NAZIONALE
B. Prov.
LL
1639
NAPOLI
BIBLIOTECA VITT. EM. III

BIBLIOTECA PROVINCIALE

Armadio XXVIII

Palchetto B

Num.° d' ordine 126 332/18

50

Digitized by Google

134
B
48

B. Prov.
III
1639

Digitized by Google

Digitized by Google

13352 SBN

LETTRES NAPOLITAINES

PAR

LE MARQUIS P.-C. ULLOA

PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES DE SA MAJESTÉ LE ROI DES DEUX-SICILES.

PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-EDITEUR

PALAIS-ROYAL, 17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS.

1864

Tous droits réservés.

Digitized by Google

Digitized by Google

AU LECTEUR

L'histoire contemporaine instruit plus directement que celle des temps anciens, mais elle combat des passions et des opinions encore vivantes. Peut-elle se flatter d'arracher du cœur d'injustes préventions, ou du moins d'en diminuer la violence, si elle ne peut en détruire la puissance? Mais, d'ailleurs, comment ne pas braver les traits irrités des contemporains, quand il s'agit des destinées de la patrie?

Je publie donc ces *lettres* qui présentent les faits dans leur suite ou leur simultanéité, avec la couleur du temps où elles ont été dictées. Je n'y ai ajouté, en les publiant, que ceux qui se sont accomplis après qu'elles ont été écrites.

Je ne livre pas à la publicité celles que j'ai adressées aux Italiens les plus distingués dans les lettres, les sciences

et la politique, parce que l'usage des partis n'a jamais été d'épargner les vaincus. Je crois qu'on y trouvera un ample sujet de méditations, et qu'on y puisera d'utiles enseignements. Que deviendrait l'histoire sans cela? Elle perdrait sa dignité en même temps que son utilité. S'il m'est impossible de me défendre de cette passion qui s'indigne contre le crime et proteste contre la fortune, même si j'étais partial, j'espère n'être jamais injuste. Mes *lettres* exposeront la vérité, rien que la vérité, et si j'ai montré parfois trop de sévérité, c'est que je cédais à un abandon qui prenait son origine dans le sentiment même de l'amour national.

LETTRES

NAPOLITAINES

GAËTE

A M. LE BARON DE BEUST, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A DRESDE.

Monsieur le Baron,

Gaëte est tombée. Nous avons quitté des fortifications démantelées, des maisons, des monuments criblés de balles ou écroulés, des rues souillées de sang. Et combien d'exilés avec nous, autrefois les membres les plus heureux et les plus distingués de notre société, s'en vont maintenant mendier leur pain dans les cités de l'Europe! Les riches vont devenir pauvres, les pauvres plus indigents qu'ils n'étaient. La crainte et l'inquiétude assombrissent les physionomies, et troublent le cœur de bien des vieux soldats. Le Roi et la Reine iront abriter leur tête sous les lambris du Quirinal, asile qui leur sera peut-être bientôt envié. Ils vont, ainsi que tous ceux qui ont partagé leurs dangers et leur malheur, être condamnés au supplice de l'espérance, supplice de tous les proscrits. L'avenir apparaît sombre et incertain à toutes ces victimes du devoir, de la générosité et de l'honneur. Mais ce Roi peut du moins s'écrier comme l'héroïque François Ier : *Tout est perdu, fors l'honneur!* Le malheur force tous les fronts à s'incliner devant lui.

Le 9 février, Monsieur le Baron, la dernière heure de Gaëte n'était pas encore sonnée, mais un cercle de fer entourait la place, et une pluie de projectiles tombaient et éclataient partout. Un commencement d'incendie menace la réserve des munitions :

les artilleurs se dévouent et l'éteignent. Le lendemain, le feu des assiégeants paraît écrasant, mais les artilleurs et les matelots se battent comme des lions. Ils sont là, tons, noirs de poudre, couverts de sang, résolus à mourir plutôt qne de se rendre. Tout le monde se presse au poste du péril. Les églises, les maisons, les monuments sont ébranlés, la ville souffre horriblement. Des femmes, des enfants sont écrasés dans les habitations, dans les rues, dans les caves. Vers le soir, on avait cessé de tirer, épuisé de fatigue et non d'ardeur.

Mais, depuis le 4 février, c'était de la valeur dépensée en pure perte. L'explosion de quatre poudrières, l'ouverture de deux brèches, la destruction d'un grand nombre de soldats par le feu et les fièvres, le manque de munitions et de vivres imposaient la nécessité de céder. La garnison, bien loin de se montrer découragée, demandait par l'entremise de ses chefs à prolonger la résistance. Sa fermeté ne se démentait pas. Mais elle était abandonnée à elle-même, sans la moindre lueur d'espérance. Aussi, ce fut le Roi qui, cédant à un sentiment d'humanité, voulut mettre un terme à ce douloureux sacrifice de fidèles victimes, sacrifice glorieux, mais désormais inutile. Il réunit son conseil le jour suivant : la Reine, ses frères, et deux ministres; il voulait tenir comme une assemblée de famille. Tous les visages étaient tristes, tous les cœurs avaient cette plénitude qui rend la parole impuissante. Les deux Princes, qui s'étaient toujours exposés, et qu'avait souvent contrariés la sollicitude fraternelle du Roi, étaient fiers et mornes. On eût dit que chacun pressentait la dernière heure de la monarchie et de l'indépendance nationale.

La grande majorité des hommes, Monsieur le Baron, possède le degré de courage nécessaire pour se conduire bravement. Mais le Roi avait été éprouvé, et coup sur coup, par la perte d'une couronne, la guerre, le typhus, et le spectacle des souffrances de ses soldats. Il avait montré une bravoure et une énergie qui avaient honoré sa résistance : il exposa d'un ton calme l'état de la place, et demanda si, dans les conditions présentes, il devait consentir à une capitulation. Les ministres, comprenant que la forteresse ne pouvait plus tenir, et que les jours, les instants lui étaient comptés, donnèrent l'avis de se rendre, et

fondirent en larmes. Les deux Princes, fortement émus, acquiescèrent par un signe de tête.

Pendant les deux jours consacrés à discuter les conditions de la capitulation, l'assiégeant, qui nous avait refusé une trêve, accablait encore la place de ses feux. On allait ouvrir le parlement à Turin, on voulait pouvoir annoncer la prise de Gaëte, mais on redoutait l'énergie des assiégés. Le feu acquiert en peu d'heures une violence qu'il n'a jamais eue : le ciel même paraît embrasé. Quel spectacle ! Les casemates menacent ruine, celle de la Reine est sur le point de s'affaisser. Les embrasures des canons sont nivelées jusqu'à l'esplanade, les bombes éclatent sur les maisons, les églises, les hôpitaux, et font de nombreuses victimes parmi les habitants les plus malheureux. Tout s'écroule, les rues sont impraticables, il n'y a plus d'abri assuré. Mais tout le monde est sur les batteries, se tient près du canon, se dispute à l'envi le poste de l'honneur et du danger. On distingue trois ou quatre jeunes gens de quinze à seize ans, qui se sont échappés du collége militaire de Naples pour venir partager les dangers du siége. En ce moment, la réserve des munitions et le laboratoire sautent avec un horrible fracas. Plusieurs soldats et un jeune officier d'artillerie sont lancés en l'air et retombent dans la mer. Une casemate s'affaisse, des soldats et des artilleurs sont écrasés sous les décombres. Les Piémontais, en présence des plénipotentiaires qui traitent de la capitulation, poussent des cris de joie et battent des mains comme à un spectacle. C'est la dernière lutte, mais une lutte désespérée. Enfin le sacrifice est consommé et la capitulation signée.

Dans la soirée du 13, la casemate royale fut encombrée d'officiers de tout grade, qui venaient témoigner au Roi les mêmes égards respectueux, égards rendus alors moins à son rang qu'à ses qualités personnelles. Ils étaient mornes, silencieux, abattus. Le Roi adressa à tous des remercîments et des éloges, et rappela en cette occasion, avec dignité, ce qu'il avait fait et ce qu'il aurait voulu entreprendre pour le bonheur du pays. Il dit qu'il s'était dévoué tout entier aux soins du gouvernement sans donner aucun moment au repos, mais qu'à la force de la jeunesse, il n'avait pu joindre l'expérience et la maturité qu'amènent les

années. Il ajouta qu'il conserverait à jamais une vive reconnaissance de leur fidélité et de leur attachement, et que ce souvenir le suivrait dans l'exil et dans la retraite comme sa plus douce consolation. Ses derniers vœux, dit-il en terminant, ne demanderaient à la Providence que la prospérité de son royaume et le bonheur de ses braves. Pendant les adieux du Roi, tout le monde pleurait, les uns d'admiration pour sa grandeur d'âme, les autres attendris par les vives expressions de son amour pour son peuple.

Mais l'heure du départ et de la séparation était arrivée. A huit heures du matin, l'avant-garde piémontaise commençait à pénétrer dans la place et à monter sur les batteries. Ni *la Mouette*, vapeur de guerre français, ni les bâtiments espagnols, qui devaient recevoir le Roi, n'arrivaient encore. Le Roi s'était décidé à se rendre sur la *Partenope*, frégate napolitaine désarmée dans le port, lorsqu'on signala *la Mouette*. Le Roi et la Reine sortirent alors de la casemate, suivis des Princes, des ministres, des généraux, des gentilshommes, d'un grand nombre d'officiers de toute arme et de tout grade. La garnison était rangée en bataille jusqu'à la porte de Mer. Les soldats, déguenillés, exténnés de fatigue, les yeux abattus, présentaient les armes : la musique des régiments entonna la marche royale. On avait toujours joué cet hymne, œuvre de Paesiello, pendant le bombardement, et ce morceau d'harmonie avait fait un contraste navrant avec le bruit effroyable de l'artillerie, avec les ruines de la mort. Mais, en ce moment solennel, ces notes si harmonieuses et si tendres rappelaient bien d'autres jours ! Aussi l'émotion devint-elle générale et les larmes coulèrent-elles de tous les yeux. Les soldats criant Vive le Roi ! n'émettaient que des sons rauques et des sanglots. La population, si cruellement éprouvée pendant le bombardement, se précipita alors sur les pas du Roi, lui prenant les mains, les habits, et les baisant. Du haut des balcons tous agitaient des mouchoirs blancs, en signe de derniers adieux. Des soldats rompaient les rangs, jetaient leurs fusils, et se prosternaient devant le Roi en sanglotant. Les officiers s'embrassaient en pleurant, ou se jetaient dans les bras de leurs soldats aussi navrés de douleur qu'eux-mêmes. D'autres officiers, désespérés,

arrachaient leurs épaulettes ou brisaient leurs épées sur le pavé. L'émotion était si générale, si profonde qu'on ne savait pas de quelle autre manière l'exprimer.

Le Roi était ému de la douleur générale, mais il conservait la plus parfaite égalité d'âme, ne paraissant occupé que de consoler ses hommes et de modérer leur désespoir. Il ne pouvait se frayer un passage au milieu de ceux qui le pressaient de tous côtés. La jeune Reine avait pour la première fois les larmes aux yeux. Enfin, le Roi, sortant de la porte de Mer, salua de la main, une dernière fois, ses héroïques soldats. Il s'embarqua avec sa suite, avec ces Français qui s'étaient jusqu'alors dévoués avec une abnégation et une bravoure poussées jusqu'à la témérité. Lorsque *la Mouette* quitta la rade, une batterie rendit les derniers hommages au Roi. Le bruit du canon s'éleva dans les airs comme le sanglot d'un moribond... Les cris de Vive le Roi! poussés par les canonniers au moment où on abaissait le drapeau napolitain, nous serrèrent le cœur : ce drapeau était comme un linceul funèbre jeté sur la monarchie de Charles III. Les Français de *la Mouette* étaient aussi émus que les Napolitains.

C'est ainsi, Monsieur le Baron, que s'est terminée la résistance de Gaëte, le plus mémorable événement de l'invasion du royaume. Elle a duré trois mois et demi, dont presqu'aucun jour ne s'est écoulé sans quelque effort des assiégeants pour la soumission d'une place du destin de laquelle ils savaient que celui du royaume de Naples et de l'Italie peut-être allait dépendre. La défense a été vigoureuse, opiniâtre, digne de la cause et d'un meilleur succès. La place a lutté contre les plus puissants engins de la balistique moderne : la constance et le dévouement de la garnison ont seuls balancé la grande supériorité des armes. Le monde a compté les jours de la défense, mais il ignore encore toutes les souffrances, tous les dangers qu'ont eu à affronter la famille royale, les ministres, les gentilshommes et la garnison qui défendait dans cette Missolonghi napolitaine le dernier boulevard de l'indépendance nationale. Cette garnison a dû céder, mais à un ennemi qui doit admirer et respecter son courage.

A bord de *la Mouette*, le 14 février 1861.

LA RÉSISTANCE.

A M. LE BARON DE BEUST, MINISTRE, ETC., ETC.

Monsieur le Baron,

On vient de nous annoncer qu'environ huit mille hommes, débris de l'armée napolitaine, ont déposé les armes, hier, devant le général Cialdini. Le comte de Cavour peut donc compter sur un beau triomphe parlementaire! On raconte que le vieux général Milon, sortant de la place à la tête de la garnison, s'est aperçu que quelques officiers pleuraient de rage et de désespoir. « Mes enfants, leur a-t-il dit, pendant ma longue carrière j'ai dû sept fois me trouver dans des garnisons réduites à capituler. Trois fois je suis sorti de cette même place : à mon âge je ne puis espérer d'y rentrer, mais vous, jeunes encore, vous verrez d'autres jours, et vous pourrez encore reprendre les armes pour la rédemption de votre patrie! » Pendant que la garnison mettait bas les armes, trois officiers qui avaient déserté en juillet, et qui servent maintenant dans l'armée piémontaise, se donnèrent en spectacle, galopant fiers et joyeux devant les rangs de leurs anciens camarades. La trahison et la lâcheté ne comprendront jamais le triomphe de l'honneur et de la loyauté.

Quelles que soient, Monsieur le Baron, les inquiétudes et les angoisses de l'heure présente, il n'en est pas moins vrai que les derniers et héroïques défenseurs du droit et de l'indépendance de leur patrie se sont à jamais illustrés en dépit de leur siècle et des exemples contraires. Ils ont été écrasés par la brutalité des événements, mais ils peuvent compter, dès ce moment, sur la justice de l'histoire.

La jeune Reine a été admirable d'héroïsme. Cette Princesse

à la taille svelte et élancée, aux yeux grands et doux, ayant à dix-huit ans tant de charmes et de grâce, ne devait connaître la grandeur d'un trône que par les malheurs. Elle déclara dès le premier instant qu'elle voulait partager les dangers de son royal époux. Quand le général Cialdini fit dire qu'on pouvait hisser un drapeau sur le palais de la Reine, elle fit répondre qu'elle préférait le faire hisser sur l'église de Saint-François. Elle montait sur les batteries, reçue par les bruyantes acclamations des soldats qui ne se lassaient pas de l'admirer. Et quand le sifflement des boulets faisait succéder l'inquiétude à l'admiration, elle ne faisait que sourire. Un obus éclata dans son appartement et presqu'à ses pieds : elle n'en fut nullement troublée, et dit en souriant à ceux qui se réjouissaient de la voir saine et sauve : « Cependant, j'aurais désiré une petite blessure! » Quand on l'empêchait de sortir, en lui faisant observer que l'ennemi ne manquerait pas de remarquer sa suite brillante, elle allait s'asseoir tranquillement et un livre à la main devant sa fenêtre. Son attitude fière et charmante excitait l'enthousiasme et les cris frénétiques des soldats. Mais c'était dans les hôpitaux surtout qu'elle se montrait une véritable providence. La douceur de la femme tempérait alors d'une teinte plus suave que jamais la sévérité de son maintien. Elle produisait sur les malades et les blessés un charme incroyable : ils semblaient, devant une simplicité si attrayante et un naturel si parfait, oublier leurs maux et leurs souffrances.

Le Roi et la Reine descendirent à Terracine; je passai de *la Mouette* sur *le Brandon*, poursuivant ma route vers Civita-Vecchia. J'avais le cœur bien triste, et ne pouvais me dérober à mes sombres préoccupations. En approchant de Rome, j'éprouvai une bien douce joie, comme si Dieu m'eût fait luire quelques jours heureux. Ma mémoire, cependant, était obstinément obsédée par ces vers de Virgile :

Tu quoque littoribus nostris, Æneia nutrix,
Æternam moriens famam, Caieta, dedisti!

Mais la défense de Gaëte se réduira-t-elle à la gloire d'avoir soutenu l'honneur du pays? Non, Monsieur le Baron,

ces hommes qui ont combattu pour l'indépendance et la véritable liberté de la patrie, ce sont eux, tout me le dit, ce sont eux qui auront assuré les destinées de l'Italie. Un jour, on verra l'émancipation de la Péninsule éclore du sang des défenseurs de Gaëte. Le noble cœur du Roi a triomphé des préventions les plus opiniâtres; son prestige ne peut périr chez ceux qui sont accoutumés, depuis leur naissance, à respecter la dynastie de Bourbon. Le descendant d'Henri IV est *le passé couronné vivant au milieu de l'avenir*. Il a protesté, il en a appelé à la justice européenne, au droit des gens, à l'honneur, et le droit de la force victorieuse ne peut pas toujours triompher.

La proclamation du 8 décembre est le testament politique du Roi. Le ton digne et la confiance que respire cette proclamation ont rempli les esprits de foi dans l'avenir, de courage et de constance dans le présent. On sent que le Roi, en qnittant le sol napolitain, a emporté avec lui le bonhenr du royaume. Le malheur grandit tout; mais ici, quelle majesté dans l'infortune! On est déjà inquiet, et les plus sincères sont consternés de voir que cette régénération tant préconisée s'est bornée au ravage du pays, à l'effusion du sang, à la négation des vœux patriotiques, et à la transformation de la patrie en une province non pas de l'Italie, mais du Piémont. Et la manière dont le Piémont abusera de sa facile victoire rendra la réaction dans les esprits plus prompte et plus complète. On sentira bientôt que la cause de la justice, de la légalité, de la civilisation libérale est identifiée avec la cause de la monarchie et de l'indépendance. On peut tout attendre d'nn moment d'énergie, et même d'un accident qui sera l'étincelle d'un vaste incendie. Les passions, contraintes et renfermées pour le moment, devront par là même, soyez-en sûr, éclater un jour avec plus de violence, quand l'image de la patrie se sera dégagée des ténèbres : et le jour du triomphe ne sera pas lent à venir; ceux-là seulement sont à plaindre qui ont lutté et succombé.

Rome, le 16 février 1861.

Digitized by Google

LA MONARCHIE NAPOLITAINE.

A M. LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULD-DOUDEAUVILLE, A PARIS.

Monsieur le Duc,

On avait souvent vu en Europe le spectacle de provinces qui se détachaient, d'États qui se formaient, s'agrandissaient ou se défaisaient, de souverainetés qui se déplaçaient ou qu'on aidait à disparaître, mais on n'avait jamais vu, peut-être, de brusques invasions, de conquêtes en pleine paix, de provinces enlevées par surprise, de rapts de peuples concertés dans les mystères des sectes, de complicité avec les cabinets, comme il est arrivé au royaume de Naples. Je ne veux pas vous raconter, Monsieur le Duc, les péripéties du drame de la révolution napolitaine, qui devait changer l'état de l'Italie et la face du monde monarchique en Europe. Mais je tiens à constater la dignité avec laquelle est tombée la monarchie de Naples, une des plus antiques et des plus illustres qui furent au monde. On a affecté de ne pas croire que le Roi quitta Naples pour épargner le saug de ses sujets et les grandeurs de sa patrie; on n'a pas voulu voir dans ce prince chevaleresque se retirant au milieu de son armée, Charles X abandonnant Rambouillet pour gagner la rade de Cherbourg. C'est à Jacques II, chez qui la crainte domina tout autre sentiment, se rendant avec précipitation sur les bords du Medway, qu'on a comparé un jeune Roi se transportant au milieu de ses troupes, pour lutter héroïquement et défendre sa couronne aussi bien que l'indépendance de son pays. C'est l'exemple de Jacques II, abandonnant deux fois Londres, n'ayant d'autre soin que de sa personne, et ne prenant aucune mesure ni pour la défense de la capitale, ni pour le maintien de l'ordre et de la justice,

qu'on a voulu retrouver dans un Roi qui s'éloignait de sa capitale, en y laissant un gouvernement et une garnison, pour prendre le commandement de son armée sur le Vulturne, où il ne se montra jamais au-dessous de la destinée qu'il avait plu à la Providence de lui faire. Cependant bien des rois ont été obligés, par les vicissitudes de la guerre, d'abandonner leurs capitales. Philippe V sortit deux fois de Madrid, et le comte de Cavour, qui osa dire que l'éloignement de François II constituait une abdication, oubliait que, l'année précédente, il avait suivi son roi abandonnant Turin devant l'invasion, au point que les Autrichiens, s'ils avaient eu plus de hardiesse et de résolution, auraient pu occuper cette capitale.

Il est bien facile de dire, Monsieur le Duc, qu'avec un peu plus d'énergie, la révolution de Naples eût été vaincue. Je ne le crois pas. Celle de Naples n'était pas seulement une révolution intestine qui fût dans les idées plus que dans les faits : c'était une révolution qui se compliquait de questions extérieures, et les idées, comme l'appui, partaient d'en haut au lieu de venir d'en bas. La politique extérieure de tous les États dépend essentiellement de leur politique intérieure; mais les États de second ordre tournent malheureusement dans l'orbite des grands empires. Un nouveau règne, en 1859, pouvait promettre une nouvelle ère de paix, de concorde et de prospérité, si la révolution et les ambitions de la maison de Savoie ne s'y fussent opposées. Au lendemain du 22 mai 1859, la monarchie de Naples était debout, les ordres de la société restaient ce qu'ils étaient, les rouages administratifs continuaient à fonctionner, les lois étaient respectées, le pouvoir militaire de l'État, proportion gardée, était imposant. Il semblait que la machine politique fonctionnât comme toujours. Peu d'esprits, à la vérité, savaient apprécier les causes cachées qui pouvaient amener le plus étrange et le plus dramatique bouleversement. Cependant, de sombres appréhensions troublaient la quiétude générale, et alarmaient la prévoyance des hommes éclairés. C'est que la marche insidieuse des sociétés secrètes, propageant dans l'ombre le principe de l'unité italienne, s'étendait dans toute la Péninsule. Le gouvernement de Naples n'ignorait nullement de quels moyens

cachés ces sectes, composées pour la plupart d'exilés du royaume des Deux-Siciles, se servaient pour répandre dans les populations le poison de leurs doctrines subversives. On les avait plusieurs fois dénoncées à l'Europe par des jugements publics. Des craintes mal définies saisissaient les masses, on sentait que les excitations du dehors pouvaient, en moins de quelques mois, tout confondre, et condamner le nouveau règne à périr dans l'impuissance.

Depuis 1849, le Piémont s'était efforcé de se relever moralement de l'échec militaire de Novare, et s'était donné, en travaillant à ses propres intérêts avec une activité infatigable, toutes les apparences d'un dévouement héroïque et désintéressé. Il s'était placé dans une situation hostile vis-à-vis du royaume de Naples. Depuis dix ans, il donnait asile aux émigrés de tous les pays d'Italie, sans cesse exaltés par la presse et par l'appui du gouvernement. Manin et Trivulce Pallavicino, l'ancien prisonnier du Spielberg, avaient institué, après la bataille de Novare, une association secrète ayant pour but l'indépendance italienne, et on avait adjuré le Roi de se mettre à la tête du mouvement. On sait que, pendant le Congrès de Paris, le cabinet de Turin avait mis en avant la question de la nationalité italienne, et les aspirations des peuples vers la grandeur, la liberté et l'indépendance de la Péninsule. Mais on ignore peut-être la mission des émigrés napolitains à Aix-les-Bains et à Genève pour encourager les entreprises d'un prétendant à la couronne de Naples. Plus tard, ce fut l'expédition de Pisacane, partie de Gênes, qui vint révolutionner le royaume. L'attentat d'Agésilas Milano, attentat jusqu'alors inouï dans les temps les plus malheureux de notre histoire, fut loué hautement par la presse piémontaise et célébré en vers par les exilés réunis à Turin.

Pendant la guerre d'Italie, de bruyantes démonstrations, notamment à Naples et à Palerme après la bataille de Magenta, furent un événement, moins par leur importance propre et immédiate, que par les symptômes qu'elles révélaient, et qui laissaient la situation plus grave au lendemain qu'elle n'était la veille. La révolte de la division suisse ébranla la fermeté de l'armée. Dans tous ces faits comme dans toutes les agitations

qui s'eusuivirent en Italie, la main du Piémont n'était que trop visible. L'or que l'on trouva chez un grand nombre de soldats et la qualité des monnaies ne laissaient aucun doute sur la cause de la révolte des Suisses, à laquelle avaient contribué le consulat et quelques attachés de la légation sarde. La plupart des soldats licenciés, dix mois après, figuraient dans les cohortes de Garibaldi! Mais ce fut surtout après la paix de Villafranca que la secte devint l'auxiliaire du gouvernement piémontais. L'annexion de l'Italie centrale, l'insurrection de la Sicile étaient préparées par des comités agissant tous sous l'impulsion de la société centrale. Tous les journaux hostiles, tous les pamphlets, toutes les lettres des émigrés excitant les sujets à la révolte, les officiers et les généraux à la défection, sortaient de la légation sarde. Et quand on envoya à Naples un ministre qui avait été plénipotentiaire au Congrès de Paris, un frémissement électrique sembla faire tressaillir le pays tout entier. Jusqu'alors il y avait eu agitation dans les esprits : dès ce moment, il y eut la conspiration en permanence et n'attendant plus que l'ordre d'agir. La maison de ce ministre devint le lieu de réunion habituel de tous les compromis, de tous les exaltés, qui en sortaient l'air confiant et affairé. Des cocardes, des papiers tricolores furent jetés des loges de théâtre, et on parsema les rues de proclamations incendiaires provenant d'imprimeries clandestines. A dater de ce moment tout fut mis en œuvre pour corrompre et pousser à la trahison l'armée napolitaine. Insinuations, provocations de la presse, sollicitations de parents émigrés, exhortations des comités, tout fut mis en jeu pour arriver à ce but. Les séductions prenaient pour prétextes la résurrection, la gloire et la grandeur de l'Italie.

On connaît, Monsieur le Duc, les détails de cet envahissement en pleine paix d'un royaume dont le Piémont avait naguère sollicité l'alliance. On sait comment l'expédition de Garibaldi avait été organisée par le gouvernement de Turin, et était partie de Gênes, comme celle de Pisacane trois ans auparavant. On sait comment le gouvernement de Turin taxa tout haut les faits de Garibaldi d'actes de piraterie, et poussa l'hypocrisie jusqu'à annoncer officiellement qu'il expédiait une escadre pour le

poursuivre. On connaît à présent les instructions du ministre Cavour à l'amiral : Il devait se tenir entre les bâtiments de l'expédition et les croisières napolitaines. Et l'amiral comprit parfaitement le ministre. On sait maintenant qu'en désavouant toute participation du gouvernement, on laissait organiser d'autres expéditions en Toscane, et dissoudre la brigade de Ferrare pour fournir de nouveaux volontaires à d'autres débarquements en Sicile. Le ministre qui déclarait vouloir respecter le droit des gens, invoquait secrètement l'Angleterre, pour qu'elle fît lever le séquestre que le consul de France à Gênes avait mis sur quelques navires chargés d'hommes, d'armes et de munitions, et dont le retard pouvait compromettre le succès de Garibaldi. Le cabinet de Turin préférait la duplicité à la force en attendant le moment de pouvoir préférer la force à la duplicité. Le moment arrivé, il se glorifia d'avoir expédié Garibaldi en Sicile, comme M. de Cavour se glorifia devant le parlement d'avoir conspiré pendant dix ans.

La publication de la constitution, Monsieur le Duc, après les désastres de Sicile, était un acte d'affaiblissement moral, de désorganisation politique dans le moment le plus critique que le royaume eût traversé depuis longtemps. On était en présence d'une révolution qu'on pouvait combattre, qui pouvait être vaincue peut-être, mais satisfaite jamais. Elle était prête à tout, dès lors que le succès autorisait à tirer l'épée. On sentait le Piémont derrière soi, on regardait les concessions du Roi comme une menace, on voulait rendre une transaction impossible, on cherchait à provoquer des désordres, des obstacles au pouvoir pour l'ébranler, et des prétextes à une intervention piémontaise. Les comités, qui recevaient le mot d'ordre de Turin, organisèrent bientôt les émeutes qui agitèrent et ensanglantèrent Naples, les 27 et 28 juin. Ce fut une imitation de ce qu'avait fait la populace de Londres en 1688. L'émeute qui avait surpris le ministère, le 27, ne le trouva pas plus averti le lendemain. Dès qu'elle put gronder librement dans les rues, tout le monde fut découragé et abattu. L'entente et la ligue avec le Piémont pouvaient élever une digue autour de la révolution et la contenir, mais on sait l'issue des négociations entamées avec Turin. Le cabinet ne voulait pas lais-

ser transpercer l'idée de l'hégémonie, et s'il eût repoussé l'alliance il aurait dévoilé ses convoitises. S'il eût accepté, il aurait dû se résigner lui-même à la Confédération, et renoncer aux États déjà annexés. Mais Naples se présentait comme déjà réduit aux abois, et une politique qui se dit désarmée invite à l'insulter. On n'eut que des tergiversations puériles, des temporisations, de basses simulations. On souffre à lire des Notes, des correspondances sur des négociations qui n'existaient pas, qui n'étaient qu'un leurre grossier, où le mensonge éclate à chaque mot. On attendait que la fermentation des esprits se propageant, une manifestation séditieuse éclatât dans l'armée, comme en Toscane, pour que l'unité italienne devînt une réalité.

Cependant on tramait toujours dans l'ombre. En effet, à Naples la soumission s'était lassée rapidement. Les passions politiques qui avaient rassemblé leurs forces, émancipées de toute contrainte, se montraient sans déguisement. Le ministère était dépassé et le gouvernement se trouvait réduit à tolérer ce qu'il ne croyait pas pouvoir empêcher. Les comités siégeaient à côté du gouvernement; les émigrés rentrés, grâce à l'amnistie, venaient conspirer ouvertement contre la dynastie. Le ministre, à Turin, et le baron Ricasoli, à Florence, s'en étaient ouverts avec eux sans voile et sans hésitation. Leur mission était de rendre impossible tout gouvernement. Ils étaient arrivés à Naples avec l'idée préconçue d'une vengeance latente, et ils avaient donné à la révolution de Naples, dès le premier jour de leur arrivée, le sombre reflet de la révolution française. On avait su profiter de la vénalité de ces agents et de la bassesse avec laquelle ils se préparaient à la trahison. L'audace et l'impudeur de la presse avaient, en peu de temps, dépassé toutes les bornes. On proclamait le triomphe de Garibaldi et l'unité Italienne, on dédaignait même un voile qui fût transparent : l'unité Italienne, c'est un pouvoir central à Rome, dirigé par la maison de Savoie. Le gouvernement laissait aux journaux une entière liberté d'attaquer et de décrier la dynastie. Les émigrés, infatués des doctrines piémontaises, jetaient dans le public chaque jour et à toute heure des imprimés pour les rendre populaires. On im-

primait la biographie de Garibaldi, on en colportait les portraits exposés à toutes les devantures des magasins. On avait arrangé pour la populace, une chanson dont le refrain était : *désormais Garibaldi est notre roi*, et la police la laissait entonner dans toutes les rues. On organisa les funérailles du général Pépe, et par conséquent des défenseurs de Venise en 1849. Les agitateurs devaient traverser la ville, le drapeau de saint Marc en tête; la garde nationale se serait trouvée sur leur passage : on s'en promettait une insurrection. Les camorristes et les coupe-jarrets des quartiers se tenaient avertis. On aurait plus ou moins osé, selon les chances qu'aurait présentées l'opposition du gouvernement. Or, ne voulant pas se donner l'air de la fermeté et de la force, le gouvernement condescendit à une transaction. Il permit les funérailles, sans le drapeau, mais tous les emblèmes de la république étaient étalés dans l'église. Les militaires les plus compromis, les plus exaltés, des généraux jadis ennemis personnels du général Pépe, ceux même qui avaient abandonné Venise au moment du danger, se voyaient réunis. Des hommes d'élite, placés comme en dehors des faits par les excès des factions, et qui auraient voulu s'opposer à la révolution courant à son but la tête levée, étaient repoussés par le pouvoir. Ils proposèrent une association, pour agir en communauté d'efforts et de ressources, et cherchèrent à fonder une presse contre l'ardente et libre propagande de la révolution. Mais les ministres, prenant l'incertitude de leur volonté pour la vertu des hommes d'État, ne voulaient pas de luttes, et refusèrent leur appui. Un ministre fut assez naïf pour objecter que le gouvernement manquait d'argent pour des journaux conservateurs... et le même jour on avait alloué 18,000 fr. à un journal révolutionnaire ! On se donnait tout le mouvement possible pour conquérir la faveur de la place et des comités, on reculait devant toute détermination vigoureuse, craignant, disait-on, de hâter la catastrophe.

La révolution qui éclata en France en 1848, Monsieur le Duc, avait entraîné celle de l'Italie, débordé de là en Allemagne et soulevé partout les passions populaires. Les armées, au milieu du trouble général, étaient partout restées la seule, mais forte défense de l'ordre. On aurait donc bâti sur le sable mouvant tant

que l'armée aurait soutenu le pouvoir. Aussi le gouvernement de Turin persistait-il dans le dessein de faire proclamer à Naples l'annexion par l'armée. On l'avait déjà ébranlée par la révolte des troupes suisses et par les proclamations et les lettres des émigrés, répandues l'année précédente dans les rangs de la division des Abruzzes. Des officiers avaient envoyé leur adhésion au comité de Florence; d'autres avaient offert de donner leur démission, mais on leur avait fait répondre de ne pas abandonner leur poste et de travailler efficacement à faire des prosélytes. La presse, maintenant, proclamait la désertion comme un devoir et la trahison comme un héroïsme. Les comités et les émigrés employèrent sollicitations, promesses, menaces, ébranlant la fidélité des uns, ralentissant l'ardeur des autres, noircissant la réputation et affaiblissant l'autorité des chefs. Les convulsions sociales fournissent aux audacieux les occasions d'avancer leur fortune, occasions si rares et si lentes dans un temps calme. Beaucoup d'officiers donnèrent leur démission, quoiqu'ils fussent sans fortune : d'autres passaient à Garibaldi; d'autres, enfin, protestaient ne vouloir pas se battre contre des Italiens. Les émissaires établirent même à Naples un bureau où l'on enrôlait des sous-officiers et des soldats. Tout le monde connaissait ce bureau, où des individus, agissant de concert et sans mystère, dépensaient des sommes assez fortes pour corrompre l'armée. Le gouvernement seul, à ce qu'il paraît, en ignorait l'existence. Les défections éclatantes vinrent peu après. Le capitaine de frégate Amilcar Anguissola, secondé par la complicité de ses officiers, se rendit avec la corvette *le Veloce* auprès de Garibaldi. Après avoir refait l'équipage qui n'avait pas participé à cette lâche et infâme trahison, il repartit en croisière, s'emparant par surprise de deux autres bâtiments de l'État. Bientôt quelques officiers de marine, déserteurs, se présentèrent une nuit à Castellamare à bord du *Veloce*, pour enlever le vaisseau *le Monarca*. Cette expédition avait été préparée avec le commandant même du *Monarca*, le colonel Vacca, qui se réfugia aussitôt à bord d'un vaisseau anglais. On a déjà dénoncé à la postérité la défection honteuse et inattendue du général Alexandre Nunziante, un de ceux qui avaient le plus circonvenu le trône de

leurs intrigues et de leur cupidité, et en avaient tiré les plus opulentes favenrs. Mais il savait qu'il n'y a rien que la révolution ne pardonne en considération des services rendus. Il envoya donc sa démission, rendit ses décorations, et loin de poser le pied sur ce nouveau théâtre avec une tremblante hésitation, il osa payer d'effronterie. Il porta la main sur la discipline, et, voulant faire de l'armée un instrument de sédition, il excita par des ordres du jour sa division à la défection. Ce général, pour se concilier la révolution, aurait été le premier à se coiffer du bonnet phrygien. Mais, sous ces déclamations, on ne sentait palpiter ni le cœur de l'homme, ni celui du soldat. Il se rendit à Berne, puis, appelé à Turin par le comte de Cavour, après une courte entrevue, il revint à Naples sur la frégate sarde *l'Adélaïde*, il en descendit mystérieusement pour travailler l'armée ; mais, la nuit suivante, vaincu par la crainte, il se réfugia à bord de *la Constitution*, où il pouvait conspirer tout à son aise. Cette affreuse figure d'ingrat et de traître voulut se faire une réputation ayant peut-être à ses yeux une parfaite analogie avec celle que donne la gloire. Par son exemple, comme il arrive toujours aux époques où les commotions de la politique se communiquent au monde moral, l'armée éprouva un découragement profond. Les militaires sentirent dès ce moment les tristesses du désespoir politique. Le matérialisme politique est à la société ce qu'est l'athéisme à la religion : il tue dans les âmes tout instinct de patriotisme.

C'est par ces corruptions et ces exemples que la révolution s'efforçait de diminuer l'horreur de la conspiration sous les drapeaux, la plus dangereuse et la plus impardonnable des conspirations. L'opinion attribua généralement ces défections à l'ambition, à la cupidité de tous les chefs de l'armée et à l'incurable corruption des fonctionnaires. Plusieurs hommes politiques, saisis de dégoût et d'horreur, rentrèrent dans la vie privée et l'insouciance d'une condition obscure. Le Roi, dès ce moment, put s'attendre à voir beaucoup de ceux qui blâmaient amèrement le général Nunziante, imiter son exemple et envier peut-être son humiliante initiative.

La garde nationale, qui avait ouvert ses rangs à la jeunesse

la plus exaltée, ajoutait aux embarras et aux appréhensions. Les comités tenaient à mettre en avant la garde nationale, si la révolution devait descendre dans les rues. Ils s'étaient arrogé le droit de lui faire arriver des ordres du jour, comme partant de la véritable autorité à laquelle elle devait obéir. On semait ainsi la défiance et les soupçons dans ses rangs. On avait fait beaucoup de bruit, parce que le commandsnt de la place n'avait pas livré à la garde nationale le mot d'ordre donné à la troupe de ligne. La presse s'était aussitôt emparée de ce grief et en avait formulé nne accusation ; ce fut en vain que le gouvernement déclara que ce refus n'avait été qu'un malentendu. Peu sprès, on avait répandu le bruit de la découverte d'armes et d'uniformes pour habiller des réactionnaires qui n'existaient nulle part et ne pouvaient exister. C'était, disait-on, un coup de main que le pouvoir voulait tenter avec la garde royale et la populace des rivières. Plus tard on répandit l'alarme, en annonçant que les trois bataillons étrangers s'avançaient sur Naples ; il fallut envoyer des officiers de l'état-major sur la route pour faire cesser ce bruit. Souvent même on jetait l'épouvante dans la ville en vociférant qu'on avait marqué à l'encre rouge toutes les maisons désignées au pillage par la populace. De nombreux émissaires se rendaient le soir dans les quartiers de la garde nationale et y répandaient ces expressions de terreur que la nature inspire aux approches de quelque grande calamité. On circonvenait surtout les commandants et les officiers, en les flattant comme les seuls capables de sauver le royaume par leur fermeté et leur patriotisme. L'escadre sarde, qui annonçait n'être venue que pour sauvegarder la vie et la fortune des sujets piémontsis, avait des troupes de ligne à bord. Ces troupes avaient tenté une fois d'en descendre en armes, et il avait fallu menacer l'escadre de la conler bas. Néanmoins, on laissait aller à terre des bersagliers qui entraient dans les corps-de-garde de la milice citoyenne, et l'entretenaient du bonheur de leur prochaine fusion. Ces hommes fraternisaient dans les rues avec la garde nationale et avaient l'air de ne pas se soucier de la garnison. Ils affichaient une supériorité insolente. Il y eut même des rixes entre eux et les

soldats napolitains qui se prenaient à les bafouer. Il en éclata une entre les bersagliers et les tirailleurs de la garde royale : la garde nationale, en s'efforçant de les séparer, favorisa ouvertement les premiers contre les seconds. Toutes ces séductions, toutes ces craintes l'avaient exaspérée. On n'entendait dans ses rangs que des menaces et des exécrations contre la perfidie de la Cour, on y discutait la nécessité d'élever des barricades contre la garnison à l'approche de Garibaldi. C'est alors qu'on vit au grand jour le travail ténébreux qui s'était fait pendant plusieurs années dans tous les rangs de la société napolitaine. Ceux-là seulement qui connaissaient l'œuvre des sociétés secrètes, des exilés et du gouvernement piémontais, ne s'étonnèrent de rien.

Rome, le 12 mars 1861.

LA CONSPIRATION.

A M. LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULD.

Monsieur le Duc,

On pensait, depuis un demi-siècle environ, que les peuples modernes, qui sont tous à peu près également civilisés et instruits, ne devaient plus se croire exposés aux calamités d'une conquête inique et soudaine. Le destin d'un État semblait ne devoir plus dépendre désormais d'une bataille ou d'une invasion. Cependant le royaume de Naples va subir une conquête si rapide, qu'on n'en trouve aucun exemple dans l'histoire, si ce n'est à l'époque de Gonsalve de Cordoue, trois siècles et demi auparavant, dans le même royaume et par une trahison aussi perfide, contre la dynastie aragonaise.

Des nouvelles effrayantes arrivaient coup sur coup depuis le 20 août. L'expédition de Garibaldi venait de vaincre la plus sérieuse difficulté, en traversant le détroit de Messine. La croisière napolitaine, arrivée trop tard, n'avait pu empêcher le débarquement : elle avait coulé bas un pyroscaphe échoué. Alors s'était renouvelée la scène de Marsala. La ville de Reggio était tombée après une lutte désespérée. La ville aurait pu être sauvée ; mais une brigade qui marchait à son secours s'était tout à coup arrêtée, et l'escadre qui se dirigeait à toute vapeur vers la côte avait viré de bord pour aller mouiller devant Messine. Bientôt après, une division s'était laissé cerner et avait mis bas les armes : les soldats, indignés, exaspérés, avaient massacré leur général. Ce fut une scène affreuse et dégoûtante, comme tant d'autres, en Portugal et en Espagne, au commencement de ce siècle. Les forts de la côte

étaient tombés l'un après l'autre; Monteleone, où le général en chef avait perdu un temps précieux, était évacué et le général se rendait à Naples. Garibaldi se lançait à la poursuite des Napolitains avec l'impétuosité d'un torrent. Il longeait la route sur la mer, une seule frégate eût donc pu anéantir ses colonnes; mais l'escadre s'était laissé porter, vent arrière, vers le sud, pour doubler la Sicile et se diriger sur Naples. Le général Ghio, qui se retirait sur Cosenza, avait capitulé à Soveria, sans brûler une amorce. Le général Caldarella, à Cosenza, avait traité avec le comité. Ainsi, Naples avait eu lui-même sa double Vergara, et la route des Calabres à Naples était ouverte jusqu'à Salerne. L'esprit de révolte faisait des progrès effrayants. Tarente, Matera étaient en tumulte; à Foggia, les dragons avaient pris part au mouvement populaire; à Potenza, la gendarmerie avait été chassée et un gouvernement provisoire proclamé. Il ne restait plus désormais à défendre que l'entrée de la capitale.

A Naples, tout cédait au découragement. Les désastres des Calabres et la dissolution de deux belles divisions ne pouvaient s'expliquer que par la trahison des généraux. La méfiance se propageait dans les rangs de la garnison, et ceux même qui s'efforçaient de relever l'esprit des troupes avaient la conviction de faire inutilement le sacrifice de leur vie. D'un autre côté, les têtes s'échauffaient, et les complots militaires s'ourdissaient avec l'espoir d'un succès presque assuré. Cependant, la marche de l'ennemi pouvait être arrêtée à Salerne. On pouvait lui barrer le passage, et, s'il acceptait une bataille dans la plaine, on avait assez d'artillerie et de cavalerie pour pouvoir se flatter de l'accabler. Battu, il n'aurait pas eu de refuge, et ses succès se seraient évanouis en très-peu de temps. La victoire était encore, en ce moment critique, le vœu de tous les honnêtes gens dont l'esprit de parti n'avait point égaré le patriotisme. Mais le ministre de la guerre, le général Pianelli, croyait la résistance désormais impossible. Un ministre étranger, qui faisait de nobles efforts pour relever la cause du Roi, l'ayant exhorté à prendre le commandement de l'armée, il répondit froidement que l'esprit de l'armée avait été faussé et qu'il ne pouvait se risquer à la conduire au feu.

Mais le Roi, Monsieur le Duc, quoique douloureusement affecté, n'était point abattu. Il supportait les fatigues et les angoisses de sa situation avec une force bien supérieure à son âge et à sa santé. Il connaissait déjà ce combat de la vie qui, bien soutenu, porte en lui-même sa récompense, parce qu'il élève et fortifie l'âme. Le Roi manifestait une confiance qui n'était pas simulée. Il croyait à l'inaliénable et viril triomphe de la grandeur morale, mais il ne se livrait à aucune illusion et savait voir la vérité sans pâlir. « Je ne tiens pas au trône, me disait-il alors, croyez-le ; mais je voudrais arracher ma patrie et ma famille à de cruels malheurs ; et si la fortune s'est prononcée définitivement, je succomberai en Roi. » Il avait écrit au ministre Pianelli que l'armée avait essuyé des désastres parce qu'elle ne s'était pas trouvée concentrée sur le point du danger, qu'il avait encore quarante mille hommes, et qu'il allait se mettre à leur tête. Il fit donner à la colonne qui était dans les Pouilles l'ordre de se rendre à marches forcées sur Naples. Le Roi était si décidé à payer de sa personne qu'il me disait en souriant : « Lorsqu'un navire est assailli par l'orage, n'est-ce pas le capitaine lui-même qui saisit le timon et dirige l'équipage? »

Mais les événements s'accumulaient comme une tempête, et les effets de la propagande révolutionnaire devenaient de plus en plus manifestes. Le comte de Syracuse, l'oncle du Roi, avait assisté aux funérailles du général Pépe, et la presse n'avait pas manqué de l'exalter. Et ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'on n'épargna pas les allusions à un autre Prince de la maison, qui *se signala* dans la première révolution française. Le comte avait donné un grand dîner aux officiers de l'escadre sarde, à la nouvelle du débarquement de Garibaldi, et on l'avait applaudi lorsqu'il avait bu à la santé du roi Victor-Emmanuel. Il s'était rendu ensuite à bord de *la Constitution*, où il avait été reçu avec des honneurs dus plutôt à ses opinions qu'à son grade. Et comme si ces scandales ne révélaient pas assez sa coopération, il s'était décidé à une démarche plus hardie et plus étonnante. Apprenant ou soupçonnant que sa correspondance avec le Duc de Carignan avait été surprise, il adressa au Roi une lettre dans laquelle,

Digitized by Google

après s'être plaint de n'avoir jamais été écouté, il l'exhortait à imiter la Duchesse de Parme, forcée deux fois par la révolution à chercher le salut de ses enfants dans l'exil. Cette lettre, inspirée, disait-on, par le ministre sarde, fut aussitôt publiée par les journaux, et répandue par milliers d'exemplaires avant même d'être remise au Roi. Le Roi ne répondit que par ces mélancoliques paroles : *Si je n'étais pas Roi, si je n'étais pas responsable de ma couronne envers mon peuple et envers ma famille, il y a longtemps que j'en aurais déposé le fardeau!* Le Roi avait cet énergique sentiment religieux qui aguerrit dans l'infortune. Cette lettre du comte fut le dernier coup porté à la couronne. Au seizième siècle, Frédéric d'Aragon, oncle lui aussi d'un roi placé dans une position analogue, avait donné un tout autre exemple, car il s'était montré le modèle de la fidélité chevaleresque.

La garde nationale surtout vit dans cette lettre la condamnation irrévocable de la dynastie. On murmurait, on disait partout que si le Roi, après la lettre de son oncle, ne comprenait pas sa position et ne se retirait pas, il faudrait recourir à l'insurrection, aux barricades. Ce serait, ajoutait-on, une revanche du 15 mai 1848. Livrée à ses instincts de gloriole et de suffisance, la garde nationale se flattait de devenir le corps des janissaires de la révolution. On agitait constamment le peuple par des nouvelles de trames réactionnaires : l'autorité elle-même y faisait croire par ses proclamations, tout en se donnant l'air de protéger l'ordre et la tranquillité publique. Le peuple aveuglé, comme partout, par la même crédulité, était toujours prêt à ajourner la justice et la raison et à accuser l'aveugle entêtement de la Cour. Les chefs de bataillon de la garde nationale avaient déjà signé, sans hésitation, une protestation menaçante et irrévérencieuse adressée au Roi, dans laquelle ils avaient demandé des armes et des munitions, la dissolution des trois bataillons étrangers, la cessation des préparatifs militaires qui menaçaient, disaient-ils, l'infortunée capitale. Cette adresse illégale, mensongère dans le fond et injurieuse dans la forme, avait transformé la garde nationale en corps délibérant. Cependant, on s'efforçait de semer dans le public toute sorte de craintes vagues, et par cela même

plus redoutables. Un Français très-exalté et qui se donnait parfois l'air d'un inspiré, M. Desaugliers, venait d'imprimer le conseil qu'il donnait au Roi de prendre des mesures énergiques contre la révolution. Le ministre de la police, Liborio Romano, se saisit d'un fait de si peu d'importance, pour l'exagérer à sa guise et augmenter l'alarme du pays. Le préfet de police, qui permettait toutes les attaques de la presse contre la dynastie, alla lui-même avec un grand déploiement de force arrêter ce Français, et se mit à crier qu'il avait éventé une grande conspiration. Et la presse et les comités de broder sur ce thème, en annonçant que le peuple allait se soulever pour défendre ses droits. Les chefs de bataillon de la garde nationale se présentèrent aux ministres : ils se déclarèrent prêts à combattre toute tentative de réaction, et exigèrent par leurs menaces l'éloignement du gouverneur de la place, qui, pour maintenir la tranquillité de Naples, avait étalé un appareil militaire inaccoutumé. Au moyen de ce prétendu danger de réaction, on échauffait les esprits et on exploitait cette crédulité toujours croissante, grâce à laquelle le peuple acceptait, sur la foi d'un journal, ou sur la parole d'un sectaire, le bruit des plus épouvantables conspirations.

Le Roi, douloureusement affecté, fit appeler les commandants de la garde nationale, les accueillit gracieusement, et se montra satisfait de la peine qu'ils se donnaient pour maintenir l'ordre, mais il eut soin de leur faire remarquer que c'était leur unique mission. Il leur promit en même temps que Naples ne serait jamais exposé aux horreurs d'un combat dans les rues ; car, ajoutait-il, il était Napolitain avant tout. Mais le but de cette réception était manqué. Les commandants se plaignirent de leur général et du gouverneur de la place : en sortant du palais, ils clignaient de l'œil et souriaient aux gardes nationaux qui les attendaient.

Cependant chaque jour et même chaque heure amenaient une nouvelle plus triste, un bruit plus sinistre, ou un nouvel embarras. Un renfort venait d'arriver à l'escadre anglaise dans la rade de Naples. Bientôt une note et les remontrances menaçantes de l'amiral firent connaître au gouvernement que si le Roi, en cas de soulèvement populaire, bombardait Naples

comme on avait bombardé Palerme, l'escadre s'y opposerait par la force. C'est ainsi qu'on entendait le principe de la non-intervention ! Le cabinet s'empressa de répondre que le Roi étant décidé à attendre l'ennemi hors de Naples, la ville ne courait aucun danger. Et, en effet, Monsieur le Duc, la presse européenne, qui a tant crié contre le bombardement de Palerme en 1848, aurait dû savoir que le général Desauget, qui l'avait commandé, avait été désapprouvé et fortement blâmé par le Roi. Cette haute désapprobation ressort clairement de la correspondance échangée entre le général et le ministre de la guerre. En 1860, ce fut le général Briganti (celui-là même qui fut plus tard mis en pièces par ses soldats en Calabre) qui accabla la ville de Palerme de bombes et d'obus du haut du fort de Castellamare. Le Roi, au contraire, songeait sérieusement à préserver Naples dans le cas d'une lutte désespérée dans ses environs. Le ministre des affaires étrangères reçut l'ordre de réunir le corps diplomatique pour lui proposer la neutralisation de la capitale sous la protection des escadres étrangères. Le ministre sarde, qui n'aimait guère à voir le dictateur maître de Naples, avait, paraît-il, promis sa coopération. Peut-être acceptait-il son rôle, sûr qu'il était que la négociation devait échouer. Le ministre anglais avait déjà, plusieurs jours auparavant, écrit à son gouvernement qu'il s'attendait à l'abandon de Naples ou à l'abdication du Roi, et il ne demandait plus qu'une approbation pour faire proclamer l'annexion au Piémont. Le corps diplomatique déclina la responsabilité d'une garantie quelconque : le ministre Elliot dit hautement que ce serait violer le principe de la non-intervention. Sur ce, les ministres d'Autriche et de Prusse, après avoir un moment accueilli la proposition, retirèrent leur adhésion : dans la soirée, le ministre sarde fit connaître son refus. Cette conférence étant demeurée sans résultat, le Roi ne renonçait pas à l'espoir de mettre Naples sous la protection des puissances amies. Et comme la France demandait alors une réparation de l'insulte faite à son ministre dans l'émeute du 27 juin, le Roi envoya le duc de Cajaniello à l'Empereur pour arranger cette douloureuse affaire. On put croire un instant que le gouvernement aurait à se défendre à la fois contre l'invasion et contre

une insurrection. Cet extrême péril, à la vérité, s'évanouit bientôt, mais les dispositions étaient toujours violentes. Le parti d'action voulait éclster. Son impatience et sa rage étaient échauffées à un degré tel, que ce que les autres auraient appelé zèle imprudent et furieux lui paraissait tiédeur et lâcheté. Le parti piémontiste, qui avait promis à Turin d'opérer un soulèvement à la nouvelle du débarquement de Garibaldi, s'était imaginé qu'il aurait le courage de tenir parole. Mais, le danger approchant, il montra plus d'ostentation que de résolution. Les adeptes aveugles de la révolution, imbus de toutes les doctrines de la Terreur, s'étaient séparés des piémontistes et s'appelaient le Comité du poignard. Les partis extrêmes ont dans leurs agitations quelque chose de la nature du tigre : ils flairent le sang.

A la Cour, on apprit que des garibaldiens étaient débarqués venant de Gênes et de Livourne, et se tenaient cachés en attendant l'occasion d'exécuter un mouvement insurrectionnel. Une foule d'émissaires allaient et venaient des provinces, et les plus audacieux, les plus capables d'un coup de main, étaient entrés dans la capitale pour y préparer le triomphe de Garibaldi. Ils avaient des armes, des sommes d'argent considérables et étaient prêts à tout. Les bureaux d'embauchsge fonctionnaient toujours et sans aucun mystère. Le gouvernement seul ne sortait pas de son incurable léthargie. Le ministre, Liborio Romano, qui épouvantait à chaque instant le Conseil et le public par le fantôme de la réaction, qui prenait toujours des mesures contre un mouvement royaliste, ne voyait rien de ce travail ténébreux. Mais on n'ignorait pas qu'il se tenait en communication, la nuit, avec les comités, avec M. Dumas, émissaire de la révolution, avec l'amiral Persano et les émigrés rentrés, et surtout avec les militaires. Les plus étranges nouvelles se répandaient dans la ville : ainsi l'on y croyait que le ministre et l'amiral français allaient faire descendre une partie des équipages de l'escadre, et que l'amiral anglais aurait suivi cet exemple. Aussi les étrangers et les habitants s'empressaient-ils d'obtenir l'autorisation de faire afficher sur leurs maisons des écriteaux annonçant la nationalité anglaise ou française.

Le cabinet n'avait jusqu'alors éprouvé aucun penchant à résigner son pouvoir. Tout à coup, soit faiblesse, soit calcnl, il se décida à donner sa démission. Les ministres traitèrent à ce moment solennel l'ordre social comme un malade désespéré avec lequel on ne discute aucune prescription ; ne voulant pas subir courageusement la situation périlleuse qu'ils s'étaient faite, ils se retiraient..... Que dis-je ! Ce n'était pas se retirer, c'était abandonner le pays. Le ministre Liborio Romano les avait décidés à cette démarche. L'embarras de la couronne devenait extrême : la presse, qui avait paru ne pas se soucier de la question de cabinet, s'éveilla comme en sursaut et accusa hautement le Roi de vouloir un ministère de réaction. La garde nationale fit une nouvelle Adresse aux ministres, les conjurant de rester à la tête du gouvernement : cette Adresse avait été inspirée par les comités et par Liborio Romano.

Ainsi, ce ministère qui, deux fois, se voyant menacé dans son existence, avait tout fait et s'était tout permis pour rester au pouvoir, se retirait maintenant à l'écart avec cet inerte fatalisme suivant lequel on se laisse aller au fil de l'eau. N'ayant jamais voulu tenter de maîtriser les événements, ces hommes n'avaient même plus la force de les regarder en face. Il était facile de prévoir quelles viles défaillances suivraient un tel exemple. Tout le monde convenait des inconvénients d'une inaction pire que le danger d'agir ; car il vaut mieux risquer que s'anéantir ; mais personne n'osait donner le courageux exemple de la résistance. Aucun homme capable ne voulut accepter la mission de se jeter en travers des desseins de la révolution, et d'enrayer, s'il était possible encore, un mouvement qui précipitait le royaume vers sa ruine. Tous s'excusèrent, en déguisant plus ou moins leurs craintes et leurs calculs. Quelques-uns avertirent aussitôt les comités, et se firent devant eux un mérite de leur refus.

Rome, le 25 mars 1861.

L'ABANDON.

A M. LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULD.

Monsieur le Duc,

C'est depuis la lettre du comte de Syracuse que les fonctionnaires avaient commencé à porter de plus en plus leurs regards vers Turin. Quelques-uns se disputaient déjà secrètement l'avantage de se concilier la bienveillance d'un prince qui pouvait être bientôt leur souverain. C'étaient des turpitudes dont on allait s'enorgueillir dans peu de jours. On avait si souvent dit et répété que l'heure de la chute de la dynastie avait sonné au cadran de la destinée, que déjà tout le monde paraissait éprouver un affaissement indéfinissable, une de ces langueurs énervantes qui mènent à la consomption. On touche à une catastrophe, on la pressent, on la redoute, et personne ne se juge de trempe à la conjurer. Des citoyens, des soldats qui auraient été intrépides devant le feu, se montraient pusillanimes dans la tempête civile. C'est ainsi que, tandis que le Roi se disposait à partir pour se mettre à la tête de l'armée, où son commandement direct eût changé le découragement des soldats en zèle ardent, il n'y avait plus autour de lui aucune énergie, aucune force d'âme. La pusillanimité devenait une vertu civique. Quelques généraux proposèrent au Roi de quitter Naples et d'épargner leur patrie. Si le Roi faisait sortir la garnison de Naples, disaient-ils, la révolution y aurait éclaté ; s'il gardait la capitale il serait trop faible devant l'ennemi : il fallait donc savoir se soumettre à la nécessité pour conjurer de plus graves et plus inévitables dangers. Le Roi les avait écoutés tranquillement ; mais, se réservant de prendre lui-même son parti, il

exigea que ces généraux missent leur avis par écrit, ce qu'ils firent sans désemparer. Chose étrange ! Celui d'entre eux qui devait à ses manières brusques et à son manque de sensibilité une certaine réputation de franchise et de sincérité, brisa sa plume avec indignation après avoir signé. Il eût été plus digne et plus honorable de la briser avant de signer.

En effet, Monsieur le Duc, je pensais et je pense encore que l'abandon de Naples, c'était l'abandon de la couronne et du royaume, c'était la décomposition du pouvoir, c'était l'organisation définitive de la révolution et de la guerre. Cette différence dans la façon de penser sur un point de cette importance, se manifesta dans la garnison, et y produisit l'effet qu'on devait en attendre. On se blâmait, on se condamnait de part et d'autre. Mais le Roi n'en était pas moins décidé à garder Naples et à marcher à la rencontre de l'ennemi. Il daigna s'en ouvrir avec moi et avec le ministre d'Espagne, qui s'efforçait de le fortifier dans cette généreuse résolution. Le Roi était donc persuadé qu'il ne fallait abandonner dans aucun cas les immenses ressources de la capitale et l'effet moral de sa possession ; il était plein de résolution et d'espérance, mais de nouveaux événements devaient ébranler sa confiance. D'abord un cas inattendu vint l'étonner. Un général d'un esprit inégal et revêche, mais dévoué et brave, et qui s'était bien conduit en Sicile, en arrivant à Salerne pour y prendre le commandement de sa brigade, avait écrit à S. A. le comte de Trani pour l'assurer que l'armée était pleine d'espoir et ne demandait qu'à se battre. Son orgueil blessé à Melazzo et son désir de prendre une revanche l'enflammaient, croyait-on, et on pouvait tout attendre de sa bravoure. Cette lettre et cette assurance sur le bon esprit de l'armée avaient relevé pour un moment celui de la Cour. Cependant la lettre écrite et envoyée, le général s'était rendu peu après à Naples, et à son retour à Salerne il avait adressé une seconde lettre au comte, dans laquelle, à quarante heures d'intervalle, il assurait le contraire de ce qu'il se trouvait avoir écrit. Toute défense, selon lui, était inutile, toute lutte désormais impossible, les troupes étant démoralisées et refusant de se battre. Les officiers étaient ceux qui auraient donné le plus fâcheux exemple,

car les plus fidèles montraient nn abattement voisin du désespoir. Ainsi, il était d'avis que le Roi, cédant à la nécessité, abandonnât Naples pour se retirer en Espagne, et sauvât le pays par ce noble et dernier sacrifice.

L'impression que causa cette lettre au Roi fut très-pénible, et il se peut que cette impression ait été devinée d'avance par de perfides calculs. Aussi, quoique cette lettre fût diversement interprétée par quelques-uns, elle eut une importance capitale et une influence fâcheuse. La molle attitude du ministre Pianelli, pendant que la révolution grondait partout et gagnait du terrain, n'avait pas eu une grande influence sur les décisions du Roi; les timides conseils de ses généraux ne l'avaient pas ébranlé; il se disait que, dans un temps de guerre et de révolution, temps où les impressions sont extrêmement vives, on grossissait les faits et on en exagérait les conséquences. Il avait donc jusqu'alors montré une parfaite assurance, et continué à donner des ordres pour la concentration des troupes à Salerne. Cette lettre inattendue du général le bouleversa. Il dut croire à sa sincérité; car, depuis trois mois, il n'avait entendu parler autour de lui que de conspirations et de complots. L'armée avait laissé soupçonner sa fidélité depuis les désastres des Calabres; les manœuvres des partis hostiles y avaient miné la discipline et entretenu des passions funestes. Il crut donc que le général, n'usant plus d'aucun ménagement, donnait une preuve de dévouement en lui dévoilant le véritable état et les dispositions de l'armée. S'il n'était pas sincère, si lui-même avait été séduit pour le faire douter de la fidélité de l'armée, on ne pouvait désormais avoir confiance en aucun autre. Où trouver ces sentiments qui font la force des États et des armées, s'ils manquaient à un homme dont la fidélité était regardée comme étant à l'épreuve de toutes les défaillances? D'ailleurs ce général, se disant malade, insistait pour un congé, ce qui prouvait qu'il voulait sauver sa réputation, ne voulant pas se trouver spectateur du débandement de ses soldats. Le Roi crut donc que tout le monde avait faibli.

D'autres nouvelles vinrent aussitôt ajouter aux troubles de sa pensée et aux fluctuations de sa volonté. On avait jusqu'alors supposé que le général Caldarella, ayant abandonné

Cosenza, se retirait sur Salerne en évitant les engagements; on présumait qu'il se serait tout au plus enfoncé dans les montagnes pour y chercher sa sécurité dans la distance. Mais on apprit à n'en pas douter qu'il avait pactisé avec le comité, et qu'il marchait même à côté des hordes garibaldiennes. Outre l'effet moral, qui était grand, on perdait ainsi une autre brigade pour la défense. En ce moment même l'escadre arrivait dans la rade. Cette escadre, qui n'avait jamais su rencontrer l'ennemi, qui avait laissé débarquer Garibaldi en Sicile et en Calabre, et qui n'avait pas troublé sa marche, venait d'abandonner le détroit en laissant le passage libre aux volontaires réunis au Phare. Elle entrait maintenant sans aucun pavillon et avec des mouvements si suspects, que l'amiral français s'était cru obligé d'envoyer la reconnaître. Le commandant avait avoué naïvement avoir redoublé la Sicile pour éviter les batteries du Phare. Les officiers demandaient anxieusement des nouvelles, et s'enquéraient si le Roi était encore à Naples. La révolution qui avait, pendant dix ans, semé partout la méfiance et la désaffection, ne pouvait avoir oublié la marine. En effet, le comité et ses affiliés, qui épiaient l'instant favorable pour inoculer toujours de plus en plus la fièvre de la révolte, avaient répandu parmi les officiers et les équipages le bruit que le Roi voulait envoyer la flotte à Trieste et la mettre ainsi entre les mains de l'Autriche. On avait fait courir sur l'escadre une proclamation pour conjurer la marine de ne pas abandonner, à ce moment suprême, la cause italienne. Cette proclamation avait été même affichée à bord de quelques bâtiments, par la tolérance, sinon par l'ordre de leurs commandants. On engageait les officiers à signer un acte d'adhésion, on répandait les craintes les plus vives parmi les équipages, et surtout parmi les mécaniciens dont, en cas de résistance, la révolution menaçait de massacrer les familles.

Aussi tout le monde était-il ébranlé, aussi personne ne faisait-il preuve de cette intrépidité d'âme qui ne désespère jamais. La crise arrivée, le pouvoir n'avait plns à espérer le concours des hommes qui avaient quelque chose à perdre, et surtout de ceux qui avaient fait une fortune rapide par des

moyens ignobles. Ils s'étaient enrichis, mais non ennoblis. Le Roi se vit assailli de demandes de démission. On s'était jusqu'alors limité à demander la retraite, ce qui était déjà une désertion masquée. L'inspecteur-général de l'artillerie, d'Agostino, qui, par ses actes et les faveurs de toute espèce dont il avait été comblé, avait excité tant de haine contre la Cour, en avait donné l'exemple. Le major-général de la marine, bon nombre de généraux, obtenaient leur retraite et disparaissaient rapidement. La peur devenait contagieuse. Plusieurs se repentaient déjà de la lenteur avec laquelle ils avaient pensé à leur sûreté : c'étaient des serviteurs ingrats et rassasiés. On voyait disparaître une à une toutes ces fidélités d'emprunt. Les autres se sentaient incapables de se relever à leurs propres yeux et à ceux de leurs concitoyens. Ceux qui s'étaient jusqu'alors le plus amèrement plaints qu'on n'estimait pas assez leurs services, se tenaient soigneusement cachés. Tous ceux qui s'étaient tus quand ils auraient dû parler, se permettaient de parler maintenant que tout leur commandait de se taire. Des officiers de tous corps et de tous grades pénétrant à toute heure dans le palais, car dans le malheur il n'y avait plus d'étiquette, accusaient tout le monde, pour imputer à leurs chefs la ruine de la monarchie. Tout ce qui avait jusqu'alors vécu de la royauté fuyait maintenant le pouvoir en détresse. La plupart des gentilshommes, voyant le trône en danger, cherchaient, en s'éloignant de Naples, à n'être pas écrasés sous ses ruines. Ils oubliaient que l'abandon et le désespoir des matelots ne sauvent pas le vaisseau qui va périr. Comment donc laisser naître le raffermissement du trône de la situation même, sans substituer l'action des hommes à celle des événements?

Le Roi vit alors que sa destinée lui imposait une lutte impossible. Il y avait à Naples un gouvernement qui s'était vendu, un ministre puissant qui trahissait, une armée qui fléchissait, une garde nationale qui conspirait. On avait donné trop longtemps à croire au peuple que son principal ennemi était la dynastie, et maintenant les événements, les couleurs, les drapeaux, tout ce qui frappe les yeux de la multitude, lui servait de signe de ralliement. Le pouvoir ne pouvait plus se défendre. Le cabinet ayant donné sa démission, avait cru dé-

gager sa responsabilité. Il n'était plus temps, selon les ministres, de prendre un grand parti et d'arrêter le mouvement... Le départ du Roi pouvait seul rendre la tranquillité au royaume. Un seul marchait avec une résolution préconçue et toute radiense au devant de la catastrophe : c'était Liborio Romano. Le Roi voyait la faiblesse ou la trahison partout autour de lui. Il ne recevait des souverains de l'Europe que de vains conseils, le corps diplomatique se tenait à l'écart, ne lui offrait pas de secours. Ses deux frères, les comtes de Trani et de Caserte, ne pensaient qu'à se battre et n'attendaient que l'occasion. Le seul comte de Trapani, son oncle, âme noble et généreuse, l'assistait, mais le vide s'était aussi fait autour de lui. Cependant le Roi, jaloux de la gloire de ses ancêtres, se sentait capable de tenter de grandes choses. Toute sa personne annonçait une volonté superbe, qui, tyrannisée par les événements, aspire à prendre sa revanche. Il ne se révoltait pas contre sa destinée, mais il était décidé à lui demeurer supérieur. Il résolut donc de s'éloigner de son propre gouvernement, d'échapper aux lâches et aux traîtres, de rallier ses fidèles entre Capoue et Gsëte, et de vaincre ou de mourir en Roi.

Il demeura plus que jamais convaincu de n'avoir désormais plus de salut possible que dans la victoire. Mais il y avait un grand danger à laisser la démoralisation s'enraciner parmi les troupes. En n'abandonnant pas l'armée à la désorganisation croissante qui s'emparait d'elle, il était possible d'en composer encore une force respectable et de recommencer une lutte devenue nécessaire et suprême. Il ne pouvait compter que sur l'armée dont la force matérielle avait, depuis quatre mois, beaucoup diminué, mais dont la force morale était déjà presque anéantie, et il devait, le plus tôt possible, la soustraire à l'embauchage et à la corruption. Il avait besoin d'un point d'appui pour se mettre en état de diriger ses opérations avec vigueur, et d'en assurer l'exécution et l'effet. De là, le ralliement des troupes derrière le Vulturne. Une lutte aux environs de Naples n'aurait fait que donner lieu à une effusion de sang, cruelle surtout dans une grande ville. Il lui répugnait d'être accusé de la ruine de Naples comme on l'avait

accusé de celle de Palerme, et il avait déjà donné l'assurance de ce sentiment de générosité à l'amiral anglais et à la garde nationale. Il comprenait que son départ était un abandon, que le vide serait bientôt rempli par Garibaldi; mais il préférait s'éloigner pour épargner à sa patrie la douleur d'une conclusion sanglante et de désordres affreux. A cet effet, il y laissait un gouvernement, des garnisons dans les forts pour y maintenir l'ordre et la tranquillité. Il ne voulait pas, eu partant, infliger à son peuple le châtiment de l'anarchie : il s'immolait au salut commun, attendant de la postérité la justice et la gloire peut-être : car nous trouverons ailleurs, disait-il, d'autres champs de bataille et de plus glorieux.

Mais à la nouvelle de l'abandon de la ville et de la retraite à Capoue, la défiance et la consternation se répandirent de rang en rang. Le général commandant la garde nationale donna sa démission et fut remplacé par le géuéral Desauget, dont le premier acte fut de signer la protestation illégale adressée aux ministres et restée jusqu'alors ignorée. C'est par cet acte que le général faisait profession de foi de ses nouveaux et tardifs sentiments politiques. Il affectait, depuis quelques mois, les airs les plus démocratiques, en s'efforçant de faire oublier les vieilles rancunes du libéralisme. Le général Pianelli, démissionnaire comme ministre, donna aussi sa démission comme général. Le général Nunziante s'était retiré quand le Roi avait encore de la force et quand la défection présentait encore un danger : le général Pianelli l'abandonnait quand il en jugeait la cause tout à fait perdue, et allait s'embarquer en fugitif sur un bâtiment étranger. Cette désertion n'étonna personne. Le directeur de la guerre, après le départ du ministre, insistait aussi pour obtenir sa retraite. Les autres se montraient impatients d'attendre que le Roi quittât Naples. Le chef de l'état-major lui-même, qui était à côté du Roi, laissait paraître en toute occasion son abattement et sa mauvaise humeur. Un autre général se réfugiait aussi sur un bâtiment étranger, par suite de l'indiscipline des soldats (écrivait-il au Roi) qui refusaient de se battre. Ces exemples furent suivis de bien d'autres faits qui n'étaient que de lâches désertions devant l'ennemi. Cet abandon de

tous ceux qui auraient dû l'entourer n'étonnait pas le Roi. Déjà il s'attendait à tout de la part des hommes, qu'il commençait à connaître, et il se conduisait avec eux comme s'il les eût entièrement connus. Il portait déjà dignement sa mauvaise fortune, et montrait une résolution tranquille mais sans jactance, et une douleur sans faiblesse. C'était la conviction d'un prince plus désireux de faire son devoir que certain de réussir. Et comme si ce n'eût pas été nouveau pour lui, il n'en témoignait ni surprise, ni colère, tant il possédait déjà *ce je ne sais quoi d'achevé que le malheur ajoute à la vertu.*

Il fit rédiger une note à la diplomatie sous forme de protestation et adressa une proclamation aux peuples de son royaume. A la lecture du manifeste royal, l'étonnement et l'anxiété se partagèrent tous les esprits. On y vit l'annonce d'une catastrophe décisive qui contenait en germe la guerre civile et la servitude du pays. Le peuple napolitain sentait par instinct sa propre ruine dans celle de la cause du Roi. Jusqu'au dernier instant, le Roi s'entretint librement avec ses ministres et avec tous ceux qui se présentaient au palais, par affection pour lui autant que par respect pour eux-mêmes. Il les traita tous avec politesse, quelques-uns avec froideur; il reçut leurs adieux, et leur fit les siens avec une parfaite tranquillité d'esprit. Il conserva, dans ces moments si pleins d'angoisses, le calme de sa dignité et la bienveillance de son sourire. Tout ce qui se passera à son départ va désormais justifier ses prévisions et l'opportunité de sa résolution. Ce ne sera pas seulement par l'audace de ses ennemis que la monarchie va être abattue, ce sera aussi, et peut-être plus encore, par la trahison de ses amis et par l'apathie de ses partisans.

Rome, le 1er avril 1861.

LE DÉPART.

A M. LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULD.

Monsieur le Duc,

Cinquante-quatre ans auparavant, un roi de la Famille de Bourbon était également expulsé de son palais. Mais son départ avait été déchirant, car autour de lui l'amour et le respect avaient grandi avec l'infortune. Personne n'en avait voulu fuir la contagion. Les salons du palais étaient encombrés, le cortége royal avait défilé à travers une foule de visages consternés et pâles d'émotion. Le Roi avait passé au milieu de la haie de ses gentilshommes, les yeux humides de la douleur de ses familiers, et tous les genoux avaient fléchi à l'aspect du vieux roi malheureux. Les fidèles serviteurs de la domesticité du palais, de ces familles inféodées par les bienfaits à la royauté de Charles III, sanglotaient à l'écart. La majesté d'un Roi avait senti la douleur d'une séparation qui faisait verser tant de larmes autour d'elle. Maintenant le cortége du petit-neveu de Ferdinand IV, sortant aussi du siége de sa puissance, se composait seulement de trois généraux. Une seule dame, la duchesse de S. Cesario, accompagnait la Reine ; le souvenir de ses propres épreuves rendait sa tâche plus noble et par cela même moins difficile. L'histoire recueillera les noms de ces fidèles qui, dans un temps de félonies, suivirent la famille royale dans le malheur, mais à la gloire de la dignité humaine. Ce cortége, triste exemple des vicissitudes humaines, traversa silencieusement des salons déserts. Le Roi avait une fermeté à la hauteur des coups de la mauvaise fortune. La jeune Reine se montrait éminemment douée de cette force d'âme qui produit les grands

Digitized by Google

dévouements : dans sa douleur, il y avait tant d'abattement et tant d'intrépidité à la fois, qu'on ne pouvait l'admirer sans en être étonné. Elle songeait à peine à ce trône naguère un des plus beaux du monde ; elle ne songeait qu'à son époux réduit à en descendre.

Le vide qui se faisait au Palais était encore une fatalité. En 1806, c'était la conquête qui menaçait l'État ; en 1860, c'est la révolution qui menace les personnes. On n'abjure pas les principes, mais on subit les conseils de la peur

Dans les derniers moments, les ministres avaient écouté en silence les déclarations du Roi, et pas un seul ne lui avait exprimé les regrets de le voir décidé à partir. Ils étaient consternés, peut-être, mais le tableau des royales douleurs ne les attendrissait pas : chacun réservait pour soi-même l'égoïsme de sa pitié. Liborio Romano paraissait impassible et payait en dédains la défiance qu'il inspirait à ses collègues. Le Roi lui avait dit en souriant : « Mais n'êtes-vous pas assez compromis, M. le ministre, pour prendre un passe-port ? » Vingt-quatre heures après, quelques-uns de ces ministres s'étaient embarqués, mais aucun n'eut l'idée de se rendre à Gaëte. Liborio Romano restait pour recevoir Garibaldi, assister à son entrée solennelle et le haranguer pompeusement avec deux des Directeurs, Giacchi et De Cesare, hommes dont chaque pensée avait été une fraude, chaque action un piége : ils sortaient maintenant de l'ombre ; ce n'était plus de l'audace, mais de l'effronterie. Ils reçurent des mains de Garibaldi les pouvoirs que, la veille encore, ils tenaient du Roi. Le général Desauget retint le commandement de la garde nationale. Tout fut accepté comme un prix convenu.

Le Roi, arrivé à l'arsenal, avait trouvé que rien n'était prêt pour le départ. Aucun commandant ne se présentait pour l'accompagner à Gaëte. Tous se montraient soumis en sa présence et gémissaient hypocritement sur la démoralisation de leurs équipages. En recevant l'ordre d'appareiller, quelques-uns balbutièrent de mauvaises excuses, d'autres donnèrent leur démission ; quelqu'un répondit qu'il ne recevait d'ordres que du ministre responsable. Enfin l'ordre du départ est donné, la *Saetta* s'ébranle, on part, et le Roi s'éloigne de ce superbe

amphithéâtre de Naples, où une multitude émue lui témoignait sa fidélité par sa consternation. Mais on abandonnait Naples à la joie coupable des adversaires de la monarchie, à l'abattement de ses flatteurs, à la douleur, non à la surprise des gens honnêtes, terrifiés de cet étrange changement de fortune. Tous les bâtiments de la croisière que le Roi rencontrait sur sa route, refusaient de se rendre à Gaëte : tous les commandants affectaient de méconnaître une royauté dont ils n'avaient reçu que de continuels bienfaits. Il n'y eut que le lieutenant-colonel Pasca qui le suivit avec une frégate à voiles que les officiers abandonnèrent en arrivant dans le port. François II avait conservé trop peu d'illusions pour en être surpris. Mais à ses chagrins de Roi se joignait en lui la douleur du citoyen. Il souffrait cruellement de la honte de la marine napolitaine. On avait autrefois soulevé les équipages de la flotte hollandaise contre leurs chefs; maintenant, par un procédé également odieux, on dérobait la flotte au Roi, les officiers se prévalant de leur ascendant sur les équipages.

Tandis que le petit navire du Roi voguait, le 6 septembre, sur les vagues, ces troupes, Monsieur le Duc, dont on avait laissé soupçonner la fidélité, entraient brigade par brigade dans Capoue. S'il existait encore de la confusion et quelque désordre, il n'y avait ni désertions, ni désobéissance. Ces troupes étaient indignées d'avoir été vaincues sans le comprendre, et sans savoir sur qui faire tomber leurs soupçons: On n'a jamais vu une armée si ardente, si ombrageuse, si soupçonneuse : tout ce qu'elle ne s'expliquait pas, elle l'appelait trahison. C'était la contre-révolution dans les rangs de la milice, l'armée était peuple, et l'artillerie surtout représentait tout ce qu'il y avait de généreuses colères parmi les soldats. C'était une noble exaspération dont il fallait savoir profiter, et on pouvait, en la secondant, faire revivre la discipline.

Cependant, à Naples, des hommes qui passaient, la veille même, pour les plus fidèles, pour les caractères les mieux trempés, se retiraient. Le Roi parti, ils ne balancèrent plus à se ranger sous le drapeau qui pouvait leur procurer des avantages sans dangers. Des généraux congédiaient leurs aides de camp et refusaient d'aller se mettre à la tête de leurs

troupes; une foule d'officiers se cachaient pour ne pas suivre un étendard en retraite. Bientôt, cédant à la contagion, ils publiaient leur adhésion et acceptaient des emplois des mains de Garibaldi. Sans égards pour les bienséances, des hommes haut placés passaient d'un parti dans un autre et en adoptaient ou simulaient d'en adopter les passions. On ne trouve de ces exemples que dans les conquérants du Pérou, au quinzième siècle. Le général Ghio, ce Maroto napolitain, qui avait capitulé à Soveria, devint gouverneur militaire de Naples. Ceux qui auraient dû donner des ordres aux garnisons des forts ne se montraient pas. Le commandant du fort Saint-Elme, Stanislas Garzia, qui avait vécu des bienfaits de la Cour, et qui, par l'exagération de ses principes, s'était toujours assuré l'impunité, s'était empressé de céder le fort. Le major-général de la marine, Louis Iauch, et le colonel Nunziante, exhortant le régiment de marine à la défection, en avaient provoqué le débandement. Le général qui commandait la colonne arrivée des Pouilles, Philippe Florès, après avoir abandonné ses troupes, leur écrivait de faire leur soumission et en préparait la dispersion. Le général Louis de Benedictis, après avoir attendu patiemment que la victoire se fût déclarée, avait écrit, d'une manière inconvenante, au ministre de la guerre à Gaëte, et en même temps confidentiellement au ministre de Garibaldi. Il avait lui-même organisé l'abandon des forts, et, par là même, la perte des Abruzzes. Le général Ferdinand Locascio, commandant de Syracuse, et le commandant d'Augusta, qui avaient cédé les places sans être attaqués, venaient à Naples se glorifier de n'avoir pas fait tirer un coup de fusil. Quelles leçons et quels exemples! Un jour, Monsieur le Duc, l'histoire sentira trembler dans sa main le burin de ses justices, en entrant dans le récit de ces tristes scènes. Il n'y eut que très-peu d'exemples de fidélité, entre autres celui du colonel Jérôme Liguoro qui, ne pouvant engager une lutte dans la ville, rallia son régiment et le mena combattre sur le Vulturne.

Les faits qui suivirent l'abandon de Naples sont trop connus, Monsieur le Duc, pour que je m'étende sur cette lutte héroïque et sur la conduite admirable du Roi au milieu de ses fidèles

soldats. Le Piémont apparut tout à coup sur les derrières de l'armée pour jeter son épée dans la balance et décider de la lutte. *Aut nunc aut nunquam*, avait dit Guillaume d'Orange, en partant pour détrôner son beau-père. Mais ici le Roi détrôné a héroïquement lutté, et je suppose que tous les nobles cœurs ont chez vous, dans la patrie de Henri IV, de l'admiration pour un prince de sa famille qui le rappelle si bien ! C'est ainsi que se consomma la conspiration odieuse qu'avait couvée une administration de deux mois. C'était l'ouvrage accompli de moitié par les manœuvres du cabinet de Turin et par la dextérité profonde d'un ministre. Il s'était servi du pouvoir pour désarmer le Roi et démanteler par la ruse, avant de les détruire par la violence, la monarchie et l'indépendance nationale.

Lorsqu'on examine l'état où la nation se trouvait alors, lorsque l'on compare la force des factions, on voit que les partisans du Roi étaient bien supérieurs en nombre et en puissance. Le peuple soutenait avec chaleur le Roi François II. Le clergé pouvait mettre dans la balance tout l'ascendant qu'il avait sur le peuple. La science, l'expérience, tous les talents brillaient particulièrement et presque exclusivement dans les rangs royalistes et constitutionnels. Mais les adversaires avaient d'autres avantages qui leur assuraient la supériorité. Tous les talents qui germent d'ordinaire dans les révolutions, la résolution, la ruse, l'audace, un but déterminé, l'appui énergique d'un gouvernemeut, les sympathies de quelques autres, combattaient contre le Roi. Les mesures des conspirateurs étaient concertées avec habileté et exécutées avec vigueur. Tous leurs plans, tramés dans le plus grand secret, étaient conduits avec art. Les changements, qui sont ordinairement le fruit des intrigues et de l'industrie, préparaient de loin les voies à la violence. Le peuple napolitain aimait la monarchie des Bourbons et était attaché à ses traditions; la monarchie constitutionnelle comptait peu d'adversaires et d'innombrables amis, mais ces amis étaient de leur nature circonspects, peu énergiques. Les deux partis royaliste et coustitutionnel formaient deux courants d'idées qui répondaient à deux besoins réels du pays. Il aurait fallu qu'ils pussent se fusionner sans se heurter. La

monarchie n'avait pas de trop de tous ces éléments pour vivre, menacée comme elle était; mais le temps manqua pour cette fusion. Le champ resta libre au parti de la violence, qui ne voyait son triomphe qu'à travers la fumée des combats, et qui fraya la voie à Garibaldi en répandant la rébellion comme une traînée de feu. Ce parti se composait de tout ce que le pays avait de plus passionné, de plus audacieux, de plus entreprenant, et voulait adopter le jour du débarquement de Garibaldi comme le premier jour de son ère.

Le pouvoir l'avait aidé, sa politique s'étant tristement réduite à vivre au jour le jour, sans souci de la veille, mais avec toutes les terreurs du lendemain. Le ministère n'avait eu que des hésitations, des défaillances ou de secrets calculs; il s'était bien gardé d'invoquer cette autorité royale dont tout doit émaner et dépendre dans l'ordre exécutif; il avait constamment affecté de croire qu'un gouvernement constitutionnel était l'absence de toute action ostensible du souverain dans les affaires de l'État; il aurait voulu faire un vain symbole de ce pouvoir do l'État, si efficace et si tutélaire. La révolution, avec la violence et la ruse qui se donnaient la main, avait ainsi tourné contre le Roi la liberté même qu'il avait accordée. La révolution ne laissera pas même au pays la liberté de ses douleurs, car c'est le triomphe d'un parti. Les annales politiques présentent bien des exemples de nations révoltées pour obtenir des libertés ; mais il était réservé au royaume de Naples d'offrir le surprenant spectacle d'une nation qui tolère l'invasion et l'insurrection, au moment même où son Roi lui octroie une liberté trop large peut-être et trop étendue. Mais ce fut surtout l'abandon de l'Europe qui laissa la monarchie napolitaine exposée aux flots déjà soulevés et prêts à la submerger, jusqu'au moment où elle vit les débris du trône entraînés par le torrent.

Un historien ne doit se permettre, Monsieur le Duc, aucune excursion dans le vaste champ des conjectures. Son devoir est de rapporter les événements, et d'en exposer consciencieusement les causes et les effets. Cependant on se demande encore et souvent de quelle manière Ferdinand II aurait conjuré la catastrophe de cette nouvelle révolution, et si la maison de Savoie, qui avait repris ces mêmes projets vastes et ambitieux

qu'elle avait sous le règne précédent, aurait fini par triompher. Ferdinand II. sans doute, avec sa volonté impérieuse, son énergie et son expérience, s'il n'eût empêché, eût du moins retardé la catastrophe. Mais sans parler de l'indécision d'un nouveau règne, et de la guerre d'Italie, la coupable ligue d'un prince et d'un gouvernement avec la révolution aurait conduit à la même crise. C'est l'aristocratie militaire, bien plus active en cette révolution que la vieille aristocratie libérale, ce sont les généraux de terre et de mer que je regarde comme les véritables auteurs de cet abandon de Naples qui fut le couronnement de la révolution. Oui, tout a été l'œuvre des chefs militaires qui, par leur faiblesse, leur lâcheté ou leur perfidie, empêchèrent les effets salutaires des ordres de leur souverain et déshonorèrent leur patrie aux yeux de la postérité. Ils préférèrent la conservation de leur fortune à leur fidélité et à leur honneur! Le plus horrible forfait est celui, sans doute, qui se commet au nom des pouvoirs auxquels la société a remis le soin de sa défense et par les bras qui en sont le soutien; ce forfait, des ministres et des généraux napolitains l'ont commis! C'est par leur exemple surtout que les consciences ont été troublées, que les courages les plus fermes se sont sentis ébranlés et que les forces vives de la nation se sont trouvées paralysées.

Je crois être juste, Monsieur le Duc, en les signalant sous ces traits aux contemporains; mais la postérité sera plus sévère que moi, bien que ses jugements soient plus froids. L'histoire, qui représente la postérité, a besoin de tout savoir et le droit de tout juger; elle enregistrera bien des faits à l'éternelle douleur des cœurs généreux.

Rome, le 14 avril 1861.

L'UNITÉ ITALIENNE.

A M. LE BARON DE BEUST, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A DRESDE.

Monsieur le Baron,

Votre Allemagne caresse, depuis quelque temps, avec plus d'enthousiasme que de réflexion, le rêve de l'unité. Mais ce qui a été une loi de mort en Italie ne peut être une loi de vie en Allemagne. C'est aussi au nom des périls de la nationalité qu'on y remue les cœurs et qu'on y trouble les esprits. On a gravé sur le drapeau allemand la devise du drapeau italien, on tend au même but, on obéit à des inspirations identiques. Et vous, qui avez su remplir avec tant d'éclat la mission éminemment patriotique d'apaiser les rivalités des puissances germaniques; vous, qui avez si noblement travaillé à resserrer les liens fédéraux, en maintenant intacte l'indépendance des couronnes ; vous, à qui la Saxe doit d'avoir fait de son indépendance un usage si favorable au développement des idées de progrès, vous comprenez mieux que tout autre que l'unité serait l'asservissement de tous. En Italie, la seule base d'un droit public, protecteur de tous les peuples, pouvait assurer l'indépendance des populations, la stabilité des dynasties et le maintien de l'ordre contre les factions. Les souverains auraient pu mettre en commun, comme on vient de le faire en Allemagne, leur sollicitude, leur expérience, leurs lumières pour le bien de leurs peuples. Vous avez désormais sous les yeux les fruits amers de la politique unitaire dans une contrée où il y avait encore moins de contrastes, d'obstacles et d'antipathies, puisqu'il y avait au moins l'unité des croyances

religieuses. Et cependant on n'y bâtit que sur pilotis, comme dans les marais !

Et n'allez pas croire, Monsieur, qu'on ait attendu les événements qui viennent de jeter une si grande perturbation en Europe, pour entrevoir les dangers de cette unité, acte inique en même temps que mesure impolitique. Depuis huit siècles, telle a toujours été l'histoire de l'Italie : la guerre entre le principe de l'unité et le principe de la confédération. Cette guerre exista même, et longtemps, avant la domination romaine. Dans l'Italie moderne, l'élément gibelin lutta contre Rome et la fédération, et l'élément guelfe avec Rome contre les Césars teutoniques et l'unité. Cette lutte, cette opposition ont formé la vie nationale des Italiens. La déchéance politique de l'Italie ne date que du seizième siècle. Pour ceux qui connaissent notre histoire, le génie, les mœurs, les habitudes et les coutumes du peuple italien, il est démontré que ce n'est pas la conscience populaire qui fait appel à l'unité de l'Italie. Cette unité qui a enflammé pour un moment quelques imaginations — elles sont si vives et si mobiles dans la Péninsule — n'était pour la majorité qu'une décevante et funeste chimère.

Vous savez, Monsieur le Baron, qu'il y a peu de races aussi avides de domination que la race italienne. On voit ce sentiment dans les productions de la littérature de toutes les époques. C'est dans la poésie, dans les œuvres où la passion se révèle avec des allures spontanées, qu'on doit surtout en chercher l'expression. La littérature s'est, pendant des siècles, préoccupée de donner une sorte de consécration à cet instinct dominateur. Cette littérature a toujours aidé à la révolution. Depuis la renaissance, surtout, elle a travaillé à convaincre les Italiens que la civilisation païenne fut plus parfaite que celle des siècles chrétiens. L'éducation, depuis Léon X, a consisté à étudier, admirer, honorer l'antiquité. Ainsi, après avoir repris la brillante littérature, les arts, la philosophie des anciens, l'Italie a voulu leur emprunter également leur constitution politique. Les esprits les plus exaltés invoquaient la république et l'épée de Camille et des Scipions, les autres appelaient de leurs vœux César et l'empire. Ceux qui croyaient suivre l'idée du Dante et de Machiavel concevaient la pensée de l'indépendance dans

une Italie unifiée. La pensée de la monarchie italienne avait aussi été conçue par Frédéric Barberousse, Louis de Bavière, Frédéric II, Henri VII, par Ladislas de Naples et Charles V, peut-être par César Borgia lui-même. Mais, chez eux, ce n'était ni un dessein prémédité, ni une utopie. L'Église, qui a été la protectrice des peuples italiens contre les invasions barbares et la gardienne de la nationalité italienne, n'a-t-elle pas eu Grégoire VII, Alexandre III et Jules II? Tous songeaient à la force, à la grandeur, non à l'unité de l'Italie. La révolution française et l'Empire, au commencement de notre siècle, en travaillant à rendre uniforme le régime des États italiens; l'Autriche elle-même, en imposant à tous ces États une égale influence, ont fécondé cette idée de l'unité italienne. Une forte centralisation, la presque unité des lois civiles, criminelles et administratives, ont popularisé cette idée dont le prosélytisme révolutionnaire s'est avidement emparé. C'était la révolution qui devait réunir l'Italie, c'était la révolution qui avait les deux aspirations de refaire l'empire romain ou les républiques italiennes. On avait la conviction que, réunie en un seul faisceau, l'Italie serait invincible, et que, au lieu d'être tour à tour victime des Allemands, des Français et des Anglais, elle ferait la loi à tous et deviendrait la première nation du monde.

Les Napolitains donnent le plus libre cours à leur imagination : la moindre étincelle est périlleuse auprès d'éléments si facilement combustibles. Aussi est-ce à Naples surtout que la révolution rêva l'apothéose de la race italienne. Le talent de la parole, force dont il n'est que trop facile aux Napolitains d'abuser, était l'instrument le plus efficace pour rendre la jeunesse accessible à des dithyrambes sur la supériorité des Italiens et sur leur destinée, qui est de ressusciter la domination romaine. Mais le parti libéral ne voulait pas, après la paix de Villafranca, laisser entraîner son libéralisme jusqu'à la révolution. Il s'efforça par ses exhortations de combattre les idées unitaires, il parla de liberté, non d'unité. Dans cette idée de l'unité italienne il ne voyait qu'une situation pleine de troubles, de difficultés et de leurres au service de l'ambition du Piémont. Ce parti était d'ailleurs indigné de la

duplicité du Piémont, qui, en contrariant les stipulations de Villafranca, laissait échapper la dernière occasion, peut-être, de régénérer l'Italie. Tous les hommes éclairés, toutes les sommités de la magistrature et de l'administration, optaient ouvertement pour la fédération. Des deux formes différentes, confédération d'États ou État fédéré, la première était la plus adaptée aux mœurs italiennes, la plus simple et à leurs yeux la plus facile à réaliser. Le Pontificat supposait en même temps une hégémonie que tous les associés auraient reconnue.

Il n'y a, Monsieur le Baron, aucun des arguments opposés depuis à la possibilité de l'unité italienne et si bien justifiés par les événements, qui n'ait été dès cette époque objecté au parti piémontiste. Mais ce parti, avant même d'oser, s'opposait déjà aux concessions du pouvoir, car elles auraient tué la révolution. On n'a jamais vu un parti corrigé par l'expérience.

Naples était alors un foyer d'activité intellectuelle et morale plus ardent, peut-être, que ceux des autres villes de l'Italie. Les opinions qui partageaient les esprits étaient, dans toutes les occasions, exprimées avec cette vivacité nationale que la chaleur du combat expliquait, mais ne justifiait point. On se persuadait des deux côtés que, dans ces discussions, l'avenir du pays était en jeu. Mais le drapeau du Piémont ne comptait sous ses plis que ceux qui voulaient escalader le pouvoir et la fortune. L'Italie, selon eux, avait inutilement et à toutes les époques essayé d'intéresser l'Europe à ses malheurs. Condamnée à se refaire une vie morale, une destinée politique, l'Italie était un remords pour le monde, mais elle avait toujours inspiré le respect, sans avoir la force de se faire respecter. Le pays de Galilée et du Dante, de Telesio et de Vico, du Tasse et d'Alfieri, de Flavio Gioja et de Colomb, n'était pas considéré comme le pays des Colonna, des Sforza, des Caldora, des Montecuccoli et d'Eugène de Savoie. Il n'exerçait aucune influence sur les intérêts généraux de l'Europe. Le morcellement de l'Italie en petites principautés l'avait réduite à vivre en tutelle, avait favorisé la prédominance de l'étranger sur une nation qui, par son histoire, sa richesse, sa population, sa position géographique devrait compter parmi les grandes puissances de l'Europe. C'était dans les souvenirs de l'histoire ancienne

que les Italiens devaient puiser le sentiment de leur force. Un grand avenir allait se fonder par le dernier combat entre le génie de la belle liberté antique et celui de la dure domination moderue. Rien de plus légitime, d'ailleurs, que la tendance de peuples déjà unis par la communauté du sang, de la langue, de la civilisation, à se fondre dans une organisation politique compacte et forte. C'était un pieux désir que celui de renaître à son ancienne grandeur...

L'unité seule, ajoutaient-ils, pouvait faire oublier à jamais la politique capricieuse et légère des États italiens, et les tristes épisodes du long martyre des peuples par l'occupation étrangère. L'unité de l'Italie n'était pas moins nécessaire à la nationalité italienne, que l'unité de la France et de l'Espagne, qui furent jugées indispensables à la nationalité française et ibérique. L'Italie avait été foulée aux pieds, non moins que la Grèce et la Pologue; car la coufédération et le Pontificat, qui avaient entretenu les divisions de la Péninsule, perpétuaient, disaient-ils, le despotisme intérieur et la tyrannie ecclésiastique. Les idées de Balbo et de Gioberti étaient désormais surannées. On ne pouvait être satisfait d'une confédération daus laquelle entreraient l'Autriche comme arbitre et les ducs comme vassaux. Dans une guerre quelconque, on aurait vu les Italiens marcher sous un drapeau qu'ils détestent. L'unité italienne, réalisée dans les arts, les lettres, les sciences avec une incontestable grandeur, avait toujours rencontré, quant à la politique, d'insurmontables difficultés. Désormais elle pouvait confier cette mission à la maison de Savoie, par le patriotisme de laquelle la nationalité italienne avait survécu au désastre de Novare. Le drapeau de Novare venait de se relever à San Martino. La paix de Villafranca n'était que la suprématie de la France. C'était la vieille histoire de l'Italie qui, en combattant avec le bras de l'étranger, devait servir toujours, soit qu'elle triomphât, soit qu'elle succombât. Nous ne voulons pas, disaient les partisans de l'unité, nous ne voulons pas d'aigles étrangères; les aigles latines seules sont le symbole de notre force et de notre indépendance.

Ils ne croyaient pas, Monsieur le Baron, qu'il y eût là un problème européen. L'Angleterre s'était déjà prononcée eu

faveur de l'annexion de l'Italie centrale ; la Confédération Germanique n'était pas hostile, la Russie était indignée de l'ingratitude de Vienne, l'Autriche était impuissante, et la France ne pouvait pas rebrousser jusqu'à la politique des Valois et des Bourbons, pour ressusciter l'Italie des ducs de Mantoue et d'Urbin. L'élément national trouvait en Europe des sympathies certaines, des nations libérales et des gouvernements éclairés. L'Autriche, effrayée des dangers d'une nouvelle guerre et d'une guerre populaire, embarrassée par ses finances délabrées, menacée par les aspirations de ses peuples, comprendra, disait-on, l'impossibilité de garder la Vénétie. L'Italie n'importunera plus l'Europe du râle de son agonie. Il faut donc savoir profiter des circonstances, car l'opportunité du moment est la suprême sagesse. Il faut revivre ou périr à jamais. Nous avons foi dans l'avenir, dans les nationalités, dans le triomphe définitif de la raison et de la justice !...

Ces déclamations vous donneront, Monsieur le Baron, une idée à peu près exacte des passions et des préoccupations du parti exalté, devenu tout à coup unitaire. Mais ceux qui craignaient qu'on ne voulût faire du désordre la liberté, de la révolte un droit, et des convoitises du Piémont le patriotisme, les combattaient vivement. Faisons en sorte, disaient-ils, que les enseignements de l'histoire ne soient pas perdus. Cette idée fixe de l'unité, cette résolution fiévreuse de réussir au prix même de la justice, cette foi aveugle dans ses propres forces et dans ses destinées, ne sonneraient-elles pas le glas funèbre de l'Italie ? Après tant de déceptions et en présence de tant de ruines, vous ne voulez pas demander au passé des enseignements pour l'avenir ? Le sentiment de l'unité italienne, sous la forme qu'il revêt aujourd'hui, ne prend pas naissance dans les souvenirs de la grandeur romaine. L'Italie ne se vit jamais unie que sous le joug de Rome, et non pour commander au monde avec elle, mais pour servir avec le monde. Et pourtant la grandeur romaine mit des siècles à s'élever sur les débris des mœurs, des institutions et des libertés italiennes. Veut-on ressusciter la démocratie de la populace, et ce peuple esclave et roi qui vendait la pourpre aux Césars ? Rêve-t-on par hasard une unité absorbante et de con-

quête ? Mais on veut alors une concentration de pouvoir sans contrôle, et la guerre au dehors. L'unité ne peut se faire, en effet, que par la terreur ou la guerre : l'une ou l'autre sera donc la cause du nouvel État. L'unité amènera une politique orgueilleuse, remuante, téméraire, car l'ambition est toujours plns vaste que les frontières. Déchirez la carte de l'Italie, faites nne hécatombe de toutes les traditions, et vons ne rassemblerez que des éléments hétérogènes. Le ponvoir que vous édifierez sera querelleur, vaniteux, et s'il tombe, un jour, aux mains d'hommes ambitieux, il peut devenir un redoutable instrument de perturbation et de guerre. L'Italie nnie, forcée, dès son berceau, de devenir guerrière et conquérante, serait condamnée à mourir également de ses défaites et de ses triomphes. Vous comptez sur les sympathies du monde ? Mais qui tempérera les jalousies et les défiances de l'Europe ? Ce colosse, improvisé non pas seulement par une révolution, mais par une usurpation territoriale, ne sera jamais qu'une combinaison menaçante. Rappelez-vous la Constituante de Francfort en 1848, et l'agitation des Allemands pendant la dernière guerre. L'Angleterre voudra se servir de l'Italie contre la France ; mais plus tard elle se souviendra des flottes de Gênes et de Venise, d'une si vaste étendue de côtes, de ports superbes et peuplés d'excellents matelots. La France oubliera-t-elle qu'un grand royaume italien est une idée de Pitt, pour laisser s'élever ce bastion, comme les Pays-Bas en 1815 ? L'attitude de la Russie sera-t-elle la même, quand vous pourrez, de l'Adriatique, entraver sa politique en Orient ? Votre réunion de différents tronçons d'Italie, votre unité de conquête, votre destruction des digues morales et matérielles élevées en 1815, peut devenir le commencement d'une commotion dont nulle intelligence humaine ne saurait prévoir le terme. Le nouvel empire, pour se garantir, serait obligé d'entretenir une armée colossale, et il ne pourrait se constituer que par la guerre et la tyrannie. Et, avec cela, nne conscription écrasante, une dette énorme, un abîme de sacrifices. L'union du monde romain fut le triomphe du despotisme. La centralisation est la condition et le danger de l'nnité politique, et l'unité ne se fait que par le despotisme. L'Italie ne connaîtra l'nnité que dans l'esclavage.

Digitized by Google

Elle n'aura qu'une dictature militaire, et l'égalité ne s'établira que sous l'oppression commune.

La fédération, au contraire, poursuivaient-ils, repose sur le génie national; la division, qui existait avant la domination des Romains, est née de la configuration de la Péninsule. L'Italie jouit de l'unité de la religion, de la littérature, de la gloire, mais elle se compose de peuples différents par leur origine, par leurs mœurs, leurs habitudes et même leurs préjugés. Dans toute l'Italie, il y a des dialectes qui ne se conforment pas à une langue unique, et ces dialectes sont de véritables langues élevées même au rang de langues littéraires. L'œuvre de la littérature n'a pas pénétré dans les couches profondes de la société; il y a mille différences dues aux circonstances extérieures, au climat, à l'éducation civilisatrice. Et si l'on voit ce que des influences si diverses peuvent dans une nation, à plus forte raison doivent-elles agir entre nations et races différentes. Songez que la race milésienne des Irlandais ne s'est pas encore fondue avec la race saxonne. Chaque ville, chez nous, a ses annales. Il en a été de l'Italie comme de la Grèce : l'unité fut la servitude, l'indépendance municipale fut la grandeur. Quand l'Italie secoua le joug des barbares, ce fut par son antique municipalisme qu'elle rivalisa avec l'Italie d'autrefois et civilisa le monde. Ce morcellement, dont vous vous plaignez, a toujours contribué au développement intellectuel des Italiens; ce morcellement a fait survivre l'Italie à toutes les invasions dont elle a été le théâtre; ce morcellement contient en soi de grands éléments de force, que la seule fédération peut développer. Et le chef de cette fédération est celui qui personnifie la monarchie universelle et qui assigne à Rome une seconde éternité. Toutes les tentatives faites pour relâcher les liens qui nous unissent à Rome n'ont jamais abouti qu'à l'asservissement de l'Italie.

L'esprit italien, d'ailleurs, est, par excellence, un esprit de rivalité : c'est l'ouvrage des siècles. Ferez-vous de Rome le centre de votre puissance, pour vous heurter contre le pouvoir temporel du Pape? Ferez-vous de Turin l'Athènes de l'Italie? Supprimerez-vous Florence, la ville des Médicis, Naples, la ville de Frédéric et d'Alphonse d'Aragon, Milan et Palerme,

toutes ces capitales qui ont une histoire, des monuments, des souvenirs, des lois, des mœurs? Se laisseraient-elles longtemps absorber par Turin? Voyez Gênes, la ville des Doria et des Fregosi, qui souffre impatiemment, depuis quarante-cinq ans, de lui être annexée? Les Siciliens n'ont-ils pas été jadis unis au Piémont? En furent-ils pour cela plus heureux et plus soumis? Les Napolitains, qui ne le furent pas sous la domination française, voudront-ils perdre l'indépendance recouvrée avec Charles III, pour retomber dans un vasselage plus oppressif que celui que leur imposa jadis l'Espagne? Les souvenirs sont puissants, les traditions impérieuses, et, l'ivresse révolutionnaire passée, les diverses contrées de l'Italie ne verraient dans l'union qu'une vengeance de parti. Les susceptibilités municipales créeraient des oppositions obstinées, des résistances, la guerre civile. Au premier désastre, les passions de l'indépendance et les jalousies municipales éclateraient partout avec une explosion redoutable.

Le Roi de Piémont jouerait-il de nos jours le rôle du chef des Ostrogoths? Mais ce serait la conquête, ce serait la domination savoisienne! Et comment ce nouveau Théodoric ferait-il oublier les dynasties légitimes? Les Stuarts, les Bourbons, les Bonaparte ne conservèrent-ils pas toujours des partisans nombreux et puissants? A-t-on oublié l'insurrection des Calabres et le sang versé à flots quand elles se levèrent contre les phalanges françaises? Vous obstiner dans votre dessein, c'est vouloir s'éveiller au bruit de luttes fratricides, c'est vouloir que l'anarchie, qui désole depuis un demi-siècle les États de l'Amérique méridionale, soit le partage de l'Italie, pour amener tôt ou tard une restauration. Et les déchirements, et les luttes intestines, ne finiront-ils pas par hasard avec les humiliations du dehors? La liberté elle-même, exposée aux haines des uns et aux excès des autres, ne résistera pas aux luttes acharnées des partis. Vous serez comme les barbares qui, avant de renouveler les sources de la vie et d'enfanter le monde moderne, faillirent anéantir la civilisation. Mais des desseins pareils, quand ils sont l'ouvrage des particuliers, se nomment trahison : appliqués à tout un peuple, ils s'appellent suicide. Non, il est impossible de réunir par la conquête et la

révolution ce que d'autres conquêtes et d'autres révolutions ont vu se désunir, de réunir ce que l'action dissolvante des siècles a divisé. Les Italiens, pour une unité factice, n'iront pas se jeter dans une véritable unité révolutionnaire où ils perdraient leur originalité. L'ancienne et véritable grandeur de l'Italie ne peut luire que le jour où le foyer domestique, le trône et l'autel seront unis sous l'égide de la puissance modératrice de la Papauté, en obtenant de l'Europe cette neutralité universelle qu'elle a accordée à la Suisse et à la Belgique. La prospérité et la force de l'Italie auront bientôt grandi sous les auspices du Pontificat, qui a donné aux peuples la civilisation et la liberté. L'Italie conservera une forme de gouvernement qui a été adaptée à ses mœurs, et gardera l'équilibre à égale distance d'un attachement superstitieux au passé, et des nouveautés téméraires. La vie nationale pourra renaître sur le terrain de toutes les traditions, agrandi par les plus pacifiques et les plus heureuses innovations. Souvenez-vous que la liberté, qui s'appuie sur le droit, fleurit; la révolution ne compte que sur la force; or, la force abat ou dessèche.

C'est ainsi, Monsieur le Baron, que les esprits méditatifs et expérimentés, dont les exaltés eux-mêmes étaient forcés de reconnaître le savoir, l'amour de l'ordre et de la justice, se faisaient les apôtres de la concorde et de la paix. Mais, quand les nations sont poussées vers l'abîme, ce n'est qu'au lendemain des catastrophes qu'elles se souviennent d'avoir été averties. Les mouvements révolutionnaires de 1820 et de 1848 n'avaient tendu qu'à changer la forme du gouvernement ou les hommes qui les représentaient. Mais, dans celui qui se préparait après les préliminaires de Villafranca, il y avait une portée plus grande et plus dangereuse : le changement de la dynastie. C'était presqu'un mouvement social, car il tendait à une modification radicale de la société italienne. Mais les doctrines unitaires paraissaient, à vrai dire, si peu mûres, qu'on ne les croyait pas redoutables. Le parti de l'annexion formait un monde artificiel superposé à la nation. Néanmoins les intrigues des sectes sont souvent plus à craindre que les explosions populaires, et ces intrigues, à Naples, s'appuyaient sur la diplomatie et la force d'un gouvernement qui n'avait que d'ambi-

tieuses témérités, et qui nous suscitait des difficultés ponr nous créer bientôt après des périls.

Le royaume de Naples, par sa population; ses lois, son histoire et ses mœurs, était opposé plus que tout autre pays d'Italie à l'annexion. Il n'avait pas oublié les deux siècles d'esclavage qui avaient anéanti la civilisation aragonaise. Mais la trahison était entrée sous bien des toits, s'était assise à bien des foyers, avait pénétré jusque dans les rangs de l'armée. La catastrophe fut pour ainsi dire inattendue, et, le moment du danger arrivé, on se sentit les bras liés. Ce fut le saisissement de la défaite. Toujours est-il que la mollesse et la pusillanimité des gens honnêtes firent triompher les ennemis de la monarchie, du peuple et du pays. Le parti vainqueur, à Naples, dut ses succès aux mêmes causes qui ont produit partout ailleurs le bouleversement des États. Les partis vaincus parurent ignorer que la faiblesse est un crime, et que ceux qui permettent le triomphe de l'injustice ne partagent pas les dépouilles, il est vrai, mais partagent la culpabilité des spoliateurs.

Rome, le 4 mai 1861.

LE PLÉBISCITE.

A M. LE BARON DE BEUST.

Monsieur le Baron,

Jamais une révolution aussi considérable ne s'est faite avec autant de facilité et par des moyens aussi disproportionnés à leur objet. On ne trouvera, dans aucune histoire, une suite d'événements aussi singuliers et aussi étonnants. On a donné, comme une preuve de l'assentiment des Napolitains, la marche triomphale de Garibaldi et le plébiscite; on a fait sonner cette adhésion du haut d'une tribune parlementaire. Mais tout fut l'œuvre de la trahison d'un État par un autre, et de l'apathie de cette masse qui, là comme partout ailleurs, n'a que le silence pour remords, et l'abstention pour courage.

Garibaldi fut, à son entrée dans Naples, accueilli par de frénétiques saturnales. Il était suivi du Père Gavazzi en voiture, revêtu d'une chemise rouge, le pistolet à la ceinture; à côté de lui était assise une jeune femme portant les trois couleurs... L'immoralité rehaussée par le ridicule et la honte. La chemise rouge de l'un et les couleurs de l'autre devançaient la mode des carmagnoles et des tuniques romaines. Le cortége s'avança au milieu des acclamations délirantes d'une multitude de forcenés, de prêtres apostats, de forçats en rupture de ban, qui cherchaient, le poignard à la main, à faire partager leur délire hypocrite. Aux cris violents de ces énergumènes agitant des armes ou des drapeaux, se mêlaient ceux d'un ramassis de viles prostituées qui agitaient des mouchoirs. Des hommes, qui avaient acheté la faveur du gouvernement par

des services ignominieux, se montraient impatients de racheter, en trahissant leur devoir, le crime d'avoir trahi leur patrie. Mais il en est ainsi partout : ceux qui font pompe de leur apostasie ont ce courage qui brave l'infamie. Le dictateur, qui s'attendait à être salué par cette joie expansive et follement bruyante dont les Napolitains sont accusés d'être si volontiers prodignes, souffrit cruellement de ne voir dans son cortége que la plus basse populace. Il dut apprécier, du premier coup d'œil, la portée de cet enthousiasme aviné. Il dut voir clairement qu'il n'y avait pas là un de ces courants d'opinion qui entraînent et dominent les résistances individuelles. Cette joie fébrile n'était pas une joie populaire.

Partout, Monsieur le Baron, où s'étala le spectacle étrange d'un aventurier venant renverser, au moyen de la révolution cosmopolite, la monarchie de Charles III, le peuple était comme ébahi et se croyait sous l'illusion d'un songe. Le vulgaire ne comprend que les dénouements, et, à ses yeux, la justice d'une cause est souvent dans le succès. Cependant, la multitude, à Naples, n'eut, le 7 septembre, qu'une curiosité mobile et vaine, sans énergie comme sans résultat. Ce fut une muette et prompte obéissance, de l'abandon plus que de la soumission. Le silence de la société civile était, il est vrai, une faiblesse morale; mais il n'est que trop prouvé que les peuples aiment les solutions qui les courbent sous un joug : c'est une quiétude païenne dont on a eu partout des exemples. Les classes aisées, plus abattues que les autres, s'empressèrent d'illuminer leurs maisons et de mettre des drapeaux à leurs fenêtres.

Cependant, la conquête commencée et les réceptions officielles cessées, on n'avait pas tardé à pressentir le retour de l'opinion publique. De tels retours ne se font pas sans de grands efforts et de longues incertitudes : à Naples, il s'opéra un soudain revirement dans les esprits. En temps de révolution, les idées mûrissent avec une étrange rapidité. On avait cherché la liberté, et on avait subi la dictature et la conquête; on avait demandé l'indépendance, et on n'avait obtenu que la servitude et la misère. En deux mois la sécurité avait été perdue, la fortune publique dilapidée, et on ne recueillait que les sanglantes saturnales de Naples et les dévastations de la guerre. Deux

Digitized by Google

mois d'anarchie et de lutte avaient assouvi et blasé toutes les passions : on regrettait le règne de la paix et des lois. Ceux-là mêmes qui avaient contemplé avec une joie insolente la chute de la monarchie, subissaient maintenant les dures leçons de l'adversité, pour avoir préféré les intérêts d'une troupe de factieux à l'honneur et à l'indépendance de la nation. On avait aspiré à la liberté, et on était brusquement tombé sous le plus lourd des despotismes, sous le despotisme militaire : plus d'illusions, plus d'espoir, plus de confiance, plus de foi en ses doctrines et en soi-même !

Ceux dont la conscience se révoltait au spectacle de tous les droits et des intérêts les plus légitimes foulés aux pieds, durent se borner, en présence du triomphe de la force, à refuser leur solidarité à la ruine de la patrie.

En ce moment de découragement général, la révolution, exaltée par la peur, tenta l'épreuve du suffrage populaire. La presse (comme cela avait eu lieu à Florence) déclara traître à la patrie et digne de la vengeance publique quiconque oserait voter contre l'annexion. En même temps, des sicaires, la lie du peuple et des bagnes, parcouraient les rues, armés jusqu'aux dents et proférant des menaces; une nuée d'agents secrets, soudoyés par les ministres qui puisaient sans contrôle dans le trésor, se répandaient dans les provinces, et les coupe-gorge de la police battaient la campagne aux environs de Naples. Leur moyen de séduction était presque toujours l'intimidation, de préférence à l'argent qu'ils aimaient mieux empocher. C'est sous la protection des troupes sardes, des gardes nationales et de toutes les forces réunies de la révolution, que le comité, plus encore que le gouvernement, fit voter l'annexion. Les camorristes se tenaient près des deux urnes destinées, l'une au vote affirmatif, l'autre au vote négatif, et placées à une certaine distance l'une de l'autre. Il y avait danger évident à s'approcher de l'urne négative sous les yeux de tant et de tels témoins.

Le 21 octobre 1860, Monsieur le Baron, cette annexion contre nature fut enfin votée, par les uns comme une sauvegarde, par les autres comme un acheminement vers l'unité révolutionnaire de l'Italie. L'immense majorité des votants se compo-

sait de coryphées de la conspiration, de satellites des comités, d'individus soudoyés par l'or piémontais, de volontaires de Garibaldi, de sicaires cherchant l'impunité dans la vente du pays, de va-nu-pieds devenus citoyens malgré eux, de paysans, troupeau parqué par les camorristes et votant sans comprendre. On se fit même un jeu et un amusement de ces ignobles comices. Les volontaires cosmopolites de Garibaldi jetaient des votes à pleines mains dans l'urne, comme on jette des fleurs sur une tombe. Ils accomplissaient ainsi le sacrifice de l'autonomie d'un pays aussi indignement vendu que honteusement acheté. La vente de la monarchie de Roger et d'un peuple civilisé s'opérait comme celle d'une troupe d'esclaves dans un bazar d'Afrique.

Quinze jours après, eut lieu la consécration de cet acte sacrilége. On proclama 1,313,376 votes affirmatifs, ce qui était un mensonge ; 10,312 votes négatifs, ce qui n'était pas moins faux : il n'y eut pas un vote négatif, personne n'étant libre de le donner. Les premiers individus qui eurent le courage de leur conviction reçurent presque tous un coup de stylet. On enregistra ces voix négatives comme garantie de la liberté et de la légalité du vote. Le dépouillement du scrutin fut dévolu à la suprême Cour de justice qui s'était naguère empressée de jurer fidélité à l'envahisseur, et dont le président n'avait pas eu honte, en prêtant serment, de décrier et de renier son Roi légitime pour prodiguer l'encens à Garibaldi, dans le même prétoire où, peu auparavant, il avait juré fidélité au Roi qui l'avait placé à la tête de la magistrature napolitaine. Ce collége, la veille même de l'entrée de Victor-Emmanuel, était censé avoir contrôlé les votes des comices populaires. Le président, en annonçant le résultat, parla avec chaleur des vœux de la *nation* italienne et du peuple napolitain !

L'exemple de la capitale fut suivi par les grandes villes. Dans la plupart des provinces, on réunit très-peu ou point de votants. La terre de Labour, la plus vaste de toutes et encore occupée par les troupes royales, ne vota pas. La majorité de la nation n'assista pas à ces comices liberticides. Les hommes qui, aux époques de ruine publique, représentent le droit et la justice, sont rarement des hommes énergiques et utiles : ils

courbent aisément la tête sous le fardeau de la destinée. Aussi a-t-on dit que ce n'est pas seulement par l'audace de ses ennemis, mais plus encore par l'apathie de ses partisans, que la monarchie a succombé... Tenons compte, cependant, de la terreur qui dominait la place publique.

Le plébiscite du 21 octobre ne fut donc qu'une triste comédie, l'œuvre de l'ambition sanctionnée par l'anarchie. Qu'on ne dise pas que le peuple napolitain oublia tout d'un coup son passé, les grandeurs et les glorieuses traditions de son pays natal. Il doit tous ses malheurs à l'ambition parasite d'hommes qui n'avaient rien à eux, pas même leur conscience. Le peuple ne fut pas un peuple suicidé, mais suspendu à la corde; tout en lui annonçant qu'il était souverain, on lui imposa sommairement un gouvernement nouveau et une dynastie nouvelle.

D'ailleurs, Monsieur le Baron, le mensonge du plébiscite fut dévoilé par l'abstention de la plupart des membres de la classe aisée. La noblesse, qui avait émigré presque entièrement, protestait par son absence ; un grand nombre de fonctionnaires publics avaient aussi préféré l'exil et la mendicité à la félonie ; des milliers de propriétaires avaient abandonné leurs foyers pour fuir le joug des envahisseurs. Des provinces entières qui n'avaient point voté, déposaient contre le plébiscite. Et encore, un Roi, un gouvernement, une armée vaillante et dévouée, qui représentaient l'État devant le pays et l'Europe, protestaient sur le Vulturue. L'Europe elle-même n'était pas dupe, car le chef du Foreign-Office écrivait à son ministre à Naples, quelques mois après, que *les votes du suffrage universel dans les Deux-Siciles semblaient de peu de valeur au gouvernement de S. M. Britannique !*

Mais bientôt éclata la fausseté du plébiscite. Deux mois après seulement, le cabinet de Turin, se servant de toute son influence, de son adresse et de l'argent tiré du trésor napolitain, prescrivit l'élection des députés : tout le pays se tint à l'écart, se contentant de maudire ; le nombre des électeurs ne monta qu'à 25,000. Plus tard, quand il s'agit de nommer quelque autre député au Parlement, les électeurs se sont trouvés au nombre de quelques centaines. Ainsi, dans le

quartier du *Mercato*, à Naples, qui compte 80,000 habitants, M. Paolo Cortese a été élu par 43 voix qui lui ont assuré la majorité, son compétiteur n'en ayant obtenu que 41. Dans un collége on n'en réunit que soixante. Lors de l'élection des corps municipaux, les salles restèrent vides : à Naples, il n'y eut guère que 800 électeurs sur 500,000 habitants. Aujourd'hui même, rien n'annonce qu'on s'apprête à sortir de l'apathie et de l'indifférence où l'on reste plongé depuis trois ans révolus. Il y a là un symptôme de tout l'esprit public. Mais combien ne protestent-ils contre le plébiscite tous ces magistrats, tous ces employés qu'on a destitués ou mis en disponibilité; tous ces détenus politiques dont les prisons sont encombrées? Veut-on se convaincre que les Napolitains souffrent impatiemment le joug qui pèse sur eux?... Qu'on ose recourir à un second plébiscite! N'a-t-on pas appelé les peuples des Provinces Danubiennes à se prononcer, une seconde fois, sur leurs propres intérêts? Pourquoi donc a-t-on l'inconséquence de ne pas permettre l'expression libre de la volonté populaire à Naples? Qu'on ose réunir un Parlement napolitain pour sanctionner le plébiscite du 21 octobre; qu'on ose même réunir à part les députés des Deux-Siciles.... On ne se hasarderait pas même à réunir le Parlement Italien à Naples!

Le peuple anglais, qui a cru voir, dans la catastrophe des Bourbons de Naples, une répétition de sa révolution de 1688, aurait dû se rappeler que pas une épée ne fut tirée pour défendre Jacques II. Chez nous, au contraire, une armée de cinquante mille hommes, au milieu de tant d'exemples de trahison, au milieu des séductions et des misères, resta intrépide et dévouée. Cette armée ne pouvait que succomber avec sa patrie sans pouvoir la sauver, puisqu'elle avait à combattre, dans un pays ouvert, une armée de front et une autre qui menaçait ses derrières. Elle dut d'abord abandonner le Vulturne, après avoir fait éprouver de grandes pertes à l'ennemi à Cascano et sur le Garigliano. Attaquée par mer contre toute attente (elle avait l'assurance que l'escadre française ne l'aurait pas permis), il lui fallut abandonner aussi le Garigliano et, un peu plus tard, Mola et sa terre natale. Cette armée était alors réduite à un lambeau de territoire où elle ne pouvait

trouver ni aliments, ni moyens de combattre. Une partie chercha un asile dans les États de l'Église. Ces débris décimés par les fièvres, sans médecins, sans hôpitaux, manquaient de médicaments. Le dénûment avait été tel qu'on fut ravi d'aise en recevant de Terracine *cinq onces* de quinquina ! Les soldats, vêtus de simple toile à l'entrée de l'hiver, forcés de coucher sur la dure et sur les rives du Garigliano, avaient manqué de vivres pendant deux jours ; bon nombre succombaient d'inanition ; les chevaux tombaient sous les cavaliers.... Et pourtant ces restes d'une belle armée rejetaient avec dédain toutes les offres de capitulation, aimant mieux remettre leurs armes à une puissance neutre qu'à un ennemi qui les avait vaincus, non par la force, mais par la corruption et la trahison. Ils ne voulurent à aucune condition avouer leur défaite, renoncer à la cause de leur Roi ou consentir à la destruction de leur pays. Le monde sait quelle résistance le Roi, aidé d'une poignée de braves, opposa dans Gaëte, pendant quatre mois, au feu, à la famine et au typhus.

Rome, le 17 mai 1863.

LES OPINIONS.

A MONSIEUR LE BARON DE WENDLAND, MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE DE S. M. LE ROI DE BAVIÈRE A PARIS.

Monsieur le Baron,

A la nouvelle que la résistance populaire venait d'éclater dans les Deux-Siciles, une profonde stupeur s'empara de tous ceux qui avaient compté sur une solution pacifique : le voile se déchirait brusquement et laissait entrevoir en perspective la guerre civile. Cette nouvelle ranima les espérances de ceux qui ne croyaient rien possible sans l'assistance de l'Europe, en même temps qu'elle portait au comble les alarmes et l'exaspération de tant d'autres qui s'attendaient à voir tomber avec Gaëte le dernier obstacle au libre développement de l'unité italienne ; mais les hommes convaincus que la tranquillité apparente du royaume était plutôt de la lassitude qu'un ordre véritable, ne témoignèrent aucun étonnement. Si aux convulsions anarchiques et à l'invasion étrangère avaient succédé l'inertie et la stagnation, cette torpeur passagère pouvait bien donner quelques moments de trève, mais elle n'était pas une solution.

On ne comprendra jamais la situation des provinces méridionales de l'Italie, sans se rendre compte de l'histoire et de la situation sociale des différentes classes de ces contrées. Dans le royaume de Naples, à peu près comme partout ailleurs, il n'y a guère que la noblesse et la classe moyenne, deux classes relativement éclairées, qui soient assez pourvues

de sens politique pour s'intéresser aux affaires publiques. La noblesse a, depuis longtemps, perdu le caractère d'un grand corps politique, et, depuis le commencement du siècle, elle n'a plus de priviléges, mais simplement des honneurs. La classe moyenne, si tant est qu'on puisse lui donner ce nom, la surpasse de beaucoup en lumières, en autorité et en fortune; c'est surtout dans cette classe qu'on rencontre le talent et le mérite personnel. Ces deux classes, rapprochées par leur position, pensaient que, par le temps qui court, un souverain ne pouvait régner que de concert avec la nation; elles désiraient donc un gouvernement représentatif franchement établi et loyalement pratiqué. Toutes deux avaient le sentiment du vrai et du possible, et si, dans la première, il existait encore des partisans obstinés de l'immobilité, on en rencontrait bien peu dans la seconde qui voulussent le bouleversement de l'État.

Quand, au commencement du seizième siècle, le royaume perdit son indépendance, une partie de la noblesse était ouvertement hostile à la dynastie aragonaise; mais les barons, retranchés dans leurs manoirs, s'accommodaient le mieux du monde d'un souverain résidant à Madrid. Ils ne voyaient dans le vice-roi qu'un égal, et ne redoutaient pas son pouvoir. Les Espagnols s'efforcèrent, pendant deux siècles, de dompter l'humeur belliqueuse de cette noblesse napolitaine toujours à cheval, comme la noblesse polonaise, et combattant tantôt pour les Normands contre la Maison de Souabe, tantôt pour les Souabes contre Charles d'Anjou, tantôt pour les Aragonais, tantôt pour les Angevins. Mais à la restauration de la monarchie, la noblesse entière se rangea avec enthousiasme autour de Charles III de Bourbon, et combattit vaillamment à Velletri. Elle avait, il est vrai, perdu en grande partie l'influence que donnent la richesse et la puissance, mais il lui restait encore l'orgueil de sa naissance et le sentiment de sa nationalité. On la vit se consacrer à la défense du royaume qui venait d'être reconquis. Aujourd'hui, cette même noblesse est froissée, indignée du servage de sa patrie. Elle a vu, non sans une douleur poignante, disparaître, avec François II et sa Cour, ses plus chères espérances: elle a vu avec indignation trôner dans

le palais de ses rois le dictateur Garibaldi et les proconsuls piémontais, et elle a émigré en masse emportant à l'étranger son patriotisme indigné.

La classe moyenne n'existait pas à la chute des Aragonais, et n'a guère commencé à s'élever qu'au seizième siècle : pendant les soixante années qui viennent de s'écouler, elle s'est efforcée de mettre ses sentiments et ses prétentions à la hauteur de sa nouvelle fortune. C'est cette classe qui a obtenu l'abolition de la féodalité, la réforme de l'état social, la suppression des abus introduits par tant de régimes différents. Elle avait le sentiment national, et marchait à la conquête d'une liberté légale, mais elle éprouvait fort peu de sympathie pour la vieille utopie révolutionnaire de l'unité italienne. La bourgeoisie savait d'ailleurs par expérience que les révolutions vendent cher les avantages qu'elles promettent. Elle n'avait jamais vu de réformes efficaces s'opérer sans révolution, mais toujours des révolutions sans réformes. Aussi les succès de Garibaldi et le renouvellement de la trahison de Vergara en Calabre, l'avaient-ils épouvantée.

Cette classe, Monsieur le Baron, sait maintenant que l'asservissement de la patrie est plus humiliant qu'il ne le fut jadis au seizième siècle. Sous la domination des Espagnols, il y avait toujours un royaume de Naples. Le vice-roi avait une Cour, il était entouré d'un conseil d'État, et possédait un noyau d'armée, des régiments napolitains, une gendarmerie nationale. Il avait pleins pouvoirs, publiait des lois, et jouissait du droit de grâce. Le vice-roi ne se bornait pas à donner des fêtes, il avait l'orgueil de laisser quelque trace de son gouvernement dans les institutions du pays et dans les œuvres publiques. Ainsi les routes, les hôpitaux, les établissements de bienfaisance et bon nombre de monuments datent de cette époque. Il y eut des vice-rois, le duc d'Ossuna et le comte de Lemos, par exemple, auxquels il ne manqua que le titre pour être des princes indépendants. Naples avait alors un parlement, institution féodale, il est vrai, mais où siégeaient aussi les députés de la ville, qui représentaient le peuple. C'était ce parlement qui établissait les impôts. Les *sediles*, ou congrégations de patriciens, jouissaient aussi d'une grande influence dans les

Digitized by Google

affaires publiques; et néanmoins la condition de province avait tellement appauvri le royaume, que les historiens nous assurent que les habitants aimaient mieux aller s'établir sur les terres des Turcs. Pour ne citer qu'un exemple, le mécontentement du peuple, en 1647, provoqua la révolution de Masaniello.

Or, la classe moyenne a vu le Piémont porter atteinte à l'indépendance du pays, et ne pas même respecter les simulacres du temps de la domination espagnole. Les ministères et la représentation à l'étranger ont disparu, l'armée a été dissoute, la flotte emmenée, les arsenaux ont été dépouillés, les chantiers et les fabriques d'armes anéantis, l'Hôtel de la Monnaie, la Direction des postes et celle de la télégraphie, supprimés. En quelques mois, elle a vu des institutions littéraires telles que l'Académie des sciences et l'Institut des beaux-arts, abolies, l'Université de Frédéric II appauvrie, plusieurs établissements d'éducation publique fermés, les musées mystérieusement dépouillés. Ces spoliations, ce vandalisme, je dirai plus, ces profanations, devaient naturellement exciter l'indignation de quiconque aime les arts, les lettres et les sciences. Toute la classe moyenne (le barreau surtout, qui est très-influent à Naples) voit avec douleur les belles lois du royaume remplacées par d'autres lois contraires à la morale, à la justice et à l'humanité; avec épouvante, les innombrables visites domiciliaires, les arrestations arbitraires, les dénonciations autorisées, les violences ordonnées par le gouvernement, les jugements iniques, les condamnations impitoyables, l'illégalité devenue la sanction des lois. L'éloignement de la Cour et du corps diplomatique, l'émigration de la noblesse, la destruction des ministères et la dissolution de l'armée ont naturellement accru la misère et le mécontentement du peuple. Bientôt on a eu à déplorer la destitution ou le changement d'une foule de fonctionnaires indigènes, la mise en disponibilité imposée comme une grâce, et l'arrivée d'une nuée d'employés ignorants et affamés s'abattant de Turin sur Naples comme sur un pays conquis. En trois ans, les impôts ont été décuplés; deux millions furent gaspillés.

Mais la classe moyenne, Monsieur le Baron, devait passer en

peu de temps par les diverses phases de l'étonnement, de l'espoir et de la désillusion. Elle vit le royaume réduit à l'état de province d'un État étranger, et, peu après, la suppression de la lieutenance, suivie du transfert des archives ministérielles à Turin. Le Piémont adopta un système d'assimilation violente se révélant dans les moindres détails de l'administration, au milieu de criminels désordres, de la corruption la plus honteuse et la plus révoltante. Le manque de sûreté personnelle vint ajouter aux sombres préoccupations des esprits. La propriété fut non moins menacée que la justice; les autorités encourageaient le mal par le scandale de leur apathie. Les matamores des carrefours circonvinrent le gouvernement, comme jadis les gladiateurs entouraient dans le Forum les tribuns séditieux, aux temps les plus tristes de Rome. Grâce à ces *bravi* du seizième siècle, le crime se promena triomphant dans les rues, le vol et le meurtre devinrent un jeu de tous les jours.

Au moment où j'écris, la classe moyenne est indignée des exigences de la conquête et de ses déprédations. On contemple avec horreur ces maisons saccagées, ces champs dévastés, ces pays brûlés; on se raconte la mort de paisibles citoyens fusillés sur le caprice d'un officier ou d'un caporal. On se demande où est l'exécution des promesses au nom desquelles s'est opérée l'annexion, et comment il se fait que la croisade du Piémont contre l'*absolutisme* n'ait abouti qu'à l'oppression. Les annexionistes les plus exaltés en sont maintenant aux regrets et aux malédictions contre le Piémont.

Sous cette surface tourmentée, Monsieur le Baron, on trouve le peuple, masse calme, laborieuse, étrangère aux idées politiques, légère et spirituelle, qui dénigrait par oisiveté et se bornait à se venger de son gouvernement par la médisance. Ce peuple a vu miroiter à ses yeux les idées politiques des autres classes, sans jamais s'en éprendre : depuis 1734, il est attaché de cœur à ses rois et à la dynastie de Bourbon. Son soulèvement en 1799 fut un vrai mouvement démocratique comme celui de 1647; la résistance courageuse qu'il opposa aux légions françaises dans la ville de Naples fit dire au général Championnet, dans son rapport au Directoire, qu'il avait eu à combattre des héros. En 1806, le peuple se souleva dans la Calabre, que le maréchal

Masséna appela la Vendée napolitaine ; il y eut presque quarante mille insurgés auxquels les Anglais fournissaient de l'argent, des armes et des munitions. La guerre de l'insurrection se prolongea pendant trois ans contre les premiers soldats du monde, et ce fut le royaume de Naples qui donna au Tyrol et à l'Espagne l'exemple de la résistance.

Or, cette masse éprouve plus vivement que les autres classes, s'il est possible, le dégoût du joug piémontais. Elle a vu avec douleur le Roi, le fils de la Sainte, bombardé dans Gaëte, puis exilé du royaume. L'éloignement des anciens fonctionnaires et l'insolence des nouveaux, l'accroissement rapide des méfaits de toute espèce, la paralysie dont sont atteintes les industries et la brusque interruption du commerce n'ont fait qu'accroître son mécontentement. Bientôt il ressentit une gêne et une misère qu'il n'avait jamais connues, et se vit frappé non-seulement dans ses affections, mais dans ses intérêts. Par leurs idées, leurs mœurs et leur langage, les Piémontais s'étaient du premier instant trouvés en contraste profond avec les idées, les mœurs et le langage des Napolitains. Ces deux peuples, réunis sur le même sol, avaient des caractères nationaux aussi opposés l'un à l'autre que peuvent l'être les caractères nationaux de deux autres peuples européens. Il ne pouvait donc y avoir que fort peu de sympathie entre les deux races : de plus, le peuple napolitain ne tarda pas à découvrir une différence dans la religion ; les paysans surtout, qui n'avaient connu jusqu'alors d'autre cause que celle du Roi et de la patrie, songèrent à défendre celle de la religion.

L'organisation de la garde nationale porta au comble le mécontentement, surtout dans les campagnes. Il faut savoir qu'après la dissolution des milices qui avaient contribué à la révolution de 1820, il s'était formé dans les provinces des gardes urbaines. Les paysans s'y enrôlaient volontiers, parce que ce service leur donnait le privilége de porter le fusil ; or, il n'y a pas de pays où l'on soit plus fier de traîner un sabre et d'avoir un plumet au chapeau. La garde nationale se recruta surtout dans la bourgeoisie qui fit, dans le principe, peser sur le peuple sa vanité et son insolence. Le peuple frémissait, mais attendait : il y avait encore une armée, et le Roi était à Gaëte.

Mais ce qui le blessait par dessus tout, c'était le spectacle d'une immoralité et d'une irréligion sans frein ; le spectacle d'évêques en fuite, de dignes prêtres arrachés de l'autel, maltraités, et souvent mis à mort, tandis que des prêtres et des moines révolutionnaires parcouraient les rues, armés et prêchant une doctrine hérétique. Des changements si brusques et si radicaux avaient commencé par l'étonner et fini par l'exaspérer.

La conscription militaire avait passé, depuis près d'un demi-siècle, dans les mœurs du peuple napolitain. Les Français brûlèrent, il est vrai, des hameaux et des villages où le peuple s'y opposait par les armes, et, sous la Restauration, on traînait encore les conscrits comme des galériens : mais, depuis environ trente ans, ils se présentaient d'eux-mêmes aux corps, la cocarde au chapeau, et traversaient le pays au cri de Vive le Roi ! On s'honorait d'avoir été soldat. Depuis 1860, il n'en est plus de même. Les soldats de l'armée dissoute, rentrés dans leurs foyers, y portèrent la haine contre les Piémontais et le désir ardent de la vengeance. On avait eu la maladresse de faire insulter les prisonniers napolitains par les camorristes et par les gardes nationaux ; on les avait hués dans les rues, on avait déchiré leurs uniformes, on leur avait craché au visage. La garnison de Capoue, en entrant à Naples après la capitulation, avait été sifflée ; la révolution avait applaudi le général Ferdinand Locascio qui se vantait hautement d'avoir cédé la place de Syracuse sans avoir brûlé une amorce, et sans même avoir été menacé d'attaque. Les capitulés de Gaëte avaient été chassés de leurs foyers par les autorités, insultés par les officiers de la garde nationale, jetés en prison. Quand ils en sortaient, ils ne trouvaient pas de métier pour vivre, aucun propriétaire n'osant les prendre à son service, de peur de devenir suspect aux autorités piémontistes. Ceux qui se traînaient jusqu'à leurs montagnes, estropiés, mal guéris de leurs blessures, portant sur leur visage hâlé les traces de leurs souffrances, ne trouvaient pas même un lit à l'hôpital. Quelques soldats avaient été conduits à Gênes, à Turin et à Alexandrie : en rentrant dans leurs familles, ils racontaient la vie misérable qu'ils avaient menée en Piémont,

insultés, mal nourris et en butte à la brutalité des officiers piémontais. Il y avait encore en 1861 un nombre considérable de soldats napolitains qui se traînaient, sans pain, couverts de haillons, spectacle d'une stérile pitié dans les mêmes lieux où ils s'étaient jadis montrés si brillants et si fiers de leur uniforme.

Sur ces entrefaites, Monsieur le Baron, on décréta à Turin une levée de 36,000 hommes dans les provinces méridionales, et on rappela sous les drapeaux ceux qui n'avaient pas rempli le temps de leur service. La levée ordinaire dans le royaume de Naples n'avait jamais été que de 13,000 hommes par an. Or, les habitants, qui avaient donné 54,000 hommes en quinze mois à François II, se révoltèrent contre l'idée de donner 36,000 hommes au Piémont pour les voir emmener à Cuneo, à Aqui ou à Fénestrelle. L'engagement du conscrit napolitain était de cinq ans, après lesquels le soldat était placé dans la réserve. L'armée était bien payée, bien nourrie. Sous les Piémontais, l'engagement est de onze ans, le service accablant; le code militaire d'une sévérité draconienne. C'en était assez pour faire prendre le service en horreur. Sous l'ancien gouvernement, d'ailleurs, le prix de l'exemption était de 960 fr.; il est actuellement de 3,100. Étaient exempts de la conscription les licenciés, les médaillés de l'Institut des beaux-arts, les fils uniques, les émancipés, les soutiens de famille; la loi piémontaise ne fait aucune exception. Autrefois, dans les localités maritimes, on ne demandait que des matelots pour la flotte; on y est maintenant assujetti à la double conscription. Dans quelques provinces, on poussa la brutalité jusqu'à faire partir ceux qui avaient déjà fourni un remplaçant. Qu'arrive-t-il? La levée annoncée, on se cache, on fuit, et les réfractaires se comptent bientôt par milliers. En Sicile, où la conscription n'a jamais été connue, la résistance a été plus générale. Un grand nombre de conscrits se sont réfugiés à Malte, les autres se sont enfuis dans la campagne. Le nombre des réfractaires de la seule ville de Palerme est déjà de 4,000. Aussi la répression est-elle devenue inexorable. En 1862, on avait cerné au moyen de forts détachements de ligne les communes d'Adernò, de Biancavilla,

de Paternò, pour y chercher les réfractaires, mais en 1863 on a surpris Girgenti, Trapani, Bagheria, Palerme même ; personne ne pouvait sortir, et cet état de siége se prolongea plusieurs jours. On connaît la proclamation du général Govone qui menaçait d'arrestation le père de famille, le négociant chez lequel on arrêterait un réfractaire ou un déserteur. Mais l'exécution outrepassa, et même de beaucoup, les intentions de ce général philosophe. On s'empara de tous les adultes ayant l'âge du conscrit, on traîna en prison vieillards, femmes, enfants, quiconque était parent d'un réfractaire. A Palerme, on saisit dans leur couvent deux pensionnaires alliées d'un conscrit. La presse des matelots, en Angleterre, a-t-elle rien de plus odieux ?

Les vieux soldats frémissaient de devoir servir sous le drapeau piémontais. Les conscrits suivaient cet exemple, et comme la réaction avait déjà éclaté partout, le décret sur la conscription ne fit qu'accroître le nombre des insurgés. Ceux qu'on obligea à partir désertèrent, à peine arrivés sous les drapeaux. Environ 4,000 réussirent à passer des garnisons de la Lombardie en Vénétie. Ailleurs, ils se concertaient pour déserter par bandes de 20 et de 30. En 1862, il y eut 1,730 cas de désertion. Actuellement, les prisons militaires sont encombrées de déserteurs. Ce délit est devenu si commun dans l'armée italienne que le ministre de la guerre a dû s'adresser à la garde nationale et la charger de *surveiller l'armée régulière*. On est impitoyable contre ce délit, comme on l'est contre l'insurrection. Un déserteur venait d'être arrêté à Rocca Momfina : sa mère se jeta aux pieds de l'officier qui commandait le détachement. Ce misérable la fit incarcérer et ordonna de fusiller le coupable sous les fenêtres de la prison.

Telle est, Monsieur le Baron, la condition des différentes classes de la société napolitaine. Elles n'aspirent qu'à briser à tout prix le lien de fer qui les retient attachées au royaume d'Italie. Et ne croyez pas qu'elles fassent un mystère de leurs sentiments. Dans les familles, dans le cafés, dans les théâtres, vous n'entendrez que des sarcasmes et des épigrammes contre la lourdeur et l'ignorance des Piémontais. On maudit tout haut Turin, le parlement italien, la coterie (*consorteria*) piémon-

Digitized by Google

tiste, la presse salariée. Les femmes se montrent les plus implacables. Partout vous trouvez la conviction que cette union monstrueuse ne peut pas durer. Dans les campagnes, vous serez frappé du sentiment de haine qu'éprouvent les paysans à la pensée de leur misère et de leur oppression. En entrant dans les auberges et les cabarets, vous entendrez raconter les exploits des réactionnaires, célébrer leur courage et leur fermeté, publier les défaites des Piémontais et surtout celles de la garde mobile ou de la garde nationale. On se concerte pour aller rejoindre les bandes, on récompense les vedettes, on prépare de terribles vengeances contre les partisans de l'unité et les ennemis du Roi. Le Roi, aux yeux du peuple, c'est François II. Victor-Emmanuel, que les unitaires appellent le Roi *galantuomo*, est désigné par le peuple sous le nom de Roi des *galantuomini*. Et n'allez pas croire que ce soit une injure ou un jeu de mots. *Galantuomo*, dans la langue du peuple, veut dire *propriétaire, homme de classe civile.* Le titre de Roi des *galantuomini* est donc l'antithèse de Roi du peuple.

Ainsi, le clergé, les savants, les nobles et les gens du peuple regrettent unanimement les beaux jours de l'indépendance du pays. Le sentiment de l'autonomie est si fort et si vif qu'on regarde aujourd'hui comme traître à la patrie quiconque ne hait pas la faction dominante. L'unité ne se soutient que par la terreur qu'inspirent les proconsuls de Turin. Il faudrait que ce peuple fût d'une insouciance inouïe pour oublier les incendies, le sac de ses villes et les fusillades. Croyez-moi, aucune des deux races n'amnistiera jamais l'autre du fond du cœur : ce sont deux populations divisées moralement et politiquement qui habitent le même sol. Les vainqueurs affectent une morgue irritante, les vaincus ont soif de vengeance. Les premiers parlent des Napolitains avec le dernier mépris ; les seconds parlent des Piémontais avec une implacable aversion. Les envahisseurs se comportent comme les Normands de Guillaume le Conquérant en Angleterre, comme les compagnons de Cortez au Mexique; mais les Napolitains ont prouvé qu'ils ne sont pas des Indiens, et bien des siècles se passeront encore avant qu'ils deviennent les Irlandais de l'Italie. La caste gouvernante est soutenue par une armée nom-

breuse, sur laquelle on compte exclusivement pour la protection des intérêts italiens. La population du royaume compte sur le sentiment national, le nombre et une opiniâtre fermeté, pour regagner ce qu'elle a perdu. Le sang piémontais et le sang napolitain ne se mêleront jamais bien que sur le champ de bataille. C'est un duel à mort.

Albano, le 10 septembre 1863.

Digitized by Google

L'INSURRECTION.

A MONSIEUR LE MARQUIS DE LA ROCHEJAQUELEIN, SÉNATEUR,
A PARIS.

Monsieur le Marquis,

Il est difficile d'imaginer plus d'anarchie, plus de violences, plus de cruautés qu'il n'en existe dans le royaume de Naples. Il n'y a plus d'état social possible lorsque la nationalité, l'indépendance et les institutions civiles deviennent des mots vides de sens.

Que les disciples absolus de Filmer réprouvent toute insurrection, on le conçoit aisément. Mais il est étrange que les Napolitains soient condamnés par ceux qui soutiennent que l'extrême oppression peut justifier la résistance. Un saint défendait aux chrétiens de Rome de résister au gouvernement de Néron : mais les Napolitains sont-ils les sujets du Piémont? Si un homme assailli par des assassins n'est pas tenu de se laisser torturer sans faire usage de ses armes, pourquoi tout un peuple devrait-il se laisser égorger au nom du plébiscite et de la révolution qui l'a vendu?

L'unanimité des Napolitains dans leur haine contre la domination piémontaise vous expliquera, Monsieur le Marquis, les succès de la réaction. Les horreurs de la guerre civile ne sont que le résultat de la violation des droits religieux, politiques et moraux d'un peuple. Après la catastrophe du 6 septembre, les hommes de cœur se sont trouvés n'avoir aucune cohésion entre eux : ils hésitaient à se reconnaître et à se communiquer leur pensée, ou comptaient peut-être sur le triomphe de l'armée

napolitaine. Néanmoins, peu après l'entrée de Garibaldi à Naples, une insurrection redoutable éclata à Ariano et à S. Antimo, localité très-voisine de la capitale. Le général Türr, qui se trouvait dans les environs d'Ariano, y accourut avec sa colonne et étouffa le mouvement par de nombreuses exécutions. La ville de Bovino fut noyée dans le sang. Une colonne sortie de Naples réprima de la même manière le soulèvement de S. Antimo. De petites villes, telles que Padnli, Montemiletto, Frasso, Gallo, Cantalupo, Torre delle Nocelle, furent soumises au même régime. En s'emparant de ces localités, on passa par les armes tous ceux qui étaient *soupçonnés* d'avoir pris part à l'insurrection, et cet exemple contint quelque temps les populations d'alentour. Ces exécutions au nom de la justice révolutionnaire ne provoquèrent pas un cri, pas une protestation, tandis qu'on avait répandu les plus absurdes rumeurs à propos de l'occupation de quelques villages siciliens par les troupes du Roi.

A la nouvelle des succès de l'armée royale sur le Vulturne et, plus tard, de la résistance de Gaëte, les petites villes de Castelluccio, Carbone, Latronico, Castel Saraceno relevèrent le drapeau du Roi en Basilicate. Déjà, plusieurs bandes s'étaient formées dans les Abruzzes. L'insurrection avait été formidable à Sora, à S. Germano, à Roccaguglielmo, dans la terre de Labonr ; on avait chassé les autorités révolutionnaires, désarmé la garde nationale, repoussé les hordes garibaldiennes. A Cajazzo, à Piedimonte, à Roccaromana, le peuple s'était insurgé à l'arrivée des bataillons napolitains. L'animosité nationale se montrait plus ardente qu'ailleurs dans le comté de Molise, où la guerre civile prit un caractère d'effrayante férocité. La ville d'Isernia avait été prise et reprise deux fois. Dans les Abruzzes, pendant la résistance de Gaëte, les Piémontais furent plusieurs fois battus, ou obligés d'accorder des capitulations aux insurgés, comme il arriva à Bauco. Les derniers événements semblaient même annoncer le triomphe de l'insurrection : 400 insurgés avaient surpris les Piémontais à Carsoli, les avaient faits prisonniers, leur avaient enlevé un drapean et avaient délivré des paysans qu'ils allaient fusiller. Ils s'étaient ensuite emparé de Callisto, occupé par l'ennemi,

et lui avaient tué ou pris beaucoup de monde. Mais ces volontaires, déjà puissamment organisés, durent renoncer à leurs entreprises. Le courage, dont ils s'étaient sentis animés à la vue du drapeau étranger, n'était certes pas tombé avec Gaëte; mais le Roi, qui voulait éviter à son pays les horrenrs de la guerre civile, avait ordonné de Rome la reddition de la citadelle de Messine et du fort de Civitella del Tronto.

Cependant, après quelques mois de tranquillité apparente, les soulèvements recommencèrent dans presque toutes les provinces; des bandes d'insurgés se montrèrent même sur les hauteurs qui dominent Naples. Grâce aux dispositions du peuple, les bandes trouvaient partout des intelligences et des secours : ces mêmes dispositions expliquent pourquoi la réaction se soutient depuis plus de deux ans contre une occupation militaire imposante. Vous vous expliquerez moins aisément pourquoi l'insurrection n'a jamais eu de chefs marquants, et pourquoi les étrangers qui ont assumé ce rôle, ont échoué. Quels auraient pu être les chefs militaires des insurgés, du moment que les généraux et les officiers supérieurs de l'armée napolitaine s'étaient rendus coupables de trahison, avaient lâchement demandé leur démission, et étaient rentrés dans la retraite et l'obscurité? Les généraux fidèles et les officiers supérieurs, qui s'étaient battus au Vulturne et au Garigliano avaient été, au mépris des capitulations de Capoue, de Gaëte et de Messine, arrêtés et envoyés à Gênes ou à Alexandrie; d'autres avaient dû se réfugier à l'étranger. Il est assez commun d'entendre les insurgés accuser de trahison leurs généraux et leurs officiers; ils n'ont de confiance que dans le meunier, le bûcheron et le cabaretier qui parlent le langage du peuple et en connaissent les intérêts et les passions. Quels ont été les chefs des autres insurrections comparables à celles-ci? Qu'étaient Stofflet et Cathelineau? Qu'étaient El Pastor, l'Empecinado et Mina lui-même? Si des noms plus illustres ont figuré dans les guerres de la Vendée, c'est que cette contrée renfermait encore quelques-uns de ces anciens seigneurs respectés des populations, à une époqne où la féodalité n'était encore abolie que dans les lois. Dans une guerre contre l'étranger, ce sont les hommes les plus ardents et les plus familia-

risés avec les armes qui défient le mieux l'échafaud et les balles. Ils se font chefs d'eux-mêmes, n'ayant pour titres et pour noblesse que leur audace et leur intrépidité. Si les bandes napolitaines ont parfois accepté pour chef un ancien sous-officier, c'est qu'il s'était fait pardonner ses précédents à force de bravoure.

Les bandes ont une défiance instinctive à l'égard des étrangers. Dans les Abruzzes, on accueillit le comte de Christen parce qu'il venait de Gaëte. Le malheureux Borgès était aussi un étranger, ne connaissant ni la langue, ni les mœurs du pays; il lui fallut abandonner la lutte, faute de partisans dociles. Le général Tristany a passé tout un hiver sur une montagne avec *soixante* hommes, la plupart ayant servi dans l'armée et habitués à la discipline; les volontaires refusaient de se joindre à lui parce qu'il avait fait fusiller Chiavone. A leurs yeux, Tristany était un traître. Les propriétaires aiment par-dessus tout le repos, ils se courbent devant le flot pour se relever quand il a passé; ils n'auraient donc pas réussi à inspirer aux insurgés plus de confiance que les militaires.

On a longtemps, Monsieur le Marquis, refusé aux bandes de la réaction napolitaine toute couleur, toute consistance politique. Cependant elles se sont soulevées au cri de François II et de Naples; c'était leur cri de ralliement, leur cri de guerre. Leur drapeau était le drapeau blanc, symbole de l'indépendance nationale : elles l'arboraient partout, après avoir abattu les emblèmes et les couleurs sardes, et remplaçaient les bustes de Garibaldi et de Victor-Emmanuel par le drapeau des Bourbons et les bustes du Roi et de la Reine. Çà et là, quand ils le pouvaient, les insurgés réintégraient les autorités destituées par les envahisseurs et proclamaient le gouvernement du Roi. Aujourd'hui, on veut bien accorder quelque consistance politique aux insurgés, mais on leur donne encore le nom de *brigands*, comme si le nom pouvait couvrir la chose et déverser le mépris sur leurs entreprises. Cependant tous les gouvernements ont flétri de ce nom ceux qui se sont soulevés contre la tyrannie et l'oppression : on l'eût donné à *Spartacus*, si le mot avait existé de son temps! La révolution française n'a-t-elle pas traité de brigands les révoltés de votre héroïque

Vendée? On donna plus tard le même nom aux Napolitains, aux insurgés du Tyrol, aux *guerilleros* d'Espagne et de Portugal : cependant les insurgés du royaume de Naples et de la péninsule espagnole combattaient à côté des Anglais, et c'était le gouvernement anglais qui fournissait les armes, les munitions et les renseignements. L'épithète de brigands a été donnée aux Belges en 1830, et même aux Grecs au commencement de leur révolution, bien que, dans leurs bandes combattissent les Philhellènes de toute l'Europe. On a accolé cette même épithète au nom de quiconque osa lever l'étendard de l'indépendance en Allemagne. Il n'a manqué aux chefs des bandes napolitaines que le succès pour mériter plus tard un nom plus glorieux. Hofer, fusillé comme brigand à Mantoue, fut six ans après exalté comme héros!

Autrefois, l'Espagne donnait à ceux qui combattaient sa domination le nom de *bandits*. Cependant il y eut tel de ces bandits, Marco Sciarra, par exemple, chef de 4,000 hommes, qui battit plus d'une fois les généraux espagnols et les barons qui soutenaient le gouvernement étranger. La république de Venise ne dédaigna pas de le prendre à son service pour employer ses bandes dans la guerre des Uscoques. Masaniello eut le bonheur de mourir à temps pour n'être pas envoyé au gibet comme *bandit*.

Mais, tout en les appelant des brigands, on ne méprise plus les insurgés napolitains. On ne s'en moque plus guère à Turin, depuis qu'une armée imposante n'a pu réussir à les battre et à les disperser. Plusieurs lieutenants du royaume ont été rappelés de Naples, pour n'être pas même parvenus à étouffer les premiers germes de la révolte contre la domination piémontaise. On ne conteste plus aux insurgés leur caractère politique, on ne dissimule plus leur importance. On a commencé par avouer, en plein parlement, *qu'il y a dans le Midi des plaies qu'aucun médecin ne peut guérir*, et pour sonder ces plaies, une Commission d'enquête a été nommée. Or, le long rapport de la Commission ne prouve-t-il pas que le brigandage est un fait politique, un résultat nécessaire de la situation faite aux Napolitains par la domination étrangère? Ne ressort-il pas de ce document que c'est le sentiment patriotique et religieux des

populations qui leur inspire une haine implacable contre le Piémont? Ce rapport remonte jusqu'à l'époque de la féodalité pour découvrir l'origine du brigandage, mais c'est sous la domination espagnole et au temps de la conquête française qu'on la trouvera. Sous les Bourbons, malgré bien des secousses et des excitations politiques, il n'existait guère. Le royaume était un pays calme et réglé : il n'était pas nécessaire d'entretenir sous les armes deux cent mille hommes pour comprimer les résistances populaires.

Le gouvernement de Turin, convaincu de cette terrible vérité, a gardé un long et profond silence sur l'enquête de la Commission. Il craignait de se voir réduit à donner une explication de ce fait que l'insurrection ne s'est pas manifestée au moment même de la révolution et pendant l'absence d'un pouvoir fort et constitué, mais a éclaté après l'invasion, après la conquête. Il a publié le rapport de la Commission, mais quand on l'avait déjà oublié, et uniquement pour justifier de nouvelles rigueurs et légitimer un décret qui vient de mettre hors la loi onze des plus belles et des plus vastes provinces du royaume de Naples (1). Le parlement italien avait longtemps chaleureusement discuté les moyens de pacifier le midi, mais il avait toujours fini par s'en remettre à la révolution. La Commission créée pour indemniser les victimes du brigandage eut bien soin de perpétuer la guerre, d'exciter les haines et de provoquer les délations. Elle donne 100 livres à celui qui décide un brigand à se présenter, mais elle en donne 300 ou 600 à celui qui le capture ou le tue, et 1,000 pour la tête d'un chef. Une prime de 100 à 300 livres est promise à celui qui dénoncera *les complices et les fauteurs de toute espèce*. C'est faire une industrie de la délation, c'est soudoyer la trahison et le meurtre. Et ce tarif de sang est l'œuvre d'un gouvernement qui se disait appelé à moraliser les provinces méridionales ! En vertu de la dernière loi, on a arrêté dans les Deux-Siciles un grand nombre de propriétaires et jusqu'à des fonctionnaires municipaux soupçonnés de complicité avec les brigands. On a

(1) Sur vingt-deux provinces du royaume de François II, *dix-huit* ont été soumises à l'état de siége par décret de Victor-Emmanuel du 11 février 1864.

exilé les Fortunato de Rionero, les Corti d'Avigliano, les Aquilecchia de Melfi, etc. : on comptait jusqu'à deux mille de ces malheureux, sur la fin de septembre dernier. La plupart ont été relégués au lazaret de Livourne et au fort du Belvédère, à Florence. Quatorze communes déclarées en état de réaction avaient adressé à Turin une protestation ; malgré cela, on arrêta soixante personnes à Roccarasa, l'une de ces communes, qui compte de 4 à 5,000 âmes. Les ukases piémontais sont appliqués avec une sévérité qui tient du délire et de la fureur.

Chose singulière, Monsieur le Marquis, un des députés napolitains qui ont voté cette loi d'extermination, écrivit, le jour même, à un directeur de journal pour le loner d'avoir soutenu l'abolition de la peine de mort! Voilà une philanthropie pleine d'à-propos. Qu'ils sont humains, ces députés!

On a cherché à faire accroire que le foyer de la réaction était à Rome. Mais François II n'a pas plus suscité les secondes insurrections que les premières. S'il avait voulu provoquer le soulèvement de son peuple, l'occasion se présentait on ne peut plus propice lorsqu'il était encore à Gaëte. Il eût mis ses ennemis dans la terrible alternative ou de marcher contre l'insurrection et d'abandonner le siége, ou de poursuivre le siége et de laisser se développer l'insurrection. Si le Roi avait voulu, comme ou le prétend, raviver le *brigandage*, il n'eût pas, dès son arrivée à Rome, ordonné la dispersion des bandes des Abruzzes. Quelle logique est celle de nos ennemis! Pendant que ce Roi, qu'on accuse de fomenter le brigandage, se trouvait encore à Gaëte ; lorsque son drapeau flottait encore sur la citadelle de Messine et à Civitella del Tronto, il n'y avait que quelques bandes et seulement dans les Abruzzes. Aujourd'hui que ce Roi se trouve loin de son royaume, sans soldats, sans trésor; aujourd'hui que le Piémont occupe les les Deux-Siciles dans toute leur extension, la population en proie au désespoir s'est levée en masse, et on vient nous dire que l'insurrection est l'œuvre du Roi !

En outre, remarquez, Monsieur le Marquis, que la réaction n'est formidable que dans les provinces les plus éloignées de la frontière pontificale, et par conséquent les moins à portée du Roi. Depuis la chute de Gaëte, elle n'a jamais pu se relever

dans les Abruzzes; dans la terre de Labour, elle est presque étouffée. Dans les provinces centrales, au contraire, dans les Pouilles, dans la Principauté Citérieure, dans la Basilicate, dans les Calabres, où le peuple des campagnes ignore généralement que François II se trouve à Rome, les bandes se multiplient et triomphent. Au moment où je vous écris, la frontière pontificale est tranquille, tandis que les provinces éloignées sont le théâtre d'une lutte implacable. Si les ordres partaient de Rome, pourquoi Borgès et le général Tristany n'ont-ils pas été obéis? Pourquoi toutes ces bandes n'ont-elles pas plus de cohésion et un plan mieux arrêté? C'est qu'elles ne s'inspirent que de leur désespoir et de leur courage. Si elles ne se sont pas centuplées, c'est au défaut d'armes et de munitions qu'il faut l'attribuer. Les insurgés ne peuvent s'armer qu'en désarmant les gardes nationaux ou les Piémontais.

Les gardes nationaux sont las de cette chasse aux réactionnaires, leurs compatriotes, leurs parents, qui soutiennent une cause qu'eux-mêmes affectionnent. Quand ils ne sont pas entraînés par la troupe de ligne, ils ne sortent par une porte que pour rentrer par l'autre. Si quelques gardes nationaux sont tués dans une rencontre, toute la population se groupe, triste et sombre, devant la maison des victimes; on déplore le malheur des familles. Par contre, on s'est réjoui presque publiquement de la défaite éprouvée près de Troja par les Piémontais et la garde nationale, parce que les officiers et les autorités y avaient été écharpés. On s'est donné des poignées de main, même à Naples, à la nouvelle de la surprise des Piémontais à Toreccuso, où les prisonniers furent fusillés l'un après l'autre. C'est une guerre terrible, impitoyable, croyez-moi. Et pourtant, l'invasion piémontaise ne s'était pas annoncée comme une conquête! Aujourd'hui, ce peuple qu'on a dépeint courant au devant de ses *libérateurs* est un peuple implacable, exaspéré, et qu'on ne domptera jamais assez pour n'avoir plus à le craindre.

Rome, le 22 mai 1863.

LA GUERRE CIVILE.

A M. LE COMTE C. DE NELLESSEN, MEMBRE DE LA HAUTE CHAMBRE A BERLIN.

Monsieur le Comte,

Après les événements de Pologne, on s'est demandé pourquoi le peuple napolitain ne s'insurgeait pas en masse comme les Polonais, s'il est vrai que les Napolitains défendent la même cause, leur autonomie et leur indépendance. Voilà la justice du monde! On s'intéresse aux Polonais, qui ont perdu leur indépendance depuis 1772, et dont la servitude a été consacrée par la conquête et par des traités, et on ne s'intéresse point aux Napolitains qui ont perdu leur indépendance en 1860 contre la foi des traités. On trouve que les Polonais ont des droits qui n'ont pu être effacés par la guerre et la conquête, et, ces mêmes droits, on les conteste aux Napolitains, qui ont dû succomber devant l'irruption de révolutionnaires cosmopolites et d'une puissance amie envahissant un royaume sans déclaration de guerre préalable, et tandis qu'elle avait encore un ministre accrédité à Naples. Le partage de la Pologne a soulevé de longs cris d'indignation, et la destruction de l'indépendance de Naples n'a pas même valu aux Napolitains un mot de stérile compassion. Les Russes sont des Scythes, et les Allobroges des Italianissimes! Pourquoi les Napolitains ne se lèvent-ils pas en masse comme les Polonais, si tant est que la Pologne entière se soit soulevée? C'est que, en Pologne, le sentiment de la nationalité est aussi soutenu par la révolution et couvert par le drapeau de la révolution européenne; dans le royaume de Naples, la révolution combat, au

nom de la liberté, le sentiment de la nationalité. Autour du gouvernement russe, les animosités religieuses et les passions révolutionnaires produisent l'isolement et l'indécision; autour du gouvernement piémontais, se groupe une minorité factieuse qui domine les masses par son audace. En Pologne, les autorités se détachent du gouvernement russe par penchant ou par crainte; à Naples, la révolution lie au gouvernement tous ceux qui ont obtenu des grades, des emplois, des honneurs, qui ont gaspillé les deniers publics, qui ont faibli, trahi, et surtout ceux qui redoutent le jour des représailles. Les propriétaires, dans les provinces, tremblent devant les Piémontais qui les menacent de la déportation, de la prison ou de la fusillade, et ils ne tremblent pas moins devant les bandes, en pensant à la formidable jacquerie qu'elles peuvent organiser d'un moment à l'autre.

L'insurrection napolitaine n'a donc pas seulement à lutter contre 90,000 hommes de troupes régulières, mais encore contre 100,000 gardes nationaux organisés par la révolution et piémontistes par crainte des Piémontais; contre la garde nationale de Naples, qui tremble pour ses boutiques; contre la garde mobile, ramassis de garibaldiens de tous les pays, et contre la légion hongroise. L'autorité et la force du gouvernement, une magistrature issue de la révolution et toujours prompte à sévir, les ressources de l'État et celles des administrations locales, toutes ces puissances imbues de l'esprit révolutionnaire sont autant d'ennemis de la réaction. Et pourtant, toutes ces forces réunies n'ont pu l'anéantir en deux ans et demi!

Le peuple napolitain est fatigué, non découragé; son calme apparent est le résultat des grandes espérances qu'il nourrit encore. Le souvenir des Bourbons se conserve pieusement dans tous les cœurs : ce peuple opprimé a foi dans un meilleur avenir. Loin de croire l'Europe disposée à sanctionner une conquête faite au mépris de la morale et de la justice, il tient les yeux obstinément fixés sur l'horizon politique. Pour la masse du peuple, la restauration n'est qu'une question de temps. On a assez de perspicacité, même dans les classes inférieures, pour voir que le gouvernement actuel n'est pas

solide, que la banqueroute et l'insurrection peuvent lui porter le dernier coup d'un moment à l'autre : tout le monde fonde ses espérances ou sur un Congrès qui évitera la guerre, ou sur une guerre qui aboutira à un Congrès. La guerre sera une conflagration générale, dans laquelle le Piémont verra son armée se fondre et la révolte éclater partout. Le Congrès aura la justice de ne pas sanctionner le droit aveugle et brutal de la force. Il ne faut donc pas se fier à ce calme apparent du plus grand nombre. On peut dire de Naples ce que l'ambassadeur français disait de l'Angleterre en 1686 : *le mécontentement est grand et général, mais la crainte de maux pires encore retient tous ceux qui ont quelque chose à perdre.* Un an après, la révolution, qui y rencontrait encore des obstacles jugés insurmontables, était accomplie. A Naples, on marche sur une mince couche de cendres sous laquelle brûle encore la lave. Le peuple napolitain a souffert pendant un siècle et demi de la domination espagnole; il voyait avec résignation tout l'argent du royaume passer dans les coffres des ministres à Madrid, lorsqu'un impôt sur les fruits fit éclater la révolution de 1647. Il fallut la combattre avec les meilleures troupes de l'Europe, sous les ordres de Don Juan d'Autriche, un des premiers capitaines de son temps. N'importe : sans la trahison, la révolution eût triomphé. Dieu fasse que les *Vêpres Napolitaines* ne dépassent pas un jour les *Vêpres Siciliennes!*

Eu attendant, il y a 90,000 hommes campés dans le royaume de Naples, comme les Turcs en Europe; il y a 30,000 hommes et l'élite des carabiniers piémontais dans cette Sicile qui a dévoré trente-trois généraux ou préfets. Le Piémont occupe le pays, mais il n'y maintient pas l'ordre, et ne compte pas sur l'avenir. Les dispositions des populations l'inquiètent plus que jamais, car il est bien évident que si la réaction n'avait à espérer aucun appui des populations, elle serait aujourd'hui étouffée. Il n'ose pas même compter sur les forces organisées par la révolution, puisqu'il se trouve à chaque instant dans la nécessité de dissoudre des compagnies et même des bataillons de garde nationale, de licencier des cohortes de garde mobile et de destituer des conseils municipaux soupçonnés

de connivence avec l'insurrection. On remplace ces conseils par des commissaires envoyés de Turin : étrange façon de respecter le principe du suffrage populaire ! Il y a plus : les maires peu zélés pour l'extirpation du brigandage ont été maltraités et jetés en prison ; ceux des communes du Gargano ont été condamnés *au pain et à l'eau* ; la peine des soldats indisciplinés ! Si les troupes sardes se maintiennent dans le pays, c'est grâce aux rigueurs de l'état de siége. Le gouvernement applique sans pitié la loi martiale. Sous l'ancien régime, Naples fut mis en état de siége après une insurrection, mais pendant trois jours seulement, sans que personne ait été arrêté, sans que la liberté de la presse ait été suspendue. L'état de siége imposé par les Piémontais a été maintenu à Naples pendant six mois ; on a traité les Napolitains non comme des hommes qui combattaient pour leur liberté et leur indépendance, mais comme des esclaves révoltés contre leurs maîtres. Or, le sang versé appelle le sang. Il en a toujours été ainsi dans les guerres civiles, et le royaume de Naples est en proie à la guerre civile et à la guerre étrangère !

On a exterminé, Monsieur le Comte, ceux qui ne voulaient pas se soumettre. Les Pinelli, les Neri, les Galateri, les Fumel annoncèrent une guerre d'extermination, dans laquelle *la pitié était un crime*. Partout où les insurgés sont tombés entre les mains des Piémontais, ils ont été fusillés sommairement et sans miséricorde ; on a vu parfois des sacrifices humains de quarante ou cinquante prisonniers à la fois. A Montecilfone, par exemple, sur quatre-vingts prisonniers, quarante-sept furent passés par les armes ; à Montefalcione, cinquante hommes, réfugiés dans la maison même de Dieu, y furent égorgés. On ne s'est pas contenté de fusiller les insurgés pris les armes à la main : quiconque était soupçonné d'avoir pris part à l'insurrection, avait le même sort. Un jour, un berger endormi dans les champs, près de Pouzzuole, fut surpris par un officier commandant un détachement piémontais ; cet officier, ne voulant pas perdre son temps à prendre des informations sur le compte de ce malheureux, trouva plus simple de le faire fusiller, séance tenante.

Un autre jour, un détachement rencontre un paysan sur la route de Bénévent, l'arrête et l'interroge. Cet homme proteste de son innocence, se dit expédié en courrier par le sous-préfet, et montre ses dépêches.... On prend les dépêches, et on le fusille.

Plusieurs paysans des environs de Nola, de Sansevero, d'Avellino, de Bovino, de Melfi, de paisibles charbonniers du Gargano, surpris sur une route battue par les insurgés, ont été massacrés par la troupe de ligne... De vieux pâtres inoffensifs, des enfants ont été tués à coups de baïonnettes. En 1862, il n'y eut pas moins de quatre-vingt-deux exécutions dans le seul district de Geraci (Calabre), parmi lesquelles il faut compter celle du baron Franco et de son oncle, dénoncés comme *pouvant avoir eu* des relations avec Borgès qui venait de passer. Une dénonciation quelconque était suffisante. Parfois, les soldats eux-mêmes ont fusillé parce qu'ils s'ennuyaient de leur service. Treize prisonniers furent, un jour, fusillés près de Lecce, par les soldats de l'escorte, et quand le magistrat demanda à ceux-ci ce qu'étaient devenus les brigands, ils lui répondirent en souriant qu'ils *reposaient près de la ville*. Dernièrement les Piémontais entrèrent à San-Giorgio la Molara et en emmenèrent trois propriétaires désignés comme partisans des insurgés qui venaient d'en sortir. La Cour criminelle, à qui on avait remis un procès fait à la hâte, les déclara innocents. Mais lorsqu'on chercha les détenus, on apprit que les Piémontais les avaient fusillés. L'impatience des bourreaux n'avait même pas permis aux victimes de recevoir les dernières consolations de la religion.

Il vous souvient, Monsieur le Comte, du cri d'horreur qui s'éleva en Europe, quand un général espagnol fit fusiller la mère de Cabrera. Or, combien de mères ont été fusillées dans les Deux-Siciles, pour avoir porté ou parce qu'on les soupçonnait de porter du pain à leurs fils insurgés ou réfractaires ! L'obscurité de ces fils a laissé ignorer à l'Europe le supplice de leurs mères. Hommes, femmes, vieillards, enfants, on les passe tous par les armes, tantôt comme parents, tantôt comme complices, comme parents des complices, ou complices des parents. Quelques réfractaires venaient de débarquer dans

l'île de Pantelleria : la troupe se met à leur poursuite et les traque comme des bêtes fauves. Ils se réfugient dans une caverne, et, pour les en dénicher, on y jette des broussailles enduites de résine et on y met le feu. L'officier du détachement traitait les Siciliens en Kabyles. Pantelleria n'est-elle pas en effet voisine de l'Afrique ?

Dernièrement un détachement entoure, la nuit, une maison de Petralia Soprana, pour surprendre un réfractaire. Le paysan qui l'habitait s'était vu surpris, peu de temps auparavant, par des voleurs qui l'avaient dépouillé et avaient outragé sa fille. Il refuse d'ouvrir et tire un coup de fusil ; l'officier met le feu à la maison, et trois personnes périssent dans les flammes.

A Montescoglioso, un capitaine fait enfermer dans une chaumière dix ou douze laboureurs qui ne l'avaient pas bien renseigné sur la marche des insurgés, et les brûle en présence de leurs familles.

Un autre fait passer par les armes, à San-Francesco de Policastro, plusieurs individus qu'il suppose complices des insurgés ; un de ces malheureux, qui n'avait pas été atteint, restait debout : l'officier le tue à coups de sabre !

On a raison de dire, Monsieur le Comte, que, dans le midi de l'Italie, tout individu porteur d'une capote se croit en droit de tuer ceux qui n'en ont pas. En juillet 1861, un détachement arrive à Somma, petit bourg au pied du Vésuve. Le commandant fait arrêter six malheureux qu'on lui désignait comme complices des insurgés, et, sans autre information, ordonne de les mettre à mort. Et pourtant il y avait parmi ces victimes un officier de la garde nationale, à peine âgé de vingt ans et marié depuis quelques jours. Et lorsque l'indignation publique exigea que cet officier fût livré à la justice militaire, la justice le proclama *innocent !* Le conseil de guerre de Turin, au lieu de juger le bourreau, flétrit les victimes ; pour absoudre le premier, il déclara par un jugement posthume que celles-ci s'étaient rendues coupables de connivence avec les insurgés. Mais quel magistrat avait jugé ces malheureux ? Quelle loi leur avait-on appliquée ?

Le major Fumel arrive avec un bataillon chez un proprié-

taire, M. Campana; après avoir bien dîné avec son hôte, il tire sa montre et lui donne trois minutes pour présenter, sous peine de voir brûler son château, la liste des brigands qui doivent se trouver dans le voisinage. La liste est présentée, le major réunit les victimes dans la cour, M. Campana en tête, et ordonne de les fusiller. Le gouvernement fit suspendre l'exécution; sur ce, le major poussa des cris de fureur et donna sa démission. Cependant, peu après, le gouvernement se repentit de sa *faiblesse* et on voulut le renvoyer dans les Calabres. Et on crie contre Mourawieff! Mais dans le midi de l'Italie, chaque officier, chaque caporal se croit aussi puissant que le général moscovite.

Les maisons de campagne, les hameaux soupçonnés d'avoir servi de refuge aux insurgés, sont livrés aux flammes ou rasés. Il est défendu aux paysans, sous peine de mort, de sortir de leurs villages, à la tombée de la nuit ou avant le lever du soleil, et de porter des vivres. Aussi ne trouve-t-on plus de bras pour les travaux des champs; les animaux ont été emmenés dans l'enceinte des villes et y meurent par milliers. Des familles entières, privées de leurs pères, erraient déjà en 1861 sans pain et sans abri.

Une soldatesque effrénée a mis à feu et à sang toutes les localités où elle a essuyé la moindre velléité de résistance. Du temps de Garibaldi, des populations entières ont assisté aux massacres d'Ariano, de Frasso, de Paduli, de Montemiletto, de Torrecuso, de Paupisi, de San-Antimo, d'Isernia, de Castelluccio, de Castelsaraceno, de Carbone, de Latronico, pacifiques asiles de l'agriculture et de l'industrie. Sous la conquête, on a vu la destruction de San-Marco in Lamis, de Viesti, de Cotronei, de Spinello, de Rignano, de Barrile, de Vico di Palma, de Campo di Miano, de Guardia Regia, de Montefalcione, à la suite d'ignobles scènes de pillage, de viol et de sacrilége.

Auletta a été envahie par des cohortes ivres de sang conduites par un chef qui, armé de son revolver, faisait feu sur tous ceux qu'on lui désignait comme réactionnaires. Le journal officiel de Naples a annoncé l'entrée des troupes piémontaises à Trevigno, en avouant qu'on y avait tué *quarante bri-*

gands; la vérité est que ces victimes n'étaient que de pauvres malheureux que la crainte faisait fuir, ou qui, ayant cru un instant la ville au pouvoir des partisans du Roi, avaient eu la malheureuse inspiration d'y rentrer avec un sauf-conduit du maire ! Tout le monde a connaissance de ces faits horribles, mais la crainte a longtemps fermé toutes les bouches. Et cela se passait au moment même où un ministre piémontais osait dire, à la face de l'Europe, que la pacification de l'ex-royaume de Naples procédait lentement à cause du respect de l'autorité pour les franchises constitutionnelles !

Le général Manhés a été, il y a un demi-siècle, la terreur des Calabres; mais ce Fumel français était, du moins, le seul de son espèce.

Qui n'a entendu l'affreux récit de la destruction de Pontelandolfo et de Casalduni? Une bande d'insurgés s'était jetée sur un détachement piémontais et lui avait tué quantité de soldats. On voulut faire un exemple : un détachement arriva au pas de course, et bientôt tous les habitants, hommes, femmes, vieillards, enfants, furent ensevelis dans les flammes et sous les ruines! Le général Cialdini, qui avait ordonné cette extermination, l'annonça au monde en ces termes : *justice a été faite de Pontelandolfo et de Casalduni!* Plus tard, après les massacres de Castellamare, en Sicile, le questeur de Palerme fit insérer au journal officiel ces mots : *à Castellamare les coupables ont été rigoureusement punis.* Le magistrat empruntait le langage du soldat. On ne trouve pas le même enthousiasme de férocité dans la conquête de l'Irlande; et pourtant les Saxons et les Celtes étaient deux races aussi différentes que les Napolitains et les Piémontais. L'Angleterre eut à déplorer bien des guerres civiles; mais elle ne vit jamais des horreurs pareilles à celles de Pontelandolfo et de Casalduni.

On avait promis l'amnistie et la vie sauve à tout brigand qui se présenterait spontanément aux autorités. Cependant ceux qui se rendirent à Livardi, à Caserte, à Nola et en beaucoup d'autres endroits, furent aussitôt fusillés. Des parents infortunés, dont la douleur égarait la raison, ont été vus cherchant, à travers les champs, les restes de leurs enfants massacrés. Les égorgeurs de 1793 furent seuls capables de telles énor-

mités. Sur la fin de 1861, vingt-cinq hommes tant Espagnols que Napolitains, décidés à abandonner le royaume et la cause de l'insurrection, allaient se réfugier dans les États de l'Église. Entourés au moment où ils allaient franchir la frontière, ils se rendirent et déposèrent les armes, croyant avoir la vie sauve : sans cette assurance, ils auraient opposé une résistance désespérée. Sur ce, on les désarma et on les fusilla! En 1843, les frères Bandiera, qui voulaient soulever le royaume, quoique pris les armes à la main, furent néanmoins mis en jugement, eurent des défenseurs; l'un des accusés fut même absous; et quant aux autres, sur vingt et un, douze eurent la vie sauve. Il est vrai qu'on osa dire que les frères Bandiera, qui avaient répandu des proclamations incendiaires, qui avaient poussé des cris de révolte, qui s'étaient battus, avaient été assassinés! Borgès, au contraire, et ses partisans, qui avaient cessé de combattre dans les rangs de l'insurrection, et avaient renoncé à la résistance, furent impitoyablement fusillés sur l'ordre d'un major piémontais. Le sang est-il donc un holocauste nécessaire à l'unité de l'Italie?

La vue du sang, comme il arrive toujours, a endurci les cœurs et rendu féroces même les hommes étrangers à la lutte, même ces patriotes qui se font les auxiliaires bénévoles de l'invasion. Ces *dilettanti* de chasse aux brigands se précipitèrent sur le village de Tognano, envahirent les maisons, arrêtèrent et fusillèrent bon nombre d'habitants. On a raconté en plein parlement que trois de ces *patriotes*, ayant arrêté une femme qui portait un morceau de pain à son fils, supposèrent que ce fils était un brigand, firent mettre la mère à genoux et la fusillèrent. On y a attesté encore qu'un malheureux avait été ainsi fusillé pour avoir volé un mouton. Ces atrocités furent longtemps et obstinément démenties. Il y eut même un membre du parlement britannique qui osa dire que la conscription était populaire dans les provinces méridionales, que la garde nationale était dévouée au Piémont, que les brigands se souillaient des plus grandes atrocités et que les soldats piémontais étaient des *modèles* de discipline et d'humanité! On a la liste officielle des individus qui ont été fusillés en deux

ans. Le rapport de la commission d'enquête en porte le chiffre à 7,151. Pendant les trois premiers mois de 1863, on en a fusillé 118 autres, 110 en avril, et un plus grand nombre encore dans les mois suivants.

Au moment où j'écris, la brutalité de la force n'a plus de bornes, la réaction est une passion et deviendra bientôt nn enthousiasme. La révolution et la conquête, trop opiniâtres ponr se désister de leurs desseins, trop faibles pour les exécuter, éprouvent les suites funestes de la guerre civile qn'elles-mêmes ont allumée. L'Italie tout entière en est émue.

Albano, le 4 juillet 1863.

Digitized by Google

LA TERREUR.

A M. LE MARQUIS DE LA ROCHEJAQUELEIN.

Monsieur le Marquis,

On a commis à Naples la même faute que partout : celle d'employer la terreur pour opérer la soumission. Les vengeances et les représailles, en temps de passions politiques, ne peuvent qu'aigrir les victimes. Jeffreys se vantait, dit-on, d'avoir fait pendre plus de traîtres que tous ses prédécesseurs depuis la conquête de l'Angleterre ; le général Cialdini peut aussi se vanter d'avoir ordonné plus de fusillades, pendant la courte durée de sa lieutenance, que tous les pouvoirs antérieurs (1). Il est incontestable que la férocité de certains chefs Piémontais a été le principal aliment de l'insurrection : en cela, les Cialdini, les Pinelli, les Neri, les Galateri, les Fumel, les Bigotti et d'autres ont été les véritables complices de la réaction. Et ils ne s'en défendent pas, ils en sont fiers. On n'a qu'à écouter les officiers piémontais qui sont à Naples ; ils disent que ces sacrifices sont indispensables pour former une grande nation! C'est au nom de ces principes que nous voyons sévir contre l'insurrection un gouvernement

(1) Par décret du 16 mars 1864, le général Cialdini vient d'être nommé sénateur.

Digitized by Google

qui doit lui-même son origine et sa puissance à une insurrection, et à quelle insurrection !

On reproche aux insurgés leurs scènes de meurtre. J'avoue qu'ils ont commis des cruautés, qu'ils ne se montrent guère moins sanguinaires que leurs ennemis ; mais on peut déplorer la triste nécessité d'une guerre civile, la prévenir ou la combattre, sans avoir, pour cela, le droit d'en contester la popularité et méconnaître le caractère. N'oublions pas, d'ailleurs, que, dans les premiers temps, les insurgés épargnaient la vie de leurs prisonniers, bien que les Piémontais ne leur rendissent pas toujours la pareille. Plus tard, ils marquèrent les prisonniers pour les reconnaître ; ce n'est que tout dernièrement et par représailles qu'ils ont commencé à ne plus faire quartier. Combien de ces insurgés n'ont-ils pas à pleurer la mort de leurs parents, fusillés de sang-froid, sous le prétexte d'une complicité imaginaire? Encore une fois, le sang appelle fatalement le sang. Un jeune homme échappé au désastre de Pontelandolfo combattit jusqu'à ce qu'il eût tué de sa main dix-huit Piémontais, parce qu'il avait vu sa mère assassinée par dix-huit soldats. Sa vengeance assouvie, il s'expatria. Aujourd'hui, les insurgés disputent le terrain avec une férocité opiniâtre, comme des hommes qui ne font la guerre que pour exterminer leurs ennemis. Ils ne demandent ni ne font plus quartier. Ils ne tuent pas seulement dans les rencontres ; à Torrecuso, ils ont massacré quatorze malheureux soldats tombés entre leurs mains et qui avaient sans doute, eux aussi, des mères et des sœurs !

On accuse les insurgés de déprédations : ces accusations sont-elles toujours fondées? La guerre, même faite par des troupes régulières, est-elle toujours exempte de maraude et de pillage? Les insurgés pillent les caisses publiques des localités où ils pénètrent... Mais ils ont, comme toute créature humaine, le droit de ne pas mourir de faim. Il faut bien, d'ailleurs, alimenter la guerre, et mettre la main sur les ressources qui peuvent tomber au pouvoir de l'ennemi. On ne trouve ni étonnant, ni atroce, qu'ailleurs que dans les Deux-Siciles, des sicaires poignardent dans les maisons les citoyens qui refusent de payer l'impôt national à l'insurrection.

Les bandes napolitaines ont souvent brûlé, sur les places publiques, les objets enlevés aux piémontistes, ou les ont répartis entre les pauvres; quand elles ont mis le feu aux récoltes ou massacré, c'était pour se venger de ceux qui leur refusaient des vivres, ou qui renseignaient la troupe sur leurs mouvements. En général, les insurgés ne molestent point l'habitant, s'il n'est connu pour son aversion manifeste à la cause nationale. Pilone, par exemple, se montrait on ne peut plus courtois avec les touristes qui venaient visiter le Vésuve. Tous ceux que les insurgés considèrent comme la cause première des malheurs de leur patrie, sont en butte à leur haine et à leur vengeance, tels que les maires et les officiers de la garde nationale. Soyez sûr que ces bandes ne quitteront les armes qu'à la restauration, et si la guerre éclate quelque part, vous les verrez se multiplier comme les dents de Cadmus.

On dit que le général Lamarmora désespère d'étouffer l'insurrection, comme en a désespéré Cialdini. Il a parcouru les provinces, s'est enquis des causes qui la soutiennent et ne croit pas avoir assez de 90,000 hommes pour en triompher. Il a osé dire que les brigands n'étaient guère qu'au nombre de cinq cents, et depuis il en a fait fusiller un nombre bien supérieur à ce chiffre. Les officiers piémontais sont las de cette guerre sans nom; les soldats, surtout les Lombards, les Romagnols et les Toscans murmurent. Quant aux soldats napolitains, ils n'attendent que l'occasion pour tourner leurs armes contre leurs officiers, surtout si ces derniers sont eux-mêmes napolitains.

Vous préciser, Monsieur le Marquis, les pertes essuyées par les Piémontais en deux ans, serait impossible : on les tient soigneusement cachées, mais elles doivent être importantes. La presse a signalé en 1862 jusqu'à cinq cent soixante-quatorze rencontres entre la troupe et les insurgés, et on a prétendu en ignorer le résultat. Cette année, le nombre des insurgés a augmenté depuis la dernière loi sur le brigandage. Les rencontres, jusqu'au mois d'octobre, ont atteint le chiffre de six cents. Dans la séance secrète du parlement italien, à la fin de l'année dernière, on évaluait les pertes de l'armée à

quinze mille hommes. En effet, des détachements d'infanterie et de cavalerie ont été souvent défaits, et quantité d'officiers tués; les hôpitaux sont souvent encombrés de blessés : en juin dernier, un seul des hôpitaux de Naples en renfermait cent cinquante-six. Ce sont les marches fatigantes à travers les rochers, et sous le soleil brûlant de l'été, qui éclaircissent les rangs des Piémontais. Dans le mois d'octobre, sur sept mille hommes qui forment la garnison de Naples, on a compté mille cent trois malades, dont un bon nombre étaient des blessés. Couverts de haillons, sans chaussure, ne se déshabillant presque jamais, ces soldats ont un aspect des plus misérables. On a compté parfois jusqu'à cinq cents malades dans un régiment de mille huit cents hommes. Il a fallu plus d'une fois avoir recours, pour remplacer les sentinelles, aux musiciens du régiment. Les compagnies d'infanterie de cent vingt hommes ont été souvent réduites à cinquante et même à quarante-cinq. Un régiment de cavalerie, dans la Capitanate, n'avait plus que soixante-dix chevaux. Le métier d'exécuteur a d'ailleurs miné sourdement la discipline parmi les soldats. J'extrais ces renseignements du rapport même de la Commission d'enquête. En général, lorsque les commandants piémontais lancent leurs colonnes, dans les provinces, à la poursuite des insurgés, ils les composent, autant que possible, de soldats napolitains. Ils se complaisent à cette guerre doublement fratricide, qui terrifie le pays et garantit les hommes du Nord de la rage des insurgés. Il y a des cas où les chefs de corps ont allégué, pour ne pas marcher, le délabrement de leurs troupes. Au mois d'août dernier, l'escadron des chevau-légers de Lodi, ayant reçu l'ordre d'aller combattre l'insurrection en Basilicate, son commandant protesta, fut mis en disponibilité, mais l'escadron ne partit pas.

Le gouvernement italien, Monsieur le Marquis, se trouve dans une impasse : il commence à se repentir d'avoir trop prématurément nommé royaume d'Italie une agglomération de cinq États divers. S'arrêter, c'est provoquer une insurrection générale; reculer, c'est s'avilir. Cependant, la domination piémontaise à Naples est désormais impossible. L'esprit de justice, que l'intérêt peut étouffer momentanément chez un

peuple, doit toujours se relever dès que la passion se refroidit. C'est ce qui arrive à Naples. Sous l'impression immédiate de la force et de l'ignorance de ce que réservait l'avenir, tout le monde semblait avoir accepté aveuglément les faits accomplis; mais la réflexion ne tarda pas à reprendre son empire. On avait espéré que l'entrée de Garibaldi mettrait fin aux troubles civils, et on était tombé dans une affreuse anarchie; on s'était flatté de la voir cesser après l'entrée des Piémontais, et on était allé au devant du despotisme militaire. Ceux-là même qui, pour ne pas sortir de leur béate quiétude, avaient vu le départ du Roi sans regret et l'annexion avec indifférence, hâtent maintenant de tous leurs vœux la restauration. Les exaltés de septembre 1860 sont maintenant calmes ou terrifiés. Trois mois ne s'étaient pas encore écoulés, que déjà la lumière s'était faite. Les consciences se révoltent au spectacle de tous les droits détruits, droit de l'Église, droit du souverain, droit de la nationalité, droit des corporations. En présence du cynisme des autorités et du dévergondage de la presse, tout ce qu'il y a d'honnête se sent monter la rougeur au front, et rejette comme intolérable et impossible l'hégémonie piémontaise. L'insurrection, qui n'avait pas survécu à la résistance de Gaëte, était déjà puissamment organisée quatre mois après, à l'heure du désenchantement général, et, depuis lors, elle n'a fait que grandir.

Les Anglais considèrent leur révolution de 1688 comme la moins violente et la plus bienfaisante de toutes, et se glorifient de n'en avoir plus subi. Mais c'est parce qu'ils eurent une révolution *conservatrice* au dix-septième siècle, qu'ils n'ont pas eu de révolution *destructive* au dix-neuvième. Il est vrai que deux soulèvements se produisirent en 1715 et 1745, mais vingt-sept et cinquante-sept ans après la première révolution. Or les insurrections napolitaines ont recommencé *quatre mois* après la fin de la guerre et au moment même de la proclamation de l'unité de l'Italie. L'insurrection va devenir une guerre de plus en plus sauvage, une guerre d'extermination et sans miséricorde. Mais quand même la Providence, dans ses impénétrables desseins, permettrait que le royaume de Naples fût encore pour quelque temps rayé de la carte d'Europe, l'inter-

ruption de la vie nationale produira toujours un orageux interrègne. L'antagonisme de Naples et de Turin en fera toujours les deux pôles opposés de l'Italie; ni le temps, ni les lois, ni l'éclat des fêtes, ni les fusillades n'y mettront fin, car le sentiment de la nationalité est éternel. Les Piémontais, eussent-ils fait la conquête de Naples par leurs armes, doivent la perdre par leurs insolences.

En attendant, Monsieur le Marquis, entre les oppresseurs et les opprimés, il y a comme une sinistre et sanglante émulation. La France, qui remplit le rôle providentiel de défenseur du faible contre le fort, de l'opprimé contre l'oppresseur, de la victime contre le bourreau; la France, qui envoya ses légions en Morée pour protéger les Hellènes contre le cimeterre des Musulmans, et en Syrie pour défendre les chrétiens contre les Druses, la France permettra-t-elle l'extermination des Napolitains? Peut-elle voir sans horreur, dans le royaume de Naples, dont l'histoire est si intimement liée à la sienne, le sang des chrétiens versé par des chrétiens? La France, qui s'est émue de l'état anarchique du Mexique, laissera-t-elle se prolonger les désordres, les pillages, les incendies et les meurtres qui désolent le royaume de Naples, qui menacent de troubler indéfiniment la paix et d'ébranler l'équilibre de l'Europe? La France, qui s'intéresse au sort de la Pologne et qui a toujours gémi de n'en avoir pas empêché le partage, aura-t-elle un jour à se reprocher de n'avoir pas étendu sa main protectrice sur le royaume de Naples? Ce n'est pas l'Europe qui peut paralyser sa bonne volonté. L'Angleterre, à toutes les périodes de notre siècle, a pris fait et cause pour l'indépendance des peuples et pour l'équilibre européen. C'es par ces moyens qu'elle a étendu son influence morale. Ne combattit-elle pas avec la France, à Navarin, pour sauver la Grèce? L'Angleterre, puissance de premier ordre, n'est-elle pas assez intéressée au maintien du droit public existant pour désirer la pacification de l'Italie? Signataire des traités de 1815, elle protesta contre la destruction de l'existence politique de Cracovie, et n'invoque-t-elle pas maintenant, en faveur de la Pologne, ces mêmes traités qu'on a violés à Naples? Ne renonce-t-elle pas, en ce moment même, au pro-

tectorat des îles Ioniennes en faveur de la Grèce? Elle ne saurait mentir à sa politique en laissant s'accomplir la destruction du royaume des Deux-Siciles. L'Angleterre n'est-elle plus cette puissance qui s'émut si fortement, au dix-septième siècle, de l'envahissement de la république de S. Marin? L'Autriche, dévouée aux grands principes de la monarchie, à l'alliance de l'autorité et de la liberté, ne trouverait-elle pas, dans la France et l'Angleterre, d'utiles coopératrices et de puissantes alliées? Elle qui a entrepris l'œuvre grandiose et populaire de reconstituer l'Allemagne, refuserait-elle cette mission favorable à la cause de l'ordre et de la liberté en Italie? Les autres puissances laisseraient s'accomplir cette œuvre de paix et de justice ; car elles ne sauraient permettre la violation des lois éternelles du droit des gens, sans lesquelles il n'y a ni ordre, ni paix, ni sécurité.

Il n'y a pas de révolution isolée, Monsieur le Marquis; les brusques commotions politiques qui ébranlent l'Italie se feront sentir, un jour, au delà de ses frontières. Les souverains et les peuples comprendront alors la solidarité qui les lie, et se repentiront amèrement de leur égoïste indolence.

Rome, le 1er novembre 1863.

LES LOIS.

A M. BERRYER, A PARIS.

Monsieur,

Il y a une popularité qui, de nos jours surtout, s'appuie sur des préjugés, des passions et des entraînements coupables. Elle trouve facilement l'appui de ceux qui disposent de la publicité, et la presse a une force incontestable. On peut bien dédaigner l'une, mais il est assez difficile de combattre ou d'éclairer l'autre. Cependant, aucun scrupule ne me fera tomber la plume des mains, tant qu'il me restera l'espérance de pouvoir faire entendre le langage de la vérité. Je m'adresse à vous, Monsieur, qui avez donné tant de preuves de votre sollicitude généreuse pour les droits de la justice et de la raison.

Naples, où la jurisprudence a toujours été brillamment cultivée, peut revendiquer l'honneur d'avoir commencé la réforme des abus législatifs en Europe. On doit à nos légistes l'abolition du duel judiciaire, l'établissement d'une Cour supérieure de révision, et la suppression de la torture. Les philosophes napolitains, réformateurs du dix-huitième siècle, ont accompli bien des améliorations législatives, et en ont rendu d'autres possibles après eux. S'il est vrai qu'on juge de la civilisation d'un pays par l'examen de sa législation, quels enseignements ne nous fourniront pas les anciennes lois napolitaines, en comparaison de celles qu'on vient d'y substituer?

A la fin du dix-huitième siècle, on s'appliquait déjà à faire disparaître tous les vestiges d'une législation barbare et go-

thique. La justice était l'égide de tous et de chacun. Le pouvoir proclamait la justice pour les opprimés et le respect des malheureux. Depuis plus d'un demi-siècle, les rigueurs inutiles ne déshonoraient plus les lois; on avait enlevé à l'échafaud tout son luxe de cruautés, et supprimé de fait la torture, dont le dernier exemple, dans nos Annales judiciaires, remonte à l'an 1739. En 1774, on avait astreint les magistrats à motiver leurs jugements, pour qu'ils ne pussent jamais revêtir le meurtre du manteau de la loi. La réforme des lois criminelles était à l'étude vers la fin du siècle dernier, on préparait des réformes, suivant les grands principes de justice et d'humanité proclamés, à cette époque, avec un succès digne de la patrie de Pagano et de Filangieri. Jamais la vérité n'avait été recherchée avec tant de force, ni reçue avec un intérêt plus général. Plusieurs lois, ayant pour objet d'accélérer les jugements et de modifier les vices reconnus de l'ancienne jurisprudence, en attendant l'établissement de la législation nouvelle, témoignaient de la sollicitude constante et éclairée du pouvoir pour la réforme des abus et pour le bien-être des peuples. Les principes de la science étaient appliqués avec une pleine confiance. On avait introduit, en 1786, la publicité de la procédure militaire, et on songeait sérieusement à une amélioration radicale des lieux de détention. Convaincu qu'il fallait user de ménagements, même dans l'exécution des améliorations les plus indispensables, le gouvernement désirait des changements graduels, réfléchis, qui, dans une vieille société, sont les préservatifs les plus assurés contre les innovations dangereuses. Le pouvoir savait allier l'esprit de réforme à la prudence du législateur.

Le royaume, d'ailleurs, n'avait rien produit qui lui fît plus d'honneur que cette ancienne magistrature, à laquelle une piété simple, une probité sévère et une vie sérieuse et occupée, prescrivaient la justice la plus impartiale comme un devoir de religion. Ainsi, si la législation était encore imparfaite, les interprètes de la loi étaient savants, expérimentés, humains. Les maximes des écrivains avaient passé dans les magistrats comme dans le gouvernement, et on devinait, par une sorte d'intuition admirable, des réformes qui n'étaient pas

même soupçonnées ailleurs. Plusieurs des grandes idées et des vœux généreux, émis par Filangieri et Pagano, étaient déjà des vérités reconnues ou des faits accomplis.

Bien des améliorations furent introduites dans les premières années du dix-neuvième siècle; mais elles le furent par le bouleversement et la tempête. La transformation des lois par la conquête française fut trop radicale et trop brusque : on tenait à creuser un abîme entre le nouveau régime et l'ancien. Mais la législation ne prit guère une assiette ferme que sous la restauration : personne ne se trouva ni au-dessus de la loi, ni en dehors de sa protection. La révision des lois civiles et criminelles répondit également aux besoins de la société et de la science. La législation civile s'améliora de beaucoup sur le modèle étranger; tout en conservant des traces de son origine, elle se modifia dans l'esprit et dans la forme. Les lois criminelles, basées sur les véritables principes du droit universel, s'inspirèrent des sentiments généreux de l'humanité et des intérêts de l'autorité. Le mariage ne fut plus isolé de la religion, le contrat redevint sacrement, et le divorce fut rayé du Code. On donna plus de force à la famille; l'autorité paternelle, conservatrice des mœurs, eut plus d'étendue, et les successions furent mieux réglées. On avait observé que le partage incessant de la propriété, par l'inflexible loi de la succession, aurait morcelé la grande culture et préparé l'éparpillement des fortunes : on ne voulait plus révolutionner le sol comme la famille, et on revint aux majorats, en ne les rendant possibles qu'à très-peu de fortunes, pour ne pas heurter les idées dominantes. On réforma en même temps les lois sur l'expropriation forcée. Une expérience de dix ans avait fait sentir la nécessité de revenir sur une foule de points aux anciennes lois du royaume, de faire revivre dans la législation l'esprit du droit romain. C'était là un progrès hautement reconnu, d'ailleurs, par les jurisconsultes français.

Le code pénal fut rendu plus conforme aux besoins de la science, à la raison et aux mœurs du temps. On avait trouvé, pendant dix ans, dans la modération du caractère des magistrats et dans les mœurs qui, chez nous comme partout, sont le peuple même, un tempérament à la sévérité du code de l'Em-

pire. En 1810, la réforme adopta les principes rationnels de Beccaria et de Filangieri, ces grands promoteurs du progrès accompli dans le droit pénal. Le Code, en réprimant le crime, se proposa pour but unique de le prévenir. On proportionna les peines aux méfaits par une gradation plus éclairée, par la suppression de toutes les douleurs inutiles dans les supplices. On abolit le carcan; l'exposition n'avait servi, pendant dix ans, qu'à endurcir ceux qui la subissaient; on supprima la flétrissure de la marque, qui perpétuait le déshonneur et portait à la récidive, ainsi que la confiscation, qui enrichit les délateurs et dépouille les orphelins. Quant à la peine de mort, elle ne fut plus prodiguée comme dans le Code de l'Empire. La distinction entre le crime tenté et le crime manqué, entre la récidive et la réitération, la gradation de la complicité, sont autant de conquêtes de l'esprit philanthropique, réclamées par le progrès du siècle et de la civilisation. La législation ainsi épurée l'emportait tellement sur les autres codes européens que l'Angleterre l'adopta pour l'île de Malte, et que la France, en 1832, y puisa plusieurs réformes. Le code militaire, avec son système de peines et son ordre de jugements, fut également mis en harmonie avec les exigences de la civilisation. Bien supérieur à ceux du reste de l'Europe, il n'a cessé de l'être au Code français qu'après la réforme introduite en 1850.

Les résultats de toutes ces réformes ne se firent pas attendre; le nouvel esprit de la législation eut une heureuse influence sur la marche des jugements criminels, et l'esprit du gouvernement rendit de plus en plus rare l'application de la peine de mort. Depuis 1831, aucune sentence de mort ne pouvait être exécutée sans un rapport préalable au Roi, et presque toujours la peine était commuée. Les Bourbons exercèrent magnanimement le droit de grâce. Ainsi, même après la révolution de 1848, il n'y eut qu'une seule exécution, encore le coupable avait-il ajouté à la rébellion à main armée l'extermination d'une famille entière. En trente ans, on ne vit que trois ou quatre exécutions, réclamées par l'opinion publique, et le nombre des crimes tendait à diminuer... Heureuse application de l'expérience de Léopold II en Toscane!

Cependant, Monsieur, l'esprit de parti, non content d'exagérer à dessein les abus, reconrnt à la calomnie, et fit de la justice napolitaine le thème éternel des controverses acrimonieuses de la presse étrangère. Les émigrés de 1848 se vengèrent en faussant l'opinion publique pendant dix ans. La presse, qui avait un beau rôle à jouer, celui d'éclairer, d'apaiser les passious et de préparer des solutions pacifiques, se plut à surexciter l'Europe contre le gouvernement de Naples. Et les journaux n'étaient pas toujours mûs par des intérêts exclusivement politiques et humanitaires. Il devint de mode de porter sur la justice napolitaine un jugement morose et implacable, sans le moindre souci de la vérité, et de jeter en pâture à la crédulité publique les faits les plus invraisemblables.

Je ne vous parlerai pas, Monsieur, des lettres d'un ministre célèbre, jugées depnis avec une sévérité bien méritée. Vous avez entendu parler de la *coiffe du silence*, et raconter l'histoire, plus absurde et plus ridicule encore, des ossements de crucifiés trouvés dans les souterrains de la police, à Palerme. Il y avait plus d'un siècle qu'on avait aboli à Naples l'emploi de la question. Néanmoins on se prit à crier contre les tortures que la police infligeait dans les prisons. Un émigré, réfugié à Florence, inventa, dans un momeut de verve, la *coiffe du silence*, et son invention fit rapidement le tour du monde. Un sentiment de charité et de miséricordieuse politique m'empêche de vous nommer ce calomniateur. Dernièrement la spéculation, aidée par la politique, avait fondé ses calculs sur toutes ces inventions pour exploiter la bonne foi du peuple anglais. Il eût été beau, en effet, de réveiller, à Londres, le souvenir des brodequins du temps de Jacques II! Les Bourbons de Naples, au dix-neuvième siècle, ne sont-ils pas, pour un certain monde, les Stuarts du dix-septième? Mais on sait la fin déplorable du docteur Nardi, qui avait spéculé sur le spectacle des *tortures napolitaines*.

Cependant, un autre docteur, homme sérieux et réfléchi, assura, après la révolution de Sicile, avoir vu de ses propres yeux, à Palerme, les ossements des crucifiés. C'était grave, c'était un scandale, mais il faut l'attribuer à une erreur sans

doute involontaire. Palerme avait conservé des vestiges de la pénalité barbare du moyen âge. On y voyait encore, en 1845, des têtes et des mains de suppliciés suspendues aux coins des rues dans des cages de fer oxydé. Des têtes de criminels, presque réduites en poussière, étaient, il n'y a pas bien longtemps, exposées sur le port de Trapani et ailleurs. Ce luxe de cruautés avait disparu des lois, mais on n'avait jamais pensé à en détruire les vestiges auxquels, d'ailleurs, le peuple lui-même ne prenait plus garde. A l'occasion de l'arrivée de l'impératrice de Russie, on voulut faire disparaître ce spectacle hideux, mais au lieu de faire transporter ces funèbres débris au cimetière, on eut la négligence de les jeter dans un cachot de la police. Or, les insurgés, pénétrant dans la prison pour en brûler les archives, trouvèrent ces ossements amoncelés et crurent, dans leur délire, que c'étaient les restes de quelques malheureux mystérieusement mis à mort. Mais le docteur anglais, à qui on les montrait, aurait pu se convaincre que ces ossements remontaient au delà d'un siècle ; que personne n'avait vu disparaître aucun des siens ; que les détenus étaient toujours en communication avec leurs familles ; qu'il est impossible aujourd'hui de cacher la mort d'un individu, parce qu'un lieu de détention dans une capitale n'est pas un manoir du moyen âge, et que d'ailleurs la police, dans ce cas, eût mieux su dissimuler ses méfaits. Il ne pouvait avoir, comme la populace insurgée, la fièvre chaude de la vengeance qui ne raisonne pas. Malheureusement le gouvernement napolitain avait trop méprisé les écarts de la presse étrangère pour se résoudre jamais à l'éclairer. Sans ce fastueux et déplorable dédain, on aurait détruit peut-être la cause de bien des crimes et de bien des égarements nationaux, souvent plus humiliants que des désastres.

Certains journaux français, belges, anglais et surtout piémontais s'efforcèrent, pendant dix ans, d'exagérer les abus du gouvernement de Naples. Cependant une garantie de bien public, et même de bien populaire, pouvait se trouver dans les lois constitutives du royaume. Et notez, Monsieur, que toutes ces garanties de liberté civile, placées en tête des constitutions modernes, étaient, depuis plus d'un demi-siècle, enregistrées

dans les lois napolitaines. Les lois régissant le bien de l'État, la liquidation des comptes de l'administration publique, l'égalité devant la loi, les cas d'acquisition ou de perte de la nationalité, la liberté individuelle, l'inviolabilité du domicile et du secret des lettres, la capacité pour exercer des fonctions publiques, tout cela existait dans nos codes. Les lois administratives étaient conformes à celles de la France et supérieures à celles de beaucoup d'autres États; la législation concernant le commerce, les hypothèques, l'enregistrement, les eaux et forêts, portait l'empreinte d'une sagesse remarquable qu'un demi-siècle de jurisprudence avait développée et consolidée. Et pour ce qui regardait la justice, les mœurs avaient, depuis longtemps, triomphé chez nous de l'inquisition judiciaire. Avec la publicité des débats, il pouvait y avoir encore des jugements sévères, mais l'iniquité ne pouvait pas s'asseoir à la barre des tribunaux. C'est lorsque les Cours de justice ont rendu leurs arrêts dans l'ombre du mystère et sans écho, que les meurtres judiciaires ont été fréquents.

Je n'irai pas, cependant, jusqu'à dire que le royaume de Naples avait été bien constitué en toute chose, et que la conduite de son gouvernement fut toujours ferme et prudente. Pourquoi farder sa cause quand on sait qu'elle a pour elle la raison et la justice? La franchise vaut mieux, et d'ailleurs les causes les plus justes et les plus saintes ont besoin d'être défendues avec mesure et modération. Si de mauvaises institutions peuvent déposer des germes de mort là où la vie était appelée à se développer, les bonnes lois ont aussi besoin de magistrats intelligents et d'administrateurs capables. C'est d'ailleurs l'esprit du gouvernement qui fait mouvoir le mécanisme politique d'un État, et c'est de cet esprit, de l'instruction et de l'éducation du peuple que dépendent son bonheur, sa force et sa destinée. Les Napolitains purent se croire fondés à réclamer des réformes dans les lois, et on ne peut s'empêcher de reconnaître aujourd'hui avec un certain étonnement que de faciles réformes eussent rendu durables la paix et l'indépendance du royaume. S'ils désiraient un changement dans l'esprit du gouvernement, il était dans les désirs du pouvoir lui-même. Mais l'opposition sourde et continuelle d'un parti

exagérait les torts du gouvernement ou ne les caractérisait pas toujours avec assez de vérité et de justice. Cette opposition, en travestissant les actes de l'autorité pour la faire détester, excitait la défiance contre le pouvoir. La hauteur dédaigneuse de ce parti préférait chez le pouvoir la résistance opiniâtre aux concessions opportunes. S'il y avait des abus dans le gouvernement, c'était des abus comme on en voit partout ailleurs. Quand on lit les *Lettres de Junius*, on est étonné de voir qu'une presse si libre, une tribune si retentissante ne purent pas empêcher tant de désordres et d'abus, si criants dans la vieille Angleterre. Mais quoi qu'il en soit, Monsieur, après la publication de la constitution, une fois revenu au gouvernement représentatif, on aurait dû s'efforcer de maintenir l'ordre et la paix dans le royaume; non-seulement ceux qui font des intérêts matériels la fin principale de leur vie, mais ceux surtout qui représentaient les tendances libérales en politique, devaient avoir la chose à cœur. Ce fut précisément cette classe qui favorisa les intrigues de Turin, et Turin empêcha le royaume de Naples de devenir un État fort et heureux, qui, sans rompre les traditions, eût été le véritable soutien de l'indépendance italienne et une source d'avantages pour l'Europe. On préféra la chimère de l'unité, qui sera un embarras constant et un danger continuel pour tous les États. La nation napolitaine allait démentir, et de la façon la plus énergique, ceux qui croient encore qu'on peut changer impunément les formes d'un gouvernement. Les lois mêmes qui rendent une nation heureuse et prospère ne peuvent pas s'imposer, avec la force, à une autre nation ayant des traditions et des coutumes tout à fait différentes. Or, que doit-il arriver au royaume de Naples?... Les changements menacent de le faire rétrograder d'un demi-siècle; de le ramener à son point de départ.

Albano, le 10 juillet 1863.

Digitized by Google

LA JUSTICE.

A M. BERRYER.

Monsieur,

Comment le gouvernement militaire a-t-il traité les lois napolitaines? Notre code civil n'est conservé que provisoirement. Le parlement avait décidé que les provinces méridionales continueraient d'être régies par ce code, jusqu'à la promulgation du code général. Or, une circulaire du garde-des-sceaux vient de prescrire la célébration des mariages entre non-catholiques, nouvelle insulte aux convictions religieuses et nouvelle violation de la loi. La loi de l'enregistrement pèse, avec son injuste fiscalité, sur les procès de peu d'importance, qui regardent particulièrement le peuple. On est obligé de payer, pour la même créance, quatre fois la taxe, depuis une sentence de condamnation jusqu'à l'expropriation. On a déjà élaboré, dit-on, le code général, le code de procédure, le code de commerce, et l'on va prochainement les présenter à la législature : on assure que tous ces codes ne sont qu'un amalgame des lois napolitaines, piémontaises et léopoldines. Mais on a aboli immédiatement dans le royaume nos lois pénales ; car les lois pénales sont étroitement liées à l'ordre public, et constituent, par conséquent, la force du pouvoir. Les barbares qui inondèrent l'Italie, à la chute de l'empire romain, ne s'y prirent pas autrement. On avait permis à la Toscane, qui avait voté l'annexion, de se régir d'après ses lois, et on priva de ses codes le royaume de Naples, qui ne s'était que soumis, disait-on, à l'unification. Sous le prétexte de l'unité italienne, au lieu d'appliquer les lois pénales napolitaines aux autres parties de la

Péninsule, qui s'en seraient, sans doute, bien trouvées, on imposa à Naples les lois piémontaises. C'est que la dictature subalpine prenait plaisir à étouffer et à détruire tout ce qu'il pouvait y avoir de gloire et de richesse intellectuelle dans le royaume.

Cependant le code piémontais n'est que le code de l'Empire de 1810, moins quelques dispositions et la confiscation. Pas de distinction entre la récidive et la réitération, pas de gradation dans la complicité ; toute la rigueur d'un pouvoir soupçonneux pour les attentats contre l'État et au respect dû aux autorités ; la peine de mort prodiguée comme dans son modèle. Je me borne à vous citer une disposition. L'auteur d'une tentative *quelconque* et non *acceptée* de conspiration, dans le but de changer la forme du gouvernement, est puni de la réclusion, et cette peine peut encore s'étendre aux travaux forcés, *selon la gravité des circonstances*. Parmi les peines, figure encore l'exposition ; parmi les crimes, l'inceste, que les lois napolitaines avaient su comprendre dans les dispositions générales, et le suicide, dont la peine retombe sur les héritiers. Les dispositions testamentaires du coupable sont déclarées nulles, et, si le crime n'a été que tenté, le coupable peut être enfermé trois ans. Il ne faut pas oublier qu'en Piémont la loi Albertine de 1831 abolit le supplice de la roue et la peine de mort pour les *vols simples*, les flétrissures, les tenailles et la confiscation. Ainsi, l'homicide volontaire, dans le code piémontais, est encore puni des travaux forcés à perpétuité, même lorsqu'il est accompagné de circonstances atténuantes. Dans les lois criminelles, on aime à trouver la garantie de l'intérêt public et de l'intérêt particulier, et ces deux intérêts équilibrés et dûment satisfaits. Or, dans la législation sarde publiée en 1839, on ne trouve pas cet équilibre exigé par la justice et l'humanité. C'est surtout le soupçon et la jalousie du pouvoir qui y percent à chaque ligne. On n'a qu'à lire les dispositions sur la conspiration, sur la résistance à la force et à l'autorité publiques pour s'en convaincre. En investissant l'autorité d'un droit terrible, celui de la répression par les armes, la loi napolitaine ne permettait à la force publique l'emploi des armes que dans le cas de violences ; le code piémontais punit d'un emprisonnement

de *six jours à cinq ans* l'homicide commis, dans l'exercice de la force publique, par excès de vivacité. La loi napolitaine n'était indulgente, pour le révélateur, que lorsque ses aveux avaient précédé les poursuites, et pouvaient se prendre pour un témoignage de repentir. Le code piémontais accorde son indulgence (l'exemption de la peine) à tout accusé qui a dénoncé et fait découvrir un coupable. C'est favoriser d'une manière immorale la délation. A ce code Albertin, on a uni le code militaire sarde, qui est d'une sévérité draconienne. On a aboli la peine de la baguette ; mais on lie les soldats à des poteaux, et on les condamne au pain et à l'eau : dans tous les corps de garde, on voit suspendues des chaînes de différente dimension. Les lois d'instruction criminelle ont doté le royaume de Naples du jury, ce qui peut avoir mérité l'approbation de ceux qui préfèrent le jury à la magistrature. Mais, par le temps de troubles qui court, les jurés ont-ils été plus humains et plus indépendants ?

« Ce que l'homme équitable et vertueux, disait Erskine, doit demander au Très-Haut avec le plus d'instance, c'est que la justice humaine soit pure, élevée, bienfaisante comme la justice céleste. » Or, la justice piémontaise s'est tout d'abord présentée, au royaume de Naples, la hache du licteur à la main. Le système de masquer une usurpation, en se servant des magistrats comme des formes établies d'un État pour introduire une domination nouvelle, est un artifice politique très-ancien. La nouvelle administration devait donc marcher, si tant est qu'elle le pût, sur les traces de la précédente. Le mécanisme du gouvernement nouveau ne pouvait se construire qu'avec les ressorts brisés et dispersés de l'ancien. Mais on aima mieux recourir à des instruments, dont la révolution seule connaissait la force et la portée. Tous les agents révolutionnaires, tous ces hommes du lendemain qui attendent patiemment le succès, s'agitaient, sollicitaient, ayant tous des suppliques à la main avec force assurances de dévouement. Dans ce foyer d'intrigues incessantes on n'eut ni le temps ni la volonté d'un triage éclairé. Tandis que les bons magistrats peuvent quelquefois rendre tolérables des lois mauvaises, le gouvernement piémontais, qui se proposait de réformer et de

moraliser l'ancienne magistrature, l'a désorganisée en y introduisant des hommes ignorants et inconnus, dont le seul mérite était d'avoir conspiré contre l'ancien gouvernement et d'avoir subi des condamnations politiques. Les intrigues venant au secours des ambitions, on fit place à l'avidité impatiente de milliers de solliciteurs ; la magistrature se vit envahie par toutes les jeunes et vanitenses excroissances de la révolution. Les anciens magistrats furent tous confondus dans la même réprobation ; très-peu , et la plupart sous le patronage de quelque comité, réussirent à conserver leur emploi. Cent cinquante magistrats , sur quatre ou cinq cents, furent écartés par la seule épuration du 6 avril 1862, et c'était la troisième ! Et, pourtant, le parlement italien prétend toujours que ce sont les débris de l'ancienne magistrature qui compromettent la justice. Ne la trouve-t-on pas encore assez servile? La magistrature nouvelle prêta naturellement son appui au pouvoir : les magistrats furent chargés, non pas de juger, mais de défendre le gouvernement contre les sentiments du peuple et contre les entreprises des partis ; toutes les rigueurs devaient tomber sur les vaincus. Ces nouveaux magistrats se laissent, chaque jour, surprendre en flagrant délit d'oubli de leurs serments ; on les trouve toujours prodigues de ces vexations inutiles et honteuses qui excitent contre un gouvernement soupçonneux plus de haine encore que les rigueurs. On a accusé l'ancienne magistrature de n'être pas restée impassible au milieu des événements et de ne s'être pas scrupuleusement renfermée dans ses attributions. Les magistrats créés par la révolution se glorifient de n'être pas les juges de tous, sans distinction d'opinion, et ce n'est qu'aux voleurs et aux meurtriers qu'ils veulent inspirer une pleine confiance dans leurs arrêts.

Ne croyez pas que la nouvelle magistrature pèche jamais par excès de pitié envers un accusé, et soit portée à énerver la justice à force de philanthropie ; ne croyez pas qu'elle livre jamais sans défense l'État et les personnes aux attentats du crime puissant et impuni ! On dirait, au contraire, qu'elle regrette de n'avoir plus à sa disposition les pénalités iniques et les supplices atroces du passé. Il n'est pas rare que des procureurs généraux se plaignent de ne pouvoir demander que des

peines trop légères à leurs yeux. Que dirait-on, en France, d'un accusateur public qui, comme M. Tramontano, dans son réquisitoire contre le colonel Cosenza, avertirait les jurés que les procès politiques sont des *exceptions* et qu'il faut les juger moins en magistrats qu'en *partisans?* On a eu d'ailleurs un exemple à jamais mémorable de l'indépendance de cette magistrature. La Cour de Cassation de Naples, après l'échauffourée d'Aspromonte, dépouilla de leur compétence les tribunaux des Calabres sur un télégramme du ministère de Turin, télégramme qu'on osa même mentionner dans le réquisitoire de l'avocat-général et dans l'arrêt. Dans le procès de la princesse Sciarra, on déclara que son innocence ne devait être relevée *que dans les débats*. Le lieutenant-général militaire se mêle aussi de justice : ainsi, dans le procès du colonel Cosenza, M. La Marmora recommanda à la Cour de *soigner* la procédure, car le colonel devait, sans aucun doute, être condamné. Ce sont là des avertissements toujours bien compris; car ces juges, à qu on a conféré l'inamovibilité, ne doivent jouir de ce privilége qu'au bout de trois ans : or, l'application de la loi ne date que de 1862.

Que dire du code d'instruction criminelle? La faculté accordée par les lois napolitaines, de mettre un prévenu en liberté provisoire, a été restreinte par le Code piémontais et presque toujours retirée en matière politique. Le juge, autrefois, devait immédiatement procéder à l'interrogatoire d'un prévenu : le Code sarde dispense le magistrat de ce devoir, en cas de flagrant délit; dans tous les autres cas, il peu ajourner cette formalité, à la seule condition de mentionner la cause du retard. Autrefois, on ne pouvait refuser la faculté de visiter les prévenus après leur interrogatoire : aujourd'hui, elle dépend du bon plaisir d'un procureur du roi ou d'un juge d'instruction. Pour obtenir cette *faveur*, les parents et les défenseurs doivent attendre la notification de l'acte d'accusation, notification qui est ajournée parfois jusqu'à quinze mois. Les avocats du barreau napolitain ont signé en pure perte une protestation énergique, rappelant que les prévenus ont pour eux la présomption de l'innocence.

Les chambres d'accusation, dont la mission est de garantir

l'intérêt individuel, le compromettent toujours quand il s'agit d'imputations politiques, et déclinent toute responsabilité. Être *prévenu* c'est, à leurs yeux, être *coupable*. Elles laissent aux assises le soin et le danger de l'acquittement. C'est ainsi que s'interprète le vœu de la loi (même de la loi piémontaise) : que la détention préventive soit aussi brève que possible. Les jugements de mise en accusation ne sont que la justification de la police. Il n'y a pas un exemple de magistrat qui ne préfère la fortune à l'indépendance et à la justice. La Cour de Santa-Maria ne mit en liberté près de trois cents individus, emprisonnés arbitrairement et dès le principe déclarés innocents par les témoins, qu'après leur avoir fait subir une longue détention. Elle n'avait que ce moyen d'éviter le reproche d'indulgence, et peut-être le courroux du pouvoir. L'opinion publique... Il n'en est jamais question. Une Cour a refusé de reconnaître un décret de grâce, signé par François II, lorsqu'il était encore sur le Vulturne : notez que le crime avait été commis sur le territoire occupé par les troupes napolitaines, et que la grâce n'avait été accordée que par cela seul que la juridiction des magistrats était interdite, le reste du territoire se trouvant au pouvoir de l'ennemi. La Cour s'appuya sur ce considérant : que le Roi étant sorti de Naples, il était déchu de ses droits de souverain. Et les prévenus, après une longue détention, furent condamnés.

Ces magistrats peureux et indécis ne se soucient nullement de hâter et d'assurer le cours de la justice : ainsi, le président de la Cour de Naples, M. Jacques Tofano, supposant que la lenteur apportée dans les jugements était la cause de sa destitution, reconnut, dans une justification imprimée, que cette accusation était fondée, mais en s'en glorifiant comme d'un acte de prudence patriotique de sa part. Car, forcé, disait-il, de libérer, faute de preuves, une foule de détenus, il avait pensé qu'une telle conduite rendrait la situation du royaume plus grave et plus dangereuse, au moment où l'insurrection venait d'éclater.... Justification digne de Carrier ou de Lebon ! Ce *type* de *magistrat* annexioniste prenait le masque de la justice, plus odieux mille fois que le mépris effronté de l'opinion. Heureux les opprimés, qui, après une détention raison-

nable, sont renvoyés aux assises : les autres pourrissent dans les prisons, au milieu de tout ce que les grandes villes produisent de plus corrompu et de plus immonde.

Combien de milliers de prévenus ont été jetés en prison sans prévention et sans procès ! Ils n'avaient commis d'autre crime que celui de haïr leurs oppresseurs et de soupirer après le jour de la délivrance; après tout, est-il étonnant qu'une annexion imposée par la force soit exécrée par les hommes qui voient leur patrie asservie et dépouillée, les campagnes, les villes mises à feu et à sang, et les exécutions sommaires à l'ordre du jour ? Mais les usurpateurs, sous l'impression des craintes qui suivent toujours les nouvelles conquêtes, ne se préoccupent que de leur sécurité. Ils ne croient pouvoir la garantir que par l'exil et l'emprisonnement de tous ceux qui excitent leurs soupçons. Des gens de bien, souvent même des membres distingués de l'aristocratie, ont été enfermés avec les malfaiteurs les plus infâmes; quantité d'hommes distingués par leur position sociale, leur fortune, leur savoir; des prêtres d'une grande piété, ont été emprisonnés et confondus avec les voleurs et les assassins. Le duc de Popoli, seulement, fut assez heureux pour sortir après cinq jours de détention, et il eut assez de prudence et de mépris pour ne pas marchander son droit de s'exiler.

Les détenus sont assujettis à des traitements inouïs. Il ne leur est pas permis d'écrire ou de recevoir des lettres, ni de s'approcher des grilles du parloir; leurs parents et leurs avocats ne peuvent que très-rarement les visiter, en présence des geôliers. Il n'y aurait qu'à lire le règlement des prisons pour se convaincre que le Spielberg a été calomnié. Les gardiens, d'ailleurs, sont presque tous Piémontais. Au fait, pourquoi les détenus seraient-ils mieux traités que les soldats ?

Le doute est-il possible, Monsieur, après la séance mémorable du Parlement britannique, dans laquelle des orateurs ont signalé à l'indignation de l'Europe la tyrannie et les atrocités piémontaises dans le royaume de Naples; après le témoignage d'un personnage aussi noble et généreux que lord Henry Lennox, qui affirmait *sur son honneur* ce qu'il avait vu par lui-même en parcourant l'Italie ? N'a-t-il pas flétri, devant

le peuple anglais et devant l'Europe, l'état des prisons napolitaines et dénoncé le nombre de prisonniers détenus depuis dix-huit mois et même deux ans, sans connaître le crime qui leur est imputé, sans avoir été interrogés, à tel point qu'ils ont même cessé de se plaindre? Plusieurs étaient des gentilshommes courbés sous le poids des années ou se traînant sur des béquilles. Lord Lennox a vu les prévenus politiques pêle-mêle avec les condamnés pour crimes atroces, avec les condamnés à mort; ceux-ci confondus avec des officiers de la garde nationale, des endettés, des prêtres, des évêques; des hommes distingués par leur naissance et leur éducation traînant la chaîne de forçat et liés aux brigands condamnés pour vol et pour meurtre; des volontaires garibaldiens, car on avait bien accepté leur concours pour allumer l'incendie, mais on n'a plus voulu d'eux pour l'éteindre; des femmes accusées de sympathies politiques, enfermées avec d'ignobles prostituées, la lie des carrefours; trois demoiselles, que les plus dures natures auraient épargnées, condamnées à vivre dans un pareil milieu. Ah! l'âme généreuse de l'Anglais dut alors être assaillie par le triste souvenir des jeunes filles de Taunton! Et cependant quelle différence! Les jeunes Anglaises du dix-septième siècle offrirent un étendard à Montmouth, un moment triomphant dans sa rébellion, au lieu que les jeunes Napolitaines du dix-neuvième siècle ont suspendu à une fenêtre un drap de lit qu'on a aussitôt transformé en drapeau bourbonnien! Les Anglaises expièrent leur faute dans une prison où sévissait une maladie contagieuse, et finirent par payer une rançon ; mais les Napolitaines sont demeurées longtemps au sein de cette contagion de l'âme, et n'en sont sorties que flétries peut-être par un pareil contact.

Le philanthrope anglais, ce digne compatriote d'Howard, vit entasser, dans des prisons disposées primitivement pour cinq ou six cents détenus, douze ou treize cents prisonniers. Ces malheureux, tressaillant d'aise comme à la vue d'une divinité tutélaire, l'assaillirent de cris lamentables, de prières, de supplications désespérées, demandant, non pas la liberté, mais des juges et un jugement. Ils se pressaient autour de lui, les yeux injectés de sang, les bras tendus, implorant son patro-

nage. Leurs vêtements usés tombaient en haillons et couvraient à peine leur nudité. Et toutes ces créatures humaines étaient condamnées à se nourrir d'un pain noir qu'on n'aurait pas jeté aux chiens et qui ne cédait pas même sous la pression du pied. Le noble lord put constater que leur état de malpropreté repoussante, l'air vicié qu'ils respiraient et leur nourriture malsaine avaient fait éclater le typhus : aussi compara-t-il ce triste et hideux spectacle à l'*Enfer* du Dante, et ces malheureux aux damnés qui n'avaient que

Paroles de douleur et hurlements de rage !

Que n'eût-il pas dit en visitant les prisons des provinces, celles de Cosenza, de Potenza, de Catanzaro, où les détenus sont amoncelés sans paille, sans couvertures; où, dans la dernière de ces villes, deux cent quatre-vingts prisonniers ont été atteints du typhus en 1862; en voyant, à Foggia, les prisonniers entassés (faute de local) dans des maisons de bois, étroites et infectes; les prisons d'Avellino encombrées de vieillards, de femmes, d'enfants étendus sur la dure, parce que leurs pères, leurs fils, leurs maris combattent parmi les insurgés; le fort de Mer, à Brindisi, regorgeant de détenus d'honnête condition, au milieu de murailles qui suent l'humidité et la mort, et ceux qu'on croit dangereux garrottés à des poteaux? Que n'eût-il pas dit, en entendant les cris lamentables des prévenus frappés par les geôliers ou les gardes nationaux....? Il y en eut un, à Nisida, qu'on avait lié à la grille d'une fenêtre par une chaîne qui retenait ses mains et ses pieds. Tous ces détenus sont maigres et jaunes, et répandent dans leurs cachots une atmosphère de puanteur et de peste qui peut les venger de leurs juges, mais aussi empoisonner d'un moment à l'autre des villes innocentes. Lord Lennox n'a pu partager l'indifférence qu'affectent les dominateurs de Naples, et à laquelle ils veulent habituer la société. Ah! que son ardent amour de la justice et de l'humanité ne l'a-t-il conduit dans les entrailles de la terre, dans les anciens caveaux des églises de quelques localités de la Basilicate, où l'on descend les détenus, là où jadis on descendait les cadavres! A la vue de ces souf-

frances inconnues aux nègres transportés du Congo au Brésil, il se serait écrié que sur le sol napolitain, jadis l'Eden de l'Italie, il y a maintenant quelque chose de pire que l'*Enfer* du Dante!

Albano, le 11 août 1863.

LES JUGEMENTS.

A M. BERRYER.

Monsieur,

Une fois l'annexion accomplie, il n'y eut plus de liberté individuelle à Naples. On emprisonna sans plainte, sans procès, sans mandat de l'autorité judiciaire. La délation devint un métier *patriotiquement* autorisé. Il suffit du caprice d'un mouchard, d'un garde national, d'un camorriste, du premier venu qui s'en arrogeait le droit parce qu'il en avait le pouvoir, pour faire arrêter des gens dont le seul crime était de se plaindre de l'asservissement de la patrie. Vous vouliez vous venger d'une demande repoussée, d'un procès perdu, de quelque réprimande encourue pour déréglement de mœurs : vous dénonciez ! C'est ainsi que plusieurs prêtres furent arrêtés dans les provinces, que l'ancien procureur-général François Morelli se vit assailli dans la rue de Tolède et traîné en prison. Quiconque était resté fidèle à la vieille foi, se trouva dans le même péril et eut à redouter le même sort. Le prince d'Ottajano, Joseph de Medici, dut endurer quatre mois d'emprisonnement et faire émigrer son fils, avant qu'on ne le comblât d'honneurs pour son éclatante apostasie. Complice impitoyable du pouvoir absolu, il avait oublié son ancienne complicité pour s'en épargner les remords. Ce sont des accommodements de conscience qui n'honorent personne, ni ceux qui les provoquent, ni ceux qui en assument la responsabilité. A Naples néanmoins, une telle conduite n'a pas toujours été une garantie. Que penserait la France, que penserait l'Angleterre de ces violations

brutales de la liberté individuelle, qui peut seule contribuer à la sécurité et, par conséquent, au bonheur des habitants ? Que doivent dire les Anglais, eux si attachés à cette loi de l'*habeas corpus* qu'ils considèrent comme le frein le plus puissant que la législation ait jamais imposé à la tyrannie ? Et cependant la crainte des emprisonnements arbitraires était telle que personne n'ossit plus se diriger de Naples vers l'État pontifical, sans prendre la voie de Livourne ou de Marseille. Au retour, ces précautions ne suffisaient même pas. Un préfet, M. Pascal Mirabella, revenant de Marseille après six mois d'exil volontaire, se vit arrêté, dès qu'il eut décliné son nom, et fut enfermé pour seize mois.

L'inviolabilité du domicile n'a pas été respectée davantage. Les gardes nationaux, les camorristes, la jeunesse des écoles s'arrogèrent le droit d'envahir les maisons des suspects. Du 1er janvier à la fin de mars 1862, on fit 1,511 visites domiciliaires dans la seule ville de Naples. On traînait les citoyens en prison, en les maltraitant sans pitié. On a vu un carabinier à cheval conduire un malheureux lié par le cou et incapable de suivre le trot de sa mouture ; des détenus entassés sur une charrette où on transportait deux religieux pêle-mêle avec des voleurs. Un jour, le peuple dut s'ameuter pour soustraire un prisonnier aux brutalités d'un gendarme, qui l'avait attaché à la queue de son cheval. Les autorités ne donnent pas meilleur exemple : le questeur (préfet de police) M. d'Amore, blessa lui-même du bout de son révolver un certain Tancredi, qui refusait de s'avouer coupable de complot bourbonnien. Ce préfet, magistrat sorti de la révolution, n'ambitionne qu'une gloire : il l'a déjà obtenue. Les officiers qui avaient combattu sur le Vulturne et le Garigliano, malgré les capitulations de Capoue, de Messine et de Gaëte, au lieu de se voir incorporés dans les rangs de la nouvelle armée ou admis à une retraite honorable, ont été arrêtés, pendant la nuit, dans leur paisible domicile, entassés sur un navire et transportés à Gênes, puis à Alexandrie. On n'a jamais daigné leur faire connaître la cause de leur arrestation, le magistrat qui l'avait ordonnée, ni la sentence qui les vouait à cet ostracisme arbitraire. Ceux qui, fidèles à leur serment, avaient combattu jusqu'à la dernière

heure, ont été arrêtés à leur retour à Naples, après la chute de Gaëte, et déportés à l'île pauvre et aride de Ponza. Il y a plus : on envoya des bâtiments à Civita Vecchia, prendre les officiers qui, s'étant réfugiés avec leur division sur le territoire romain, avaient été plus tard admis à jouir de la capitulation de Gaëte, au prix de la cession de Messine et de Civitella del Tronto. A leur arrivée, on les conduisit, ignominieusement escortés, dans les forts de Naples, et, après dix-sept jours de détention, on les envoya à Ponza, où se trouvaient déjà leurs malheureux compagnons d'armes.

Les Bourbons, Monsieur, donnèrent l'exemple d'une conduite bien autrement loyale, en 1815, car alors tous les grades de l'armée vaincue furent reconnus. Nos officiers invoquent en vain leur capitulation : on redoute l'élément napolitain, et on veut récompenser l'élément piémontais. Plusieurs de ces infortunés sont aujourd'hui relégués dans leur pays natal, où l'absence les avait fait oublier, ou dans des places fortes où ils manquent de tout. En rentrant dans leurs foyers, les soldats ont été insultés, maltraités, emprisonnés, tantôt par les anti-bourbonniens, tautôt par les autorités elles-mêmes ; heureux ceux qui ont pu prendre la fuite ! Trois ans de domination piémontaise se sont déjà écoulés, et les arrestations arbitraires n'ont pas cessé. On ose même justifier ces attentats ; on vous dit qu'il y aurait ignorance, rigorisme à vouloir les condamner d'après des règles qui ne peuvent être observées que dans des temps où l'ordre est rétabli... Qu'un peuple qui veut assurer sa liberté doit se prévaloir de tout ce qui peut tendre à ce but, etc. Ce sont là les maximes des hommes du pouvoir, et surtout du préfet de police de Naples. Et ces hommes, qui s'écartent, à chaque instant, des formes prescrites par la loi et de toute règle de justice et de morale, se vantent d'avoir soustrait le peuple à l'ancienne *tyrannie !*

A Naples, le gouvernement ne se fait pas scrupule de violer le secret des lettres. Que de fois des carabiniers postés derrière les grilles du bureau ont arrêté ceux qui venaient réclamer une lettre suspecte, une lettre de Malte, de Marseille, surtout de Rome, dans laquelle on avait trouvé quelque phrase amphibologique, l'expression d'espérances de famille

ou seulement d'un vœu ! Le procès contre le duc de Cajaniello n'eut pas d'autre cause : Il est vrai qu'on fut contraint de reconnaître son innocence, après une détention de huit mois. Le procès du marquis Spaventa avait commencé par une lettre énigmatique surprise sur un paysan, lorsqu'une lettre surprise à la poste avait déjà mis la police aux aguets. Après une longue détention et un jugement solennel, sinon impartial, il fallut aussi se résigner à l'acquittement. Des faits analogues se sont produits dans un grand nombre de localités. Parfois, on a fait écrire des lettres par des agents provocateurs, pour avoir des réponses à faire figurer comme pièces de conviction. Tout cela est si vrai que le cabinet de Turin, accusé de la violation du secret des lettres confiées à l'administration, ne se défendit qu'en refusant à la Chambre la présentation des documents. Et c'était ce même cabinet, qui se disait entravé, dans la répression de l'insurrection napolitaine, par son respect de la légalité et des garanties constitutionnelles ! C'est ainsi, Monsieur, que sans compter le nombre des détenus dans les prisons militaires (elles sont encombrées), la population des prisons civiles a été parfois de plus de 30,000, chiffre qui ne fut jamais atteint par le passé, en comptant tous les prisonniers ordinaires et politiques écroués en cinq ans. Dans le budget de l'année courante on a demandé une augmentation de fonds pour les prisons, en portant le chiffre des prisonniers pour toute l'Italie à 32,023. Mais un député du parlement italien, en prenant comme moyenne la moitié de 2,400 prisonniers de Salerne, a porté le nombre des détenus, pour les seules provinces méridionales, à 23,000. Les lenteurs des jugements y doivent contribuer encore. Dans la seule province de Salerne, en 1862, sur 1,800 prévenus, il n'en fut jugé que 100. Une lettre d'un général piémontais, publiée par les journaux, annonçait que les prisons de la province de Basilicate regorgeaient de gens dont la justice ne savait que faire, leur inscription sur le registre d'écrou n'*étant accompagnée d'aucun procès-verbal, constatant le motif de leur arrestation.*

Et quelle garantie trouvent les accusés dans les magistrats, dans le jury ? Aucun prisonnier accusé d'un crime politique

ne peut attendre d'eux un jugement impartial. Les vainqueurs ne doivent jamais être appelés à prononcer sur le sort des vaincus, à plus forte raison de ceux qui n'ont pas pris part à la lutte. Or, les magistrats sortis de l'urne dictatoriale ou de l'urne ministérielle de Turin annoncent, à peine assis, le sort de l'accusé. Les jurés ont les yeux fixés sur le président : le président est Jupiter qui dirige tout d'un signe de tête. La rédaction des listes des jurés est souvent contrôlée par les autorités administratives, qui usent sans honte de tous les avantages que la lettre de la loi donne au gouvernement. La liste des jurés est dressée, chaque année, par des syndics nommés par le gouvernement ; mais les préfets peuvent y ajouter ou y retrancher. A l'époque de la session, une commission administrative prend, sur cette liste, un nom par chaque série de quatre cents inscrits ; le préfet et le conseil provincial parcourent cette nouvelle liste et ont chacun le droit de rayer un quart des noms. Enfin, on tire au sort trente noms, parmi lesquels le ministère public peut en récuser huit, de même que l'accusé. Il ne peut résulter de toutes ces radiations qu'un jury obéissant, zélé et nullement scrupuleux dans les procès politiques. En général, les jurés sont des hommes de parti, choisis arbitrairement par des préfets dévoués au gouvernement et à leur propre fortune. Sachant qu'ils vont se confondre de nouveau dans la multitude, ils ne sont retenus par aucune honte, par aucune responsabilité, suivent sans scrupule la direction des magistrats ou les inspirations du parti et s'empressent, ou par passion politique ou par crainte égoïste, de justifier toutes les oppressions du pouvoir. C'est devant ces jurés passés au crible de plusieurs radiations administratives, que sont traînés les accusés politiques sur le sort desquels ils doivent prononcer par un *oui* ou un *non*, sans être obligés de justifier leurs décisions. Les assises, en province, ont jugé 50 et même 100 accusés à la fois, et le jury a dû répondre à 7,500 questions dans une seule cause ! Et combien de faux témoins ne comparaissent-ils devant ce jury pour obtenir le pardon ou la faveur du pouvoir ! Combien d'autres faits lamentables aurait enregistrés votre criminaliste Béranger, s'il eût pu connaître les verdicts du jury napolitain !

Les coudamnés n'obtiennent que des regrets universels, pieux et secret hommage rendu à la vertu ou au malheur; mais les jugements restent toujours ce qu'ils sont : la passion sans la vérité et la force sans le devoir. Est-ce un magistrat consciencieux qui a condamné le comte de Christen aux galères? Le chevalier Gabriel Quattromani, aveugle et plus que sexagénaire, avait confié à la princesse Sciarra, partant pour Rome, des lettres cachetées, dont deux exprimaient en chiffres des vœux et des espérances qu'on ne pouvait qualifier de coupables qu'avec beaucoup de bonne volonté. Le vieillard, traîné devant les assises, avouait avoir remis des lettres, mais niait les deux lettres incriminées, qu'il lui était impossible, à lui aveugle, d'avoir vu mettre dans le même paquet. Or, la princesse fut acquittée et l'illustre littérateur fut condamné à dix ans de réclusion. Ah! si une ancienne Cour criminelle eût raisonné ce jugement! Mais le jury ne prononce que sur son honneur et sa conscience. Talents oratoires, logique, passion, tout est inutile. Votre mâle raison, Monsieur, la hauteur de votre intelligence, l'inépuisable verve et le prestige de votre éloquence échoueraient devant de pareils magistrats; vous ne pourriez pas même leur dire : *frappe, mais écoute*. Peut-être est-il plus juste de s'en prendre aux temps qu'aux hommes : l'abaissement des caractères suit toujours de près les troubles civils.

Devant *une telle justice*, sont traînés parfois des accusés qui dominent leurs juges de toute la hauteur de leur dignité, et qui repoussent tout moyen de défense comme indigne de leur position d'opprimés; ils se laissent accuser de conspiration, convaincre et coudamner sur des motifs si frivoles que l'esprit de parti et de chicane en a souvent rougi. La plupart sont des martyrs obscurs, qui ne songent pas à se faire un mérite de leur dévouement, qui savent que, quand même le jury rendrait un verdict de non-culpabilité, la prison les attend toujours. On n'a pas abrogé, que je sache, l'ordonnance de M. Conforti, autrefois ministre de Garibaldi, et maintenant président de Cour de Cassation, qui prescrit aux gouverneurs des provinces de retenir sous les verrous ceux que les magistrats auront déclarés innocents; on doit attendre

le bon plaisir de la police. En Angleterre, en France, en Belgique, partout, le plus pauvre ouvrier, le paysan attaché à sa charrue jouit, sous l'égide de la loi, d'une entière liberté; envoyé aux assises, il est sûr d'y comparaître dans trois mois et de recouvrer immédiatement sa liberté, si on l'acquitte. A Naples, sous le gouvernement italien, des hommes distingués par leur nom, leur fortune, leur savoir, par les fonctions publiques qu'ils ont exercées, sont arrachés de leur domicile, tantôt exilés, tantôt jetés en prison, et si, par exception, leur innocence est proclamée par les magistrats, on les laisse pourrir indéfiniment dans leur cachot. Le peuple a le sentiment profond de la justice; il la sent vivante et lumineuse dans sa conscience, cette justice absolue comme Dieu même; le gouvernement *moralisateur*, lui seul, ne la tient pas pour nécessaire à la société civile. Il n'a fait que substituer la justice privée à la justice publique, et pas un acte de clémence jusqu'à présent! Ah! que je me sens pris d'admiration pour cette vieille *barbarie* que le gouvernement de Turin a voulu faire disparaître!...

Albano, le 18 septembre 1863.

L'ÉDUCATION.

A M. GUIZOT, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Monsieur,

Il n'est permis à aucun pays de séparer complétement ses destinées littéraires de ses destinées politiques. Les vicissitudes cruelles que le royaume de Naples a traversées pendant plus d'un demi-siècle, y ont toujours mis la pensée à une sérieuse et solennelle épreuve. Au commencement de ce siècle, l'œil le moins exercé eût pu voir que le génie et la science n'avaient pas survécu à l'état de choses qui leur avait donné naissance. Les grands hommes, dont le talent avait répandu tant d'éclat sur le royaume, au dix-huitième siècle, et qui s'étaient formés dans des jours fortunés, n'avaient point laissé d'héritiers. Néanmoins, sous la conquête française, on pouvait encore apercevoir des restes de grandeur, de splendides débris, de magnifiques ruines, comme les murs noircis d'un édifice que la flamme a consumé. Peu après, les hommes les plus versés dans les sciences et les lettres se proposèrent de relever ce que la tourmente avait abattu. La littérature née de cette tentative et qui, dans le principe, avait montré plus d'esprit et d'habileté que de dignité et de patriotisme, mit bientôt au-dessus du pouvoir la souveraineté de l'indépendance, de la justice et de la raison : si elle avait perdu en profondeur, elle avait gagné en étendue et en superficie. Sous la Restauration, cette littérature tendit à créer l'aristocratie de l'intelligence. Les âmes se retrempaient par le retour vers les idées sévères de nationalité, de monarchie et de morale qui

s'opéra de toutes parts. Tout semblait facile alors, tant il y avait d'union dans les esprits et de bonheur dans les circonstances ! C'était la restauration moderne d'un temple antique.

La révolution de 1820 provoqua un débordement d'activité intellectuelle et l'apparition d'une foule d'écrits brûlants; mais peu à peu le mouvement intellectuel reprit sa marche interrompue et l'esprit de la restauration put renaître. Le gouvernement y contribua en réorganisant les lycées, en autorisant des sociétés littéraires, de sciences, de médecine, de droit, d'agriculture; en créant des centres d'instruction et de civilisation dans les provinces, des écoles pour l'instruction de l'enfance, des colléges pour initier l'adolescence à la littérature. Il y avait l'Université pour dispenser l'enseignement supérieur et l'Académie royale pour couronner les travaux. En 1830, le retour à toutes les inspirations généreuses fut manifeste, et de nobles efforts furent tentés à la fois dans toutes les branches du savoir : les sciences physiques et naturelles, l'histoire, la jurisprudence, l'économie politique, les sciences morales. Les circonstances étant favorables, ce mouvement s'étendit depuis, avec une modération qui était le meilleur présage de sa durée.

Mais les derniers filets de ces sources si vives et si abondantes ne vont-ils pas encore se perdre dans le sable? L'activité intellectuelle qui a survécu dans le royaume à bien des déceptions, résisté à toutes les rivalités, défié les entraînements passagers de la gloire militaire et les perturbations civiles, pourra-t-elle survivre à la ruine de la monarchie et à la perte de l'indépendance nationale?

Il est dans la nature même d'une révolution d'entraver le progrès des lumières; les crises politiques sont aux lettres et aux sciences ce qu'un orage est à l'atmosphère. Il n'y a que la paix, pour développer la somme d'intelligence d'un peuple, parce que la littérature subit toujours l'influence des passions, des actions, des plaisirs et des douleurs de ceux qui la cultivent. Ceux qui disent que les temps d'émotions politiques produisent les œuvres éminentes et originales, confondent les lettres et les arts avec le génie qui se fraie une route à travers tous les obstacles d'une époque. Dante, éprouvé par la persé-

cution, l'exil et la pauvreté; Milton, courbé par les souffrances, triste et aveugle, purent méditer des chants sublimes et saints, au milieu des effervescences politiques de leur époque, comme ils l'auraient fait dans des temps parfaitement calmes. Mais la pensée, qui craint le bruit des armes et le conflit des luttes civiles, ne déploie guère ses ailes lors de l'ébranlement de la société. Quelle splendeur les littératures anglaise et française eurent-elles pendant la révolution? En temps de crise sociale, les écrivains ne songent pas à réclamer du public une attention absorbée tout entière par les événements, et qui leur serait refusée à coup sûr. Une génération qui subit une révolution est presque toujours insensible à la gloire des lettres. En Angleterre, par exemple, le règne de Charles II fut stérile, et les beaux modèles ne se produisirent que sous la reine Anne. La révolution passée, le calme rétabli, l'espérance renaît et les esprits peuvent revenir à leurs anciens travaux et aux paisibles préoccupations du passé. C'est ainsi que la littérature fleurit de nouveau, en France, sous la Restauration.

La littérature, presque toujours responsable des perturbations sociales, travaille, au moment de la restauration, à modifier les idées et à purifier les sentiments : la raison et la science réparent alors les ravages auxquels elles ont contribué. La plupart des écrivains ont à faire oublier les excès où ils se sont précipités par entraînement. Ce sont eux alors qui commandent la réserve à la philosophie, à l'histoire, à l'économie politique et surtout aux œuvres d'imagination. Mais quand une perturbation sociale affaiblit le sentiment moral d'un peuple sous le coup d'une transformation profonde, quand un peuple perd son individualité, les lettres ne peuvent devenir un art libéral, comme au temps d'Auguste. Elles demeurent étrangères aux intérêts de la politique et de l'État. Les savants seront nécessairement relégués loin des intérêts actifs de la vie, ils n'auront plus la passion du bien public par l'espoir d'y contribuer. Ce sera alors la littérature de l'Irlande et de la Pologne. Cette dernière n'a vécu, pendant près d'un siècle, que sur la terre étrangère. On comptera de brillantes individualités; mais il n'y aura

plus d'aspiration vers l'avenir, parce qu'on ne pourra plus donner d'impulsion à la régénération du pays. On ne s'exposera plus pour mériter l'estime générale, car la faveur publique ne sera plus là pour encourager de tels efforts ; on ne songera plus aux gloires du passé. L'esprit national est en rapport direct avec la vivacité des souvenirs nationaux.

Les institutions civiles détruites, la civilisation, qui est aussi un produit du sol, doit d'ailleurs s'arrêter. L'indépendance de la pensée une fois compromise, l'harmonie de la littérature avec les sentiments du peuple sera rompue, et on ne pourra plus confondre, comme au seizième siècle, la littérature avec la civilisation, et il sera impossible de la populariser dans les classes inférieures.

C'est ce qui se passe déjà dans les Deux-Siciles.

On espérait que le gouvernement italien, qui se posait en réformateur, s'efforcerait de ramener les institutions napolitaines à leur splendeur première et encouragerait le mouvement intellectuel... C'était bien mal connaître les desseins de l'absorption piémontaise. La situation des hommes de lettres devint aussi fausse que celle des hommes politiques ; on entendit bientôt leur bizarre concert de louanges exaltées et de critiques amères, dans une partie de l'Italie plus adulatrice encore que la Grèce. Mais l'encens qu'ils prodiguaient au nouveau régime, et les malédictions dont ils accablaient le pouvoir déchu, ne devaient pas les sauver !

La politique des prudents, depuis Auguste jusqu'à nos jours, a toujours été de déguiser des actes de vigueur sous des formes populaires ; la politique du Piémont a été toute contraire. Il se dit que, pour assouplir les volontés, il fallait détruire, et il se mit à l'œuvre avec la précipitation d'un pouvoir qui craint de ne pas durer, avec l'irréflexion et la brusquerie du sectaire, non avec la prudence du législateur. Il ne tint compte ni des exigences du passé, ni des faits, ni des résistances. Il jugea tout un passé avec une fatuité inconcevable, et ne fit grâce à rien. On commença par supprimer l'Académie royale de Naples, dont faisait partie cette Académie d'Herculanum qui avait su, par son immense érudition, forcer l'antiquité à nous révéler tous ses secrets ensevelis sous la cendre et la lave, puis l'Académie

royale, à laquelle les meilleurs écrivains d'Europe étaient fiers d'appartenir. On dispersa même l'Université de Naples, fondée par Frédéric II de Souabe à une époque de ténèbres ; on y supprima, entre autres chaires, celle de théologie, on destitua brutalement plusieurs professeurs. Des hommes remarquables par leur savoir furent remplacés par d'autres, qui n'avaient d'autre mérite que celui d'avoir été conspirateurs ou exilés et qui cumulèrent plusieurs chaires pour doubler leurs appointements. Plusieurs sont en même temps députés au parlement et professeurs ! La jeunesse a réclamé et s'est même soulevée en vain, comme on l'a vu à Palerme, contre un pareil état de choses. Les Universités sont à peu près désertées par les professeurs et profanées par les étudiants : ainsi, celle de Naples, qui comptait, en 1861 et 1862, 9,395 étudiants, n'a délivré en 1863 que trois inscriptions, bien que la loi permette de se présenter sans incriptions préalables.

Peu après, on abolit l'Institut des Beaux-Arts sur le seul ordre d'un proconsul piémontais. On nomma un nouveau directeur du Musée des Beaux-Arts, un patricien qui fit briser les modèles des fameux chevaux de Canova, parce que leurs cavaliers représentaient deux Rois de la Maison de Bourbon ! Au lieu d'un de ces anachorètes de l'érudition pris dans l'Académie d'Herculanum, on nomma directeur des musées nationaux le romancier Alexandre Dumas, qui s'installa dans un palais royal, trancha du prince, eut des équipages et une meute, et reçut la mission de diriger les fouilles de Pompeï en même temps que la publication d'un ouvrage archéologique ! Nous avons été témoins de la destruction de l'Académie; nous ne tarderons pas à voir déserts et dépouillés ces musées, où le monde venait admirer les restes de l'ancienne civilisation. Les Napolitains, placés au milieu des trésors enfouis de la civilisation grecque et romaine, ont toujours étudié l'antiquité avec ardeur, et surtout les monuments de Pompeï et d'Herculanum. Plus on a fouillé notre sol, plus on en a exhumé de chefs-d'œuvre : le gouvernement des Bourbons n'avait cessé d'encourager ces recherches, et Naples, dès le dix-huitième siècle, était un foyer de lumières archéologiques pour le reste de l'Europe. De nos jours, Pompeï se ressent de l'invasion et de l'annexion. Un

conseiller de la Lieutenance piémontaise y a dérobé, en partant, des statuettes de bronze; le gouvernement en a fait détacher une admirable peinture pour la transporter à Turin. Une statue, découverte à Pœstum, a pris la route du Nord ; quantité d'objets précieux ont été offerts à de hauts personnages, souvent même sans le consentement du gouvernement. Un personnage étranger s'est approprié les antiquités trouvées dans des fouilles exécutées à Cumes, par son ordre; un autre étranger a loué les terrains voisins du chemin de fer, et y fait fouiller pour son propre compte. Le gouvernement, qui permet ces profanations, ferme aussi les yeux sur certaines jongleries pour le moins assez singulières. Ainsi, tout dernièrement, on a répandu le bruit de la découverte d'une tasse d'or très-remarquable ; puis, il a bien fallu avouer que cette trouvaille avait été combinée par un directeur ambitieux d'accord avec un artiste. Sans les murmures du peuple, on aurait emporté à Turin les portes de bronze du Château-Neuf, ce chef-d'œuvre du quinzième siècle.

Le passé ne doit plus revivre ; mais, au moins, quel sera l'avenir? Toutes les illusions à cet égard se sont évanouies. Le Piémont a repris le système de la conquête espagnole. On a désorganisé le Collége militaire, fondation de Ferdinand IV, transformée en 1811 en école polytechnique et où la jeunesse venait de toutes les parties de l'Italie étudier l'art militaire ; l'École militaire de Maddaloni a été dissoute ; le collége civil, qui y était établi depuis plus d'un demi-siècle, a été abandonné. En 1862, il y avait quinze professeurs et deux élèves. Les parents aiment mieux voir leurs enfants en proie à l'ignorance qu'au vice. Turin, il est vrai, envoya, un jour, un inspecteur des études à Naples, et ce M. Lavia, qui devait réorganiser les colléges, s'empressa de leur imposer... ses institutions et ses livres. Des colléges, tenus par les Ordres religieux, disparurent tout à coup avec ces Ordres. Telle a été, entre autres, la destinée du Collége et des écoles des Jésuites où se conservaient les belles traditions de l'éducation classique. Le gouvernement n'a eu garde de respecter le Collége de Marine, ancienne institution de Charles III, pépinière d'officiers si

distingués qu'ils ont combattu avec honneur à côté des Espagnols, des Français et des Anglais. L'École des Ponts et Chaussées, établissement scientifique qui n'a jamais eu son pareil en Italie, est menacée : on a déjà suspendu, depuis trois ans, les examens d'admission. Beaucoup d'instituts privés (et il y en avait un grand nombre) on dû fermer leurs portes : l'émigration des familles aisées et les troubles incessants de la ville leur ont porté un coup fatal. L'enseignement privé (dans lequel le gouvernement n'avait autrefois aucune immixtion) est aujourd'hui rendu impossible.

La licence ne tardera pas à produire un de ses effets ordinaires : la dégradation morale des femmes. A l'époque où tous les intérêts sociaux recevaient une protection également éclairée et féconde, l'éducation des femmes, à Naples, était particulièrement soignée, et peut-être plus cultivée, proportion gardée, que celle des hommes. Plusieurs Napolitaines se distinguèrent dans les lettres et surtout dans la poésie, toujours si sympathique aux femmes. Leur vie s'écoulait dans la pratique des devoirs sérieux de la famille et dans les travaux littéraires, sans envie, sans vanité. Qu'est devenue, depuis, cette éducation des femmes, si essentielle à toute société? Les deux pensionnats royaux de jeunes filles de la noblesse et de la bourgeoisie ont reçu un coup terrible, le jour où des gendarmes sont venus en expulser les institutrices, parce que les pensionnaires avaient brisé un buste du roi Victor-Emmanuel ! Plusieurs élèves ont été chassées, d'autres retirées par leurs parents. Les autres instituts de demoiselles sont presque tous fermés ou déserts. Les écoles primaires et secondaires n'ont pu se soutenir, faute de fonds, et vous n'en trouverez pas une dans toutes les communes du royaume. L'Asile d'enfance et l'établissement des Orphelines du choléra, entretenus par les subventions de la noblesse, n'existent plus. La révolution, qui a promis avec tant de fracas une foule de *créations*, n'a encore mis la main à l'œuvre que pour détruire.

C'est ainsi que le gouvernement de Turin, sous prétexte de faire reverdir l'arbre, a mis la cognée aux racines. Que dirait-on, en France, d'un régime qui abolirait l'Institut, l'École

polytechnique, l'École de Saint-Cyr, sans les remplacer? Que dirait-on, en Angleterre, si on voyait fermer les Universités d'Oxford et de Cambridge? Eh bien, tous les établissements littéraires du royaume de Naples ont été sacrifiés au Piémont, qui est la Béotie italienne! Qu'arrivera-t-il, quand le temps des vengeances politiques sera passé, quand, au lieu de démolir, on songera (si jamais on y songe!) à reconstruire? S'il est vrai qu'il s'opère, au sein des sociétés, des changements graduels et presque imperceptibles, qui affectent le bonheur d'un pays d'une manière bien plus puissante que les révolutions politiques, que doit-on attendre de cette démolition, qui a touché précipitamment et témérairement à tous les intérêts du présent et de l'avenir?

Aussi, voyez les résultats! Depuis trois ans, il n'y a plus de littérature dans le royaume de Naples, pas même une qui ait l'humiliante prétention de soutenir le nouveau régime. Si le ciel eût continué à protéger les progrès de l'esprit humain dans toutes ses directions et n'eût pas aveuglé les hommes, les opinions, réformatrices sans violence, modérées sans arbitraire, libres sans licence, eussent fondé et légué à la postérité une œuvre solide et lumineuse : au lieu de cela, la révolution et la conquête ont jonché le sol de ruines. En trois ans, on n'a publié à Naples que des brochures, la plupart sans importance, misérable indice de l'effervescence des esprits, œuvres de folliculaires qui ne savent rien pardonner au malheur, aigres polémiques qui ne passionnent pas même les contemporains! On dirait que l'intelligence, en proie à trop d'orages, et au milieu de tant et de si rapides vicissitudes, a perdu toute sa clarté, et se tient à l'écart pour échapper aux influences du temps et au ravage des idées dominantes. Pas d'ouvrages sérieux, pas d'œuvres d'imagination, pas même d'hymnes à la louange des nouveaux dominateurs!

La source de l'invention dans les arts semble tarie, comme si les artistes avaient brisé leur ciseau, leur palette et leur lyre enchanteresse. En pouvait-il être autrement, puisqu'il n'y a plus de Cour pour protéger les Beaux-Arts et pour féconder le talent, comme par le passé? En trois ans, on n'a

vu éclore à Naples (ni même en Italie) aucune œuvre digne des couronnes de la renommée. Toute une pléïade d'artistes s'est éclipsée comme par enchantement, depuis l'émigration des patriciens qui l'accueillaient dans leurs salons et de la Cour qui fécondait ses inspirations.

Rome, 1864.

LA LITTÉRATURE.

A M. GUIZOT.

Monsieur,

Il est impossible de méconnaître l'influence de la littérature sur les esprits. Or, il s'opère, dans le royaume de Naples, un renversement total d'idées morales; il y a déjà toute une révolution accomplie dans les âmes. La littérature ne peut être que mauvaise, quand elle n'est plus la sauvegarde des mœurs qui l'inspirent. Car, les mœurs se reproduisant partout dans les lettres, la littérature ne puise ses beautés durables que dans la morale la plus délicate. Tant d'événements accomplis en peu de temps par la force, tant de sentiments généreux devenus objet de moquerie et de mépris, tant de crimes absous par le succès doivent la corrompre et l'affaiblir. Elle vise, depuis trois ans, à devenir licencieuse.

Les époques de conflagrations politiques, favorables peut-être à l'historien et à l'observateur philosophique, ne le sont point, à mon avis, aux auteurs dramatiques. Le théâtre se lie à tous les événements qui constituent la vie sociale, et les écrivains ont toujours proclamé que le théâtre est un moyen d'influence sur les mœurs. Les démocrates convièrent, de tout temps, le peuple aux représentations scéniques. Le dix-huitième siècle s'est attaché les classes inférieures par le théâtre, au commencement du siècle, en lui donnant des spectacles gratuits; la populace de Naples allait devenir celle des Césars. Ce ne fut que plus tard qu'on s'interdit ce moyen de popularité. Le Napolitain a toujours aimé le théâtre à la folie. Mais à Naples, sous un ciel riant qui enveloppe les objets de si splendides clartés, où l'air du soir est embaumé de parfums, où tout est

harmonie, il faut au théâtre des couleurs brillantes, naïves, gracieuses, des œuvres élégantes. Le drame a besoin de rester intimement uni à la religion; le théâtre n'a d'existence populaire qu'à la condition de reproduire la foi du peuple.

Or, l'invasion, qui s'annonçait comme venant moraliser les Napolitains, encouragea, dès le principe, le dévergondage des théâtres. Ceux qui plaçaient la conscience dans le dévouement au pouvoir, firent représenter des drames pleins d'allusions politiques, dont le public révolutionnaire avait le secret, et des portraits qu'on se faisait une joie puérile de reconnaître. La démagogie appelant toujours le peuple aux représentations scéniques, on donna des drames égrillards qui n'avaient d'autre mérite qu'une scandaleuse immoralité. Les artistes corrompaient les spectateurs, et les spectateurs les artistes. Bientôt après, le fanatisme et l'incrédulité enseignèrent au peuple que la religion ne saurait être qu'une infirmité de l'âme. Le catholicisme fut assailli, par tous les *talons rouges* de la dramaturgie révolutionnaire, de sarcasmes cyniques dont Diderot lui-même aurait souri de mépris et de dégoût. C'étaient les cardinaux, c'était le Pape, c'étaient les martyrs et les saints qu'on traînait sur les tréteaux. Le mérite de ces sortes d'ouvrages n'est d'ordinaire que dans la malignité; mais ils servaient à répandre le matérialisme dans les rangs du peuple, à faire la guerre à Rome. Ne laissa-t-on pas la populace de Londres brûler l'effigie du Pape? Pourquoi la populace de l'Italie resterait-elle au-dessous de la populace anglaise?

Cependant, la licence des représentations pouvant éloigner du théâtre les honnêtes gens, le gouvernement permit de colporter, dans les rues et dans les lieux publics, les livres les plus obscènes et les plus immondes. Le genre dramatique, créé ponr une société où la masse des individus ne lit pas, perd tous les jours de son influence et de sa popularité par la diffusion des lumières. La presse vint donc en aide aux drames licencieux et irréligieux. Des crieurs publics vendent dans les rues d'abominables pamphlets; d'ignobles et repoussantes gravures sont étalées aux devantures des magasins. On déverse le ridicule sur tout ce qui est digne de respect; sur le malheur même! Il y a toujours de la noblesse, pour un gouver-

nement, à ne pas laisser insulter un adversaire tombé; mais ce gouvernement, né d'une invasion dont la rapidité a paru tenir du prodige, si impitoyable quand il sévit contre tout regret du passé, laisse, depuis trois ans, imprimer et circuler ces infamies. On avait pompeusement promis de relever la condition morale et intellectuelle du peuple napolitain; au lieu de cela, on a corrompu les mœurs publiques et privées et mis obstacle au progrès des lumières.

Ce qui se passe à Naples a peu de retentissement en Europe : la presse et la télégraphie privée, si longtemps complices de la conspiration piémontaise et qui faussèrent autrefois l'opinion de l'Europe sur la vraie situation du royaume, ont maintenant adopté la complicité du silence. On a prôné les *inappréciables* bienfaits qui devaient indemniser les Deux-Siciles de la spoliation, des ruines et du sang répandu : c'étaient l'unité et la grandeur de l'Italie, la prospérité et la liberté, la liberté de la pensée et de la presse avant tout. Or, ceux-là même qui ont proclamé la liberté ont constitué l'arbitraire. La liberté n'a été accordée que pour assurer le triomphe et le despotisme d'une seule opinion. Le nouveau pouvoir a créé des journaux qui l'encensent, flattent le succès et accablent les vaincus de leurs satires, métier de valets qui, selon le Piémont, s'appelle œuvre de patriotisme !

Au moment même où tant d'atteintes portées au cœur de la nation causaient une douleur profonde et générale, quelques esprits d'une trempe plus vigoureuse n'avaient pas désespéré, sinon d'affranchir, au moins d'améliorer le sort du pays. Et comme dans les États la force d'impulsion et de résistance est au centre, c'est dans la capitale qu'ils fondèrent des journaux. Las de leur silence et honteux de ne vivre que pour eux-mêmes, ils se proposèrent de limiter leur opposition à déplorer ou à défendre. Ce n'est pas que, même à notre époque d'affaissement des consciences et d'ingratitude politique, on ne rencontre çà et là de nobles cœurs et de courageux écrivains, mais ils croient préparer de loin les esprits en ne soutenant pas ouvertement la cause populaire. Le pouvoir actuel ne veut pardonner au talent que s'il abdique son indépendance : il a trop besoin d'inspirer la crainte pour tolérer en aucune manière la

liberté de la pensée. Il ne veut que des écrivains assouplis qui se placent sous sa direction, qui recherchent son patronage, qui sentent le besoin de flatter, de ramper. On ne doit pas même respirer l'orgueil de l'opprimé : ce serait le bruit sourd du flot qui annonce la tempête. Les journaux légitimistes, ou supposés tels, étaient donc les seuls dangereux, parce qu'eux seuls parlaient au peuple ; aussi les rédacteurs et les gérants se virent-ils bientôt appelés devant les magistrats, condamnés à des amendes énormes, emprisonnés. La presse ne peut pas mettre le doigt sur les plaies du pays.

Cependant, Monsieur, le pouvoir ne tarda guère à se passer de ces simulacres de justice. On supprima arbitrairement quelques journaux et l'on incarcéra les gérants sans aucun mandat judiciaire. Bien plus, on déchaîna sur les imprimeries des hordes de sicaires, de sbires, de camorristes et d'étudiants, qui brisèrent les presses, assaillirent les ouvriers et mirent le feu aux journaux. C'est ainsi qu'ont succombé, en peu de temps, *le Corriere della Domenica, la Gazzetta del mezzodì, la Stampa meridionale, l'Aurora, l'Araldo cattolico, l'Equatore, le Veridico, le Vesuvio, le Napoli, le Ciabattino, la Croce rossa, la Settimana...* Vingt-sept journaux. Si les séquestres de la justice et les émeutes organisées par le pouvoir respectèrent *le Torino, le Macchiavelli, la Tragicommedia*, les rédacteurs n'en furent pas moins intimidés au moyen de lettres anonymes ou par des menaces insolemment jetées dans les rues par quelque bravo. Il va sans dire que leurs plaintes sont toujours repoussées et qu'il leur arrive parfois de payer une amende et d'aller en prison pour des articles dont l'émeute a déjà *fait justice!* Croiriez-vous que M. Ottavio Tupputi, général commandant de la garde nationale, a écrit au procureur-général pour lui *imposer de redoubler de sévérité contre les journaux de l'opposition!*

Il aurait fallu un courage à toute épreuve et une persévérance surhumaine pour continuer à lutter contre les séquestres, les amendes, les emprisonnements et les guets-apens. Les imprimeurs s'arrogeaient d'ailleurs le droit de refuser leurs presses si on ne leur soumettait préalablement les articles! Comment donc la presse eût-elle pu dévoiler les misères et

l'oppression du pays, bâillonnée comme elle l'était? Si on entend parfois les cris étouffés d'un peuple trahi, c'est grâce à la presse républicaine! Le gouvernement de Turin la respecte, et, tout en la combattant, voit en elle une garantie de la révolution. L'unité italienne étant d'origine républicaine, il y a amnistie réciproque. Partout, dans la Péninsule, il en est de même : la violence d'un côté, l'indulgence de l'autre : on a peur du passé, on est insouciant de l'avenir. La presse étrangère est, en général, ou mal renseignée ou complice, rarement par pur intérêt politique.

Dans les révolutions précédentes, Monsieur, le royaume avait été cruellement éprouvé, mais il n'avait pas perdu son activité intellectuelle. Les événements qui signalèrent les premières années de ce siècle, la conquête qui avait préféré détruire au lieu de réformer, le bouleversement politique de 1830 devaient naturellement réagir et causer un profond découragement. Mais, quelque grande qu'ait été sur l'état des lettres la portée de pareils événements, elles ne furent pas atteintes dans leurs principes essentiels. Aujourd'hui, après la perte de la patrie, la destruction des institutions et l'engourdissement de l'esprit public, attendons-nous à la paralysie et à la mort. Le pays n'est pas dépourvu d'hommes qui pensent, observent, méditent et connaissent tous les secrets de l'art d'écrire; mais ces hommes se sont retirés de la scène après le dernier bouleversement. Un jour viendra où la lassitude et le dégoût succéderont à la fièvre actuelle, et vaincus et vainqueurs en éprouveront également les effets. Après la destruction de l'indépendance et des institutions nationales, la jeunesse, qui reviendra de ses égarements, se trouvera broyée par la révolution avec laquelle elle aura joué. Fût-elle encore ardente et studieuse, où trouvera-t-elle un enseignement, des encouragements, des exemples? Quelle place tiendra-t-elle dans la famille des écrivains italiens? Cette jeunesse, dont les travaux ont été malheureusement interrompus par la crise révolutionnaire, sera écartée à tout jamais du théâtre où elle commençait à briller. La nouvelle génération, née au milieu d'un découragement profond et général, pourra-t-elle se vouer à l'étude et en attendre un heureux développement? Ne

vous semble-t-elle pas condamnée à s'affaisser sur elle-même avec une effrayante atonie?

Il y aura peut-être encore une littérature, mais ce sera la littérature terne et rampante de cet essaim d'hommes de lettres qui bourdonnent toujours autour du pouvoir, et se mettent au service des événements pour donner raison à la fortune. On s'adonnera aux sciences exactes, à la science médicale, qui tiennent de plus près à l'utilité générale. Les orateurs, pour mieux soulager la misère et défendre l'opprimé, poliront encore leurs discours, comme les sculpteurs polissent leurs marbres. Mais les sciences morales, qui exercent un si puissant empire sur les âmes, qui éclairent, dirigent, fécondent et conservent la civilisation, seront offusquées par le matérialisme que laissent après elles les révolutions. On prêchera la théorie de l'intérêt, puis, un jour, la chirurgie prétendra expliquer la loi de l'entendement humain. La littérature, s'il en existe encore quelque peu, agira sur les âmes comme le galvanisme sur les nerfs : elle les irritera et les tourmentera. L'invasion a déjà, en peu de temps, opéré une transformation étonnante dans les mœurs et dans les habitudes : on a vu l'apothéose du régicide, la glorification de la rébellion et du crime, de la poésie sur le sang versé. Si l'on n'y apporte remède, la génération nouvelle entrera dans un monde plus facile que scrupuleux, plus ambitieux de fortune que de grandeur. La société aura remplacé la vertu par les convenances, la probité par les saillies de l'esprit, la morale par l'égoïsme et par un épicuréisme dépouillé même de l'élégance. Il n'y aura plus que le seul intérêt du plaisir et, par conséquent, de la fortune. Quand les jouissances morales n'ont plus d'attrait, l'esprit humain, vous le savez, Monsieur, cherche nécessairement les plaisirs sensuels.

Albano, le 3 juillet 1863.

LE COMMERCE.

A L'HONORABLE SIR R. COBDEN, A LONDRES.

Monsieur,

Vous avez visité, en 1845, Naples, cette terre de nos regrets et de nos affections, en venant nous apporter les germes de la liberté commerciale. Vous avez pu vous convaincre alors que ces doctrines avaient été, pour la première fois, proclamées par les économistes napolitains. Vous avez observé à Naples l'essor du travail, de l'industrie et du commerce. Si vous n'y avez pas trouvé un développement incessant et rationnel de toutes les forces productives du pays, c'est que l'esprit d'association, qui date de 1833, éprouva le contre-coup de circonstances malheureuses et imprévues. Toutefois, vous avez pu voir un gouvernement résolu à suivre la tendance du siècle, qui est d'associer de plus en plus l'activité nationale aux besoins de l'État, un gouvernement convaincu de la nécessité d'encourager et de développer l'agriculture, le commerce et l'industrie. Vous avez dû constater le prodigieux accroissement de la puissance productive, le royaume, essentiellement agricole, ayant peu de capitaux à engager dans l'industrie. Quelques manufactures, écrasées par une concurrence d'autant plus sensible que les nouveaux moyens de communication se perfectionnaient chaque jour, ne pouvaient, malgré les encouragements, obtenir la fabrication à bon marché, qui est une nécessité de la civilisation actuelle.

Vous avez reconnu, Monsieur, que, n'ayant pas de grandes industries créées à l'abri de tarifs protecteurs, le gouvernement n'était pas hostile à la liberté du commerce. Le côté faible de

notre législation était l'esprit par trop protectionniste des lois françaises. Néanmoins le gouvernement avait réduit peu à peu les droits de douane, au moyen de traités conçus dans un esprit pratique, large et libéral. Vous avez peut-être remarqué chez nous plus d'hésitation que d'impulsion ; mais les réformes étaient pressenties et désirées par le gouvernement. De quelque côté qu'on tournât les regards, il était impossible de n'être pas frappé des immenses progrès qui venaient d'être réalisés : la vapeur et la télégraphie, par exemple. Notre marine marchande était dix fois plus nombreuse qu'au commencement de ce siècle; notre marine militaire, relativement imposante. La population avait doublé en cinquante ans; la richesse et les besoins des individus avaient augmenté en proportion. On avait multiplié les commodités et les jouissances et diminué le nombre et la violence des calamités publiques. C'était là une révolution dont on jouissait avec l'indifférence qui suit d'ordinaire les conquêtes accomplies. On s'efforçait d'établir une union intime entre les sciences, les arts et l'industrie, surtout en vue de la prospérité du commerce. Le signe évident de la marche ascendante du commerce était dans le nombre des bâtiments nationaux et dans l'accroissement du produit des droits de la douane. Celle de Naples percevait à elle seule jusqu'à 130,000 francs par jour. Cette branche du revenu public avait augmenté d'environ quatre millions. Le peuple faisait fructifier lui-même ses économies dans la petite culture et le petit commerce. Les seules entreprises, pouvant donner lieu à de grandes associations de capitaux, étaient les assurances : aussi s'étaient elles rapidement multipliées.

Cependant, Monsieur, à peine l'orage qui gronde, depuis soixante-dix ans, sur l'Europe se fut-il déchaîné sur Naples, le *commerce, plus inconstant que le vent du Midi, déploya ses voiles vers d'autres rivages,*

> Till, more unsteady that the southern gale
> Commerce on other shores display'd her sail.

Goldsmith ne pouvait prédire plus exactement le sort du commerce napolitain.

En examinant la situation économique du royaume vers la fin de 1859, on y retrouve les alternatives de confiance et de découragement que devait produire la mobilité de la situation politique. Notre commerce venait à peine de se remettre du contre-coup de la guerre d'Italie, lorsque l'agitation intérieure, présage d'événements plus graves, le compromit de nouveau. La spéculation eut peur des premiers indices de révolution. Les événements de Sicile paralysèrent le commerce avec l'étranger, et on ne tarda pas à se trouver bien loin des statistiques de 1850. Le système de la Caisse d'escompte ne put raffermir le crédit : on préféra le placement des capitaux dans les fonds publics ; car, malgré une baisse progressive, la rente 5 p. 100 était encore à 113. Les faillites avaient été peu nombreuses. Le chiffre des importations baissait plus rapidement que celui des exportations. La crise pouvait avoir atteint la finance et le haut commerce ; mais les classes inférieures ne s'en ressentaient pas encore dans leur bien-être. Bientôt les craintes ne furent que trop fondées. Les importations devinrent nulles, et on ne constata d'autre exportation que celle du numéraire.

La révolution se sentit elle-même troublée, et, le 10 septembre, Garibaldi prorogea de deux mois les échéances des effets commerciaux. Un peu plus tard, le gouvernement de Turin recourut à de nouvelles prorogations, au profit de ceux qui avaient joui de la première. Les faillites se succédèrent à Naples, avec une rapidité effrayante, au grand détriment du commerce étranger. Les journaux anglais nous ont donné le bilan de la diminution du commerce britannique, dans les premières années qui ont succédé à la révolution. La Chambre des Communes a évalué les exportations anglaises, pour l'année 1861, à 48,116,104 f., et pour l'année 1862 à 31,712,064 f., chiffres qui accusent une diminution de presque 17 millions. On aurait dû mettre en regard de ces chiffres celui des exportations anglaises dans le royaume des Deux-Siciles avant la révolution ! Et quelle ne doit pas être, en 1863, la diminution sur les fers, le lin, les aciers, la laine et les cotons ! Les échanges ont nécessairement souffert. Il faut le demander au dépôt de Malte, à qui le débouché de la Sicile est pour ainsi dire fermé.

Naples n'avait certes pas un commerce comparable à celui de vos villes manufacturières, mais vous l'avez trouvé prospère : aujourd'hui, les transactions sont devenues presque nulles, le mouvement du port insignifiant. Vous n'auriez qu'à entrer dans le premier magasin venu, pour entendre les négociants et les fabricants se plaindre amèrement de la situation actuelle. Vos compatriotes, s'ils veulent être francs et sincères, vous diront que s'ils ont gagné au commencement de la révolution, ils ont beaucoup perdu depuis. Les banquiers ne voient plus arriver d'Anglais à Naples, ou du moins très-peu appartenant à l'aristocratie. Vos nationaux n'ont plus de ministre à Naples. Les négociants vous avoueront qu'ils vendent la moitié de ce qu'ils vendaient. Ils vous diront que leurs correspondants ne font plus que des expéditions limitées, avec injonction de retirer tout de suite les marchandises de la douane, de les placer le plus tôt possible, et d'en réaliser la valeur. Combien n'a pas perdu le commerce français à la suppression de la Cour de Naples, d'un gouvernement princier et d'une haute administration?

Quelle ressource pouvait retrouver le commerce, lorsque les bâtiments n'étaient plus admis qu'à l'escale de Gênes, afin que la perception des droits de douane se fît dans le voisinage du gouvernement de Turin? Les ports de Naples et de Messine furent sacrifiés à celui de Gênes, tandis qu'on faisait peser toutes les charges nouvelles sur le trésor napolitain. La douane de Naples se tint un jour pour très-heureuse parce qu'elle encaissa 15,000 francs. L'abolition de la franchise du port de Messine causa un véritable désastre. Jugez si la marine marchande a éprouvé le contre-coup de toutes ces mesures!

On a remarqué que des dépenses prodigues, de lourds impôts, d'absurdes restrictions commerciales, et même les incendies et les inondations ne peuvent détruire le capital d'un pays aussi rapidement que les efforts privés des citoyens le constituent. Cependant, la guerre, la révolte, la persécution doivent entraver, sinon la détruire, l'industrie. A Naples, la révolution ruina brusquement un grand nombre de fortunes modestes. Le commerce des valeurs mobilières, après avoir

considérablement décliné, subit un rude temps d'arrêt. Le monopole des produits du Piémont compromit toutes les petites industries. *Agitation* se traduit, en économie politique, par *diminution de travail et de prospérité.* Il se passa à Naples ce qu'on observe partout à toutes les époques de révolution. Les émeutes de la rue et les menaces de la police obligeaient, chaque jour, les magasins à se fermer avec précipitation. Où trouver des acheteurs, quand la population a peur de descendre dans les rues? Les transactions commerciales sont-elles possibles, si l'habitant est tout absorbé par la conservation de sa propriété? L'invasion et la guerre civile interrompirent toute communication avec les provinces, où la capitale faisait déborder son activité au moyen de foires hebdomadaires. Les fabriques de draps de Sora durent suspendre leurs travaux dès les premiers jours de septembre, et s'adresser au roi, alors à Gaëte, pour pouvoir se procurer à l'étranger les matières qui leur faisaient défaut.

Au commencement du siècle, Monsieur, le royaume se couvrit de contrebandiers, qui neutralisaient les effets funestes du blocus continental. La contrebande devint, à peu près, l'unique ressource du commerce, et la morale publique en reçut de rudes atteintes. En 1860, la contrebande reparut, sans que les autorités déployassent une grande activité pour la réprimer, et elle ne tarda pas à s'exercer sur une vaste échelle. On vit des choses inouïes : des soldats-citoyens favoriser fraternellement les entreprises des contrebandiers, les contrebandiers se présenter aux commerçants honnêtes et pacifiques, et les contraindre par leurs menaces à accepter leurs services et leur coopération. La propriété étant aussi compromise que la justice, le commerce se trouva aussi radicalement atteint que le droit.

La consommation souffrait d'ailleurs considérablement du manque de crédit et de l'absence de la Cour, du corps diplomatique et de la presque totalité de la noblesse. La suppression et l'expulsion de quelques Ordres religieux, l'appropriation des rentes ecclésiastiques, l'abolition des ministères et de plusieurs administrations, et la destitution d'une foule d'employés, eurent des effets désastreux pour le commerce et l'in-

dustrie. La circulation du numéraire venant à cesser, le travail manqua tout à coup à la classe innombrable des artisans.

Partout ailleurs, Monsieur, c'est la plèbe qui, n'ayant rien à perdre, aspire aux changements violents. Mais le peuple napolitain, content des bienfaits du ciel et du climat, a des sens assez vifs qui portent à son âme des impressions rapides et nettes, par lesquelles il comprend, devine et conclut à l'instant. Le peuple de Masaniello, ayant oublié les troubles passés et ne sentant pas les aiguillons de la misère, n'était pas inquiet. Il ne rêvait que fêtes et plaisirs, il n'avait pas besoin d'un Colisée. Mais cette plèbe est, comme partout ailleurs, sensible aux biens matériels. On lui avait annoncé que Garibaldi allait faire de Naples un paradis terrestre; que le prix du pain baisserait à l'arrivée du dictateur et qu'on ne payerait plus de loyer! C'étaient les promesses fallacieuses à l'aide desquelles on l'avait fait applaudir à l'entrée de Garibaldi. Mais la réalité ne tarda pas à lui dessiller les yeux. Les décrets sur les salles d'asile, la caisse d'épargne, l'assainissement des logements, l'érection d'un collége pour les fils du peuple ne triomphèrent pas de son indifférence ; on aurait proclamé le droit au travail, qu'il ne s'en serait pas ému! Plus les illusions, dont les comités avaient bercé ce peuple, avaient été grandes, plus le désenchantement était douloureux.

On était entré dans cette voie de langueur commerciale qui mène à la diminution forcée du travail. Des milliers d'ouvriers, de matelots, de domestiques avaient été jetés sur le pavé en moins d'un mois. Les effets du chômage sur la tranquillité publique ne sont que trop connus. Le manque de crédit et de commerce, la guerre et les troubles civils firent bientôt hausser le prix des blés et du pain. La classe ouvrière accabla les Piémontais de ses imprécations, les traitant d'étrangers, de lourdauds, de barbares, etc. Les esprits étaient déjà bien aigris, lorsque le gouvernement décréta la fermeture des arsenaux et des chantiers. La flotte fut conduite à Gênes; le chantier de Castellamare supprimé, tout le personnel licencié. Les arsenaux de terre, où étaient déposées tant de richesses militaires, furent pillés sans honte et sans ménagement; 250,000 fusils et tous les canons de bronze des

arsenaux et des places furent expédiés en Piémont. Après la chute de Gaëte, le pillage et la destruction ne connurent plus de bornes. Les palais de Naples, de Capodimonte, de Portici, de Caserte, de la Favorita, riches de tant de magnifiques œuvres d'art, devinrent les dépouilles opimes de Turin et des Verrès, qui venaient à Naples, l'un après l'autre, y remplir à court intervalle les fonctions de proconsuls. On les voit maintenant se pavaner, sur les bords de la Dora, dans ces mêmes voitures de luxe qui servaient autrefois aux pompes des Bourbons de Naples! Ce qui restait du pillage de l'argenterie des tables royales fut vendu à l'enchère : les batteries de cuisine furent enlevées et dirigées sur Turin. Tous ces vols avaient lieu en présence du peuple, qui ne se doute pas encore de tous ceux qui ont été commis mystérieusement. Mais c'est lui qui devait en ressentir les effets, puisque des milliers d'ouvriers vivaient de ce luxe et de ces richesses. On licencia l'armée ; on émancipait de la contrainte de la discipline environ 100,000 hommes, en les plaçant dans une situation telle qu'ils devaient voler ou mourir de faim. Turin envoya tout à Naples, les vêtements, les chaussures des soldats, le papier et la cire d'Espagne pour les administrations publiques, le tout moins bon et plus cher qu'à Naples. On envoya les nouvelles balances et les nouvelles mesures, les bancs pour les écoles et jusqu'à la pierre de construction! On parlait et on parle encore de travaux utiles : on ne fit que démolir, mais les travaux de réédification ne sont pas encore commencés. Ce n'est pas tout : Turin voulut bientôt arracher au peuple le dernier morceau de pain qu'il pouvait gagner à la sueur de son front. Naples se vit inondé d'ouvriers de chemins de fer, de portefaix de douanes, de femmes pour travailler dans les fabriques de tabacs, de démolisseurs, de maçons pour ouvrir des rues, et même de nourrices pour les enfants-trouvés! Jamais les aventuriers écossais ne se jetèrent sur l'Angleterre avec plus d'empressement et d'avidité. Le sol napolitain devint la Californie de tous ces affamés.

De mémoire d'homme, il n'y avait jamais eu de grèves d'ouvriers à Naples; il en éclata bientôt à Piedimonte, à la Cava, au chemin de fer, à l'arsenal de marine où le sang

même coula. Les cochers de fiacre se répandirent les armes à la main dans les rues de Naples et de Palerme. Les portefaix firent grève à Messine. Les femmes qui travaillaient dans la manufacture des tabacs, à Naples, se révoltèrent en demandant le même salaire que les Piémontaises. Mais la grève la plus formidable fut celle des balayeurs de rues : ils étaient précédés par les membres d'un *Comité de Masaniello!* Le gouvernement, qui s'était servi si souvent des ouvriers pour exécuter ses coups de main, se trouva sans force pour réprimer leurs excès.

Je prévoyais déjà, l'année dernière, que Naples ne tarderait pas à devenir, comme Manchester, le théâtre de scènes sanglantes. L'établissement de *Pietrarsa*, unique en Italie et digne d'être comparé aux meilleurs du même genre en Europe, avait coûté des millions au gouvernement des Bourbons. Les ouvriers dépendaient du gouvernement, vivaient paisiblement de leur travail et étaient, pour ainsi dire, considérés comme employés publics. Le gouvernement de Turin a tout récemment affermé cet établissement à un particulier, pour une somme annuelle qui ne représente pas même les intérêts des capitaux. On voulait imposer une diminution de salaire et un accroissement de travail aux ouvriers qui, aigris par le long chômage de l'industrie, la cherté des vivres, l'incertitude de l'avenir, envoyèrent une députation au nouveau directeur. Celui-ci, pour toute réponse, en donna avis au commandant de la garnison de Portici. Trois cents hommes arrivèrent à la hâte et, sans sommation, sans provocation, sans enquête préalable, le commandant ordonna une décharge. Les ouvriers, surpris et épouvantés, s'enfuirent précipitamment : ils furent poursuivis à coups de fusil, on tira sur ceux qui s'étaient jetés à la mer. Onze morts et un grand nombre de blessés furent le *glorieux* trophée de cette répression brutale, commise par surprise contre des ouvriers sans défense. L'énormité même du fait a inspiré l'excuse d'une provocation, que toute la presse a démentie. Qu'eût-on dit, en Angleterre, si la troupe avait tiré sur les ouvriers de Wolwich, de Leeds ou de Bolton, sans la présence d'un magistrat, ni sommation préalable ?

Ainsi l'invasion piémontaise a été fatale à notre commerce.

Avec la fédération, nous aurions eu l'unité militaire, une sorte de Zollverein italien, l'unité des intérêts et des forces... On a préféré l'unité politique à l'union ; on n'a pas accompli l'unité et on a rendu l'union impossible.

Albano, le 4 août 1863.

LES FINANCES.

A SIR DISRAELI, A LONDRES.

Monsieur,

L'idée d'esquisser l'état du tableau financier de mon pays, joint au mérite d'être incontestablement patriotique, celui d'être parfaitement équitable. Ne voyons-nous pas, chaque jour, paraître des brochures et imprimer des discours où la situation des Deux-Siciles est méconnue? J'ose donc me flatter qu'en coordonnant mes souvenirs, je pourrai, par les jugements que je me permettrai de porter, réparer, au moins auprès de vous, l'injustice et l'ingratitude de l'opinion.

Les finances d'un État ne peuvent être appréciées qu'à un point de vue comparatif. Personne, d'ailleurs, ne comprend mieux que vous, Monsieur, que les finances embrassent tout, touchent à tout, aux charges, aux ressources, aux moyens de développer la richesse publique, à tout ce qui constitue la force d'un pays. S'il est vrai que l'habileté et la prévoyance d'un gouvernement se constatent par l'état de ses finances, il faut convenir que le système financier du royaume de Naples était bien assis et son crédit solidement établi.

Ce système, depuis cent trente-quatre ans, a toujours été de ne pas grever les peuples d'impôts nouveaux, et d'alléger autant que possible les anciens. La conquête française elle-même n'imposa pas lourdement le royaume; la restauration abolit bientôt quelques-unes des taxes nouvelles produisant 9,951,692 fr. Les intérêts de la dette publique, à la fin de 1819, n'étaient que de 5,680,000 fr. Par suite de la révolution de 1820, l'État se vit obligé de contracter un emprunt de 320 mil-

lions, et les finances se trouvèrent grevées de 20,763,420 fr. d'intérêt. Mais les taxes, auxquelles on eut recours pour faire face aux nouveaux besoins, ne furent que de 8,280,000 fr. Elles furent même abolies plus tard en partie, de sorte qu'on peut dire que la prospérité nationale seule a porté le revenu public de 64 millions, chiffre de 1815, à 128 millions, chiffre des dernières années. La production en toutes choses avait augmenté, tous les genres de consommation étaient devenus plus faciles. On pouvait estimer à 50 pour 100 l'augmentation des récoltes en céréales depuis 1815. Ainsi, on avait pu fournir beaucoup plus d'impôts et beaucoup plus d'emprunts que par le passé.

La révolution de 1848 coûta 120 millions à l'État. Le budget des recettes, pour 1848 et 1849, avait été calculé à 223,544,244 fr. ; mais en réalité, on n'eut que 176,943,316 fr. Les dépenses, fixées à 211,033,687 fr., s'élevèrent, au contraire, à 239,858,604 fr. Le découvert matériel du trésor, à la fin de 1849, était de 62,915,288 fr. Les pertes d'armes, de munitions, de matériel, ne figuraient pas dans ce chiffre, mais les budgets postérieurs devaient s'en ressentir. Ainsi, l'état financier du royaume, à la fin de 1849, était à peu près le même qu'en 1821. Cependant, on n'eut pas recours à de nouvelles taxes ; on combla le déficit en chargeant la dette de 5,210,731 fr. d'intérêt, et par la rentrée d'anciennes créances de la Trésorerie. Et ici, il faut remarquer, Monsieur, que si le royaume augmentait les intérêts de sa dette de 5 millions, le Piémont avait augmenté la sienne, presque en même temps, de 58,611,470 fr.

On pouvait avoir, dans le pays, l'opinion que la politique financière de l'État n'était pas conduite avec un véritable esprit d'ordre et de prévoyance, mais il est désormais évident que s'il y eut des incertitudes et des inconséquences depuis 1849, on n'a du moins constaté ni maladresse, ni improbité. Le crédit ne s'était jamais trouvé en souffrance. La situation financière du royaume, depuis 1849, avait été toujours favorable sous le rapport de la progression de recettes, de la non-augmentation des dépenses et de l'élévation du cours de la Bourse. La rente napolitaine était devenue, depuis cette épo-

que, une valeur des plus recherchées. A force d'économie depuis 1848 et 1849, on avait presque rétabli l'équilibre. Tous les gouvernements ont un intérêt capital à soigner leurs finances; car tous les gouvernements sont intéressés à faire le bien : aucun d'eux ne fait le mal de son gré et avec préméditation ; ce serait se suicider. Mais il y a des circonstances extraordinaires qui dérangent toutes les prévisions et détruisent tous les calculs. La solution du problème de l'équilibre dans les finances avait été trouvée dans le développement des forces productives et de la richesse latente du pays. L'accroissement de la population et l'augmentation naturelle de quelques branches du revenu public témoignaient d'un progrès qui, pour avoir été lent, n'en avait été pas moins réel. Les impôts ne gênaient pas l'essor de la prospérité publique : on pouvait même les regarder comme un encouragement à la production, puisque, en définitive, le développement de la richesse publique ne repose que sur le travail. Le recouvrement de tous les fonds du trésor s'était toujours exécuté avec une régularité et une facilité, qui ne laissaient rien à désirer, tout en ménageant les contribuables. Malgré cela, on ne pouvait se dissimuler qu'un de ces accidents qui échappent à la prévoyance des gouvernements les plus sages, suffirait pour plonger l'État dans une crise peut-être irréparable.

En 1859, à l'avénement de François II, la situation des finances du royaume était relativement prospère. Le budget de 1859 portait 128,072 426 fr. de recettes et 126,377,010 fr. de dépenses, ce qui donne un excédant de 1,695,416 fr. Cependant, ces éléments de prospérité ne pouvaient se développer qu'à la condition de ménager les ressources actuelles et d'apporter un temps d'arrêt aux dépenses. Le budget de la guerre compromit l'équilibre. Depuis les dépenses, les désordres et le gaspillage apportés par la révolution de 1848, il avait été impossible de se procurer uu excédant qui pût subvenir aux besoins imprévus et extraordinaires. Deux millions étaient une trop faible ressource. Vous avez judicieusement remarqué dernièrement que la dépense d'un État résulte toujours de son système politique : mais, dans le royaume de Naples, outre les embarras du dehors, on éprouva une disette,

deux épidémies et deux tremblements de terre. Les dépenses extraordinaires de 1859 provenaient du licenciement de la division suisse, après la révolte du 8 juillet, licenciement qui avait coûté environ quatre millions, et de la formation d'une nouvelle division nationale. Peu après, on sentit le besoin de concentrer un corps d'observation dans les Abruzzes et de le mettre en état d'entrer en campagne. Il fallut enfin donner plus d'activité aux manufactures d'armes de précision et de poudres, pour l'approvisionnement des places. Les dépenses du second semestre de 1859 avaient été de 142,062,271 fr., et les recettes de 120,873,940 francs, ce qui avait élevé l'excédant des dépenses sur les revenus à 21,188,331 francs. Cependant, par les ressources de la Trésorerie, on avait comblé le vide et rétabli l'équilibre. A la fin de 1859, on pouvait disposer de 16,666,447 francs pour l'année suivante; en y ajoutant la rente aliénée, on avait en portefeuille 24,648,962 fr. L'exercice 1859 fut donc clos en parfait équilibre. On se flattait de pouvoir plus tard opérer une réforme et augmenter considérablement le revenu public. Les contributions ordinaires, le timbre, l'enregistrement, les douanes, avaient donné un produit de beaucoup supérieur au précédent. Comme on avait exactement calculé les ressources jugées nécessaires pour l'exercice 1860, on n'avait pas de raisons d'être inquiet.

Il y avait néanmoins urgence de rétablir le budget de la guerre, car les dépenses (celles du moins qui se soldaient par le budget) s'élevant à 45,808,880 fr., avaient été augmentées de beaucoup par les circonstances imprévues de l'année. Avec de l'ordre et de l'économie, avec l'accroissement naturel du produit des impôts, on se flattait de faire face à tout. Tous les gouvernements ont, à un moment de crise imprévue, éprouvé des embarras financiers. Les finances anglaises connaissent, elles aussi, les découverts, depuis quelques années, quoiqu'ils n'atteignent pas les proportions colossales auxquelles sont arrivés ceux d'autres pays. Quant aux dépenses justifiées par les nécessités de la politique, la sagesse d'un gouvernement peut les couvrir par des réductions sérieuses. Or, le gouvernement de Naples en eut-il le temps comme il en avait l'intention? Il avait, au point de vue du revenu, de belles et

légitimes espérances, dont il pouvait tirer un parti fécond. Ce n'était pas une confiance optimiste. Le budget de 1860 accusait un découvert de 22,953,545 fr. ; mais, avec la réserve de 24,648,962 fr., dont j'ai parlé, on obtenait un excédant de 1,695,417 fr. à la fin de l'année. Malheureusement, la situation allait tout à coup changer.

Lors de l'invasion de Garibaldi et de la révolte de Palerme, on se trouva obligé à des dépenses excessives par les croisières, l'envoi de navires, de troupes, de munitions et même de vivres ; car les troupes devaient se nourrir aux frais de Naples. Le budget de la guerre, à la fin de juin 1860, se trouvait déjà porté à 31,080,148 fr.; c'était un excédant de 8,185,708 fr. dans les dépenses de la guerre. Ainsi, au commencement du second semestre de 1860, le découvert, qui n'aurait pas dû dépasser 2 millions et demi, dépassait 26 millions 175,321 fr. La paix seule eût permis de compter sur le rétablissement de l'équilibre.

On ne voulut pas recourir à la ressource coûteuse des emprunts, et on chargea la maison Rothschild de vendre des coupons de rente 5 pour cent, qu'on lui remettait selon le besoin. La rente napolitaine avait été à 115, quand celle du Piémont n'était qu'à 85, et, dans les occasions où le gouvernement napolitain avait eu besoin de recourir aux emprunts, on les lui avait offerts au taux de 90, tandis que le Piémont ne les obtenait qu'à 80. Malgré cela, le cours de la Bourse se maintint entre 108 et 113, à 4 1/2 pour cent. C'était une condition assez rare dans l'histoire des finances d'Europe. La maison Rothschild ne prenait que sept huitièmes pour cent. On eut donc recours à l'hypothèque d'une partie de la rente, aux bons de la Trésorerie, pris par la Caisse d'escompte. De 1 million 200,000 fr. de rente, la moitié seulement était aliénée au 20 juin. Le reste, ajouté au surplus de 1859, donnait une ressource de 28,964,089 fr. Au premier juillet, donc, malgré la tourmente révolutionnaire, tout espoir n'était pas perdu de rétablir l'équilibre général, le second semestre de l'année étant celui qui rendait le plus et qui couvrait ordinairement le déficit du premier. Mais, le 1er septembre, il fallut encore émettre 1 million et demi de rente, ce qui, calculé au pair, donnait

une valeur de 29,749,256 fr. Toutes ces ressources étaient à peu près intactes, le 6. Voilà pourquoi, à son entrée à Naples, l'envahisseur trouva encore un trésor capable de subvenir aux besoins de l'État et même de la guerre.

Et pourtant le nouveau gouvernement se plaignit, dès le premier jour, du manque d'argent. C'est que l'administration devint un prodige de dilapidation et de corruption. On commença par s'emparer des résidences royales, de leurs meubles, de leur argenterie, des objets d'art et de luxe, sans en dresser aucun inventaire. On alloua 6,000 fr. par jour pour l'entretien de la table du dictateur, qui cependant vivait très-sobrement. Mais ses pro-dictateurs, ses secrétaires, ses aides de camp étaient éblouis et n'étaient pas entrés pour rien dans le palais des Incas de l'Italie. Par décret du dictateur, le gouvernement se saisit des fonds publics appartenant à la famille royale, sous prétexte qu'ils revenaient à l'État. C'était une spoliation de fonds qui, d'après la loi fondamentale de la dette publique, étaient sacrés. La révolution, qui ne respecte rien, les avait toujours et partout respectés. Ces fonds appartenaient au Roi, comme dot de sa mère, et formaient la dot des princesses royales. La valeur de ces biens s'élevait au delà de 40 millions; mais on n'en avoua que 24, en alléguant qu'ils devaient être distribués aux patriotes qui avaient souffert pour la cause de la liberté. En même temps, on séquestra les majorats des princes, les biens de l'Ordre Constantinien, et, toujours au nom de la liberté, les biens de l'Église. La grande excuse était la nécessité, excuse qu'on allègue aussi dans les bois.

Les besoins et l'avidité grandissant tous les jours, on ne s'en tint pas là. On supprima les fonds des ministères, que le gouvernement se plut à appeler *secrets*; on éleva le taux de l'intérêt de la Caisse d'escompte de 5 à 6 °/₀, même pour les coupons de rente et pour le dépôt des objets précieux à la Banque. On rendit à Naples la perception de l'octroi. C'était une mesure populaire; mais, dans un pareil moment, cette mesure diminuait les ressources financières. L'impôt foncier ne pouvait être payé exactement; les postes, faute de communications, et l'enregistrement, par l'inaction des tribunaux, ne rendaient

presque rien. On vendit secrètement pour plusieurs millions de rente. Rien ne combla le gouffre : un mois après l'arrivée du dictateur, on ne savait plus comment se procurer de l'argent; on frissonnait à l'idée d'un revers militaire, à la perspective d'avoir à servir les intérêts de la rente dans trois mois.

Il va sans dire que le commerce et le crédit étaient en souffrance. Le jour de l'entrée de Garibaldi, on avait imposé à la Bourse, bien que fermée, une hausse de fonds, pour faire impression sur l'opinion publique : le lendemain, les fonds publics, cette expression positive de l'état des esprits, baissèrent brusquement, et la rente publique qui, sous le gouvernement légitime, était montée à 118, ne tarda pas à descendre à 65 !

Toutes les bourses se fermaient; les fournisseurs refusaient de pourvoir aux besoins des troupes, ou passaient des contrats scandaleux; personne n'entendait faire de sacrifice pour soutenir la révolution. Dans la prévision de la guerre, le dictateur chargea une commission de recueillir des subsides pour Rome et Venise; mais cet appel au patriotisme italien ne trouva aucun écho. Ceux qui auraient pu faire des sacrifices n'avaient pas confiance dans la durée de l'œuvre révolutionnaire.

Rome, le 18 juillet 1861.

LES FINANCES.

A SIR DISRAELI.

Monsieur,

Un gouvernement exerce toujours une influence certaine sur l'ensemble et l'action des affaires financières, commerciales et industrielles; mais, sous Garibaldi, le ministre des finances devint un être tout à fait passif. Le gaspillage, grâce aux impérieuses exigences de M. Bertani, et aux récompenses que s'adjugeaient eux-mêmes les émigrés et les militaires, prit des proportions telles qu'on se vit bientôt dans l'impossibilité de suffire aux besoins du gouvernement et de la guerre. Le dictateur lui-même puisait dans le trésor public, pour distribuer des largesses à ses favoris. La plupart des émigrés obtinrent, pour eux et pour les leurs, des sommes énormes comme consolation des *souffrances* passées. Le ministre Conforti prit pour lui 300,000 fr., total des appointements qu'il aurait dû toucher pendant *douze* ans comme ministre, s'il fût resté en place : or, il ne l'avait été que *quarante* jours. Le ministre Scialoja prit pour lui et pour son père, environ 200,000 fr., et signa lui-même l'ordonnance. Les appointements des nouveaux fonctionnaires, les pensions de retraite largement accordées à ceux qui avaient perdu leurs places par l'exil, absorbèrent des sommes fabuleuses. Un ex-sous-lieutenant d'infanterie, Philippe Agresta, nommé directeur des douanes, se retira de ce poste, au bout d'un mois, avec une rente de 12,000 fr., rente égale à la totalité de ses appointements. Un autre qui, en 1848, avait été deux mois en place, obtint une retraite de 18,000 francs (le traitement d'un ministre plénipotentiaire), et cela ne l'em-

pêcha pas de cumuler plus tard, avec sa retraite, un autre emploi grassement rétribué. Un magistrat, n'ayant que dix ans de service, se fit donner le traitement de conseiller de Cassation. M. Mariano Ayala, jadis lieutenant d'artillerie, se créa général et prit un appartement dans le palais royal. Bref, les pensions de retraite grevèrent le trésor d'une dépense annuelle de quatre ou cinq millions, et les nouveaux traitements, ainsi que l'augmentation des anciens, de six autres millions.

On croit savoir qu'on puisa aussi dans le trésor napolitain des subventions pour les comités de Livourne et de Gênes; il est certain que 3,300,000 fr. furent en partie dirigés sur Gênes. On paya à la Société génoise Rubattini, 4,800,000 fr. pour le *Cagliari* (qui lui avait été depuis longtemps rendu), pour les deux vapeurs le *Lombardo* et le *Piemonte* qui avaient transporté Garibaldi en Sicile, et pour un quatrième qui avait été coulé par l'escadre napolitaine. La *préparation* du plébiscite coûta fort cher, d'autant plus que les agents du pouvoir empochèrent l'argent et en dépensèrent le moins possible en prosélytisme. Un directeur et deux secrétaires-d'État prirent à eux seuls presque deux millions. Le fait signalé par la presse, on jeta les hauts cris, on menaca d'intenter un procès.... mais aucune plainte judiciaire ne fut portée. Vers la fin de septembre, les caisses étaient déjà vides et on avait à peine de quoi faire vivre l'armée révolutionnaire.

Comment empêcher la dilapidation, quand il n'y avait pas de contrôle? Le dictateur, le pro-dictateur, puisaient dans le trésor à chaque instant, sans dire pourquoi, sur un simple billet; les militaires, la menace à la bouche et l'arme au poing, se faisaient ouvrir les caisses de la Banque; les volontaires vendaient leurs effets aussitôt après les avoir reçus et quelquefois même aux fournisseurs, puis s'en faisaient donner de nouveaux. Le commandant Zambeccari les menaça en vain du code militaire; il fallut obliger tous ces gens sans feu ni lieu à se munir de papiers en règle, sous peine de bannissement. La précaution était sage, car le premier venu portant une chemise rouge pouvait se permettre toutes les indignités possibles. On cite un officier supérieur qui fit passer son enfant, âgé de six ans, pour officier, et lui fit payer deux mois de solde. Les

désordres du Commissariat n'étaient pas moins honteux. On commanda 72,000 capotes pour l'armée méridionale, qui se composait d'environ 25,000 hommes ; ces capotes, payées par le trésor, ne furent jamais livrées. Dans quelques localités où l'on trouva des objets de fourniture ou d'équipement de l'armée napolitaine, chaque commandant se les appropria et les vendit aux fournisseurs qui les revendirent au ministère de la guerre!

On sait que l'armée méridionale fut licenciée à l'arrivée des Piémontais. Les volontaires se présentèrent alors en foule à la Banque, pour exiger l'arriéré de leur solde. Les payements furent faits sur simple acte de présence. A la moindre opposition des employés, les garibaldiens dégainaient leurs sabres ou armaient leurs revolvers. Comme ils menaçaient d'enfoncer les portes de la Banque, il fallut envoyer un détachement les disperser à la baïonnette. Pour donner une idée de ce qu'a tiré du trésor napolitain l'armée méridionale, il suffit de dire qu'en 1861, quand elle était depuis longtemps dissoute, on lui paya encore près de quatre millions.

Ces faits se sont passés à l'époque de transition entre la révolution et linvasion. Sous le piémontisme la dette publique fut augmentée de cinq millions. Des nuées d'employés de tout grade s'abattirent des Alpes sur Naples, sauterelles avides de larges indemnités et de gros appointements. Le préfet militaire, à Naples, outre sa solde de général et ses appointements comme préfet, a 120,000 fr. pour frais de représentation, et dispose de deux palais royaux. Deux employés qui l'assistent absorbent le reste des 304,000 fr. que coûte la préfecture militaire de Naples. Pison, en Grèce, et Verrès, en Sicile, étaient peut-être plus modestes. L'amiral Tolosano s'est installé dans le splendide hôtel du prince de Capoue. Un conseiller de la Lieutenance, logé dans un appartement royal, s'est fait allouer 60,000 fr. de frais de restauration, et, pour y élever un théâtre, M. Alexandre Dumas, a eu, lui aussi, sa petite aubaine, environ 900,000 fr. à ce qu'on dit : il est vrai qu'il prétend avoir fourni des revolvers. On lui a cédé pour son usage un des palais de la couronne, et il dîne et chasse aux frais de l'ancienne liste civile.

Le crédit foncier, les salles d'asile, les écoles et le collége

pour le peuple, les caisses d'épargne, les caisses de dépôts et de prêts, tout ce que le nouveau gouvernement avait promis, on l'attendait encore. Le pouvoir vivait au jour le jour, sans cesse stimulé par le manque de ressources. On osa même mettre la main sur l'argent des particuliers déposé à la Banque. Votre illustre Pitt, même au sein d'une guerre gigantesque, poussait à la multiplication des Banques. Chez nous, où il y avait peu d'institutions de crédit, le ministre piémontais détruisait le crédit d'une Banque de dépôts qui comptait plusieurs siècles d'existence et dont le papier inspirait une confiance illimitée. Le public retira ses dépôts. Le numéraire de la Banque était, le 27 août 1860, de 77,265,172 fr.; le 27 septembre, de 50,563,244 fr.; le 28 janvier 1861, de 31,600,460 fr. et le 13 avril suivant, de 27,394,896 fr. Cela n'a pas empêché le gouvernement d'enlever encore à la Banque, l'année dernière, 6 millions, en même temps qu'il retirait les dépôts métalliques de la Monnaie de Naples, le premier des établissements de ce genre, après ceux de Vienne et de Londres, pour les faire monnayer à Turin. Aujourd'hui, depuis le coup porté à la Banque de Naples, elle ne possède pas même la moitié de la somme déposée en 1861, tant la confiance publique s'est refroidie! On a beau publier dans le journal officiel le tableau des dépôts journaliers, cette jonglerie ne trompe personne.

Rome, le 10 octobre 1862.

LA DETTE PUBLIQUE.

A SIR DISRAELI.

Monsieur,

Enrichi des dépouilles de la Maison de Bourbon et des Ordres religieux, le nouveau pouvoir ne fut prodigue que de nouveaux impôts. Il voulut rétablir l'équilibre dans les finances, non pas en diminuant les dépenses, mais en augmentant les recettes, c'est-à-dire les impôts. La contribution de guerre était alors à peine levée, que d'autres taxes très-lourdes, et jusqu'à présent inconnues, pesèrent sur le peuple.

Le Napolitain payait, depuis 1832, 14 fr. par an et le Sicilien moins encore, tandis que le Toscan en payait 17, le Modénais 15, le Romain et le Parmesan 18, le Piémontais 19. Aujourd'hui, pour la seule taxe sur l'enregistrement des actes judiciaires, civils et administratifs, devenu obligatoire, de volontaire qu'il était, le royaume de Naples, au lieu de 1,500,000 fr., paye 39,000,000. Il y a d'autres taxes inconnues auparavant, comme celle sur les biens mobiliers, celle sur les successions, qui, en 1862, a rapporté, dans la seule ville de Naples, plus d'un million et demi. La Sicile paye sur les sels et les tabacs un impôt qu'elle ne connaissait pas. D'autres taxes nouvelles et l'augmentation des anciennes portent la moyenne individuelle de l'impôt à 25 fr. 25 c. On parle déjà de soumettre toute l'Italie au régime d'imposition en vigueur dans le Piémont; or, le Piémont est grevé de taxes encore inconnues au reste de la Péninsule. On ne se demande même pas si tous ces impôts sont équitables, quelle sera leur influence

sur la richesse publique, quel effet moral ils sont appelés à produire. Le gouvernement de Turin poursuit son œuvre et recommande aux préfets d'employer le vert et le sec, pour lui faire voter des remercîments par les conseils municipaux ; les préfets n'y manquent pas.

Cependant, ce gouvernement, qui, en pleine paix, a besoin d'un milliard, tandis que les anciens gouvernements se contentaient de 500 millions, comment dépense-t-il ses ressources? Dans quel gouffre a-t-il jeté les richesses du royaume de Naples? Ce n'est pas l'entretien de son armée qui peut l'appauvrir : l'effectif de cette armée ne surpasse pas de beaucoup, s'il est vrai qu'il le surpasse, celui de toutes les troupes de la Péninsule avant l'annexion. On fait sonner bien haut les 300,000 hommes de l'armée italienne; mais elle n'en comprend réellement que 230,000. Les armées des différents États d'Italie, y compris celle du Piémont, formaient un total de 228,933 hommes. A cela il faut ajouter que les finances pontificales supportaient alors les frais de l'occupation autrichienne. Comment ces armées étaient-elles entretenues? L'armée napolitaine était la mieux habillée de l'Europe; celles de Modène et du Pape étaient brillamment équipées. Aujourd'hui, les troupes italiennes sont dans l'état le plus misérable : il n'y a pas d'étranger qui ne l'ait remarqué en traversant l'Italie. Le gouvernement n'a pourtant pas à entretenir tous les établissements militaires des États annexés. A Naples, par exemple, il a supprimé les chantiers, presque détruit les manufactures d'armes et les ateliers militaires, et affermé l'établissement de Pietrarsa. N'oublions pas que les Suisses qui ont capitulé à Gaëte attendent encore leurs pensions, malgré les protestations du Conseil fédéral.

Le gouvernement italien n'a pas de cours princières à entretenir à Naples, à Florence, à Parme, à Modène et dans les provinces de l'Église. Il n'a qu'une seule liste civile à solder, tandis qu'il a entre ses mains les biens de toutes les dynasties exilées. Il a supprimé partout les ministères, ce qui a réalisé, et de son aveu même, une économie de 100,000 fr. à Naples. Il a supprimé la Mounaie, la Direction des postes et de la Télégraphie, tout étant concentré à Turin. La Banque ne lui

coûte plus rien; on a aboli plusieurs administrations, entre autres celle des Ordres de chevalerie et des Ordres religieux. Cette mesure a permis de réaliser une économie de 30,000 fr. sur le seul Ordre Constantinien. Une somme de 80,000 fr. a pu être économisée sur les frais de perception de certains impôts. Le corps diplomatique et les consuls des États annexés ne reçoivent plus de traitement. On a aboli la Cour des comptes, à Palerme et à Naples, en les réduisant à une simple section.

Le gouvernement ne peut d'ailleurs alléguer, pour justifier les dépenses, ni grands travaux d'utilité publique, ni subsides à l'instruction publique, à l'industrie ou au commerce.

Depuis le 7 septembre jusqu'au mois de décembre 1860, il y eut dans les finances napolitaines un déficit d'environ 50 millions. Les événements de 1860, au 6 septembre, avaient coûté au royaume de Naples 55,248,618 fr.; le Piémont avait, dans la même année, augmenté sa dette de 150 millions. Mais le mal empira tellement l'année suivante, que le déficit s'éleva de 80 à 90 millions. Néanmoins, dans les comptes-rendus de la Trésorerie napolitaine, la guerre figure pour 10,823,120 fr. auxquels il faut ajouter, dans un temps où l'armée napolitaine n'existait plus, 13,273,224 payés à l'armée italienne par le Trésor et 6,798,166 par les provinces. Mon intention n'étant pas de traiter à fond ces questions de finances, je simplifie autant que possible les chiffres et les calculs. Le budget en 1861 devait subir une diminution de rentrées résultant de la suppression des contributions de la Sicile (au delà de 16 millions), de la réduction des tarifs de douane et du prix du sel, et de la restitution des taxes de consommation à la ville de Naples. D'un autre côté, les dépenses se trouvaient considérablement réduites par la suppression de la liste civile, et des ministères de la guerre, de la marine et des affaires étrangères. Ainsi, s'il y avait une diminution d'environ 30 millions sur les rentrées, le budget se trouvait déchargé d'un passif de plus de 64 millions. Cependant les comptes-rendus de 1861 constatent que les dépenses ont augmenté. Le passif avait été arrêté à 104,303,161 fr. Le royaume de Naples, comme toutes les autres provinces, devait subir sa part des dépenses générales, mais proportionnellement à sa population; il n'y pouvait donc

contribuer que pour un tiers. Le budget total étant alors de 498,315,133 fr., Naples devait supporter une dépense d'environ 160 millions, ce qui, ajouté au passif prévu par le budget spécial des Deux-Siciles, donnait un passif total de 264,303,161 fr.

Pour y faire face, on vendit environ 34 millions de coupons de la rente, puis, au risque d'une disette, les denrées accumulées par le gouvernement précédent, ce qui procura 6 ou 7 autres millions. La situation devint si grave, que la pauvre ville de Turin dut faire l'aumône à Naples, naguère si florissante. Elle lui expédia à peu près 8 millions! On n'a, pour se convaincre de tous ces faits, qu'à lire le rapport du secrétaire des finances, M. Sacchi, Piémontais.

On a vu, Monsieur, des gouvernements s'approprier, sans le moindre scrupule, le surplus des revenus produits par l'augmentation naturelle de la richesse; mais le gouvernement italien trouve tout simple qu'on paye davantage, lorsque le pays devient de plus en plus pauvre. Aux yeux des ministres, l'Italie est comme l'âne de Sterne, qui, accoutumé aux coups, regardait d'un air résigné, comme pour dire qu'on ne le battît pas trop fort, mais qu'on pouvait le battre si l'on voulait.

La situation déplorable des finances italiennes a donné lieu aux déficits des années 1860, 1861 et 1862, et à de désastreux emprunts qui ont atteint, jusqu'à ce jour, le chiffre de 1,420 millions. La dette publique, lors de l'exposition du ministre Sella, s'était déjà accrue de 925 millions, et le nouvel État d'Italie payait, avec les dettes précédentes, 308 millions d'intérêts. On a discuté dernièrement le budget de 1863 et celui de 1864; on les a votés à la hâte, dans une seule séance! Qu'on les examine, et l'on verra que le découvert, au moment où j'écris ces lignes, est de 368,072,684 fr. Et cela sans préjudice d'autres dépenses extra-budgétaires, comme il y en a eu dans les exercices précédents, et sans tenir compte de l'émission toujours croissante des bons de la Trésorerie, émission qui crée une dette nouvelle. Le gouvernement italien se lance tête baissée dans les opérations financières les plus insensées. Tandis que la dépense collective de tous les États d'Europe s'est élevée de 15 à 20 p. 100, depuis

la guerre de 1859, l'augmentation, dans le néo-royaume, a été de 100 p. 100.

Vous connaissez l'exposé financier de M. Bastogi, vrai dédale imaginé pour que l'esprit le plus mathématique s'y égare. On a décidé l'aliénation des biens domaniaux et de ceux de la Caisse ecclésiastique : ces biens, au dire du ministre, produisaient un revenu de 26 millions, qui représente environ un milliard de capital. En cherchant, dans la vente de ces biens, une ressource extraordinaire, on oubliait que, même en dehors des obstacles et des résistances opposés par les consciences, rien n'est plus funeste que l'incertitude et l'instabilité. Et pourtant, M. Bastogi affectait une béate assurance et se flattait de pouvoir faire face au déficit, qu'il n'évaluait qu'à 37 millions. Le déficit de 1861, à l'époque de la discussion de l'emprunt, était évalué à 314 millions; les crédits supplémentaires l'ont accru de 77 millions. Le déficit prévu pour 1862 était déjà de 317 millions. Ces deux exercices réunis donnaient l'énorme déficit de 708 millions. Le ministre comptait cependant sur 58,880,000 fr. provenant de l'aliénation des rentes napolitaines et siciliennes, grâce à l'unification de la dette publique, et sur un emprunt de 500 millions. Il se flattait d'obtenir 139 millions par les nouveaux impôts, en sorte que le découvert réel ne devait plus être que de 20 millions!

Mais d'abord, Monsieur, les ressources alléguées étaient-elles réelles? Les financiers sérieux le contestaient. Le 21 décembre 1861, le ministre avait indiqué le déficit de l'année, sans parler du reliquat de 1860. Il avait énoncé simplement le déficit général pour 1861 à 400,408,507 fr. et le déficit prévu pour 1862 à environ 317,000,000 fr., ce qui formait un total de 717,408,507 fr., mais le déficit napolitain n'entrait dans ce calcul que pour 22 millions : or, il s'élevait à 90 millions. D'autre part si, pour une dépense prévue de 805 millions, on avait eu un déficit de 400 millions, comment le ministre, qui calculait, pour les dépenses prévues en 1862, la somme de 840 millions, réduisait-il le déficit à 317 millions? De combien les déficits ne dépassent-ils pas toujours les prévisions des ministres! Il avait calculé les dépenses des an-

nées 1861 et 1862 à 708 millions et celles de la seule année 1862 à 158 millions; mais lorsque le budget fut publié, le déficit de 1862 se trouva être de 308 millions. Le successeur de M. Bastogi annonça, le 7 juin 1862, que le déficit de 1861 et 1862 n'était plus de 708 millions, mais de 1,004 millions. Les dépenses pour l'année 1862, déjà calculées à 840 millions, se virent élevées à 966 millions. Lequel donc des deux ministres exposait la vérité? Un de ces ministres cependant avait avoué qu'il n'y avait pas d'économies possibles, et que le seul moyen de couvrir le déficit, c'était les impôts, toujours les impôts. Le nouveau ministre, au contraire, tout en déclarant en plein Parlement la situation financière épouvantable, promet des économies de 113 millions, mais il demande à en emprunter 700!

Dans le budget de 1863, les revenus figuraient pour 575,718,000 francs et les dépenses pour 880,353,000 francs. M. Mingbetti promettait des économies (50 millions par an) pour faire face à la nouvelle dette, et une économie de 63,430,929 fr., en 1864. Mais il devait savoir qu'un tiers des impositions ne rentre pas au trésor, les recettes présumées n'étant guère que de 500 millions, et les dépenses s'élevant à 880,360,435 fr.; il devait savoir que le déficit serait toujours de 380 millions, lors même que les économies projetées seraient réalisées. En outre, teuait-il compte, dans le chapitre des dépenses ordinaires, d'environ 30 millions représentant l'intérêt d'une nouvelle émission du dernier emprunt et la garantie des chemins de fer? Singulière façon de réaliser des économies! Le ministre avait promis une économie annuelle de 50 millions, et voilà que les dépenses extraordinaires, calculées d'abord à 100 millions par an, atteignent déjà dans l'exercice 1863 et 1864 le chiffre de 287 millions.

Qu'aura-t-on dit, en Angleterre, en entendant un ministre italien assurer que le roi Victor-Emmanuel n'avait pu trouver 500,000 fr. sur sa signature? Que dit-on en voyant des lettres de change de 2,000 et 500 fr. tirées par le trésor italien, à quatre mois de date? Et voilà cependant que le gouffre du déficit est toujours béant, et l'État se trouve grevé de 1,200,000,000 fr. de nouvelle dette. En un peu plus de deux

ans, les emprunts italiens ont presque égalé les crédits extraordinaires ouverts en France dans les huit années écoulées de 1851 à 1858. Où passent donc les revenus de l'Italie? Seraient-ils par hasard absorbés par des sacrifices secrets? Walpole, dit-on, se vantait de savoir le tarif de chaque conscience, mais il l'avait appris pendant vingt ans de ministère. Oh! Monsieur, combien de Macheaths italiens ne donnent pas même la peine aux ministres de faire de telles études? Auprès d'eux, les *Gueux* de votre Gay seraient des enfants.

Il est vrai qu'on remarque, dans le budget de 1863, 53 millions pour l'augmentation du traitement des employés publics : mais ces dépenses ne justifient pas le milliard emprunté en quelques années.

Pour ce qui a trait au royaume de Naples, à l'arriéré des précédents budgets viennent s'ajouter l'emprunt de la vente de la rente et ceux que le gouvernement de Turin a contractés. Avec cela, Naples doit supporter sa part des emprunts faits par le Piémont, en vue des annexions. En même temps, on a fondu la dette dans la dette italienne, pour avoir une seule catégorie de contribuables. C'est une fusion à laquelle ne gagne que Turin. Et s'il y a déjà deux milliards de déficit, la part de ce déficit, pour Naples, est de plus de 600 millions, sans compter la Sicile.

Cependant, Monsieur, un de ces ministres, voué à la recherche de la pierre philosophale, a pensé que les Italiens pouvaient bien se consoler, puisque dans la vieille Angleterre un habitant paye pour la dette de l'État 21 fr., tandis qu'un Italien n'en paye encore que 7. Mais il aurait fallu nous dire, ce me semble, quel est le capital productif des 27 millions d'Anglais et quel est celui des 22 millions d'Italiens. Est-ce en proportion du nombre des habitants que nous devons calculer désormais la dette et les taxes, et non en proportion de la richesse nationale? La France et l'Angleterre sont grevées d'impôts parce qu'elles sont riches, mais elles ne sont pas riches parce qu'elles paient autant d'impôts. La dépense ne constitue pas la richesse, mais c'est la richesse qui fournit à la dépense. Le ministre paraissait fier d'annoncer que l'intérêt de la dette, dans la Grande-Bretagne, absorbait 36 pour

100 sur les revenus, et en France 31, tandis qu'en Italie, il ne pouvait encore absorber que 26. La base de son raisonnement était que les recettes de l'État augmenteraient jusqu'à 600 millions. Mais les recettes, en 1860, au lieu de 547 millions, n'en avaient donné que 456; en 1861, on les avait évaluées à 477 millions et elles n'en avaient donné que 468; en 1862, on les avait évaluées à 531 et elles sont restées au-dessous. Si donc les recettes ne dépassent guère 468 millions, les intérêts de la dette étant de 156 millions, la proportion n'est plus de 21, mais bien de 33, ou de 32 et demi pour 100.

Admettons que les prévisions du ministre soient encore trompées par l'insuffisance des recettes ou par l'accroissement extraordinaire des dépenses, on n'aura d'autre expédient que l'augmentation de la dette. Or, qui s'appuie sur le crédit, s'appuie sur la plus facile, mais assurément sur la plus fragile de toutes les ressources. Il n'y a pas un État en Europe qui n'ait doublé ses revenus, en moins d'un quart de siècle : l'Italie obtiendra-t-elle du ciel un tel bienfait, malgré les désordres de la révolution, les dévastations de la guerre civile, les défiances politiques de l'Europe, les alarmes du crédit, le découragement du commerce et de l'industrie ? Et où est-il ce pouvoir fort, compacte, prévoyant, voulant le bien et aimant la patrie, dont la persévérante sagesse assure un tel prodige ?

La situation du crédit public et du crédit privé devient de plus en plus inquiétante : tous les esprits sérieux s'en préoccupent. Mais quand on prend des millions, on n'en saurait trop prendre. Les pouvoirs nouveaux ont de tout temps trouvé cette vieille maxime à leur convenance. Chargés de conduire à grandes guides le char de l'État, ces Titans, qui n'avaient su que déblatérer contre les anciens gouvernements de l'Italie, ont déjà donné la mesure de leur puissance. A bout d'expédients, ils vont emprunter encore. Le champ des emprunts est ouvert devant le nouveau pouvoir, et tous ses agents veulent y paître. Chez vous, Monsieur, où la responsabilité ministérielle est nettement définie et aboutit au Parlement, où il n'est aucun Chancelier de l'Échiquier qui ne se fasse un point d'honneur de contenir la dépense dans le revenu, que dira-t-on de ces ministres, amateurs délicats des curiosités financières,

Digitized by Google

qui conduisent les affaires de l'État, comme votre Addisson, moraliste bienveillant, conduisait dans tous les faux pas son Roger de Coverley? Que dira-t-on de ces budgets italiens non discutés, de ces budgets convertis en lois en un jour, de ces emprunts énormes votés d'enthousiasme? Que pensera-t-on de ce gaspillage honteux, de ces dépenses faites en dehors du courant d'un exercice, de tous ces reliquats *passifs* qui, depuis 1861, dépassent toujours l'actif de la finance italienne? Que dira-t-on de cette confiance aveugle qui, seule, n'entend pas les craquements de l'édifice créé par la révolution, quand le monde entier s'en émeut?

Rome, le 4 octobre 1863.

Digitized by Google

LA MORALE.

A S. EM. LE CARDINAL WISEMAN, A LONDRES.

Éminence.

Le roi Victor-Emmanuel a prétendu, à la face du monde, qu'il avait été appelé par les Napolitains à prendre la couronne de François II, son parent. Mais quel corps de l'État, quels comices lui avaient exprimé ce vœu? Dix ou douze individus, envoyés par Garibaldi en danger, se constituèrent d'eux-mêmes les mandataires du peuple. Parmi eux se trouvaient quelques généraux et quelques fonctionnaires, devenus ainsi tristement célèbres par leur récente trahison. Les comices de Naples ne s'étaient pas encore tenus, quand les Piémontais entrèrent dans le royaume. Dans la proclamation d'Ancône, du 9 octobre, rédigée, dit-on, par le ministre Farini, on affichait les vœux des populations et des devoirs envers les Italiens, on se donnait la mission d'aller régénérer le royaume de Naples et moraliser ses habitants. C'était ajouter l'ironie à la violation de tous les droits. C'était, après l'invasion des États-Pontificaux, une seconde confiscation par la force, une déchéance de par la justice. On se mettait en marche pour aller appuyer Garibaldi et ses cohortes; la complicité avait été jusqu'alors tacite, on avait maintenant l'effronterie de l'avouer. Le masque devenait désormais inutile.

La prétention de moraliser le peuple napolitain était une

insulte sanglante et une amère ironie à l'adresse des populations de la plus belle et de la plus riche contrée de l'Italie. Et cette prétention, c'étaient des Piémontais qui l'affichaient!

Bien que l'antipathie entre les deux peuples ne fût pas alors ce qu'elle est devenue depuis, les Napolitains, exception faite d'un parti, ne regardaient pas les Piémontais comme des compatriotes. Les Piémontais ont, en effet, une physionomie propre, un dialecte distinct, des particularités morales et intellectuelles que la différence d'éducation ne suffit pas à expliquer. On les estimait comme de bons soldats; mais on les considérait, dans le Midi, comme n'appartenant pas à la même branche de la grande famille italienne. Ils n'en avaient que faiblement accru le patrimoine dans les arts de la paix, et n'occupaient qu'une bien modeste place dans les fastes d'une glorieuse littérature. Les Napolitains, qui se distinguent par leur vivacité, leur esprit, leur éloquence, et sont fiers d'avoir devancé tant d'autres peuples dans les sciences morales et les réformes civiles, ne virent dans ce fameux manifeste d'Ancône qu'une solennelle insolence.

Notre peuple, naturellement bon, est irascible, et le mépris l'exaspère aisément. Le sang de tous les hommes de cœur bouillonna à la lecture de la proclamation d'Ancône. Ce gouvernement allait-il travailler à la restauration des dogmes immuables et des principes de la morale, sans lesquels toute société est malade, toute autorité combattue et incertaine? Allait-il mettre un frein à la dissolution des mœurs, raffermir les sentiments religieux, accorder sa protection aux arts, aux lettres, aux sciences? Que ne devait-il pas faire, à en juger par ses promesses? Les esprits simples, tout en éprouvant plus de surprise que de confiance, se flattèrent de voir leur belle patrie mériter, sous peu, toutes les bénédictions du ciel et tous les éloges de la terre.

On avait déjà expérimenté la *civilisation* que traîne à sa suite la révolution. Garibaldi avait déjà montré son respect des lois et de la morale. Un de ses décrets avait accordé une pension sur l'État à la fille adultérine de Pisacane tué dans la folle expédition de 1856. Un autre décret avait déclaré sacrée la mémoire d'Agésilas Milano, et alloué une pension à la mère et

aux sœurs de ce régicide; en même temps, un certain Ayala était allé, à la tête de la garde nationale, déposer une couronne d'immortelles sur la tombe de l'assassin.

A peine installé à la place de Garibaldi, le gouvernement sarde autorisa toutes les orgies de la pensée, toutes les dépravations de l'intelligence, dont la presse se rendit l'organe quotidien. Il permit la représentation de drames orduriers, dans lesquels les cardinaux, le Pape, les martyrs, les saints étaient mis en scène. On toléra l'étalage des plus sales et des plus ignobles peintures, la vente d'abominables pamphlets et des livres les plus immondes, la prostitution la plus éhontée. C'est le travail des sorcières de votre Shakespeare : rassembler des poisons et des reptiles, pour arriver aux fins de l'ambition et au comble de l'ignonimie. Trois cent jeunes filles de la classe populaire furent expulsées de l'*Albergo de' poveri*, vaste établissement fondé sous Charles III, où plus de 3,000 pauvres et orphelins apprenaient un métier aux frais de l'État. Ces malheureuses, jetées tout à coup sur le pavé, sans moyen d'existence, devinrent presque toutes, le lendemain même, la proie facile du vice. Les directeurs firent exécuter les portraits en photographie de celles qui, plus heureuses, avaient obtenu la permission de rester dans l'établissement.... *Ces portraits furent envoyés à Turin!* Le gouvernement avait donc oublié que, quand on laisse le vice relever la tête, de tristes événements se préparent; et qu'on ne se joue pas des grands principes qui forment le fondement d'une société?

Or, on étalait cette tolérance au moment même où l'on abolissait les couvents, où l'on détruisait les établissements littéraires et scientifiques du royaume, où on laissait tomber en ruine les établissements de bienfaisance! Les anciens directeurs de ces établissements, pris dans la noblesse, exerçaient gratuitement leurs fonctions : on en nomma de nouveaux, en leur assignant des traitements élevés. Mais on ne tarda pas à constater une diminution de 200,000 fr. dans les revenus de ces asiles. Leur état est à présent on ne peut plus déplorable : on laisse les malheureux reclus de l'*Albergo de' poveri* couverts de haillons et de vermine, sans lits, sans couvertures, sans nourriture suffisante. Pourquoi le gouvernement aurait-il

plus de soins pour les pauvres qu'il n'en a pour les détenus? Une lettre adressée, l'année dernière, au général La Marmera et publiée par les journaux, eut un grand retentissement dans le monde. L'auteur y faisait la plus triste peinture de cet établissement, invitait le général à s'y rendre, et terminait par ces mots : *Rends-toi sur les lieux, observe, et tu nous diras si les Napolitains ont raison de maudire Turin !* Le général ne s'y rendit pas.

Faire régner l'ordre en tout et partout, est le devoir capital d'un gouvernement nouveau; mais l'ordre, à Naples, se trouva dès le principe aussi compromis que la morale. Des passions brutales, l'égoïsme, l'orgueil, les nécessités du moment, les combinaisons de la politique, entravèrent bientôt le cours de la justice. Le gouvernement, par le seul fait de son origine, était porté à lâcher la bride à toutes les passions. Cette populace qui surgit des émeutes, ces *bravi* sortis de la foule, ces forçats en rupture de ban, devaient donner et donnèrent dans tous les excès. La révolution avait pris à sa solde les *camorristes ;* dans la crainte, disait-elle, qu'ils ne fissent une réaction, mais dans le but réel de répandre la terreur. Lors de l'entrée de Garibaldi, des bandes de condamnés s'échappèrent du bagne de Castellamare et vinrent renforcer la *camorra ;* un ministre en fit mettre en liberté deux cent cinquante autres ! Après le départ de Garibaldi, le Piémont accepta avec complaisance cet héritage de la révolution. Sûrs de l'impunité, ces hommes à face patibulaire se posèrent en hommes politiques et en adversaires de la dynastie de Bourbon ! A Palerme, où l'anarchie était plus grande encore qu'à Naples, on fonda une secte d'assassins. Dix-sept victimes, en peu de jours, tombèrent sous les coups de ces misérables. On y avait discipliné le meurtre.

Pendant longtemps, Éminence, on a nié les crimes et l'existence même de ces êtres féroces, comme on a longtemps nié les atrocités commandées par les Fumel, les Pinelli, les Neri, les Galateri, les Bigotti, et tolérées par le gouvernement italien. Mais le pouvoir lui-même, après deux années de complicité, ne fut-il pas contraint de purger Naples de ces bandits? Quand il crut n'avoir plus besoin de leur appui fraternel, il les arrêta tous en une nuit, les jeta en prison et les fit transporter

plus tard à Fénestrelle et dans l'île de Sardaigne? Les autres, au nombre de 1,180, ont été envoyés peupler les îles d'Elbe, de Capraja, de Gorgona et de Giglio.

Il était déjà trop tard. A Naples, on se trouva bientôt réduit à ne plus pouvoir parcourir les rues, ni la nuit ni même le jour. Le poignard d'un sicaire atteignit souvent sa victime en plein midi, dans les rues les plus fréquentées, et souvent en présence de la force publique. Le général Marulli, le capitaine Giordano, le général d'Ambrosio et son fils, un grand nombre d'employés civils furent lâchement insultés, frappés, laissés pour morts sur la voie publique. On n'avait qu'à dire de la victime : *c'était un bourbonnien*, et les carabiniers piémontais laissaient le meurtrier libre et impuni. Les meurtres devinrent si fréquents que l'habitude en diminua l'horreur. Le gouvernement ne donnait d'autre consolation et d'autre sécurité au peuple napolitain que de lui apprendre, chaque jour, le nombre de ceux qui avaient été frappés ou tués par les sicaires. Cette chronique quotidienne eut à enregistrer, en 1861 et pour la seule ville de Naples, dix-neuf assassinats en moins de quinze jours ! La statistique de 1861 accuse à Naples, 4,300 crimes contre les personnes ; dans le district de Palerme, du 1er juin au 15 octobre, 6,745 crimes, dont 743 contre les personnes. En 1862, sur le nombre des crimes dont on avait connu les auteurs, on comptait 2,497 attentats contre les personnes et 1,698 contre la propriété. Dans la seule ville de Naples, et dans le seul mois d'octobre, sur 160 crimes graves, il y eut 98 meurtres en vingt jours. Dans la statistique de 1863, la moyenne des crimes serait de 3,000 et celle des délits de 6,000. De sorte qu'en calculant la proportion des crimes des provinces, toujours plus nombreux, sur ceux de la province de Naples, on aurait eu, en 1862, 21,000 crimes pour 32,000 accusés, et 42,000 délits pour 52,008 prévenus. Cette proportion n'a guère varié en 1863, et on calcule qu'il y a un accusé sur 312 habitants, tandis qu'avant 1860, cette proportion n'était que 1,083. Il n'est sorte de violence qu'on ne se permît contre les femmes, contre les anciens militaires, parfois contre les autorités elles-mêmes. Je ne parle pas de la contrebande : des limiers de police en donnèrent l'exemple au public.

Digitized by Google

On avait compté à peine quelques incendies dans la ville de Naples, en cinquante ans : un seul, en 1814, avait été attribué à la malveillance. En juillet et août 1860, quand la révolution était aux portes de la capitale, il en éclata plusieurs ; et d'autres, plus tard, sous le gouvernement piémontais, notamment celui de l'*Albergo de' poveri*. On en essaya un autre bien autrement grave à la Conservation des hypothèques ; heureusement les titres de presque toutes les fortunes ne périrent pas dans les flammes. Depuis le mois de septembre 1860, le nombre des vols avait été effrayant ; après l'installation du gouvernement sarde, il augmenta de jour en jour. Enhardis par le manque de répression et devenus plus industrieux, les voleurs attaquaient les maisons, les boutiques, parfois les églises. Dernièrement, à la Favorita, campagne de la Cour où le peuple se rend en foule le dimanche, les voleurs attendirent ceux qui s'en retournaient pour les dépouiller ; et c'était à une lieue et demie de la capitale ! Souvent même, les voleurs se présentaient comme des agents de la force publique, ou habillés en gardes nationaux et se disant investis d'une mission. Ils avaient d'ailleurs des complices partout et même dans cette police réorganisée par le fameux Curletti, Piémontais qui n'échappa au bourreau que par la fuite. Neuf malfaiteurs arrêtés à Pausilippe, au moment même où ils allaient commettre un vol, furent, deux jours après, relâchés : leur chef, un ancien sous-officier suisse, était connu par son audace et par ses relations avec la police. Il en fut de même d'autres vols commis dans les environs de Naples. Les coupables narguaient la justice. Lors d'un vol commis en 1862, près de Senerchia, au préjudice de plusieurs négociants, la police, faute de mieux, se vit réduite à faire indemniser les victimes par le maire et la municipalité. Il va sans dire que les suspects de bourbonnisme étaient recherchés et arrêtés avec plus d'activité et de rigueur. Dans les provinces, où les préfets ont à leurs ordres une police puissante et une force armée nombreuse, on surveille les moindres mouvements des hommes hostiles au gouvernement ; mais on ferme les yeux et on reste les bras croisés quand il s'agit de désarmer les sicaires, d'assurer la tranquillité publique et de défendre la propriété. Personne n'ose porter plainte aux auto-

rités, personne n'ose déposer en justice. On avait reproché à l'ancien gouvernement sa faiblesse : qu'arrive-t-il, maintenant que le gouvernement *faible* a été remplacé par un gouvernement *fort ?*

Rome, le 16 juillet 1863.

Digitized by Google

LA RELIGION.

A SON ÉMINENCE LE CARDINAL WISEMAN.

Éminence,

La masse du peuple ne comprend pas grand'chose aux lois, mais elle comprend à merveille l'outrage fait à la morale. Le peuple napolitain aurait pu, à la rigueur, rester étranger et indifférent aux offenses contre la morale publique, détourner les yeux des images licencieuses, s'interdire les spectacles et les théâtres. Mais ce n'était pas le compte du gouvernement qui se donnait pour moralisateur : il avait la prétention d'altérer les croyances religieuses d'un peuple éminemment catholique.

Afin de constituer l'unité en Italie, le Piémont s'efforça tout d'abord de détruire la seule unité qui y existât; l'unité religieuse. Ce fut dans ce but qu'il ouvrit la Péninsule à l'action du protestantisme. La société moderne est basée sur l'Église; aussi est-ce l'Église qui souffre la première de toute révolution : à Naples, il y avait une raison plus directe encore. Dans l'esprit du peuple, le Roi légitime et la Religion se confondent : il fallait donc détruire la Religion pour faire oublier le Roi. De là les efforts du gouvernement pour détacher le peuple de ses vieilles croyances. Naples est trop près de Rome, et notre peuple, comme toute société catholique, est vivement intéressé à l'indépendance du chef spirituel de sa religion. Ne pouvant donc altérer essentiellement la constitution politique de l'Église à Rome, on cherche à ébranler à Naples, par les exemples et les séductions, les croyances du peuple. Des gens

qui demandent tout haut qu'on ôte le Pape et qu'on ramène César, trouvent tout naturel de former cette *turba salutatrix* qui se prosternait devant Claude, Tibère ou Néron. On n'ose pas dire ce qu'on ose penser, et les hommes du gouvernement n'osent peut-être pas penser tout ce qu'ils oseront faire : ce que le gouvernement *italien* veut, il ne veut pas encore qu'on le sache.

Des prêtres séculiers et réguers étaient allés au devant de Garibaldi en poussant des cris frénétiques ; on avait vu des moines, le pistolet et le crucifix à la main, étaler la chemise rouge sur leur robe de bure. Mais le peuple, le vrai peuple, avait détourné les yeux ou souri de pitié à la vue de ces bouffonneries sacriléges. L'immense majorité des prêtres, surtout à Naples, donnait l'exemple des vertus de leur état. On comprenait leur influence, on les savait hostiles, on se proposa donc de les combattre. Le gouvernement laissa toute liberté aux ennemis de l'Église. Le P. Gavazzi, ce moine éhonté et fou, ne rougit pas de prêcher sur les places et les quais la liberté de la femme et des unions, le socialisme, le mormonisme ; le P. Pantaleo tint des conférences dans les églises, et fut applaudi par des prêtres apostats, comme un acteur au théâtre ; le P. Joseph de Forino, le P. Giordano se firent les apôtres de la révolution et de l'hérésie. En attendant une philosophie à l'usage du gouvernement, on se servit de la chaire. Il fut un temps, Éminence, où Collins, Tindal et Bolingbroke devinrent les docteurs de votre jeunesse : la jeunesse italienne commence son éducation sous Gavazzi et Pantaleo. Le gouvernement, de son côté, s'emparait des églises pour les convertir en prisons et en casernes. La belle église de la Vittoria, à Palerme, fut changée en écurie ! Ce n'était pas moins impolitique qu'impie.

La spoliation devait devancer l'ère de la liberté : Garibaldi organisa le pillage légal du sanctuaire. Un décret du dictateur abolit la Compagnie de Jésus à dater du jour du débarquement des *Mille*. Aux termes de cette disposition rétroactive, tous les contrats stipulés depuis le débarquement étaient résiliés ! On supprima les couvents en allouant des pensions viagères aux religieux ; on déclara les rentes épiscopales dévolues à l'État,

en assignant aux évêques un *traitement* de 8,000 fr. C'était l'abolition arbitraire du concordat, en même temps qu'un vol commis au préjudice des pauvres. Votre Burke réprouvait les faits de ce genre commis par la république française, disant que l'Angleterre ne voit aucun inconvénient à ce que l'évêque de Durham ou de Winchester possède 10,000 livres sterling de rente ! Il flétrissait, dans ces faits, un attentat contre la propriété et une tentative contre la religion. Il est vrai que ces décrets de Garibaldi, quoique signés avec une insolente promptitude, ne furent pas immédiatement mis à exécution. Les couvents ne furent point encore supprimés de fait.

Le gouvernement de Turin profita des rentes confisquées, spoliation honteuse et manifeste ; il accapara les dotations des religieuses venant des familles qui les avaient constituées et de beaucoup de biens de couvents provenant de legs ou d'autres fondations pieuses. La propriété privée et les dispositions testamentaires se trouvaient à la fois violées. Une commission, sous l'apparence d'un protectorat bienveillant, prit possession des bénéfices vacants, administra les biens ecclésiastiques et les passa à l'administration des domaines. On mit la main sur les bénéfices, dont les titulaires furent l'objet de poursuites judiciaires ; notamment sur les biens des évêques exilés. Aujourd'hui, l'affranchissement des rentes perpétuelles prépare les esprits à la vente des biens ecclésiastiques, en affaiblissant les répugnances des consciences, et en offrant d'ignobles appâts à l'avidité. Pour le moment, ces biens servent à payer les commissaires chargés de les dilapider, ou à d'autres usages. Des journaux ministériels, des acteurs, des prédicants d'impiété, ont reçu de grasses subventions sur les fonds de la Caisse ecclésiastique. Il y a plus : on en a payé les comédiens de S. Carlino, qui ont représenté devant la Cour l'enthousiasme de la place à l'arrivée du roi d'*Italie* ; et, l'hiver dernier, on y a puisé pour les bals du palais.

Tandis que cette spoliation se poursuit froidement et sans relâche, le gouvernement se dispense de payer les pensions alimentaires, ou les paie avec une telle inexactitude qu'un grand nombre de communautés religieuses endurent la faim. La pension d'une religieuse est réduite à *huit sous* par jour,

et plusieurs monastères n'ont rien reçu depuis deux ans! Le gouvernement en vint jusqu'à contester aux religieux le droit de vivre dans la misère. On les expulsa de leurs anciens et paisibles asiles; on força la clôture d'une foule de monastères, à Naples, à Palerme, à Capoue, à Aversa, à Bari, etc. Plus d'une fois la garde nationale a refusé de coopérer à ces violences; souvent les supérieurs s'y sont opposés avec une fermeté digne des martyrs. A Naples, on voulut chasser de leurs cellules les *Sacramentistes*, qui ne vivent que d'aumônes; et, pour qu'on abandonnât ce projet, il ne fallut rien moins que la colère du peuple prêt à se soulever. Cependant le gouvernement ayant obtenu avec facilité une loi qui l'autorisait à occuper à son gré toutes les maisons des corporations religieuses, on les convertit bientôt en casernes. Quelquefois, pour en chasser les religieux, on a enfoncé les portes à coups de hache, on a escaladé les murs, en contenant le peuple au moyen d'un déploiement inaccoutumé de forces. On compte, depuis 1861 jusqu'à ce jour, dans toute l'Italie, plus de 200 maisons religieuses envahies; 13 ou 14,000 religieux dispersés, 164 collégiales spoliées, 721 couvents convertis en casernes, 100 églises changées en magasins. La plupart de ces envahissements ont eu lieu dans le royaume des Deux-Siciles. Et combien de monuments artistiques, d'objets précieux et de bibliothèques ont péri!

La persécution commença dès l'entrée de Garibaldi. A Naples, comme dans les provinces, des ecclésiastiques d'un caractère respectable furent expulsés de leurs cures, exposés aux outrages d'une populace fanatisée. Une foule de prêtres furent insultés, maltraités dans les rues, incarcérés, parfois blessés à mort. Croyant que la résistance du clergé de Naples provenait des encouragements de l'archevêque, Garibaldi chassa ignominieusement de Naples le cardinal Riario Sforza; mais le peuple s'en étant ému, le dictateur fit répandre le bruit que l'amiral français s'était interposé et que le cardinal resterait. Il fit même, la nuit suivante, éclairer les appartements de S. Ém., pour faire croire à la foule que le Cardinal n'était pas parti.

Le gouvernement de Turin s'était flatté de former dans

l'épiscopat et le clergé un parti docile aux inspirations de l'italianisme. Faute de les trouver dociles aux suggestions révolutionnaires, il fut résolu qu'ils seraient persécutés. Ce système de persécution se poursuit depuis environ trois ans, avec une impassible tenacité. On avait tenté, le leudemain de l'entrée de Garibaldi, de saccager le palais de la Nonciature; mais le drapeau français hissé sur la porte avait intimidé les émeutiers; le gouvernement de Turin permit de l'escalader en plein jour et d'en disperser les archives. Après avoir invité le Cardinal à rentrer, dans l'espoir d'exploiter son influence sur la population, on l'expulsa de nouveau. C'est sous le gouvernement de l'invasion que commença l'exil des évêques d'Aquila, de Castellamare, d'Andria, de Sessa, de Teramo, de Patti, tous prélats exemplaires par leur piété et leur science; la plupart âgés et pouvant succomber aux fatigues du bannissement. En effet, ceux d'Isernia, de Bovino et de Sora moururent à la peine. On en jeta plusieurs dans les prisons, par exemple Mgr Frascolla de Foggia, Mgr d'Ambrosio, évêque de Muro, les ordinaires de Reggio, de Sorrente, de Rossano, de Capaccio, d'Anglona. On arracha violemment de leurs siéges l'évêque d'Avellino, Mgr Gallo, l'archevêque de Trani, Mgr Bianchi, l'archevêque de Salerne, les évêques de Lecce, d'Acerenza, de Nardò. Ceux de Castellaneta et de Teano furent assaillis, blessés, et ne se sauvèrent que par un prodige. Le P. de Cesare, abbé de Montevergine, fut atteint par sept balles de fusil. Il échappa miraculeusement à la mort; mais les deux prévenus de ce guet-apens furent employés par la révolution dans l'administration de la Caisse *ecclésiastique!* La presque totalité des évêques du royaume se sont réfugiés en France et à Rome, ou sont relégués à Gênes et à Turin. Quand les populations en demandent le retour, le gouvernement répond que les évêques sont libres de revenir; mais il conseille en même temps à ces prélats de ne pas s'y exposer, et séquestre les revenus des absents.

On arrête un grand nombre de prêtres, on intente des procès à ceux qui ne veulent obéir qu'à leur conscience, on les traîne sur la sellette des criminels pour les condamner à de fortes amendes, à l'emprisonnement, à la réclusion : le vicaire de la cathédrale de Naples, le vicaire forain de Procida, le

vicaire de Reggio, qui a dû s'enfuir pour avoir écrit dans une circulaire : *prions pour notre pasteur absent ;* un procès a été intenté à quantité d'autres, parce qu'ils avaient publié sans *exequatur* la bulle de la *Croisade,* qui a toujours été exempte de cette formalité. L'évêque d'Eumenia s'est vu accusé d'avoir adressé une lettre d'exhortation aux élèves de son séminaire... et le séminaire a été fermé. Les préfets d'Avellino, de Foggia, et d'autres provinces, ont placé le clergé sous la surveillance tyrannique et outrageante de la police. La persécution ne s'arrête pas même devant les tombeaux : on s'est opposé aux funérailles d'un pieux archevêque, celui d'Amalfi ; des furieux, pénétrant dans l'église, se sont rués sur le cadavre. On a cru frapper l'imagination du peuple en faisant ensevelir au cimetière commun l'archevêque de Capoue, le Cardinal Cosenza, qui avait bien le droit de reposer dans son archevêché, pour la restauration duquel il avait dépensé plus de 400,000 fr. La charité de ce Cardinal était proverbiale : il donnait jusqu'à son linge aux pauvres, au point même d'en manquer au besoin. Ah ! si, en Angleterre, il y a des hommes qui n'éprouvent pas une bien vive sympathie pour la personne de nos évêques et de nos prêtres catholiques, je leur dirai, comme un illustre orateur à la Chambre des communes, qu'ils soient du moins assez Anglais dans leurs sentiments pour accorder cette sympathie à quiconque est traité injustement, catholique ou protestant, prêtre ou laïque ! Si notre clergé ne connaît pas encore les septembriseurs, c'est que le temps et le besoin de la tutelle étrangère s'y opposent.

Tout en persécutant les prêtres et les religieux, on a pris à tâche de torturer les consciences. Garibaldi avait accordé le libre exercice aux cultes calviniste, grec et anglican. Cette concession pouvait être ignorée du peuple ; mais les sentiments et les pratiques du P. Pantaleo et du P. Gavazzi ne l'étaient pas. Quand le bruit se répandit que le dernier de ces apostats allait prêcher au *Gesù Nuovo* pour le convertir en temple protestant, le peuple se regarda comme insulté dans sa religion, et se précipita dans l'église avec une fureur telle qu'on eut de la peine à en préserver le moine apostat. A Modica, en Sicile, les femmes du peuple, armées du conteau,

s'opposèrent aux sermons d'un mauvais prêtre devenu fauteur d'hérésie. Et le Statut piémontais proclame la tolérance religieuse! Les nouveaux Longobards ont changé le titre de ministre des affaires ecclésiastiques en celui de ministre des cultes. Ce ministre vient d'écrire une circulaire, par laquelle il oblige à reconnaître les mariages des non-catholiques, dans un pays où l'on n'a jamais reconnu que les unions célébrées devant l'Église. On reconnaîtra bientôt les mariages des Turcs et des Mormons! En attendant, deux prêtres se sont mariés publiquement devant l'officier civil, et le gouvernement a donné la plus grande publicité à cette union sacrilége. Soixante-dix-sept évêques ont inutilement adressé leurs remontrances au roi *d'Italie* et invoqué le Statut. Malgré cela, comment faire oublier au peuple ses traditions, comment affaiblir ses croyances et ses souvenirs pour le détacher de Rome?

La religion du peuple, à Naples, avait une force indépendante du soutien du gouvernement. La tolérance de tous les cultes devait rencontrer bien des obstacles. Le pouvoir ne vit donc d'autre moyen que d'accorder son patronage à des énergumènes comme les Gavazzi et les Pantaleo, et à tous les défroqués. On leur donna pleine et entière liberté de prêcher, de profaner et de renier à leur aise. On voulait des hommes capables d'exciter toutes les passions haineuses, et on les trouva. Les prêtres catholiques, cependant, n'avaient rien perdu de leur dignité et de leur dévouement; mais ils se virent privés des égards dus à leur caractère. Le gouvernement, regardant comme un abus la liberté chrétienne de la prédication, mit tout en œuvre pour enchaîner la parole de Dieu qui *ne saurait pas être liée*.

Un manifeste du ministre Conforti avait annoncé qu'on punirait les ecclésiastiques qui se montreraient en chaire les ennemis de la cause nationale; plus tard il déclara dans une autre proclamation qu'il ne fallait pas confondre la religion avec ses ministres, punissables à l'égal de tous les autres citoyens. En même temps, il exhortait les Cours criminelles à sévir contre les prêtres et les évêques convaincus de *tendances politiques contraires à l'intention* du gouvernement, et recommandait d'encourager les prêtres *rebelles à leurs évêques*

et infidèles à leurs devoirs envers l'Eglise. La postérité aura peine à croire à ces circulaires du 10 avril et du 3 juillet 1862. Ce même garde-des-sceaux proposa, plus tard, au Parlement italien, la fameuse loi dont on a dit qu'elle plaçait l'Église *en état de siége.*

Cependant, les prédicateurs n'ont jamais, ni à Naples ni ailleurs, soulevé le peuple contre le nouveau pouvoir. Ce n'est pas en publicistes, mais en théologiens qu'ils combattaient une politique attentatoire à la morale et aux droits de l'Église. Ils déployaient toute la prudence et toute la modération possibles, aussi bien en chaire que dans les relations privées.

Rien ne pouvait désarmer un pouvoir ombrageux comme on n'en vit jamais, un pouvoir acharné contre des hommes dont l'idéal était la patrie, la conservation de la religion, des idées et des sentiments sur lesquels l'ordre social avait toujours reposé. La loi, même en la torturant, ne lui donnant pas le droit de sévir contre eux, il se résolut à tolérer, à favoriser les émeutes et, au besoin, à les préparer lui-même. On vit alors des forcenés se précipiter sur les prêtres, les arracher de l'autel ou de la chaire, les dépouiller de leurs ornements et les maltraiter. Dans l'église de Monserrato, à Naples, ils se ruèrent sur le prêtre au moment de l'élévation, et le renversèrent brutalement sur les degrés de l'autel. Dans la paroisse de Torre del Greco, des furieux dépouillèrent l'image de la Vierge de ses ornements, l'affublèrent à la garibaldienne et la portèrent en procession. Si le gouvernement ne fut pas l'iustigateur de tous les sacriléges, il ne fit rien du moins pour les empêcher : *Nous faisons la part du feu !* disaient les autorités en souriant.

Cependant, ces violences ne firent que donner aux prédicateurs la popnlarité du malheur et l'ascendant du succès. Le P. Cocozza, dominicain, orateur d'un talent énergique, choisi pour prêcher le carême de 1862 dans l'église de S. Severino, voisine de l'Université, fut insulté pendant un de ses sermons, par une tourbe d'étudiants en droit et en médecine. L'assistance se souleva comme un seul homme, et une lutte acharnée s'engagea entre ces jeunes libres-penseurs et le peuple. Les deux partis reçurent bientôt du renfort ; on assiégea

l'Université, et il y avait déjà des blessés et des morts, quand les autorités, indolents spectateurs de tant de violences, intervinrent enfin, effrayées de l'irritation toujours croissante du peuple. On vit, pendant la lutte, quelques hommes du pouvoir se promener là en simples curieux, avec un visage satisfait et le sourire sur les lèvres. Le prédicateur fut mis en prison, où il attendit quatre mois la déclaration de son innocence ! On répéta les mêmes violences, dans les provinces, partout où l'on avait à craindre l'efficacité de la parole évangélique.

C'est ainsi qu'on entend la formule de l'*Église libre dans l'État libre!* Voilà, Éminence, comment s'y prend le Piémont pour moraliser le royaume de Naples. La prétendue régénération a engendré partout la dissolution des mœurs, le mépris du culte, la haine de l'autorité, le vol légal, l'homicide et la servitude. Et ce sont les missionnaires les plus ardents de l'indépendance italienne qui sont devenus les instruments les plus actifs de la servitude du pays ! Est-il possible que cette œuvre d'iniquité ait été comparée devant le peuple anglais, à l'*éclatante apparition du soleil qui, se levant dans toute sa splendeur, contrasterait glorieusement avec l'obscurité qu'il aurait soudain dissipée!* Les âmes honnêtes ont été saisies d'horreur à ce trait d'amère ironie. Mais l'Angleterre ne fermera pas toujours les yeux à l'évidence. Dieu ne bénit pas les desseins contraires à sa justice, et ne permet pas longtemps que la société marche dans des voies autres que celles que sa providence lui a assignées. Je vous écris, Éminence, au milieu de ces éloquentes ruines de Rome, qui s'élèvent depuis des siècles, en témoignage de la justice divine. Nous avons été ramenés aux mauvais jours du XIIe siècle; mais n'oublions pas que les doctrines d'Arnauld de Brescia ont été dissipées comme les cendres de cet audacieux brouillon.

Rome, le 13 août 1863.

LA POLITIQUE.

A LORD DERBY.

Mylord,

Les idées abstraites, les innovations d'après un idéal préconçu, répugnent au caractère de votre nation. On n'a jamais accusé la politique anglaise d'imprévoyance et de sacrifier le présent à un avenir problématique. Principalement, depuis l'époque de Chatham et de Burke, votre politique est une politique essentiellement pratique et dominée par les exigences des faits. L'expérience que l'Europe a faite des gestes de la démagogie, a permis à l'Angleterre de demeurer, en 1848, froide et tranquille. Le mépris des théories est, chez vous, à son comble. On comprend, en Angleterre, que ni l'intelligence d'un législateur ni l'épée d'un héros ne sauraient affranchir une nation, et qu'on ne décrète pas plus l'unité et l'indépendance d'un peuple, qu'on n'improvise les qualités qui lui manquent. Or, la maison de Savoie et la révolution n'ont consulté que leurs convoitises, sans se préoccuper de rester dans les limites du possible.

L'Europe et l'histoire, Mylord, n'oublieront jamais vos nobles efforts pour empêcher la guerre de 1859, et les sages conseils que vous vous efforçâtes de faire entendre. Une entente amicale aurait amené un dénouement plus prompt, plus satisfaisant et plus durable de la question italienne. Vous déclariez que l'Angleterre verrait avec déplaisir troubler la paix de l'Europe; que l'Angleterre respecterait et ferait respecter les traités existants : qu'une nouvelle répartition de territoires ne saurait s'effectuer sans le consentement des puissances signa-

taires du Congrès de Vienne. Les traités de 1815 avaient assuré la plus longue paix dont on eût le souvenir, et, dans votre opinion, ils répondaient encore à leur destination première. Malheureusement, la guerre avec l'Autriche éclata et son issue fit supposer que la question italienne était résolue.

On se demandait chez vous si cette unité de l'Italie, au nom de laquelle on avait pris les armes, pouvait convenir à l'Angleterre! Il est permis de répondre négativement. Sa rivalité séculaire avec la France suggéra autrefois à l'Angleterre l'idée de créer, au pied des Alpes, un royaume hostile à sa vieille ennemie : c'était un projet de 1801, lors de la troisième coalition; c'était une idée caressée par Pitt. Or, cette idée est-elle pratique? Les guerres de la république, du consulat et de l'Empire n'ont abouti qu'à un informe royaume d'Italie, qui tomba avec Napoléon. L'unité de l'Italie une fois réalisée, le Piémont, barrière mise par l'Europe entre la France et l'Autriche, disparaît de la carte; il est vrai qu'on a créé un État assez fort pour disputer à la France l'accès de l'Adige, mais cet État lui-même va s'élancer de la Lombardie sur le Danube. N'a-t-on pas déjà compris la nécessité de lui interdire l'accès de l'Adriatique? Dans le projet de Pitt, d'ailleurs, le royaume d'Italie devait recevoir une constitution fédérative : il est important de ne pas perdre de vue ce point capital. En présence d'une révolution qui allait bouleverser la Péninsule, on aurait dû raffermir la monarchie dans l'Italie méridionale; mais on ne sut pas réparer la faute de 1848. L'unification de l'Italie impliquant la destruction, dans le bassin de la Méditerranée, de petits États ayant une marine, limitée il en résulte un royaume compacte, avec des côtes étendues, de beaux ports, d'excellents marins, à côté de la France et sur la même ligne que la Grèce et l'Espagne. Or, ce royaume, qui vous assure qu'il sera toujours l'ami de l'Angleterre? Ne peut-il pas devenir l'allié de la France, qui possède déjà l'Algérie? La Méditerranée ne serait-elle pas alors un lac franco-italien, c'est-à-dire français?

Vous avez pour tradition, Mylord, de grouper autour de la reine des mers les États de second ordre. De même que l'ancienne France témoignait de la bienveillance aux États secon-

daires de l'Allemagne, la vieille Angleterre se ménageait certains États de l'Italie. Tout Anglais imbu des idées nationales reconnaît la nécessité d'avoir de l'influence sur le Portugal, une entente cordiale avec la Hollande et l'amitié du royaume de Naples. Cette politique vous ménage des ports d'une haute importance. Nelson, par exemple, a pu, après la bataille d'Aboukir, se réparer dans celui de Syracuse. Pourquoi renoncer à ces traditions?

Le gouvernement britannique voulait-il provoquer des réformes légitimes dans la Péninsule, et y établir une civilisation moulée sur la sienne propre! Heureux notre siècle, s'il n'eût produit que de tels desseins! Mais c'est une étrange politique que celle qui veut profiter de la fiévreuse inquiétude des peuples pour en améliorer les lois. Dans le but de réformer l'Italie on est revenu à la politique de 1848. Pour faire cesser un état de choses, jugé excessif, il n'était besoin que de cette vieille autorité qui concilie l'impartialité et la modération, que de cette justice sereine qui est le premier besoin des rois et des nations. Satisfaire aux traités sans prolonger les obstacles à la paix, était-ce chose si difficile et qui pût nuire à la politique anglaise? La politique raffinée, a dit Burke, qu'on a appelé un grand médecin politique, a toujours été la mère de la confusion, et la sera tant que le monde existera.

Y avait-il de la prudence à graver dans vos colonies l'idée de la nationalité, qui provoque des réclamations et plus tard l'insurrection? Je me demandais déjà, en 1850, si les vastes possessions de l'Inde vous resteraient toujours soumises. Les frontières de l'empire britannique, en Asie, avaient été considérablement reculées; la bataille de Goudjerat et la défaite des Sykhs semblaient avoir tout soumis à l'Angleterre; or, vous savez ce qui s'est passé depuis. Je me demandais si les plaintes et les réclamations du Canada et des îles Ioniennes seraient toujours vaines. Le mouvement démocratique excité par le voisinage de la Grèce, le sentiment de la nationalité, avaient déjà inspiré aux Ioniens des paroles de mécontentement et produit la révolte de Céphalonie. Or, voilà que, douze années après la publication de mes doutes, l'Angleterre annexe les îles Ioniennes à la Grèce. Si, un beau jour, le Canada

cède au penchant qui l'attire vers les États-Unis, renouvellera-t-on les scènes de Saint-Denis et de Saint-Charles contre la population d'origine française? Croit-on n'avoir jamais à se ressentir, à l'intérieur, des émotions produites en Europe? Il n'y a qu'à se rappeler George Gordon, qu'on surnomma le Jean de Leyde de son siècle. Ce fut un épisode extraordinaire, il est vrai; mais il me souvient d'une caricature de Gilrays qui représentait Price, Paine et Priestley soufflant la révolution du haut de la chaire. On n'oubliera pas la formule de votre liturgie qui terminait leurs sermons. L'homme sage, Mylord, se défie de la fortune et ne perd jamais de vue que, loin de diriger les orages, nous sommes presque toujours entraînés par eux.

En Italie, la politique anglaise a pu avoir un visage, mais a-t-elle eu une physionomie? Les faits ont souvent démenti les prévisions des politiques, et plus souvent encore la force des choses a violenté leurs desseins. Il est toujours bien de n'employer que des moyens loyaux pour se conserver le droit d'avoir un juste orgueil devant les contemporains et devant l'histoire. La prévoyance la plus élémentaire suffisait pour pronostiquer qu'à la suite des troubles d'Italie et des moyens adoptés, un souffle violent de révolution passerait sur toute l'Europe.

Depuis la paix de Villafranca, transaction aussi complète que satisfaisante (si elle eût été solide) puisqu'elle réalisait l'union italienne par la fédération, le Piémont se mit à la queue de la révolution pour en détruire une à une toutes les stipulations. Il souleva l'Italie centrale, provoqua l'annexion, envahit le royaume de Naples et l'étouffa dans le berceau même de sa liberté. Le Piémont intervint d'abord diplomatiquement, puis à l'aide des moyens révolutionnaires, et enfin à main armée, toujours dans le but de son agrandissement territorial. La maison de Savoie a déchiré les traités auxquels elle devait sa restauration et l'agrandissement de sa puissance. Mais, de l'aveu des hommes réfléchis, elle n'a travaillé qu'à sa propre ruine. Ce qui devait nuire avant tout au royaume d'Italie, ce qui devait fatalement le perdre, c'était son origine : son origine devait le rendre à la révolution d'où il était sorti,

et le royaume de Naples devait l'entraîner dans sa ruine par sa propre gravité.

On s'est plu, dans votre Parlement, à comparer les troubles et les désordres, qui accompagnent l'œuvre de l'unité italienne, à ceux qui suivirent l'annexion de l'Écosse et de l'Irlande à l'Angleterre. On oubliait donc que si l'Irlande et l'Écosse égalaient à elles deux l'étendue de l'Angleterre, elles étaient singulièrement inférieures à l'Angleterre sous le rapport de la population, de la richesse et de la civilisation ? L'Écosse avait été retardée par la stérilité du sol ; les ténèbres du moyen âge recouvraient encore l'Irlande. En était-il de même du royaume de Naples, qui forme presque la moitié de l'Italie et qui avait sur le Piémont une incontestable supériorité de richesse territoriale et de culture intellectuelle ! En devenant partie intégrante de la monarchie britannique, l'Écosse conserva toute sa dignité ; elle donna un roi à l'Angleterre au lieu d'en recevoir un ; elle conserva sa constitution et ses lois ; ses tribunaux restèrent indépendants, et si l'Écosse, malgré cela, fut, pendant plus d'un siècle, traitée à peu près comme une province soumise, c'est que c'est le sort des pays annexés à un autre État jouissant de ressources plus grandes que les leurs. Le sort de l'Irlande est échu au royaume de Naples.

Voyez la crise dans laquelle se débat l'Italie. Elle vient d'entrer dans une phase nouvelle. La cause du Roi de Naples, le 6 septembre 1860, fut déclarée perdue. L'armée se retirait derrière le Vulturne, Gaëte devenait le champ d'asile des hommes dévoués à une monarchie peut-être à la veille de disparaître. C'était le dernier boulevard des résistances nationales contre l'occupation triomphante. François II avait su montrer au monde comment un roi doit défendre sa couronne, mais on n'avait pour lui et pour les défenseurs de Gaëte qu'une stérile admiration. Tous les vieux principes étaient ébranlés, partout le droit paraissait vaincu. Il y avait encore des hommes qui ne s'inclinaient pas moins devant les braves qui en avaient été les derniers et héroïques défenseurs ; mais le pouvoir, la force, les hommages demeuraient le partage exclusif de ceux qui s'étaient volontairement et ignominieusement déshonorés par la trahison. Eh bien ! deux mois ne s'étaient pas écoulés que déjà l'on

frémissait à l'idée de voir le royaume converti en province, après huit siècles d'indépendance. L'irréligion, l'immoralité, l'abrutissement des esprits, les désordres de l'administration, la cupidité, la guerre civile en permanence, la banqueroute en perspective, voilà le spectacle de tous les jours qui accroît le désespoir et nourrit l'esprit de vengeance! Les événements se sont chargés et se chargeront encore de justifier les tristes appréhensions des hommes graves, des cœurs honnêtes. Les populations ont semblé un instant compter sur l'unité de l'Italie; mais l'hégémonie piémontaise ne tend qu'à désunir chaque jour davantage. En attendant, les partis poursuivent leurs rêves avec franchise et hardiesse. Le parti unitaire, jaloux de son pouvoir et de son influence, n'a d'autre appui que le gouvernement; et n'emploie pour s'assurer une existence régulière et définitive que ce qui le perdra un jour, la terreur et les violences. Le parti garibaldien, héritier des opinions et des tendances unitaires dans l'intérêt de la république, plus exalté dans ses passions, plus fougueux dans ses idées, rejeté pour un moment dans l'isolement, se réorganise dans la prévision d'un nouveau débordement révolutionnaire. Le parti légitimiste accroît toujours ses forces par le désespoir général et la ferme confiance qu'il faudra enfin relever de tant de désastres et de tant de ruines les trônes qui représentaient le bien, le noble, le juste.

Les événements, Mylord, n'ont-ils pas assez trompé, jusqu'à présent, la sagesse des politiques? Ne les ont-ils pas dérangés dans leurs calculs? A-t-on de la répugnance à se donner un démenti? Mais, quand les nuages s'amoncèlent de plus en plus à l'horizon, le devoir des vigies est d'annoncer l'imminence de la tempête, et celui des navigateurs est d'éviter à temps le péril. Aujourd'hui, comme en 1831, la question polonaise menace de prendre les proportions les plus graves; aujourd'hui, comme alors, le Saint-Siége lutte contre le déchaînement des pires passions. La révolution italienne, aujourd'hui encore, prétend combattre au nom de la nationalité et compromet l'équilibre européen. Il y a des causes de perturbation et de conflagration générale partout, en Europe comme en Amérique. Quelles défiances, quels ressentiments,

quelles rivalités peuvent donc empêcher les Cabinets de s'unir, quand un grand intérêt européen, un intérêt d'humanité et de civilisation, se trouve en cause? Sous le patronage des puissances européennes, l'Italie pourrait reconquérir son indépendance et recouvrer peu à peu sa force et sa prospérité. L'Angleterre a toujours exercé une grande influence sur les affaires du monde, parce qu'elle a un intérêt évident à entraver l'agrandissement illégal de toute puissance du continent. N'invoque-t-elle pas toujours et en ce moment même les traités existants? Et pourrait-elle permettre plus longtemps la destruction de ce système défensif qu'elle a, au prix de tant de sacrifices, contribué à établir en Europe? Voudrait-elle plus longtemps tolérer l'asservissement d'un peuple aussi ancien que le peuple napolitain? L'Angleterre, qui a lutté si longtemps contre la révolution française, souffrira-t-elle que la révolution italienne prenne ses ébats dans le royaume de Naples, pour que le peuple y perde son éclat, sa prospérité, et jusqu'à la conscience de son autonomie? Verrait-elle d'un œil indifférent la disparition de cette dynastie des Bourbons, qui a toujours été sa fidèle alliée en Italie? On m'objectera la non-intervention. Dans les préliminaires de Villafranca, œuvre de nécessité politique autant que de prévoyante modération, on a stipulé que toute intervention pour l'exécution du traité était interdite. C'était l'antithèse du fameux protocole d'Aix-la-Chapelle. Respecter le droit qu'ont les États de se gouverner comme bon leur semble et n'intervenir nulle parti en aucun cas, était un principe souvent posé, mais jamais accepté : la paix de Villafranca l'a proclamé en faveur de l'Italie. On lui laissait la responsabilité de ses futures résolutions. Mais ce principe, qui pouvait être admis lorsqu'il s'agissait de changements intimes dans un État déjà existant, ne pouvait être invoqué, quand il était question de remaniements territoriaux et de création de nouveaux États, qui allaient troubler les conditions de l'équilibre européen. Ce principe ne peut jamais recevoir une application absolue. Il est des circonstances où la conduite des nations qui environnent un peuple, peut compromettre la situation de ses propres affaires; ne pas intervenir serait alors une faiblesse. L'Angleterre était de cet

avis à Troppau et à Laybach; car elle reconnaissait à tout État le droit d'intervenir, lorsque *sa sécurité et ses intérêts essentiels sont menacés d'une manière sérieuse et immédiate* par les événements intérieurs d'un autre État. A ses yeux, ce droit ne pouvait être justifié que *par la plus urgente nécessité et devait être limité et régularisé par cette nécessité même.* Intervenir alors, c'est défendre son droit et celui de tous; car il y a entre les intérêts politiques des États une connexité manifeste. Aucun Roi, aucun peuple ne doit ni demander ni espérer un appui extérieur dans les agitations intérieures de l'État; mais tous les Rois, tous les peuples ont le droit de demander la garantie de ces lois internationales qui ne permettent à aucun gouvernement de violer le droit public dans l'intérêt de son ambition. C'est même un droit naturel inhérent au droit de légitime défense. Compte-t-on sur le temps et sur la non-intervention pour détruire la propagande révolutionnaire, impatiente de tout frein et de toute autorité? Veut-on que l'infatuation patriotique et nationale devienne une cause d'embrasement universel?

Albano, le 28 septembre 1863.

Digitized by Google

LA RESTAURATION.

A LORD DERBY.

Mylord,

« Le despotisme, à ce que je vois », disait Louis XIV lui-même, « n'est bon à rien, dût-il forcer un grand peuple à « être heureux. » Que dire du despotisme qui a voulu forcer, l'épée à la main, le peuple napolitain à être heureux! Chez vous, une conquête plaça un duc de Normandie sur le trône d'Angleterre ; mais cette conquête livra aussi toute la population anglaise à la tyrannie de la race normande; la conquête d'une nation par une autre fut rarement plus complète, a dit à ce propos un de vos historiens. Mais si les Plantagenet avaient réussi à étendre aussi leur sceptre sur la France, il est probable, Mylord, que l'Angleterre n'aurait jamais eu d'existence indépendante. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas eu de bataille d'Hastings dans le royaume de Naples; les Napolitains ne sont pas des Anglo-Saxons du onzième siècle. Trois ans se sont écoulés depuis l'invasion de Garibaldi et la chute de Gaëte; si la hache révolutionnaire peut renverser un trône, si l'épée d'un ennemi parjure peut effacer une monarchie sur la carte d'Europe, une nation ne se détruit point. Si, par impossible, elle venait à disparaître après une longue oppression, pour combien de temps l'Europe n'en serait-elle pas troublée et agitée? Et l'Angleterre n'aura-t-elle pas un jour à déplorer d'avoir permis l'absorption d'une principauté et d'un peuple qui furent sans cesse les amis des intérêts britanniques?

La monarchie de Charles III, quoique unie par les liens du pacte de famille à celles de France et d'Espagne, ne tourna

jamais ses armes contre la Grande-Bretagne. Sur la fin du siècle dernier, pour avoir voulu suivre la fortune de l'Angleterre, le souverain de Naples fut contraint de se retirer en Sicile, comme les princes normands et aragonais l'avaient déjà fait, lors des précédentes invasions. Il vit le royaume mis à feu et à sang par les phalanges républicaines et par la guerre civile. Peu d'années après, et pour être resté fidèle à l'alliance anglaise, de nouvelles troupes françaises le contraignirent une seconde fois à regagner cette île où il resta, dix ans, privé de la plus belle partie de son royaume. Durant ces dix années, ses peuples combattaient pour la cause anglaise; les soldats napolitains allaient, sous le drapeau britannique combattre en Espagne contre d'autres soldats napolitains, qui suivaient les aigles françaises. C'était la guerre civile italienne transportée dans la péninsule hispanique. Que recueillit-il, ce souverain, de tant de sacrifices, de tant de malheurs et de son exil? Il ne fit point partie du Congrès de Vienne, n'en reçut aucun accroissement de territoire et se vit même dépouillé d'une portion de ses États héréditaires. Pendant que les petites principautés elles-mêmes, le Piémont, la Suède, la Toscane s'enrichissaient des dépouilles d'autres États, la monarchie napolitaine perdait l'île d'Elbe et les présides de Toscane, et se voyait réduite à payer des indemnités à quelque prince dépossédé.

Quarante-six années s'écoulèrent depuis cette époque, et à l'aide d'une paix bienfaisante et d'une prédilection presque exclusive, les intérêts britanniques furent toujours protégés et favorisés dans le royaume de Naples. Mais, de son côté, la monarchie napolitaine devait se croire protégée par les traités de Vienne, dont les grandes puissances d'Europe s'étaient portées garantes : elle comptait surtout sur la protection du peuple anglais, dont les intérêts politiques et commerciaux se trouvaient enchaînés à son existence. Il y eut, à la vérité, des troubles politiques dans le royaume, après la restauration, mais ils ne différaient en rien de ceux qui agitèrent presque toute l'Europe, depuis la lointaine Russie jusqu'au Portugal. Les crises politiques de Naples, comme les autres agitations qui troublèrent l'Europe à cette époque, avaient rapport à la

forme des institutions du pays, mais ne tendaient nullement à effacer une monarchie du nombre des États et à détruire l'indépendance d'un peuple. Un principe de nationalité qui, s'il parvenait à se substituer à la légitimité, mettrait en doute tous les droits consacrés par les traités et par le temps et réduirait en lambeaux les plus grands États, a seul pu déterminer une catastrophe aussi malheureuse et qui menace l'avenir de l'Europe entière.

Mais la question morale, Milord, plane au-dessus de la question politique, car les principes de liberté et de justice sont la base de toute bonne politique. Eh quoi! l'Angleterre pourrait-elle permettre qu'un royaume, le jardin de l'Italie, rempli des trésors de l'art, de la science et de la littérature, patrie de tant d'hommes illustres dans toutes les branches du savoir humain, florissant par son commerce et son industrie fût à jamais rayé de la carte d'Europe? Une ville célèbre par l'abondance des dons naturels et par sa nombreuse population se verrait abaissée à l'état d'un simple municipe? Un peuple remarquable par la vivacité de son caractère et de son esprit serait-il condamné à devenir le paria du Piémont? Les qualités, les avantages de toute nature, dont le ciel a comblé les Napolitains, devraient-ils donc devenir la cause de leur anéantissement politique? L'Angleterre laisserait violer les traités au détriment d'une puissance amie et malgré les assurances les plus solennelles? Pourra-t-on, après ce sacrifice d'un peuple innocent, avoir foi dans le droit des gens, dans la force des traités? Osera-t-on convoquer un Congrès, après avoir permis au Piémont de recueillir les fruits de tant de perfidies et d'une guerre injuste, contre un royaume assailli lâchement, et dans le seul but de renverser la monarchie des Bourbons?

On a dit dans votre parlement, Mylord, que ce qui *a commencé dans l'iniquité doit finir dans la honte et la déception*. En effet, l'unité de l'Italie, bien loin d'être un fait *irrévocablement accompli*, est encore un problème sans solution. De grandes forces, de puissantes institutions militaires peuvent bien donner pour quelque temps encore aux étrangers les moyens de prolonger leur tyrannie : un code pénal cruel et

cruellement appliqué peut bien encore protéger pour quelque temps l'oppression, mais la race qu'on prétend avoir conquise n'est ni domptée ni assimilée. Voyez la guerre qu'elle fait depuis trois ans à ses oppresseurs; voyez ces hommes hardis qui, comme les héros de vos vieilles ballades, se réfugient dans les bois et sur les montagnes, résistent, combattent et versent sang pour sang! L'animosité de deux peuples, en guerre l'un avec l'autre, n'est pas comparable à l'acharnement de deux races qui, séparées moralement, se combattent sur les mêmes lieux. Ce sont des éléments hostiles qu'on ne pourra jamais fondre en une masse homogène. Ces bandes, qu'on traite de hordes farouches, ont mainte et mainte fois battu les troupes régulières et usent chaque jour les forces du Piémont. Mais, en admettant qu'elles rendent impossibles la domination du Piémont et la réalisation de l'unité italienne, elles ne pourront pas amener la restauration du souverain légitime et le recouvrement, par chaque État, de sa nationalité vendue.

Il faudra donc, Mylord, revenir tôt ou tard à un arrangement plus conforme aux traditions et aux tendances des différentes populations italiennes. L'Europe finira par comprendre que la révolution italienne est cosmopolite. On ne doit jamais défier la fortune, mais la conjurer, et s'il y a, dans la vie des peuples, des phases terribles comme une expiation, les Napolitains ont déjà par trop de larmes, de ruines et de sang expié une faute momentanée, s'il est vrai que cette faute fut réellement la leur!

Mais quel sera cet arrangement? Toute combinaison, Mylord, qui n'aurait pas la restauration pour but, pourrait bien tout arranger en théorie, mais n'en serait pas moins impossible à réaliser. Pour prévenir une grande catastrophe, voudra-t-on imposer au Piémont l'exécution du traité de Villafranca et de Zurich? Attend-on que cette unité improvisée, qui ne repose ni sur les traditions ni sur les intérêts communs, qui est en contradiction avec la division géographique de la Péninsule, s'écroule d'elle-même? Mais alors l'Italie ne se fera ni ne se défera pas de sitôt. Attend-on que la révolution jette le masque et aboutisse à je ne sais quelle république italienne? Attend-on,

pour venir au secours de la contrée la plus fertile et la plus ravissante de l'Europe, qu'elle soit descendue aux derniers degrés de la misère, de la servitude politique et de la torpeur intellectuelle? *Cuncta discordiis civilibus fessa sub nomine Principis imperium accepit*, disait Tacite de Rome. Attend-on que les Napolitains, si avides d'indépendance, de stabilité et de calme, acceptent un maître quelconque par lassitude? Après tout ce qui s'est passé en Italie, et en présence de ce qui s'y passe, ces prévisions n'ont rien de chimérique.

Mais si le royaume d'Italie est une utopie qui ne peut pas se réaliser, si son unité factice ne peut pas durer, si aucun homme d'État n'en doute en Europe, il ne reste plus qu'à souhaiter, qu'à préparer la restauration. Est-ce qu'on songerait à un nouveau prince, comme on vient de faire pour la Grèce? C'est ce que la justice, la politique et la morale réprouveraient; car le vaincu de Gaëte est toujours le représentant de la justice et du droit, et, par là, il est plus grand que son vainqueur. Pourquoi devrait-il céder son trône à un prince quelconque, et pour un nouvel essai que les faits ne tarderaient pas à condamner? Une possession de trois ou quatre ans, sans cesse combattue par les populations, pourrait-elle priver de ses droits la dynastie légitime? Invoquera-t-on ce plébiscite, œuvre de l'hypocrite ambition d'une minorité turbulente, et par lequel un royaume de dix millions d'habitants a été annexé à quelques vallées des Alpes? Ceux qui ont combattu et qui combattent, ceux qui résistent et qu'on emprisonne, qu'on juge et qu'on fusille, ceux qui se démettent ou s'exilent, ceux qui résistent par la presse ou par l'abstention, ne sont-ils pas plus nombreux et ne parlent-ils pas réellement plus haut que ceux qui ont prononcé l'annexion? D'ailleurs, ce plébiscite a été fait en vue de l'unité de l'Italie? Comment donc, l'unité une fois détruite, servirait-il de titre à tout autre dessein de reconstruction politique? En voulant ainsi résoudre la question, n'en aurait-on pas moins violé le droit des gens, le respect des traités et l'intérêt de l'Europe? Et puis, où trouver ce prince? Comment surmonter les difficultés qu'on a deux fois rencontrées en se mettant en quête d'un roi pour la Grèce?

Il y a entre la Grèce et les Deux-Siciles des différences trop

capitales pour qu'un rapprochement quelconque soit possible. Les rivalités des grandes puissances pour le démembrement de l'empire Ottoman, qui peut se détruire, mais non se partager, n'offrent que trop de probabilités d'une conflagration générale. On s'est toujours coalisé, en Europe, contre toute puissance prépondérante : ainsi on se ligua, même au treizième siècle, contre Philippe-Auguste. Fera-t-on encore, et pour la troisième fois, une guerre d'un quart de siècle? La conquête ou l'usurpation du royaume de Naples excitera-t-elle moins d'appréhensions et de jalousies que ce renouvellement du pacte de famille, de ce mariage destiné à resserrer les liens qui unissaient la France à l'Espagne? En attendant, pourrait-on instituer des puissances protectrices du royaume de Naples, ou bien laissera-t-on les Deux-Siciles et tant de beaux ports au pouvoir d'une seule puissance dominante? Si ce n'est le dernier prince, qui est-ce qui pourrait ambitionner la couronne de Naples, ou se flatter d'y avoir laissé des souvenirs? Il n'y a plus que deux ou trois généraux, accablés par l'âge et les infirmités, qui se souviennent encore de l'occupation militaire. Ceux qui cherchent leur conviction dans l'histoire ne peuvent désirer une époque soldatesque. L'Angleterre, au dix-septième siècle, éprouva quelque temps les maux inséparables du gouvernement militaire, bien que mitigés par la sagesse et le grand caractère de celui qui exerçait le suprême pouvoir. Les souvenirs de l'histoire napolitaine, au commencement du dix-neuvième siècle, sont bien différents, et la prépotence des baïonnettes piémontaises n'est pas faite pour les détruire. Aucun ne pouvant contester les droits de la légitimité, quand même on trouverait un roi dans quelque pépinière de candidats à la royauté, en fera-t-on un Tarquin, un Augustule, un roi Théodore ou un comte Capo-d'Istria?

Aucun prince étranger ne pourrait poser d'une main ferme les assises de l'avenir. L'heure des écroulements venue, l'heure des reconstructions pourrait encore se faire longtemps attendre. Un gouvernement nouveau, fondé sur de nouvelles bases, éprouve bientôt lui-même l'incertitude de son origine et ferait concevoir aux autres des doutes sur sa destinée. Tout pouvoir a besoin de cette force morale sans laquelle la

résistance matérielle est moins une sauvegarde qu'un danger de plus. La tranquillité, au début d'une nouvelle dynastie, paraîtrait assurée, mais les troubles politiques seraient toujours profonds. Les esprits resteraient assombris, les intérêts alarmés. Regardez ce qu'éprouve le Piémont. Des puissances l'ont reconnu comme royaume d'Italie, quelques-unes l'ont puissamment aidé, la presse européenne l'a longtemps soutenu, les tribunes de quelques États l'ont applaudi; l'or des banquiers ne lui a pas manqué, le principe de la non-intervention l'a garanti; le nouveau royaume d'Italie a formé une armée nombreuse, le gouvernement a pour lui le parti de la révolution qu'il a placé à la tête de l'administration et qui a conscience de combattre pour sa propre existence. La vapeur, les chemins de fer, la télégraphie décuplent ses forces militaires. Tout lui a été permis, la conspiration, la violation des traités, l'arbitraire, les emprisonnements iniques, les incendies, les massacres. Eh bien! où en est-il? Qu'a-t-il recueilli? La haine, des rancunes implacables et la persuasion que, le moment venu, à la première crise européenne, tout le peuple des Deux-Siciles se lèvera comme un seul homme pour le renverser! C'est qu'il lui a manqué l'espoir raisonnable de la stabilité. Or, où donc une nouvelle dynastie implantée dans le royaume de Naples trouverait-elle le calme et la persuasion de sa durée? Les nouvelles dynasties ont besoin de tranquillité et des bienfaits du temps. Un prince nouveau peut bien se tracer un chemin, entrevoir même le port; mais lui sera-t-il toujours permis de saisir le vent favorable et d'éviter les écueils? Que fera-t-il entre des partis, dont chacun réclamera le triomphe de ses propres opinions?

S'appuiera-t-il sur le parti piémontiste exécré de tous? Il n'y trouverait que des ambitions excessives, des prétentions exagérées et le mécontentement général. Il n'aurait fait que se substituer au Piémont, sans avoir pour lui le prestige de la gloire et de la grandeur de l'Italie.

S'appuiera-t-il sur le parti de la révolution? La révolution se masquerait-elle encore une fois derrière un titre de Roi? La tromperait-il, ou s'en servirait-il habilement? Comment en supporterait-il les exigences et l'audace? Vouloir régulariser

la révolution, c'est chercher à discipliner le désordre. Le nouveau gouvernement serait, dès le premier instant, moins embarrassé de ses adversaires que de ses fougueux défenseurs. La révolution ne lui permettrait pas de professer la liberté autrement qu'elle, et à tout autre profit qu'au sien. Un prince qui a besoin d'une faction pour gouverner ne peut pas s'arrêter. Le pays se consumerait en agitations stériles, car la révolution ne se modère pas au gré de ceux qui s'en servent; ayant sa part d'action, elle revendiquerait sa part de profit. Comment se soustraire à la fatalité de rendre méfiance pour méfiance? La nouvelle dynastie (l'histoire de l'Europe est là toute récente encore pour nous l'apprendre) pourrait bien entendre crier contre elle à la trahison et à la vengeance. Le nouveau prince, qui voudrait fonder son pouvoir sur les multitudes, serait toujours incertain, embarrassé, placé entre le parti de la raison et celui de la passion. Comment dominer les consciences et détruire les convictions, le souverain légitime étant toujours là en présence du peuple, avec son droit et ses souvenirs? Où trouver une noblesse conservatrice, qui fournît un point d'appui quand lui manquerait l'ancienne? Une aristocratie vigoureuse, apte à jouer un rôle politique, ne s'improvise pas; il faut qu'elle ait des racines dans une tradition respectée? Où s'arrêterait-il? Pourrait-il avec liberté profiter des idées modernes sans détruire les anciennes sur lesquelles la monarchie, depuis des siècles, était fondée? Pourrait-il deviner les nécessités politiques de son règne pour céder ou résister à propos?

Admettons même qu'il parvînt à être ainsi soutenu par une aristocratie ralliée, par une bourgeoisie puissante, par une armée forte et dévouée. L'on pourrait en ce cas avoir pour quelque temps un prince fort; mais le système serait toujours faible. Il y aurait à combattre la coalition instantanée de la révolution et du piémontisme. Et comment, alors, ce nouveau prince pourrait-il comprimer, par son autorité privée, les mouvements désordonnés auxquels un État nouveau est toujours exposé, les combinaisons des sociétés secrètes et les calculs de la démagogie? Il lui arriverait ce qui est toujours et partout arrivé. Le plus petit mécontentement lui semblera un présage de révolution; toute émeute, une rébellion. Il voudra que tous ceux qui

l'entourent ressentent les sentiments qui le torturent ; il aura un gouvernement soupçonneux et vindicatif ; ce sera l'héritier naturel du gouvernement piémontais. Ses succès même seraient vains : il triompherait sans affermir. Et ne rencontrât-il plus de résistance, il serait encore réduit à tendre de plus en plus les ressorts du pouvoir ; il ne pourra pas repousser la responsabilité écrasante qui pèsera sur lui, et ne prendra jamais racines dans le sol. Les forces matérielles, où les puiserait-il? Il voudra disposer d'une armée nombreuse pour se garantir des réactions populaires et des entreprises du prétendant légitime. Quand même ceux qui se font massacrer pour reconquérir leur patrie n'auraient rien de politique, leur ôtera-t-on le prétexte de la nationalité et de l'indépendance? Laisseront-ils tomber les armes des mains, parce qu'un prince étranger se sera substitué à un autre prince également étranger? Le peuple, indifférent au début de la révolution, ne tardera pas à se soulever contre un maître étranger, parce qu'il les tient tous en suspicion, si ce n'est en haine.

Ce prince ayant besoin d'une forte armée, où trouvera-t-il des ressources dans un pays épuisé, grevé de dettes? A la dissolution du royaume d'Italie, les Deux-Siciles se trouveront accablées d'une dette qui absorbera, pour les simples intérêts, les deux tiers de l'ancien revenu de l'État. Est-ce le peuple qui fournira ces ressources, surtout s'il a lieu d'en redouter l'emploi contre lui-même? On ne pourra obtenir une armée sans le calme et la paix, en même temps qu'il sera impossible de rétablir la paix et le calme sans une armée.

Le nouveau prince sera-t-il le pupille d'une puissance étrangère? Alors cette puissance devra se faire la protectrice immédiate de la nouvelle dynastie, non-seulement contre les autres puissances, mais contre ses nouveaux sujets. En ce cas les autres puissances plus ou moins ambitieuses, plus ou moins sensibles à leurs griefs passés, chercheront inévitablement à exciter ou à utiliser les mécontentements populaires au profit de leurs combinaisons politiques. Supposons pourtant que les jalousies d'influence n'encourageraient pas les troubles du royaume, un État qui perd sa considération au dehors est bientôt troublé au dedans. En outre, à quelle porte

frapper pour trouver cette puissance protectrice? Jacques Ier, qui était réellement roi d'Angleterre, envoyait des ambassades à droite et à gauche sans pouvoir trouver un allié. Qu'arriverait-il d'un roi de Naples qui aurait aliéné son indépendance en devenant l'agent d'une cour étrangère? Toutes les portes se fermeraient au dehors, toutes les rivalités s'agiteraient au dedans. Il y aurait à Naples une lutte diplomatique incessante, envenimée par les discordes intérieures, et le pouvoir n'en serait que plus faible, plus déconsidéré, plus compromis!

Oui, Mylord, la restauration peut seule assurer la paix de l'Italie et de l'Europe. La révolution s'arrêterait découragée devant la restauration. Sa domination violente n'aurait dévoilé que l'impuissance de ses idées, et son incurable inaptitude à concilier les institutions libres avec la paix intérieure, comme avec le sentiment monarchique du pays. Avant que la révolution puisse se remettre à l'œuvre, il s'écoulera bien un quart de siècle : c'est l'intervalle que notre Vésuve emploie à réunir les matériaux d'une éruption avant d'éclater. Force lui sera d'attendre une génération nouvelle. Le parti qui aura aidé l'un des États italiens à dévorer pour lui seul ce qui devait nourrir tout le corps, se verra trop abhorré pour ne pas s'efforcer d'obtenir l'oubli ou la clémence. Le pays une fois rendu à lui-même, les armes tomberont de toutes les mains; la réaction disparaîtra comme les bandits devant Charles III, et le brigandage devant Ferdinand Ier. Le réaction se prononça en 1799 contre la république au nom du Roi ; elle résista depuis 1806 jusqu'à 1810 aux Français pour la cause du Roi légitime. Mais, en 1815, les Autrichiens qui ramenaient le Roi ne rencontrèrent pas la moindre velléité de résistance. Un mouvement d'intérêt et de sympathie, chez les esprits en apparence les plus hostiles, entraîna tout le monde vers la Restauration. Le Roi rétabli se trouva tout d'un coup plus aimé de son peuple qu'aucun de ses prédécesseurs, plus que lui-même ne l'avait été avant ses malheurs. Comment ce peuple n'accueillerait-il pas un jeune Roi qui reviendrait après avoir traversé toutes les vicissitudes de la fortune; un Roi, une Reine héroïque qui auraient passé de la grandeur et du luxe du palais à une vie

de camps, de dangers et d'exil? Ce serait un courant d'enthousiasme; car le Roi viendrait délivrer le pays d'un intolérable esclavage, rétablir l'indépendance nationale et la splendeur de la monarchie sans favoriser aucun parti. Pour cette œuvre glorieuse, mais bien plus difficile que celle de Charles III, qui eut à réformer et non à refaire, le Roi légitime deviendrait presque sans peine l'arbitre et le modérateur des partis; d'autant plus que la nature lui a départi un heureux caractère et des qualités excellentes pour remplir une tâche si belle. Il serait accueilli comme votre Charles II et comme Louis XVIII, mais il aurait la magnanimité d'Henri IV.

C'est une tâche immense que la reconstitution d'une société profondément secouée. Mais sous un tel sceptre, Mylord, on pourrait obtenir l'union du prince avec le peuple, l'alliance de la religion et de la liberté. Par son influence réelle sur les esprits, il pourrait seul faire prévaloir un système qui découlerait de l'histoire et du travail des siècles. Le clergé sauvé de tant de persécutions, le parti royaliste, victime d'une si longue oppression, les libéraux modérés bannis maintenant de la vie publique, tous se réuniraient autour du trône, parce qu'ils formeraient des courants d'idées qui toutes répondraient à des besoins réels. Toutes les opinions comprendraient que la monarchie n'aurait pas trop de ces éléments divers pour vivre et pour se consolider après avoir été si terriblement ébranlée par la révolution; qu'elle ne pourrait tomber qu'au profit du désordre, et que

. . . . . si Pergama dextra
Defendi possent,

ce serait par l'union qui concilierait les opinions et les partis.

Le Roi légitime pourrait se consacrer sans appréhensions et avec moins d'entraves à la prospérité du pays, parce que la restauration amènerait avec elle le sentiment de la stabilité. Le commerce et l'industrie reprendraient leur confiance dans l'avenir, parce qu'ils retrouveraient dans la restauration la paix et la sécurité. L'expérience, à l'heure qu'il est, a guéri les plus crédules; la révolution ne les séduirait certes plus guère.

Digitized by Google

Le Roi légitime n'aurait aucun prétendant à combattre. Les relations avec l'étranger seraient renonées dès le premier jour; la restauration n'aurait qu'à reprendre ses relations diplomatiques, ses traditions et les traités qui n'auraient été que suspendus. N'étant ni harcelée au dedans, ni suspecte au dehors, elle reposerait sur les anciennes garanties européennes. L'Europe se serait vue entraînée trop près du précipice pour n'être plus en garde contre l'ambition conquérante ou contre l'hydre révolutionnaire. Le Roi pourrait cicatriser les plaies de son malheureux pays, sans avoir besoin d'une armée nombreuse qui absorbât les revenus de l'État; de son côté, le pays s'imposerait volontiers toutes les charges possibles, pour procurer des ressources à un gouvernement national et avoir une armée nationale. Cette armée serait dévouée au Roi du Vulturne et de Gaëte, sans devenir un poids accablant pour l'État ou un danger pour le pays. Le Roi légitime seul pourrait, sans hésitation et sans danger, réformer les lois, épurer le personnel, rendre l'administration éclairée, active et probe, s'entourer d'hommes d'expérience et mettre à contribution les lumières de ses sujets. Il pourrait seul adopter un système de réformes et de concessions graduelles qui porteraient leurs fruits, si l'on persévère jusqu'à la maturité. Après le rétablissement de l'autonomie napolitaine, l'Italie cesserait d'être un foyer de révolution menaçant pour la paix du monde.

Le royaume des Deux-Siciles, Mylord, a été frappé dans sa richesse, dans son crédit, dans sa sécurité. Il n'a joui qu'en songe des avantages dont on l'a flatté, et a perdu les biens réels dont il jouissait. Triste leçon de l'expérience! Ah! sans doute, les plaies du royaume saigneront encore; le crédit public et le crédit privé sont trop appauvris pour que l'industrie et le commerce n'en souffrent pas longtemps. Le seul qui puisse guérir les maux du pays est François II, et telle est la confiance du peuple, qu'il ne laisse passer aucune occasion d'exprimer à son Roi ses vœux et ses espérances. Des adresses signées par des milliers d'hommes marquants dans les lettres, les sciences, la propriété, le commerce, sont chaque année déposées aux pieds du jeune monarque. La confiance ne repose que sur ce prince qui a montré tant de prudence, de courage

et de fermeté, au milieu des troubles, des révolutions et de la guerre. Il n'avait pas songé, vous pouvez m'en croire, Mylord, à briguer un rôle dans la politique du monde; il prit le sien des mains de la nécessité, et le temps, qui mûrit les opinions des hommes, confirmera cette opinion.

Rome, le 5 novembre 1863.

Digitized by Google

A LORD JOHN RUSSELL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A LONDRES (1).

Mylord,

Je compte tellement sur la bonté de V. G. que j'espère me faire pardonner par elle la liberté que je prends de lui écrire, et d'imprimer cette lettre avant d'en avoir obtenu la permission. Mais le temps me presse : l'autorité de votre parole peut engendrer un doute cruel dans les esprits; doute qui, dans notre position, nous sera désastreux.

Appelé à la présidence du Conseil de S. M. mon auguste Roi, j'ai pu, Mylord, apprécier les vertus de ce prince, qui ont été pour moi un noble spectacle, dans les douleurs et les peines de l'exil. Je me suis donc cru plus en devoir que personne de les dévoiler et de les défendre publiquement.

L'abîme de maux dans lequel est tombée ma patrie me commandait d'ailleurs d'en plaider la cause. C'était pour moi un devoir de sujet, comme de citoyen; et si ma liberté a été trop grande, c'était pour moi, Mylord, le droit du malheur.

Je profite de cette occasion pour vous présenter l'assurance du profond respect avec lequel je suis, etc.

(1) Cette lettre et la suivante ont été adressées en italien.

L'AVENIR.

A LORD JOHN RUSSELL.

Mylord,

Les paroles solennelles d'un ministre de la reine d'Angleterre revêtent le plus souvent nne forte apparence de décision irrévocable qui peut, au besoin, être soutenue de tontes les forces de la puissance anglaise. Ainsi, les doutes exprimés au sujet de la restanration des princes italiens auraient ébranlé et fortement troublé l'esprit de tout ce qu'il y a en Italie d'âmes honnêtes et vraiment patriotiques, si le haut sens politique de V. G., Mylord, et les traditions glorieuses de votre famille ne démontraient clairement que vos doutes étaient engendrés, moins par une défiance naturelle envers les princes dépossédés, que par une sollicitude généreuse pour les destinées futures des peuples italiens.

Mais les malheurs de l'Italie et principalement ceux du royaume de Naples ont désormais tellement identifié le sort des peuples avec celui de leurs souverains, qu'il n'est plus possible de les séparer, la délivrance des nns étaut étroitement liée à la restauration des autres.

Pour ce qui regarde le royaume de Naples, V. G., en exprimant ses doutes, ne confondrait-elle point par hasard la cause avec le prétexte d'une révolution qui, comme toujours, fut l'ouvrage d'un petit nombre et la perte du plus grand nombre? A l'appui de ce prétexte servirent quelques souvenirs historiques; la révolution aimait à tronver quelque ressemblance entre la dynastie des Bourbons et la race aragonaise, et à espérer que le Roi François II irait terminer ses jours dans l'exil comme le dérnier Frédéric. Mais ces souvenirs attei-

gnent-ils directement et seulement les souverains de la Maison de Naples? Les circonstances se ressemblent, sans être pour cela toujours les mêmes : je crois que personne, la main sur la conscience, n'a le droit de jeter la première pierre aux souverains des Deux-Siciles.

La constitution de 1812, Mylord, fut accordée à la Sicile, grâce aux bons offices de l'Angleterre. Mais V. G. se rappelle les principes qui prévalurent ensuite au Congrès de Vienne. Elle n'a pas oublié que, en 1817, lorsqu'on publia une nouvelle constitution de l'île, l'Angleterre, à qui elle fut communiquée par l'entremise de Sir W. A. Court, se contenta de recommander ceux qui, en 1812, s'étaient attachés à la cause britannique. La révolution de 1820 fut condamnée par l'Europe réunie en Congrès ; en présence des révolutions militaires d'Espagne et de Portugal, l'Europe ne pouvait pas être indulgente envers la révolution politique de Naples qui était également une œuvre de prétoriens. L'Angleterre ne protesta pas alors ; elle ne soutint pas le nouvel ordre de choses à Naples. Au contraire, lord Castelreagh déclara que l'Angleterre avait appuyé, mais non pas garanti la constitution sicilienne de 1812. L'Angleterre ne faisait pas entendre à cette époque les fiers accents qui retentirent, deux ans plus tard, lors de l'invasion de l'Espagne, et ne se permit aucun acte menaçant, comme elle fit quelques années après, lors de la défense du Portugal. Le souverain et les peuples des Deux-Siciles furent abandonnés à l'arbitrage suprême de l'Europe.

Il n'est pas nécessaire de faire appel à la haute intelligence de V. G., pour établir nne différence entre Canning et Castelreagh. Quant aux vicissitudes du royaume de Naples en 1848, malgré toutes les grandes luttes contemporaines, il n'est donné à aucune sagesse politique d'éclairer encore le monde. Mais les événements qui, depuis deux ans, se succèdent en Italie, indiquent assez clairement quelle eût été la destinée de la dynastie des Bourbons, si la révolution était sortie triomphante des barricades. Cependant V. G. voudra bien considérer que le Statut de 1848, malgré les ingratitudes habituelles de la révolution, ne fut jamais aboli, comme cela est arrivé ailleurs.

V. G. doute-t-elle encore des spoliations, des exactions, des vexations, des violences et des crimes de toute nature qui se commettent dans les Deux-Siciles? Doute-t-elle qu'on insulte aux sentiments religieux, que la morale y soit tournée en dérision, qu'on détruise les lois, que la liberté individuelle, la liberté du domicile et celle des tribunaux soient le jouet et la risée de dominateurs sans pudeur et sans frein? Je ne saurais vous dissimuler, Mylord, le profond étonnement que j'éprouve en voyant que des faits qui se renouvellent chaque jour, dont des milliers d'Anglais sont témoins, que l'Italie entière déplore, que la presse périodique dénonce et dont le parlement italien lui-même confirme l'existence, ne sont révoqués en doute que dans les salles de Westminster. V. G. n'admet-elle donc pas l'existence de la guerre civile dans les Deux-Siciles? Je prends la liberté de lui dire qu'il n'y a qu'elle, dans tout Londres, qui en doute. Ces hommes en armes qui se battent en prenant le nom de François II pour cri de guerre, les rigueurs des proconsuls piémontais, les violences des troupes sardes, qui surpassent ce que l'histoire nous raconte de plus horrible, le sang versé, les ossements qui blanchissent sur le sol napolitain... tout cela, Mylord, ne provoquera-t-il jamais en vous un autre sentiment que l'incrédulité? Le Cabinet de Saint-James a toujours été assez exactement informé de tout ce qui se passe aux coins les plus reculés du monde... Comment donc se fait-il que les cris de douleur, le bruit des exécutions, du sac et de l'incendie, la voix désespérée de tout un peuple ruiné et opprimé n'aient pu, depuis bientôt dix-huit mois, pénétrer jusqu'aux salons du Foreign-Office? V. G. n'a qu'à vouloir, et les infortunes des Deux-Siciles ne seront plus un mystère pour elle... Et alors, un Russell, ô Mylord, ne croira plus que la meilleure liberté soit celle dont on a gratifié une si belle et aujourd'hui si malheureuse partie de l'Italie. V. G. alors rétractera, j'en suis convaincu, le vœu qu'elle a émis contre la restauration des princes italiens.

V. G. doute que, la restauration accomplie, les institutions libérales déjà accordées soient conservées; comme si l'Angleterre ne devait pas, au cas d'une restauration, peser de quelque poids dans les destins de l'Italie et conséquemment dans

le royaume de Naples. L'Angleterre chercherait-elle hors d'elle-même les garanties qui peuvent faire accomplir les promesses des princes?

François II, jeune encore, a déjà rempli le monde du bruit de sa renommée : son caractère chevaleresque et sa valeur sont, Mylord, encore bien au dessous de son sens politique, de sa maturité et de son religieux amour pour ses peuples. Voilà des vertus que peuvent attester tous ceux qui l'approchent, surtout depuis qu'il mène une vie si retirée. Quand il affrontait les hasards des batailles et d'un siége glorieux, il combattait plus pour l'indépendance de son royaume que pour les intérêts de sa couronne. Il a su se montrer Roi, jusque dans sa chute. V. G. admettra-t-elle qu'un jeune souverain, couvert d'une gloire impérissable, veuille jeter au vent ses promesses, ternir son honneur, justifier les défiances qui ont servi de prétexte à la révolution et s'exposer à entendre les imprécations succéder aux hymnes d'amour, lui qui n'ignore pas que les peuples passent si vite de l'*hosannah* au *crucifige?* V. G. suppose-t-elle qu'on puisse démentir des promesses publiées à plusieurs reprises, manquer à des assurances données maintes fois aux cabinets de l'Europe et s'exposer à ne trouver, en cas de guerre ou de bouleversements futurs, ni assistance, ni alliés? V. G. croit-elle que le Roi François II, après tant de douleurs imméritées, s'estimerait en sûreté, à l'extrémité de l'Italie, avec une forme de gouvernement autre que celle de presque tous les États d'Europe, et se croirait capable de braver, au sein d'un royaume qui comprend l'île la plus vaste de la Méditerranée et un littoral de 900 milles de développement, les trames et les assauts futurs de la révolution?

Cette révolution, étouffée à Naples, continuerait à serpenter dans les entrailles de l'Europe et ne nous en menacerait pas moins. Parce que la restauration serait accomplie, les hostilités occultes de tel ou tel potentat, les menées, la convoitise des ambitions étrangères cesseraient-elles par hasard? Ne recommenceraient-elles pas à souffler sur les cendres encore chaudes d'un incendie qui a duré pendant des années, et qui a déjà tout dévoré, foi, croyances et honneur? Comment empêcher le mécontentement des populations, trompées dans leur attente,

de s'ouvrir de nouvelles voies, et de causer un nouvel et plus épouvantable embrasement?

Toutes les restaurations, Mylord, eurent toujours pour appui, ou les armes disciplinées de l'intérieur, ou les armées étrangères, qui leur donnèrent la facilité et le temps de se former et de se consolider. V. G. ne croit certainement pas que la restauration aurait pu prendre racine sur le sol britannique, sans Monk et ses troupes. La révolution de 1688 ne dut-elle pas s'appuyer sur les bandes hollandaises? La première restauration espagnole et la restauration portugaise ne trouvèrent-elles pas des armées régulières et les armes anglaises, pour les soutenir? La seconde restauration espagnole ne se fit-elle pas sous la protection de l'armée française? Et pourtant à quels dangers et à combien de vicissitudes ne furent-elles pas exposées! Or, une fois la restauration napolitaine accomplie par un effort généreux des peuples, que ferait-elle sans ordre civil, sans finances, sans marine, sans armée, sans ressources, si l'affection des peuples ne lui venait en aide? Comment supposer qu'au milieu d'une œuvre si difficile et si longue, on veuille de gaieté de cœur augmenter à plaisir les difficultés et les périls, en laissant les peuples impatients du frein, frémissant de colère les uns contre les autres et libres de recourir aux armes? Comment d'ailleurs les contenir sana armes, et quand on aurait à lutter contre l'opinion publique, force si puissante, surtout au sortir d'une révolution?

La restauration arrivera-t-elle, Mylord, par l'intervention des armées étrangères, l'Europe croyant devoir faire cesser les scènes de carnage qui désolent, depuis deux ans, notre patrie? Alors ce sera l'Europe qui devra rétablir l'ordre en Italie. Et quelle ne sera pas l'autorité de l'Angleterre dans les conseils de l'Europe et dans ceux de Naples, où elle a eu depuis longtemps une si grande prépondérance? Si la restauration n'a pas lieu simultanément dans les deux parties du royaume, l'une ne cédera évidemment qu'après avoir vu se réaliser dans l'autre les promesses faites à la nation. Et la partie qui persistera dans la résistance ne se prévaudra-t-elle pas alors des armes piémontaises pour rendre impossible l'ordre, la paix, la stabilité du gouvernement, dans la partie soumise? Essayera-

t-on de soumettre celle-là par les troupes organisées dans celle-ci? En admettant que l'Europe y consente, combien d'années ne s'écouleraient pas, avant que le pouvoir eût une marine et une armée assez fortes pour une telle entreprise? La restauration, enfin, s'effectuera-t-elle par la populace agitée et furieuse? L'Europe serait alors condamnée à voir, malgré la magnanimité des princes, se renouveler les bouleversements qui désolèrent au siècle dernier l'Italie et plus tard la péninsule espagnole. Mais ce ne sera jamais par ce moyen, Mylord, que se fondera l'unité italienne; impossible par la différence des races, des caractères, des usages, des croyances et de l'histoire, et moins encore procurera-t-on à l'Italie cette liberté, dont V. G. est le défenseur, et dont elle a puisé la conviction dans les traditions et jusque dans le martyre de sa famille.

Telles sont les raisons principales qui ne permettent pas de mettre en défiance les princes dépossédés. Mais François II, par sens politique autant que par bonté d'âme, est convaincu que la concession d'un gouvernement constitutionnel et représentatif pourra seule, quand le moment sera venu, rendre à ses peuples la paix, la prospérité, la grandeur dont ils sont si misérablement dépouillés. Il est superflu de parler de pardon, d'oubli : François II a déjà tout pardonné, tout oublié, car la magnanimité domine chez lui toutes les autres vertus. Il accueillera tout le monde, que ses peuples en soient convaincus, de quelque part qu'on vienne ; pourvu qu'on vienne à lui sincèrement, qu'on se serre autour de lui dans le but sacré de remédier aux maux immenses et aux misères infinies de la patrie commune. C'est ainsi que, grâce aux efforts de tous, il espère inaugurer une ère de tranquillité, de prospérité, de splendeur inconnue auparavant. Pour des princes qui ont l'honneur de compter Henri IV parmi leurs ancêtres, Mylord, ce sera toujours un grand exemple que celui de Louis XVIII octroyant à la France l'Ordonnance de Saint-Ouen, au sein des armées étrangères, et la maintenant dans toute sa teneur, malgré les *Cent jours* avec leurs funestes conséquences.

Telles sont, Mylord, les convictions profondes d'un homme qui vit, depuis bientôt deux ans, aux côtés du Roi. Passionné, par amour de ma patrie, pour le régime constitutionnel, je m'en

suis toujours montré le plus chaud défenseur, parce que je le crois seul capable de donner une base solide aux destinées des Deux-Siciles. Il me semble, si je ne me trompe, que je n'ai épargné, dans ces derniers temps, ni sacrifices, ni peines, pour amener chez nous cette institution. Quand un poste éclatant m'a été offert, ce n'était plus une dignité, un commandement, mais un péril glorieux; et voilà pourquoi je l'ai accepté d'abord, gardé ensuite. Tout mon passé me donne le droit d'être cru, Mylord, et j'ai la ferme conviction que les promesses du Roi seront tenues religieusement; j'espère que nos infortunes même auront été pour nous une cause féconde de prospérités, que nous envieront les autres peuples.

Je vous prie de croire, Mylord, au profond respect avec lequel je suis,

De V. G., etc.

LE MARQUIS PIERRE C. ULLOA.

Rome, le 28 mars 1862.

FIN

SBN 033352

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Au lecteur 3

A M. le Baron de Beust, Ministre des affaires étrangères, a Dresde.

Gaëte. 5
La Résistance. 10

A M. le Duc de la Rochefoucauld-Doudeauville, a Paris.

La Monarchie napolitaine. 13
La Conspiration 21
L'Abandon. 32
Le Départ 40

A M. le Baron de Beust.

L'Unité italienne 47
Le Plébiscite 58

A M. le Baron de Wendeland, a Rome.

Les Opinions. 65

A M. le Marquis de la Rochejaquelein, sénateur.

L'Insurrection. 76

A M. le Comte de Nellessen, membre de la Haute-Chambre, a Berlin.

La Guerre civile. 84

A M. le Marquis de la Rochejaquelein.

La Terreur. 94

A M. Berryer.

Les Lois 104
La Justice 109
Les Jugements 119

Pages.

A M. Guizot, de l'Académie Française.

L'Éducation 126
La Littérature. 135

A Sir R. Cobden.

Le Commerce. 144

A Sir Disraeli.

Les Finances. 150
Les Finances. 157
La Dette publique 164

A S. Em. le Cardinal Wiseman, a Londres.

La Morale. 170
La Religion 177

A Lord Derby.

La Politique 186
La Restauration. 194

A Lord John Russell, ministre des affaires étrangeres, a Londres.

Lettre. 207

A Lord John Russell.

L'Avenir 208

Paris, imp. de L. Tinterlin, rue N.-des-Bons-Enfants, 3

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google